577

SYNONYMES FRANÇAIS;

TOME II.

De l'Imprimerie de LESGUILLIEZ, frères,
rue du Petit Carreau, n°. 208.

573

SYNONYMES FRANÇAIS;

PAR L'ABBÉ ROUBAUD.

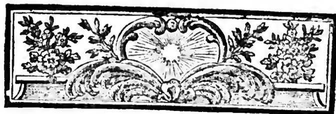
NOUVELLE ÉDITION, par ordre Alphabétique, soigneusement corrigée & augmentée d'un très-grand nombre de Synonymes.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

Chez { BOSSANGE, MASSON & BESSON, BARBOU, frères, Libraires.

An IVe. (1796, Ère vulgaire).



NOUVEAUX SYNONYMES *FRANÇAIS.*

E.

Ebahi, Ebaubi, Emerveillé, Stupéfait.

CES termes sont familiers ; *ébaubi* est même populaire & vieux. S'ils expriment énergiquement divers genres de surprises, faut-il les dédaigner ? La Fontaine & Moliere s'en accomoderent.

Ebahi & *ébaubi* tiennent à la racine *ba*, qui désigne la bouche, & particulierement l'action de tenir la bouche béante; ensuite l'enfance, son langage, la puérilité, la petitesse, &c, : *ébahi*, qui a la

bouche béante. *Bah*, *ba*, *bau*, marquent particuliérement la surprise de quelqu'un qui ne veut pas croire, ou celle de quelqu'un qui ne fait plus que *balbutier*, qui dit *bau*, comme si la chose n'étoit pas possible. On a dit en ce sens *baube*, latin *balbus*. *Emerveillé*, tiré de *merveille*, marque la surprise de quelqu'un qui regarde une chose comme une *merveille*. *Stupefait*, de *st*, arrête, & *stup*, qui reste immobile, marque la surprise qui vous fait paroître *stupide*, ou qui jette dans un état de *stupeur*, d'engourdissement, d'immobilité.

Nous sommes donc *ébahis* par la surprise qui nous fait tenir la bouche béante, comme il arrive aux enfans & aux badauds, avec l'air de l'enfance ou de l'ignorance prompte à admirer. Nous sommes *ébaubis* par une surprise qui nous étourdit, nous déconcerte, nous laisse à peine balbutier, & nous tient comme suspendus dans le doute. Nous sommes *émerveillés* par une surprise qui nous attache avec une espece de charme, ou avec une vive satisfaction, à la considération d'un objet qui nous paroît merveilleux, prodigieux, supérieur à notre intelligence. Nous sommes *stupéfaits* par une surprise qui nous rend immobiles & semble nous ôter l'usage de l'esprit & des sens, comme si nous étions stupides.

Les *badauds*, dit-on, sont *ébahis* dès qu'ils voyent quelque chose de nouveau. Une personne qui voit arriver un événement tout-à-fait contraire à son attente & qu'elle ne peut pas croire, dira :

J'en suis tout *ébaubie*, & je tombe des nues. MOL.

Celui qui voit une chose qu'il n'auroit jamais pu imaginer, & qui éprouve l'espece d'admiration que peuvent inspirer les objets d'un genre supérieur & merveilleux dans leur genre, en est *émerveillé*. Il faut quelque chose de bien étrange pour produire l'effet décrit par Destouches dans les vers suivans :

J'ouvre la porte, & vois, non sans surprise extrême,
En ouvrant brusquement, le bon homme lui-même,
Comme au mur attaché, *stupéfait*, interdit,
Et qui n'a rien perdu de tout ce qui s'est dit. *L'ingrat.*

Ces termes sont du discours familier, ils expriment des surprises, causées par des objets d'un ordre commun.

S'Ebouler, s'Ecrouler.

L'IDÉE commune de ces mots est de tomber en ruines, en s'affaissant & en roulant. *S'ébouler* est, à la lettre, tomber en *roulant* comme une *boule*. L'Académie, dans son premier Dictionnaire, place ce verbe sous l'article *boule*, comme une de ses dépendances, ainsi que *bouleverser*, qui fait bien sentir la valeur de *s'ébouler*. *S'écrouler* est tomber en roulant avec précipitation & fracas: Nicod dérive *crouler* du grec *ϱουω*, pousser; mais il est bien plus près du latin *ruo*, tomber, fondre avec précipitation &

véhémence, & il comprend le mot *rouler*. La racine *crou*, désigne le grand bruit qu'elle imite. La racine *oul* me paroît être l'origine commune de ces mots; mais je n'expliquerai mes idées qu'après avoir fait quelques applications conformes à ces différences, pour laisser au Lecteur plus de liberté de passer par-dessus une discussion purement étymologique.

Une bute *s'éboule* en se partageant par mottes, qui tombent en roulant sur elles-mêmes comme des boules: un rocher *s'écroule*, en se brisant & roulant dans sa chûte impétueusement & avec fracas. Les sables *s'éboulent*, les édifices *s'écroulent*. Les jardins suspendus de Sémiramis (belle expression pour dire des *jardins en terrasse*), se seroient *écroulés* : une petite terrasse mal liée *s'éboulera*. Un bastion de terre sabloneuse *s'éboulera* de lui-même : il faudra du canon pour qu'un bastion solide & revêtu *s'écroule*.

Celui qui creuse sous terre, court risque d'y être enséveli par des *éboulemens*. Celui qui bâtit sur des fondemens trop foibles, court risque d'être écrasé par l'*écroulement* de sa maison.

Si vous êtes assis sur un siege de gazon, que craignez-vous quand il *s'ébouleroit* ? Mais si vous tournez autour d'une montagne volcanique, tremblez que les rochers ne *s'écroulent*. La vérité morale seroit-elle défigurée par ces emblêmes ?

* J'ai dit que le mot *oul* me paroissoit être la racine commune de ces verbes; j'ajoute que

cette racine, quoiqu'elle ne soit reconnue que dans l'expression de certains bruits sourds, s'étend & se ramifie, pour-ainsi-dire, à l'infini. En cherchant à découvrir ces ramifications innombrables, j'ai cru avoir trouvé une occasion de donner une idée légere, mais juste, de la formation naturelle du langage primitif, & une preuve suffisante que ce langage est le fonds & la substance même de nos langues. Cette digression étymologique, propre à justifier la méthode de déduire l'idée des choses, de la valeur des sons ou des lettres qui composent les mots, plaira, je l'espere, à ceux de mes Lecteurs qui estiment déjà que les mots ne sont point en eux-mêmes des sons vuides, arbitraires & capricieux, & ne déplaira peut-être pas à ceux qui, instruits seulement à demi, frondent, pour toute raison, les étymologies, parce qu'on en a fait de ridicules.

Ou est un son sourd, & par-là même l'expression naturelle des sons & des bruits de ce genre, ainsi que des objets qui les font, les rendent ou les excitent.

U, prononcé *ou*, *hu*, *hou*, est un des noms primitifs de l'eau, & le signe propre de l'eau courante, parce qu'il imite le bruit de l'eau qui court.

La liquide *l*, ajoutée à *ou*, donne un mot bien plus propre à réveiller l'idée du bruit sourd rendu par les liquides en mouvement, & les bruits semblables à ceux-là, produits par d'autres objets; par-là même elle a bien caractérisé les eaux agitées & ces mêmes objets. Nous avons

oul, & toute sa valeur dans *oule, houle*, vague longue, haute & mugissante : nous l'avons dans *oulle, houle*, marmite où l'on fait *bouillir* de l'eau, &c. : de-là encore *houlvari, hourvari*, bruit confus, mêlé, *varié*, tumultueux.

Précédé de la lettre *f*, qui exprime l'action de fuir, d'éloigner, de frapper, &c., *oul* a fait *foul, flou*, qui rend très-bien le bruit de l'eau ou d'un corps qui fuit, frappe, passe, s'éloigne. De-là le mot *fluo, fluer*, couler, & ses dérivés ; *flou, fluctus, flot*, mot qui rend le bruit même de l'eau jettée, & frappant contre un corps, *flouc*, &c. De-là le mot *foule*, qui désigne le bruit formé par la multitude qui se rassemble, s'agite ou s'écoule, &c.

Avec un *b*, de la même racine vous ferez *boul*, qui, mêlant l'idée d'*oul* à celle de *bal, bul*, exprimant la rondeur, désignera les corps ronds, les globes, la *boule*, par le bruit que la *boule* fait en roulant sur elle-même. De là notre mot *ébouler* ; de-là *bouillir*, en languedocien, *bouli*, qui rend le son propre du *bouillon*, du *bouillonnement*, celui que les *bulles* font en s'élevant & en roulant les unes sur les autres.

Oul, précédé de *c*, qui marque la *capacité*, donne *couler*, sortir avec un bruit sourd d'une source, d'un corps qui contient la chose, pour se répandre, *s'écouler* successivement.

Le *g*, qui désigne la gorge, un canal étroit, étant substitué à *c*, vous aurez *goul*, & par inversion *glou*. De-là, *gueule, goulot, goulet*, &c., lieux par où les eaux & autres objets pressés, ne passent qu'avec peine & avec un bruit sourd. De là le *glou-glou* imitatif de la bouteille ; de-là le

mot *engloutir*, avaler, abſorber tout d'un coup, en faiſant *glou*.

R, lettre rude & roulante, a fait avec *oul* le mot *rouler*, qui exprime ſi énergiquement le bruit des corps durs, lourds, raboteux, qui tournent ſur des corps ſolides, ou du moins d'une maniere ſourde & bruyante.

Le *c* fort ajoute une force nouvelle à *rouler*, & fait le mot *crouler*; d'où *écrouler*), qui exprime également l'action de *rouler*, mais avec plus de force & de bruit, avec briſement & fracas. *Cra*, *cré*, *cri*, *cro*, *cru* (*a*), déſigne le grand bruit formé par une action violente ou deſtructive.

Je prie le Lecteur d'obſerver que tous ces mots dérivés de la racine *ou*, *oul*, ſont de vraies onomatopées, qui déſignent, dans les choſes ou dans leur action, un ſon & un bruit ſourd: mais que ſuivant la valeur des ſons ou des lettres ajoutées au ſon ou au mot primitif, ils diſtinguent le ſon commun & principal par des ſons particuliers & différentiels. Ainſi, par exemple, *couler*, *rouler*, *crouler*, par leurs lettres initiales, donnent à leur racine commune une énergie différente, & prennent en conſéquence des ſens différens.

Je n'ai deſſiné que les traits principaux de l'arbre généalogique. Si j'en ſuivois les branches dans leurs nombreuſes ramifications, je ne

(*a*) Quoiqu'en disent les rieurs, on laissera subsister ces sons élementaires, qui peignent parfaitement bien le bruit d'un corps, d'une poutre qui casse.

finirois point, & ce n'est pas ici le lieu; cet essai suffit à mon dessein. Cette maniere de former le langage, est si naturelle, si simple, si facile, si vraie, qu'elle résout parfaitement le problême de l'origine & de la formation des langues, sans laisser la difficulté la plus légere à lever. Que si le langage s'est ainsi formé, ou s'il a été inspiré aux hommes d'après les données de la Nature (& il n'est pas possible d'en concevoir & d'en donner d'autres moyens un peu vraisemblables:) que si ce langage se retrouve encore dans toutes les langues (comme on en verra beaucoup de preuves dans le cours de cet Ouvrage), l'étymologie est donc une science, les mots sont des images naturelles des choses, & il faut chercher dans leur composition matérielle leur sens propre & naturel.

Echanger, Troquer, Permuter.

LES nouveaux Rédacteurs de l'Encyclopédie ont conservé l'article suivant.

« Ces trois mots désignent l'action de don-
» ner une chose pour une autre, pourvu que
» l'une des choses données ne soit pas de
» l'argent; car, en ce cas, il y a vente ou
» achat.

» On *échange* les ratifications d'un traité;
» on *troque* des marchandises; on *permute* des
» bénéfices.

» *Echanger* est du style noble; *troquer*, du
» style ordinaire & familier; *permuter*, du
» style de Palais ».

On *échange* particuliérement des marchandises, & en général, des *valeurs;* c'est proprement ce que le commerce fait, il *échange*. L'Abbé Girard assure qu'*échange* se dit des terres, des personnes, de tout ce qui est bien-fonds, par exemple, des états, des charges, des prisonniers; comme si on ne le disoit pas également des denrées, des ouvrages d'industrie, & de toutes les choses mobiliaires.

On *troque* sans doute des marchandises, mais proprement des choses de service, des meubles, des effets, des bijoux, des chevaux, des ustensiles, comme l'Abbé Girard l'a observé après l'Académie & tous les Dictionnaires. Selon le Dictionnaire du Commerce, le Marchand dit qu'il a *troqué* une marchandise contre une autre, lorsqu'il n'y a point eu d'argent déboursé. On dit aussi *acheter une marchandise partie comptant, partie en troc;* c'est-à-dire, partie en marchandise. Ainsi le *troc* se fait en nature, il exclut l'argent. Le commerce avec les Sauvages se fait par *troc*.

Il n'y a point de difficulté quant aux mots *permuter* & *permutation;* ils ne se disent qu'en matiere bénéficiale, des titres & biens Ecclésiastiques.

Changer & *échanger* sont naturellement, à l'égard de ces mots, comme le genre à l'égard des especes. Ainsi, on *change* un lot contre un autre, des tableaux contre des meubles, un cheval borgne contre un aveugle: alors ce mot veut dire *troquer*. On dit, *perdre ou gagner au change*, au *troc*, à l'*échange*, au marché. Il

y a, dit-on, peu de *change* où la bonne foi ſoit entiere. Alors le mot *changer* a un ſens vague & générique. *Changer* a de plus diverſes acceptions relatives au commerce : ainſi vous *changez* chez un Marchand, ou un Marchand vous *change* l'étoffe que vous aviez priſe chez lui; & alors ce verbe n'exprime qu'une ſimple tradition d'un objet à la place d'un autre qui ne vous convient pas ſi bien. On dit auſſi *changer* une piece de monnoie, pour donner la petite monnoie d'une piece, ou une monnoie pour une autre.

Mais le mot *change* déſigne particuliérement le commerce d'argent, un tranſport d'argent d'un pays à un autre, ou même d'une perſonne à une autre, comme on le voit par les lettres de *change*. Il eſt bien étonnant que cette acception importante du mot ait échappé à l'Abbé Girard.

Dans la baſſe latinité, on a dit *cambiare* pour *changer : cambire* ſe trouve dans Apulée & dans Priſcien. La racine de ces mots eſt le celte *kam*, *kem*, *kef*, qui ſignifie égal, ſemblable, & qui ſuppoſe *amb*, deux, double, une choſe double. Ainſi, l'on *change*, l'on *échange* des choſes équivalentes ou de même valeur. *Troc* vient de *tro*, *tor*, tour, révolution. Ce mot exprime bien le changement réciproque, ou la circulation d'une main à une autre. *Permuter*, du latin *muto*, ſignifie *changer* une choſe *pour* une autre; l'idée primitive de *mut*, *mot*, *mo*, eſt celle de mouvement. Comme l'idée d'*échanger* ſe trouvoit déjà exprimée dans

notre Langue, le mot *permuter* a été restreint à l'indication d'une espece particuliere d'*échange*.

Economie, Ménage, Epargne, Parsimonie.

Le sens primitif des mots *économique* & *ménage* est à-peu-près le même. Le premier est un mot grec, composé de deux autres, οἶκος, maison, νόμος, regle, loi. Le second est le mot *menagium*, de la basse-latinité, composé de *man*, *men*, manoir, maison, & du verbe *ago*, conduire, mener. Mais *économie* a pris un champ libre & vaste, & il a désigné une ordonnance, un systême quelconque, la juste distribution des parties d'un tout, l'harmonie d'une composition, le prudent & bon emploi des choses. Ainsi, on dit l'*économie* de la Nature, de la Providence; l'*économie* légale, évangélique; l'*économie* politique, rurale; l'*économie* d'un discours, d'un poëme: l'*économie* du temps, des talens, &c. Son idée principale est donc celle d'*ordre* & d'harmonie, en grand; & *Ménage*, avec la même force d'origine, a été restreint aux choses domestiques, à la dépense, au régime intérieur de la maison.

Epargne & *parsimonie* tirent leur origine de *par*, *pars*, *part*; & leur idée commune est de mettre *à part*, de faire des dépenses avec retenue; avec réserve. *Epargne* se dit proprement de la chose épargnée: je ne sais pas pourquoi le trésor public ne s'appelle plus *épargne* comme autrefois. On dit *épargne* de temps, de

peine, &c. *Parſimonie* n'a qu'une idée préciſe & un emploi invariable. C'eſt une ſorte de maniere ou une attention très-particuliere à *épargner*, & ſur-tout à dépenſer *peu* (*parùm*, *parcus*). L'*épargne* s'étend en général ſur toutes les ſortes de dépenſes ſur leſquelles il y a des ſuppreſſions ou des réductions à faire. La *parſimonie* s'exerce & s'attache aux plus petites dépenſes, ou aux plus petits retranchemens dans les grandes. L'Académie obſerve que ce mot n'eſt guere d'uſage que dans le ſtyle ſoutenu.

L'*économie* eſt le ſyſtême du gouvernement général d'une fortune, conſidéré dans tous ſes rapports d'intérêt, d'affaire, d'adminiſtration, & ſagement concerté, concilié avec les jouiſſances les plus convenables, la conſervation, la bonification, l'amélioration de la choſe, autant qu'il eſt poſſible. Le *ménage* eſt une partie de l'*économie*, ou l'*économie* particuliere qui dirige, calcule, ſurveille, regle les conſommations intérieures de la famille, l'entretien de la maiſon, de maniere à prévenir ou à empêcher tout excès, tout abus, toute perte, & à maintenir une juſte proportion entre les beſoins, les jouiſſances & les moyens. L'*épargne* eſt une branche de l'*économie*, qui conſiſte à modérer, baiſſer, reſtreindre les dépenſes, en s'abſtenant des unes, en ſe contenant à l'égard des autres, en cherchant dans toutes le bon marché, de façon que la dépenſe n'épuiſe pas les fonds à dépenſer, & même qu'il reſte dans les mains un excédent libre. La *parſimonie* eſt cette petite économie ſoigneuſe, minutieuſe, rigoureuſe qui entre dans les plus petits détails, épluche les plus

petits intérêts, réduit jusqu'aux plus petites dépenses au plus petit terme possible, pour faire de petites *épargnes*.

L'*économie* convient sur-tout aux fortunes considérables; le *ménage*, aux fortunes ordinaires; l'*épargne*, aux fortunes variables; la *parsimonie*, aux fortunes chétives.

Une grande fortune, sans une grande *économie*, menace ruine, comme une fortune médiocre sans *ménage* : la richesse a besoin d'*épargne*, tout comme la pauvreté de *parsimonie*.

C'est aux maris à être les *économes* des biens de la communauté; mais l'*économie* demande des connoissances très étendues, très-multipliées, très-profondes; & je ne sais s'il y a un seul de nos jeunes gens bien élevés, qui sache seulement le premier mot des droits, des devoirs, des intérêts d'un propriétaire de terre. C'est aux femmes à être *ménageres* : mais de la maniere dont les filles sont élevées, aussi incapables que dédaigneuses du *ménage*, elles n'auront jamais trop de temps & d'argent pour leur toilette & leurs plaisirs; & pourvu qu'elles fassent bien les honneurs du sallon & de la table, elles auront bien tenu leur maison. C'est aux chefs à être bien *épargnans*; mais dès que l'*épargne* est l'affaire d'un Intendant, & que l'affaire de l'Intendant est de fournir de l'argent, les choses vont comme on le voit. Ce seroit aux sous-ordres, chargés des menus détails, à être *parsimonieux* (*a*) : mais lorsque

(*a*) Ce mot est bon & commode; & il se dit quoiqu'il manque dans les Dictionnaires.

l'exemple de la dissipation est donné par les maîtres, & celui du pillage par les administrateurs, il faut bien qu'en bons courtisans, les autres les suivent, & que la *parsimonie* soit à leur profit.

L'*économie* fait seule la richesse d'un État. Le *ménage* fait les maisons stables & honorables. L'*épargne* fait les fonds des cas fortuits ou extraordinaires. La *parsimonie* fait le pécule des pauvres.

La levée du revenu public sans frais, la remise directe des fonds aux lieux de la dépense, le payement comptant des fournitures au rabais, &c.; feroient un *ample tribut* (*a*) payé par l'*économie*. Il est bon qu'un Ministre des finances entende le *ménage*; car c'est un grand *ménage* qu'un grand Etat; mais s'il ne savoit que cela, il ne feroit qu'un bon Commis. L'*épargne* propre à un Roi, est celle qui donne ses trésors à garder à ses sujets, qui les font valoir; il est vrai que les Courtisans, du moins ceux de Louis XII, en feront des railleries, s'ils entendent le sens de cette maxime. Les Gouvernemens anciens, dit J. J. Rousseau; faisoient plus avec leur *parsimonie*, que les nôtres avec leurs trésors : distinguons plutôt, avec Montesquieu, les temps où le bien des particuliers fait le trésor public, & ceux où le trésor public devient le patrimoine des particuliers.

L'*économie* tend toujours à améliorer la chose;

(*a*) *O Dii immortales ! non intelligunt homines quàm* magnum vectigal *sit parsimonia Cic. in Paradox.*

unique moyen de la conserver long-temps en bon état. Le *ménage* travaille à remplir le bail que la fortune a fait pour la famille avec la Nature; affaire de calcul à vérifier chaque jour. L'*épargne* vise à préparer une dépense, travail d'une sage & prévoyante sollicitude. La *parsimonie* s'attache à faire quelque chose de rien, & à empêcher que quelque chose ne se réduise à rien; objet assez considérable dans le résultat d'une dépense sans cesse renouvellée, pour nous donner en petit le modele de ce que l'on peut faire en grand.

L'*économie* ordonne souvent de grandes dépenses, & en fournit les moyens. Le *ménage* a ses moyens bornés, & les oblige à suffire à sa dépense. L'*épargne* gagne sur ses moyens, & prolonge la dépense. La *parsimonie* leve un petit droit sur tout objet de dépense, & s'en fait un moyen.

L'esprit d'*économie* s'accorde parfaitement avec la libéralité. Nous avons vu l'usufruitier fort gêné d'une Province parvenir, par la sage administration d'un revenu modique pour son rang, à former des établissemens dignes d'un riche Potentat. L'esprit de *ménage* s'allie fort bien avec la grandeur : on a vu nos Rois, nos Reines descendre aux plus petits soins, & dans les plus petits détails de leur maison domestique, faire leurs provisions, inspecter leurs Officiers, tenir leurs comptes, régler la vente des choux de leurs jardins, visiter leurs celliers & leurs magasins, filer, pétrir, &c. (*a*) ; & tel étoit encore

(*a*) Voy. sur-tout les *Antiquités Gauloises* de Fauchet.

l'usage des femmes les plus qualifiées au commencement du regne de François I. L'esprit d'*épargne* capitule fort souvent avec le goût des vaines superfluités : nous voyons beaucoup de gens qui se sont retranché le souper pour porter des galons, ou qui ont supprimé leur ménage pour aller en carosse mendier leur dîner. L'esprit de *parsimonie* perce jusque dans des actes de générosité : on a vu un homme pécunieux qui venoit de donner, en pur don, six cents livres à un jeune homme pour l'aider à commencer sa fortune, le rappeller avec inquiétude, pour lui demander cinq sous du sac.

Bacon donne pour regle d'*économie*, de ne dépenser que la moitié de son revenu, si l'on veut conserver son capital ; & le tiers du produit, si l'on veut conserver son fonds. Une bonne méthode de *ménage* est celle de réduire les dépenses habituelles, renaissantes, connues, & calculées aux termes étroits de la frugalité, pour être au large dans les dépenses casuelles, inconnues, variables, incalculables. La loi de l'*épargne* est, dans le gouvernement domestique comme dans la nature, de ne pas faire avec plus, ce qu'on peut faire avec moins, comme de faire assez pour n'avoir pas à faire davantage. Une bonne maxime de la *parsimonie* est de se faire tous les jours un petit superflu, seul moyen de s'assurer le nécessaire & de se réduire, par cette habitude, à un nécessaire étroit ; seul moyen d'y suffire par de petites *économies*.

L'*économie* & le *ménage* peuvent être mal entendus : l'*épargne* & la *parsimonie* peuvent être immoderés.

La

La fausse *économie* va contre son objet. Le *ménage* trop serré nuit aux personnes ou à la chose même. *L'épargne* qui n'a pour but que d'avoir, d'entasser, d'enfouir, a le caractere & les effets de l'avarice. La *parsimonie* qui fait que le riche regarde à tout & d'aussi près que le pauvre doit le faire, devient une basse, honteuse & odieuse lésine.

Le mot *parsimonie* ne s'entend que des plus petits détails & ne se prend d'ordinaire qu'en mauvaise part. Cependant l'Anglois qui gronde, parce qu'on avoit négligé de se servir du second bout de l'alumette, & qui donne 25 guinées aux pauvres, n'avoit qu'une *parsimonie* bien louable.

Ce n'est pourtant pas sans quelque raison qu'on a donné à ce mot une expression qu'il n'a pas dans l'origine. On a cru que l'homme qui étoit si près-regardant ne devoit pas être généreux; on ne blâme pas l'*économie*, mais on abuse si souvent de cette vertu, qui masque l'*avarice*, qu'on n'a pas craint d'attacher une idée défavorable à ce qui pouvoit en marquer l'excès. On peut être *parsimonieux* sans être *avare* mais à coup sûr l'*avare* est *parsimonieux*.

Eduquer, Elever.

JE sais que le premier de ces mots a été réprouvé par un grand Ecrivain : je connois l'arrêt prononcé contre lui par des Vocabulistes modernes. C'est un vrai barbarisme, dit-on, qui

figureroit très-bien dans le Dictionnaire Néologique des Petits-Maîtres & des Précieuses ridicules : fort bien.

Je sais aussi ce que c'est qu'un *barbarisme*. Un mot nouveau est, en un sens, barbare jusqu'à ce qu'il soit assez établi par l'usage ; mais si ce mot a toutes les qualités requises pour mériter l'adoption, il ne faut pas que cette qualification nous effraye.

Eduquer est dans les formes & selon le génie de la Langue. Il est si peu étrange, que tout le monde l'entend sans explication. Le mot *éducation* le suppose & l'invoque : car l'*éducation* est littéralement l'action d'*eduquer* ; & il est naturel & raisonnable d'emprunter du latin le verbe d'où le substantif est tiré, quand on a emprunté le substantif même tiré de ce verbe (*a*).

Les mots *élever* & *éducation* n'ont ensemble aucun rapport étymologique, quoiqu'ils désignent la même action de former des enfans. Ce qui est vraiment barbare, c'est de forcer des termes à signifier ce qu'ils ne signifient pas ; c'est de rejetter le mot propre qu'on a sous la main, pour attribuer son acception à un autre mot éloigné de la chose ; c'est de prendre dans toutes sortes de familles des termes disparates pour exprimer les mêmes idées, au lieu d'adapter une génération de mots à la même génération d'idées.

Elever, employé à tant d'usages divers, n'a qu'une foible énergie pour déterminer l'idée pro-

(*a*) Les Anglais forment leurs verbes avec les substantifs, & *vice versâ*.

pre d'*éducation*, comme *educere* chez les Latins. L'idée d'*éducation* feroit propre au mot *éduquer*, comme il l'eſt au latin *educare*.

Elever des enfans renferme encore une double idée, celle de les nourrir & de les conſerver, & celle de cultiver leur eſprit & leur raiſon. On dit qu'une mere n'a pu *élever* aucun de ſes enfans, c'eſt-à-dire, en conduire & conſerver un ſeul au de-là de l'enfance. *Eduquer* pourroit être particuliérement pris dans la ſeconde acception.

Elever ſe dit des animaux domeſtiques ainſi que des hommes : *éduquer* ne s'applique qu'aux hommes.

Les Latins ont divers mots pour déſigner différentes parties de l'*éducation* : ainſi Varron dit, *educat nutrix*, *inſtituit pædagogus*. Nous n'avons que le mot *élever* pour déſigner la choſe en général & dans ſon enſemble : quoique nous diſions *inſtituteur d'enfans*, nous ne diſons pas *inſtituer des enfans*. Les Latins appliquent également *educare* à l'éducation phyſique & à l'éducation morale, mais particuliérement à cette derniere : *éduquer* pourroit y être reſtreint.

L'éducation morale ſe diviſe en différentes parties ; on forme le cœur, on forme l'eſprit on forme les manieres. Si j'ai bien obſervé, les gens du monde qui diſent quelquefois *éduquer*, *éduqué*, ont plutôt en vue l'éducation relative au monde, à ſes manieres, à ſon ton, à ſes uſages, à ſes regles de bienſéance ; y auroit-il quelque inconvénient à lui attribuer cette idée particuliere ?

Que des Petits-Maîtres & des Précieuſes ridicules aient gliſſé ce mot dans leur jargon pi-

toyable, j'en suis fâché; c'est une mauvaise recommandation : mais faut-il pour cela le proscrire, s'il enrichit la Langue d'une expression utile & commode ? Je voudrois qu'une autorité respectable, en lui affectant une idée distinctive, lui donnât quelque crédit. J'en dis autant d'*éducateur*, lat. *educator*.

Effectivement, *En effet*.

DANS l'ancienne Encyclopédie, on observe que ces deux expressions different d'abord en ce que la premiere est plus d'usage dans la conversation, et la seconde dans le style noble. De cette différence extrinseque, ou plutôt de cette diversité d'emplois, il résulte que leur différence réelle n'est point établie & respectée par l'usage, & qu'elles doivent souvent être employées l'une pour l'autre.

Dans l'une & l'autre Encyclopédie, on prétend que l'adverbe annonce toujours une preuve à l'appui d'une proposition; et que la phrase adverbiale sert quelquefois à opposer la réalité à l'apparence & à l'imagination.

Je suis loin de croire qu'*effectivement* ne se mette qu'à l'appui d'une autre proposition; & ma répugnance est fondée sur l'emploi qu'on a coutume d'en faire dans les phrases suivantes.

On dit qu'un débiteur a payé une somme *effectivement*. Pascal parle d'une chose mauvaise *effectivement*, sans rapport à une autre proposition, Nicole remarque que les hommes se

forment des idées de vertu qu'ils ne pratiquent jamais *effectivement*. En exposant une idee de Séneque, il dit que ceux qui ne possedent pas *effectivement* le repos, tâchent de le goûter par l'*imagination* & par la pensée. Les couleurs ne sont pas *effectivement* dans les objets.

Je crois qu'*effectivement* peut très-bien être opposé à *fictivement*, comme *effectif* l'est à *fictif*. Les exemples suivans le prouvent.

Une armée de trente mille hommes, selon les rôles, n'est souvent pas *effectivement* de vingt mille. Mon portrait, c'est moi; mais ce n'est pas moi *effectivement*, ce n'est que ma représentation. Romulus n'a pas *effectivement* été Roi de Rome : son histoire n'est qu'une allégorie qu'on retrouve à la tête des traditions de plusieurs Peuples anciens, jusque chez les anciens Turcs, comme on le voit dans l'*Histoire des Huns*. Dieu n'éprouve *effectivement* aucune passion, quoique le langage humain semble lui en attribuer. L'ostentation de la douleur, dit un Moraliste, nous fait paroître plus affligés que nous ne le sommes *effectivement*.

Effectivement est donc opposé à la fiction ou à la feinte; il marque la réalité physique ou l'existence effective. *En effet* peut s'opposer à l'apparence; il indique alors le fond des choses, leur état interne ou caché. Ainsi l'on dit que l'hypocrite, vertueux en apparence, est vicieux *en effet* ou dans le fond. Balzac juge, après Séneque, que celui qui emporte les suffrages, est *en effet* (dans le fond, véritablement, en soi) plus grand que celui qui les mérite. Je ne crois pas, dans le sens de M. Duclos, que Louis XI

fût *en effet* un Roi. Cette locution s'emploie plutôt pour donner de la force à la proposition, que pour désigner l'existence physique de la chose.

M. Beauzée ajoute, dans la nouvelle Encyclopédie, que si l'on considere ces deux locutions comme amenant la confirmation ou la preuve d'une proposition, la premiere est plus propre au raisonnement conjectural, et la seconde, au raisonnement rigoureux : je n'en devine pas la raison, & je crois avoir des preuves contraires.

Effectivement est une affirmation ou une confirmation que la chose annoncée est, qu'elle est réelle, positive, effectuée. *En effet* marque une preuve, une confirmation, une explication, un développement de la proposition, du raisonnement, du discours précédent, de quelque espèce qu'il soit : il n'y a qu'à ouvrir des livres pour s'en convaincre. Aussi me bornerai-je à citer un passage du IIe discours sur l'Histoire Universelle, d'autant plus remarquable, que la matiere traitée n'est pas même susceptible d'un raisonnement rigoureux : il s'agit de donner, par une sorte de comparaison ou plutôt de similitude, quelque idée sensible du mistere de la Trinité.

« *En effet*, (dit Bossuet en commençant un » nouvel article), si nous imposons silence à nos » sens, & que nous nous renfermions un peu » de temps au fond de notre ame,... nous y » verrons quelque image de la Trinité que nous » adorons. La pensée que nous sentons naître » comme le germe de notre esprit, comme le » fils de notre intelligence, nous donne quelque » idée du Fils de Dieu, conçu éternellement » dans l'intelligence du Pere Céleste. Mais la fé-

» condité de notre esprit ne se borne pas à cette » pensée intellectuelle... Nous aimons & cette » parole intérieure, & l'esprit où elle naît; & » en l'aimant, nous sentons en nous quelque » chose qui ne nous est pas moins précieux que » notre esprit & notre pensée.... Ainsi se pro- » duit en Dieu l'amour éternel qui sort du Pere » qui pense, & du Fils qui est sa pensée, » pour faire avec lui & sa pensée, une même » nature, &c. ».

Je me servirai du mot *effectivement*, si je veux purement affirmer ou confirmer la réalité d'une chose annoncée : ainsi je dirai que M. de Gébelin, en traçant le tableau des conquêtes de Nabuchodonosor, a eu raison de soutenir que ce Prince avoit conquis l'Espagne; et j'ajouterai qu'*effectivement* Mégasthene, Historien de ce Prince, le dit positivement dans Strabon, l. XV.

Mais il est temps de déterminer la valeur de l'adverbe, & celle de la phrase adverbiale, pour en déterminer la différence. *Effectivement* est formé d'*effectif*, *ive*, qui effectue, réduit en acte, exécute, accomplit, &c. : il désigne donc propreprement la production, la réalité, l'existence, l'exécution, l'accomplissement, la chose comme effective, ou la chose comme effectuée.

En effet signifie proprement dans le fait, selon le fait, dans la vérité du fait ou des choses, véritablement, selon ce qui est : il désigne plutôt une vérité de fait, une vérité fondée sur un fait, conforme à la chose ou à l'état de la chose, *reverà*, comme disent les Latins; & par-là il devient plus propre à désigner la vérité de la propo-

position, tandis qu'*effectivement* l'est plus pour marquer la réalité de la chose même.

Je vous demande si *en effet* vous êtes guéri de votre maladie? c'est-à-dire, s'il est *vrai* que vous soyez guéri? vous me répondez que vous êtes *effectivement* guéri, c'est-à-dire, que votre guérison est *effectuée* & réelle.

Je soutiens qu'*en effet* les principales circonstances de la vie de Jésus-Christ ont été prédites; voilà un fait simple que j'assure. J'ajoute que toutes les prédictions de l'Ancien Testament ont été *effectivement* accomplies; voilà l'exécution d'une chose que j'annonce.

Vous exécutez *effectivement* ce que vous aviez promis; vous êtes *en effet* un homme de parole. Tout homme qui n'est point bas et perverti, ne dit *en effet* que ce qu'il pense: tout homme de parole ou d'honneur remplit *effectivement* tous les engagemens qu'il a pris. On dit dans le même sens qu'une personne est *effective*.

« Je me trouve enflée de tous côtés, (écrit » Madame de Sévigné), les pieds, les jambes, » les mains, les bras; & cette enflure, qui s'ap- » pelle ma guérison, & qui l'est *effectivement*, » fait tout le sujet de mon impatience, & feroit » celui de mon mérite, si j'étois bonne ». *En effet*, elle fut guérie: l'enflure *effectua*, causa, amena la guérison.

Ainsi, *en effet* désigne proprement l'effet, le fait, la chose qui est, une vérité de fait conforme à l'état de la chose, naissant d'elle; *effectivement*, l'effet, le fait, la chose en tant qu'elle est produite, qu'elle s'effectue physiquement, qu'elle naît de telle cause, ou sous telle influence.

Egaler, Egalifer.

Au jugement de M. de Voltaire, c'eft un barbarifme de mot que de dire *égalifer* pour *égaler les fortunes*. Cependant *égalifer* eft un mot françois qui fe trouve dans tous les Dictionnaires, à la vérité comme un mot vieux dans les Dictionnaires nouveaux. La critique même fembleroit prouver qu'il n'eft pas abfolument inutile; enfin il eft refté au Palais. S'il a pour lui des titres, faut-il l'abandonner fans défenfe? L'ufage eft fans doute un defpote abfolu; mais il n'eft pas inflexible, & fes arrêts ne font pas irrévocables.

Egalifer a une idée propre, bien diftincte, & différente de l'idée propre d'*égaler*. Par fa fimple terminaifon verbale, *égaler* fignifie proprement être ou mettre à l'égal d'un autre, &c.; & par la terminaifon compofée, *égalifer* fignifie rendre égal, plein, uni, femblable, pareil, &c.; comme *aiguifer* fignifie rendre aigu, *volatilifer, rendre volatil*, &c.: les deux terminaifons font très-différentes; l'une marque purement l'état de la chofe, ce qu'elle eft; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chofe. Pour bannir ce dernier mot, il a fallu que le premier ufurpât infenfiblement l'acception, l'office et la place du fecond. *Egaler* s'eft donc chargé d'un nouveau fens; & l'on fait que le double fens nuit à la clarté & à la netteté du difcours. En flétriffant *égalifer*, il a fallu flétrir auffi *égalifation* qui

en dérive : or ce mot eſt néceſſaire pour exprimer *l'action d'égaliſer* ou d'*égaler*, ſi l'on veut. Dans cette vue, les Aſtronomes, les Algébriſtes ont fait *équation* ; des Juriſconſultes & d'autres Auteurs ont fait *également*, *égalation*, qui n'ont pas eu beaucoup de ſuccès. Ces efforts prouvent le beſoin que l'on a du mot ancien. Enfin *égaliſer* rend à la lettre les verbes lat. *exæquare, inæquare*, &c. : *égaler* ne rend que la valeur du verbe ſimple *æquare*.

Dans ſa valeur propre, le mot *égaler* a un ſens excluſif ; le mot *égaliſer* ne ſauroit le ſuppléer. Ainſi l'on doit dire avec Vaugelas, qu'Alexandre s'étoit propoſé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus ; avec la Bruyere, que Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle, &c. Dans ces paſſages & autres ſemblables où *égaler* ſignifie *être ou devenir égal*, *égaliſer*, qui veut dire *faire ou rendre égal*, formeroit un contreſens. Les Vocabuliſtes, qui, en premiere ligne, attribuent cette derniere ſignification au mot *égaler*, comme ſi elle en donnoit le ſens primitif, n'ont pas ſongé qu'un mot dérivé d'un autre, comme *égaliſer* l'eſt d'*égaler*, n'a pu s'introduire dans la Langue qu'à la faveur d'une idée nouvelle qu'il aura préſentée ; & que c'eſt l'idée diſtinctive & excluſive d'un mot qui en exprime & annonce le ſens primitif ou propre : obſervation qui doit toujours régler l'ordre de leurs explications & de leurs développemens, s'ils veulent éviter un renverſement & une confuſion qui ſouvent induit à erreur, & toujours dégrade leur ouvrage. Partez de l'idée primitive et propre d'un mot

pour en éclaircir & en justifier les extensions, les modifications, les emplois singuliers.

Egaler, lorsqu'il est secondairement pris & employé dans le sens d'*égaliser*, exprime d'une maniere vague, indéterminée, trouble, l'action de travailler à mettre de niveau, sur la même ligne. Les Latins distinguent, par les composés d'*æquare*, différentes manieres d'*égaliser*, en retranchant d'un côté, ou en ajoutant de l'autre, ou en appareillant deux choses différentes, &c. *Egaliser* exprimera ces différentes manieres, & en général l'intention, un soin particulier, un travail, le travail propre de faire disparoître les inégalités notables d'une chose; & particuliérement celui d'établir l'égalité entre deux choses qui sont faites pour être égales, & qui ne l'étoient pas, ou encore celui de diviser une masse en portions *égales*; & c'est sons ce dernier aspect que les Jurisconsultes nous le présentent en disant *égaliser les lots*, faire les parts égales. Lorsqu'on dit que les ouvriers *égalent* un terrein enfoncé, hérissé de toutes parts; que Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ses Citoyens; qu'un pere a *égalé* les parts de ses enfans; je ne sais si l'on n'eût pas mieux fait de dire *égaliser* le terrein, les conditions, les parts : ce langage est plus clair et plus net.

Que dans l'acception commune aux deux termes, on conserve & on consacre le mot *égaler*, lorsqu'il s'agira de *grandeurs morales*, d'objets purement comparables & réellement incommensurables, de paralleles enfin qui laissent à l'estimation ou à l'opinion beaucoup de liberté : mais pourquoi négliger & rejetter le mot *égaliser*,

lorsqu'on parlera de *grandeurs physiques*, d'égalité parfaite, d'objets à régler sur une mesure rigoureuse? On dira très bien que l'amour, le jeu, le vice *égalent* les hommes; que le temps *égale* & absorbe tout; que la Nature, par des compensations équitables, *égale* toutes les conditions, &c. : ne pourroit-on pas aussi bien dire qu'un pays s'est vivifié depuis qu'on a *égalisé* un chemin scabreux ou effondré; qu'un pere libre d'*égaliser* les fortunes de ses enfans, dans la disposition de ses biens, doit avoir égard au mérite & aux besoins de chacun, s'il est juste & sage; qu'il faut *égaliser* les cordons de la balance pour établir l'équilibre, &c.? Il me semble que cette composition seroit au moins raisonnable. Je sais que le génie fait sa Langue, & qu'il peut perdre quelquefois sans paroître appauvri; mais le simple Écrivain, comme moi, n'a que la Langue telle qu'elle est faite, & il éprouve trop souvent l'indigence, pour n'être pas jaloux de conserver. Je hazarderai donc les phrases suivantes, en réclamant la tolérance du Lecteur.

N'avons-nous pas tous le ciel au-dessus de nos têtes, disoit Séneque? cet aspect nous *égale* tous. N'avons-nous pas tous la terre sous nos pieds? la mort nous y *égalise* tous.

Ce qui distingue & illustre le plus les Rois, c'est précisément ce qui les *égale* eux & leurs Sujets, c'est la justice, c'est la bienfaisance, c'est l'amour de la patrie & de l'humanité, c'est la vertu. Ce qui doit leur inspirer ces sentimens & réprimer tous les autres, c'est ce qui les *égalise*, chaque jour, à chaque instant, eux & leurs Sujets, c'est le besoin physique, c'est la faim & la soif,

c'est le travail & le sommeil, c'est la douleur & la maladie, c'est la destinée commune de l'humanité.

La société elle-même *égale* les hommes entre lesquels elle semble mettre tant d'inégalités; car, dans son ordre essentiel, elle *égalise* rigoureusement pour chacun d'eux les droits & les devoirs.

Egards, Ménagemens, Attentions.

M. d'Alembert joint à ces mots celui de *circonspection*. Il me semble néanmoins que *circonspection* marque proprement une qualité, ou l'exercice d'une qualité du genre de la prudence; au lieu que les *égards*, les *ménagemens*, les *attentions*, ne sont que des manieres d'agir, des sortes de soins, des procédés qui tendent à témoigner à quelqu'un des sentimens favorables & convenables, sur-tout la crainte de faire quelque chose qui lui déplaise, (idée commune de ces synonymes). On a des *égards*, des *ménagemens*, des *attentions* & non de la *circonspection* pour une personne; *circonspection* sera mieux considéré comme synonyme de retenue: il entrera de la *circonspection* & de la retenue dans ces procédés; mais sans que la circonspection soit elle-même un procédé, & sans que ces procédés annoncent la retenue, comme leur caractere commun; la *retenue* ne fait qu'empêcher, arrêter, contenir, modérer; & il ne s'agit pas du moins précisément, dans les *attentions*,

de mettre à nos actions des bornes & des barrieres.

Egard est de la même famille que *regard*, comme l'académie l'a observé, avec le même sens propre & primitif ; & le *regard* n'est que la duplication de l'*égard*. On a dit *au regard* pour *à l'égard*. De différens noms donnés à certaines manieres de voir ou d'envisager les objets, nous avons formé des termes pour exprimer divers procédés honnêtes & des sentimens honorables ou du moins favorables pour les personnes, tels qu'*égards*, *considérations*, *respect*. L'*égard* consiste proprement à *regarder* les personnes sous certains aspects ou certains rapports, à regarder à la maniere dont il convient de les traiter à cet *égard ;* à *garder* dans nos actions & nos procédés les mesures que la raison, l'équité, la bienséance, les convenances nous prescrivent envers elles, à certains *égards*. Ainsi, par exemple, en considération de la pauvreté ou de l'infortune de quelqu'un, nous avons pour lui des *égards* & nous nous relâcherons de nos droits rigoureux contre lui.

L'idée de *ménagement* & de *faire moins*, (*minus agere*) qu'on ne pourroit, d'épargner, d'en user avec modération, réserve & retenue. Nous *ménageons* les personnes, comme nous *ménageons* nos biens. Nous usons de *ménagemens* dans nos procédés, comme de *ménage* dans nos dépenses, en épargnant, en nous modérant, en nous contenant. Nous traitons les personnes avec *ménagement*, comme nous manions avec *ménagement*, les objets ou casuels ou dangereux, tels que des vases fragiles ou des armes tranchantes.

Je veux dire que nous les traitons avec circonſpection, avec retenue, avec adreſſe, avec art, ou pour notre intérêt ou pour le leur; ou pour ne pas leur nuire, ou pour ne pas nous nuire à nous mêmes.

J'ai dit ailleurs: qu'*attention* exprime *l'action* & *l'effort* d'un eſprit *tendu à*, vers un but, un objet. Les *attentions* ſont des marques & des témoignages de l'*attention* particuliere que l'on fait aux perſonnes dont on eſt occuppé: elles conſiſtent dans des ſoins officieux, qui leur prouvent l'envie de leur procurer des agrémens ou des avantages, de contribuer à leur ſatiſfaction, de leur plaire et de leur inſpirer des ſentimens favorables. Il eſt clair qu'il y en a de différentes ſortes; des *attentions* d'attachement, de zèle; des *attentions* de politeſſe ou de bienſéance, des *attentions* de devoir ou d'intérêt; mais elles ont toutes le même objet commun, celui de ſe rendre agréable aux perſonnes.

On a dit que les *égards* ſont les effets de la juſtice; j'aimerois mieux dire de la *conſidération*; et la conſidération eſt inſpirée, non-ſeulement par un ſentiment de juſtice, mais encore par tout ſentiment d'honêteté et par les convenances ſociales. On a dit que les *ménagemens* ſont l'effet de *l'intérêt*: j'aimerois mieux dire de la *circonſpection* ou de la *condeſcendance;* et la *circonſpection* eſt inſpirée par la crainte de bleſſer ou d'offenſer les perſonnes, ou qui pourroient vous nuire ou à qui vous pourriez nuire; crainte déſintéreſſée dans ce dernier cas. On a dit que les *attentions* ſont l'effet de la *reconnoiſſance* ou de *l'amitié*; j'aimerois mieux dire de *l'empreſſement*

ou *du zèle*; & cet empressement est inspiré ou par une sorte d'affecton, ou par le desir de gagner l'affection ou la bienveillance des personnes, quand même on auroit pour elles ni amitié, ni estime; mais par intérêt.

On doit aussi avoir des *égards* pour les honnêtes-gens, pour ceux qui ont des qualités réelles; des *ménagemens* pour ceux qui en ont besoin, pour ceux qui ont de la puissance ou de la foiblesse; des *attentions* pour ses parens, ses amis, pour ceux que des liens attachent à nous.

Et moi, je dis qu'on doit des *égards* à tout le monde; car le dernier des hommes est homme pour tout autre. Des *ménagemens* à ceux qu'on pourroit blesser indiscrettement & sans raison, car il ne faut offenser personne; mais sur-tout au fort, car il menace, & au foible, car il supplie. Des *attentions* à ceux qui, par leurs rapports intimes avec nous, par des titres ou des qualités distinguées, selon les conjonctutres & les bienséances, ont droit d'attendre de notre part des soins et des distinctions particulieres; car tout ce qui mérite d'être honoré, comme d'être aimé, nous impose au moins beaucoup d'*attentions*. Les *égards* ne vont pas jusqu'au respect, mais ils en approchent; les *ménagemens* ne vont pas jusqu'au sacrifice de nos volontés, mais ils les modérent. Les *attentions* ne vont pas jusqu'au dévouement, mais elles le commencent en quelque sorte : on auroit dit autrefois que *c'est dévotion*, dans un sens purement moral.

Les *égards* font qu'on n'a point à se plaindre de vos manières et de vos procédés. Les *ména-*

gemens font qu'on n'a rien à vous reprocher dans votre maniere de traiter avec les autres, & qu'on s'accommode de votre commerce. Les *attentions* font qu'on n'a qu'à se louer de vous, & qu'on ne peut même vous refuser quelque bienveillance.

Il est naturel d'avoir des *égards* les uns pour les autres, la sociabilité nous y porte. Il est convenable d'avoir des *ménagemens* pour ceux qui en ont besoin, l'esprit de conciliation nous y dispose. Il est naturel d'avoir des *attentions* pour les uns, & convenable d'en avoir pour les autres; le sentiment nous y engage, & les bienséances nous y obligent.

Il seroit grossier & dur de manquer d'*égards*; mal avisé ou brutal de manquer de *ménagemens*; inconséquent ou mal-honnête de manquer d'*attentions*, lorsqu'il en faut.

Il y a la science des *égards*, que l'usage du monde nous apprend; il y a l'art des *ménagemens*, qui exige sur-tout la connoissance des hommes. Il y a le choix des *attentions*, sur lequel la délicatesse du cœur ou la finesse de l'esprit nous éclaire.

La réciprocité des *égards* est une des conditions essentielles de la société : croiroit-on qu'il puisse subsister une société de quelque genre que ce soit, où les uns mettent pour ne rien recevoir, & où les autres reçoivent sans rien mettre? Moins vous auriez de *ménagemens* pour les autres, plus il faudroit que les autres en eussent pour vous. Ne croyez-vous donc pas plus court & plus utile de quadrer aux autres, comme dit la Bruyere, que de faire que les autres s'ajustent à nous? il y a cela d'avantageux dans les *attentions*, qu'en vous

occupant d'eux, vous les avertiſſez & vous les obligez de s'occuper de vous à leur tour : croirai-je qu'ils ne penſent pas de vous favorablement, lorſque vous agiſſez avec eux d'une maniere ſi flatteuſe ?

Payez du moins en *égards* ce que les petits vous rendent en hommages. Si vous n'avez ni amour-propre, ni défauts, ni fautes à expier, traitez encore avec *ménagement* l'amour-propre, les défauts, les fautes d'autrui. Ne manquez pas ſur-tout aux *attentions* dont on ne tient aucun compte.

Comment arrive-t-il que cet homme qui paſſoit leſtement ſur les *égards* qu'il me doit, ne laiſſe paſſer aucune occaſion de m'en rendre, & beaucoup ? Chut ! gardez-m'en le ſecret : j'ai eu la malice de le combler affectueuſement d'*attentions*. Comment arrive-t-il, (ce qui n'eſt pas rare) que des gens qui ne peuvent vivre, éloignés l'un de l'autre, ne peuvent plus ſe ſupporter quand ils ſont enſemble ? Rien n'eſt plus ſimple : la liberté, la familiarité leur font négliger à tous les deux, les *ménagemens* propres à concilier des caracteres qui, comme l'aimant, s'ils attirent d'un côté, repouſſent de l'autre. Comment arrive-t-il (& c'eſt choſe très-commune) que l'union la plus deſirée et la plus douce, ſe relâche preſqu'auſſitôt qu'elle eſt étroitement ſerrée ? tout le monde l'a dit : on ne ſonge pas que les *attentions* ſont d'autant plus néceſſaires, qu'on eſt plus libre de s'en diſpenſer.

L'homme qui ſe pique le moins d'*égards*, en a ſans ceſſe & pour tout le monde, mais ſans y ſonger, par exemple, celui de ne pas dire aux autres tout le mal qu'il en penſe. Il y a de ces

esprits si susceptibles & si ombrageux, qu'avec tous les *ménagemens* possibles, vous ne les offensez pas, à la vérité, mais ils s'offensent. Je vous quitte de toutes ces *attentions* empressées, multipliées, assidues, pour une de ces *attentions* délicates que le sentiment peut, seul inspirer.

L'Egoïste, l'Homme personnel.

L'*égoïste* & l'*homme personnel* ont été mis récemment sur le théâtre; & on les a regardés comme un seul & même personnage. Il me semble néanmoins, qu'avec un air de ressemblance ils se distinguent facilement par des traits bien marqués.

L'*égoïste* est l'homme qui parle sans cesse de lui, ou qui dit toujours *moi*, lat. *ego*, grec ἐγώ. L'*homme personnel* est celui qui rapporte tout à lui, à sa *personne*, ou qui n'est conduit que par son intérêt *personnel*. *Moi*, *ego*, est certainement de l'homme qui parle; ainsi l'*égoïste* parle de lui. *Personnel* exprime la qualité de personne ou la *personnalité* : ce mot désigne donc la *personnalité* de l'agent.

Egoïser signifie certainement parler de soi, se citer soi-même à tout propos, ramener le discours à soi : c'est dans ce sens que les Critiques ont reproché aux deux Scaliger d'*égoïser* dans leurs ouvrages, comme dans les assemblées. C'est ainsi qu'on a pardonné à un autre d'avoir *égoïsé* bonnement & briévement. Messieurs de Port-Royal ont inventé le mot *égoïsme* pour exprimer, dit-on, cet excès d'amour-

propre, qui consiste à parler trop de soi, à se citer, ou à rapporter tout à soi. Cette derniere idée est évidemment secondaire ou accessoire. Je sais que Pascal prend le *moi* pour l'amour-propre ; & c'est en effet la parole intérieure ou la pensée essentielle de l'amour-propre. Mais cette idée métaphysique sert elle-même à prouver que l'idée propre & primitive de la chose est de parler de soi.

Ainsi donc l'*égoïste* ne parle que de lui, & l'*homme personnel* ne songe qu'à lui. Le premier se met toujours au milieu de la scene ; & le second au centre des choses. L'un, tout occupé de lui-même, veut vous occuper de lui : l'autre, quelquefois occupé de vous, ne s'en occupe que pour lui. L'amour-propre de l'*égoïste* est plus vain : l'amour-propre de l'*homme personnel* est plus profond. Le premier est ridicule, le second est redoutable.

L'*égoïste* parle, & vous le connoissez ; vous ne connoissez pas toujours l'*homme personnel*, même quand il parle. Le front du premier est un livre ouvert, vous n'avez qu'à lire : le front du second est une table hiéroglyfique, il faut déchiffrer. Je vois que le premier ramene tout à lui ; j'ai de la peine à reconnoître que le second rapporte tout à lui. Je suis fâché de rencontrer l'*égoïste*, & je ne veux rien avoir à démêler avec l'*homme personnel*.

L'*égoïste* est un sot, ou le sera : l'*homme personnel* peut être un sot, mais un sot toujours dangereux. Il y a au moins dans l'*égoïste* beaucoup de petitesse d'esprit avec un grand fonds d'amour-propre : il y a dans l'*homme personnel* un fonds

d'amour-propre ou plutôt de cupidité inépuisable, aussi habile sur ses intérêts qu'incompatible avec les intérêts des autres. Celui-là cherche des sots qui l'admirent; & celui-ci des dupes qui l'écoutent. L'*égoïste* est un fléau dans une assemblée; l'*homme personnel* est votre ennemi, le mien, celui de la société en général. L'*égoïste* peut aimer quelque chose, il n'est pas méchant; l'*homme personnel* n'aime que lui, c'est un mauvais cœur.

De graves Censeurs ont reproché à Montaigne d'être *égoïste*: convenons de bonne foi que s'il n'a pas les motifs & le dessein de l'*égoïste*, il en a l'effusion, sur-tout quand les maladies commencent à le tourmenter; mais je songe qu'en parlant de lui, c'est de moi qu'il parle & pour moi. Dira-t-on que c'étoit-là *l'homme personel?* Il faut voir agir l'*homme personnel*; il faut entendre parler l'*égoïste*.

Il y a un homme plus impoli que l'homme fort grossier; c'est l'*égoïste*: il veut toujours vous ranger ou derriere lui pour vous effacer, ou à côté de lui pour s'emparer de vous, ou devant lui pour que vous l'admiriez. Il y a un homme dont je me méfie encore plus que de celui qui m'a trompé; c'est l'*homme personnel*: il me recherche, me caresse, m'oblige malgré moi; & je me tourmente pour deviner en quoi je pourrois le servir & en quoi il pourroit me nuire.

Quelquefois par indigence d'esprit on devient *égoïste*; quand on veut parler sans avoir rien à dire, on parle de soi, & c'est ce qui arrive fort souvent aux sots. Quelquefois on

devient *perſonnel* par contagion & par dépit; celui qui, après s'être long-temps oublié pour les autres, s'en voit oublié, ſe concentre à la fin en lui même, & c'eſt ce qui arrive à beaucoup d'honnêtes malheureux.

Les *egoïſtes* ſe multiplient à l'infini, lorſque les honneurs du théâtre ſont pour la ſuffiſance: lorſque la maxime de l'*homme perſonnel*, *chacun pour ſoi*, devient à la mode, il n'y a plus de ſociété.

Je ne dis pas que l'*égoïſte* ne ſoit pas un *homme perſonnel*; je ne dis pas que l'*homme perſonnel* ne ſoit pas un *égoïſte*. Ils ſont tous les deux pleins d'eux-mêmes, & il eſt naturel que l'amour-propre qui abonde, abonde & ſe déborde en tous ſens. Mais l'*homme perſonnel* eſt bien mal-à-droit s'il eſt *égoïſte*.

Je ne dis point que l'uſage n'appelle jamais *égoïſte l'homme* purement *perſonnel* : je dis qu'il y a un mauvais uſage, & qu'il s'étend avec une facilité ſinguliere : je dis que, quand il ſeroit conſacré, je n'aurois pas moins aſſigné le ſens naturel & primitif du mot dont il étendroit l'application : je dis qu'on n'entend pas toujours par un *égoïſte* un *homme perſonnel*.

Perſonnaliſme ſeroit le mot propre pour déſigner le caractere, les principes, les maximes, la conduite de l'*homme perſonnel* : ce mot n'exiſte pas. Il faut donc qu'*égoïſme* y ſupplée, qu'il devienne équivoque par cette nouvelle acception, & qu'*égoïſte* ſubiſſe le même ſort.

Elaguer, Emonder.

Elaguer vient du celte *lac*, *laz* (déchirer, couper, rompre); oriental *lathz*, *lakkaz* (opprimer); grec λακις λακι, (déchirer, précipice); d'où nos mots *lacérer* (déchirer), *lacune* (interruption), *loque* (morceau déchiré), &c.

Emonder vient de *mond* (propre, net); de-là nos mots *monder*, *immonde*, *immondice*, &c.

Elaguer signifie donc proprement couper, retrancher; *émonder* signifie nettoyer, *approprier*. Leur signification usitée est celle d'éclaircir ou de dégarnir un arbre. *Elaguer* un arbre, c'est en retrancher les branches superflues & nuisibles; soit à son développement, soit à la nourriture des branches fécondes. *Emonder* un arbre, c'est le rendre propre & agréable à la vue par la soustraction de tout ce qui le gâte & le défigure, bois mort, chicot, mousse, gomme, &c. *Emonder* a sur-tout un objet d'agrément; *élaguer*, un objet d'utilité. En *élaguant* l'arbre; on le soulage; il en est plus fécond : en l'*émondant*, on le débrouille; il en est plus paré.

On *élague* les branches, c'est-à-dire, qu'on supprime ce que l'arbre a d'inutile & de nuisible. On les *émonde*, lorsqu'on en ôte ce qu'elles ont d'informe, de gâté, de désagréable.

L'*élaguage* tombe plutôt sur les grosses branches; l'*émondage* sur les branches menues. L'arbre seroit suffoqué & épuisé par les pre-

mietes ; il est déparé & hérissé par les autres.

Il faut *élaguer* les arbres utiles d'un verger : il faut *émonder* les jolis arbrisseaux d'un parterre. La puérile manie de donner aux arbres des formes extraordinaires & bizarres, oblige bientôt à les *émonder* ; car la Nature indocile & revêche a bientôt dérangé ces formes. La manie non moins ridicule de faire monter les arbres très-haut, oblige à *élaguer* les branches inférieures, & la Nature forcée s'en venge en ne vous donnant qu'un long bâton couronné d'un misérable bouquet. Laissez à l'arbre les formes & les proportions naturelles de l'arbre : *émondez*-le, si un vain luxe en altere la beauté ; si un luxe funeste en affoiblit la force, *élaguez*-le.

* On dit figurément *élaguer* un discours, un Poëme, un Ouvrage d'esprit, par la raison qu'il peut y avoir dans ces Ouvrages des inutilités, des superfluités, une vaine surabondance qui en affoiblit ou en ôte le prix. Mais on ne dit pas les *émonder*, par la raison qu'il ne s'agit pas de les rendre propres & nets. La résolution d'*élaguer* ses écrits demande tant de docilité, de goût, de courage, qu'on laisse mettre la coignée au pied de l'arbre par le Public, plutôt que de la porter soi-même sur les branches.

On dit *émonder* des graines & autres choses semblables, que l'on n'*élague* certainement pas, parce qu'il ne s'agit que de les *monder*, de les nettoyer, de les dépouiller de leur peau, de leur enveloppe, & autres parties nuisibles ou inutiles pour l'objet qu'on se propose. Cette maniere d'appliquer le mot, sert encore à démontrer sa

véritable signification. *V. le Dict. d'Agr. de M. l'A. Rozier.*

Eloge, Louange.

IL est donc vrai que nous n'avons souvent que des notions très-confuses des termes mêmes que nous employons le plus souvent, & qu'il est mal-aisé d'en donner des notions assez distinctes pour en fixer le véritable emploi, comme on s'en convaincra par l'article suivant tiré de l'Encyclopédie.

(» Ces deux mots expriment également un » témoignage honorable, conçu en des termes » qui marquent l'estime «.) (*M. Beauzée*).

» Ils different à plusieurs égards l'un de l'autre : » *louange* au singulier & précédé de l'article *la*, » se prend dans un sens absolu : *éloge* au sin- » gulier & précédé de l'article *le*, se prend dans » un sens relatif. Ainsi, l'on dit la *louange* est » quelquefois dangereuse ; l'*éloge* d'une telle per- » sonne est juste, outré, &c.

» *Louange* au singulier ne s'emploie guere avec » le mot *une ;* on dit un *éloge* plutôt qu'une » *louange* : du moins en ce cas, *louange* ne se » dit guere, que lorsqu'on loue quelqu'un d'une » maniere détournée & indirecte ; exemple, tel » Auteur a donné une *louange* bien fine à son » ami. (*M. d'Alembert.*)

(» Je crois qu'en toute occasion on peut dire » une *louange*, dès qu'on ajoute une épithete » propre à spécifier : une *louange* fine, déli-

» cate, grossiere, directe, indirecte, juste,
» injuste, déplacée, outrée, &c.; il n'en est pas
» autrement du mot *eloge*.) (*M. B.*)

» Il semble aussi que lorsqu'il est question
» des hommes; *éloge* dise plus que *louange*, du
» moins en ce qu'il suppose plus de titres
» & de droits pour être loué : on dit de quel-
» qu'un, qu'il a été comblé d'*éloges*, lorsqu'il
» a été loué beaucoup & avec justice, & d'un
» autre, qu'on l'a accablé de *louanges*, lors-
» qu'on l'a loué avec excès & sans raison.
» (*M. d'A.*)

(» Dans ces deux exemples, la différence
» vient des mots *comblé* & *accablé*, & non pas
» des mots *éloges* & *louanges*. On diroit éga-
» lement *comblé de louanges* & *accablé d'é-
» loges*; on trouve le premier dans le Diction-
» naire de l'Académie. La distinction que l'on
» établit ici paroît donc nulle ou peu fondée.)
» (*M. B.*)

» Au contraire, en parlant de Dieu, *louange*
» signifie plus qu'*éloge*, car on dit *louanges* de
» Dieu.

» *Eloge* se dit encore des harangues prononcées,
» ou des Ouvrages imprimés à la *louange* de
» quelqu'un : *Eloge* funebre, *Eloge* historique,
» *Eloge* académique.

» Enfin ces mots different aussi par ceux aux-
» quels on les joint : on dit faire l'*éloge de quel-
» qu'un*, & *chanter les louanges de Dieu*.
» (*M. d'A.*)

» Il me semble que l'*éloge* est un témoignage
» honorable, rendu à quelque objet envisagé
» sous un point de vue particulier; & que la

» *louange* est un témoignage honorable rendu
» sans restriction.

» Voilà pourquoi nous chantons les *louanges*
» de Dieu, parce que rien n'y est repréhensible
» ou médiocre, & que nous donnons des *éloges*
» aux hommes, parce qu'il y a du choix à faire,
» & que le bon y est mêlé de mauvais. C'est
» pour cela aussi que la *louange* est dangereuse
» pour les hommes, parce qu'elle peut persuader
» faussement à leur amour-propre, qu'ils sont
» irréprochables à tous égards ; & que les
» *éloges* dispensés à propos sont des avis indi-
» rects du choix que l'on fait pour louer.)
» (*M. B.*)

Je doute que cet article donne au Lecteur une idée distincte de la valeur des termes, ou des notions suffisantes pour en régler l'emploi. Tâchons de dire quelque chose de plus sensible, de plus clair & de plus instructif.

Eloge, lat. *elogium*, grec ἐλογίον, tiré de la racine *la*, *leg*, *log*, langue, discours, signifie littéralement un discours sur quelque objet : mais chez les Grecs & les Latins, il signifioit également inscription, épitaphe, raison, motif, sujet, cause, instruction, information. Les Latins appelloient *elogia* les charges d'un procès, les informations pour & contre, les confessions de l'accusé, &c. Ainsi, le mot *éloge*, quoique pris uniquement en bonne part, contre l'usage des Grecs & des Latins, ne donne pas par lui-même l'idée de *louange* : il désigne un discours, un récit, qui sert à faire connoître un objet ; il désigne, par une restriction particuliere, un discours qui, par des recherches & un choix de

faits, sert à faire connoître avantageusement cet objet ; il désigne en même temps un discours fondé, raisonné, motivé, appuyé sur des pièces justificatives ou des titres qui font porter un jugement favorable de l'objet.

Louange, vieux fr. *los*, *lat. laus*, rac. *lo*, *la*, *law* (élévation éminente ; en celte, en chinois, en theuton, en anglo-saxon, &c.) exprime littéralement l'action d'élever, d'exalter. Cette idée n'est point du tout celle de l'*éloge* ; mais l'idée de l'*éloge* en a été seulement rapprochée par l'usage de n'employer ce mot qu'en bonne part. La *louange* est si bien l'action d'élever, d'exalter, que ce mot signifie aussi honneur & gloire : ainsi, on fait des vers à la *louange* ou à l'honneur, à la gloire de quelqu'un ; & l'on chante les *louanges* de celui qu'on célebre, qu'on préconise.

L'*éloge* est le témoignage avantageux que l'on rend au mérite, le suffrage qu'on lui donne, le jugement favorable qu'on en porte. La *louange* est l'hommage qu'on lui rend, l'honneur qu'on lui porte, le tribut qu'on lui paye dans ses discours. L'*éloge* manifeste, établit ce que la *louange* suppose, vante. L'*éloge* est la raison de la considération, de l'estime, de l'admiration qu'on a pour l'objet : la *louange* est l'expression, ou plutôt le cri de ces sentimens, ou de tout autre sentiment favorable. L'*éloge* met le prix au mérite ; la *louange* en est une récompense. L'*éloge* fonde la *louange* ; la *louange* couronne l'*éloge*.

Si ces notions expliquent & justifient les dif-

férentes manieres d'employer ces termes, doutera-t-on qu'elles ne soient exactes ?

On dit qu'une action fait l'*éloge* d'une personne, ou que le récit de ses actions suffit à son *éloge*. Pourquoi ? parce que nos œuvres déposent pour nous, attestent notre mérite, établissent nos droits. On ne dira pas qu'une action est la *louange* d'une personne, ou que ses actions suffisent à ses *louanges*. Pourquoi ? parce que nos actions ne nous célebrent pas, & qu'elles ne sont pas des hommages qu'on nous rend.

Il est des cas malheureux où l'homme le plus modeste, le plus humble, est forcé de faire son propre *éloge* : il n'y en a point où l'on soit obligé de se donner des *louanges*. On fait son *éloge* par le simple récit & la justification de sa conduite : on se donne des *louanges*, en parlant de soi avec ostentation, en se glorifiant. Il est permis de défendre & d'établir ses droits ; mais il faut qu'une main étrangere allume l'encens qui doit brûler devant votre image.

On fait l'*éloge* & non pas la *louange* d'une personne : on fait son *éloge*, comme on fait son histoire, son apologie, en exposant & démontrant son propre mérite : on ne fait pas sa *louange*, comme on ne fait pas son honneur, sa gloire, parce que ce n'est proprement que l'expression de nos sentimens pour elle. La personne est le sujet de l'*éloge*, elle n'est que l'objet de la *louange* : on fera des vers à sa *louange*, & ces vers seront son *éloge*.

On donne également des *éloges* & des *louanges*, & alors les idées de ces termes se rapprochent l'une de l'autre. Les *éloges* sont des traits particuliers d'*éloge* ; on donne alors des

témoignages particuliers d'un certain genre de mérite. Les *louanges* parent embelliſſent, étendent, enflent les *éloges*. La vérité, l'équité donne des *éloges*; l'enthouſiaſme, l'emphaſe donne des *louanges*. Vous recommandez un protégé par vos *eloges*; vous le préconiſez par des *louanges*. On aſſaiſonnera de *louanges* les *éloges*.

Il eſt donc vrai que la *louange* ſe prend dans un ſens abſolu, puiſqu'ainſi que je viens de le montrer, on ne dit pas faire la *louange* de quelqu'un. Le nectar qui enivre les Dieux de la terre, dit La Fontaine, c'eſt la *louange*. Bourdaloue dit du Prince de Condé : » C'étoit un héros en-
» nemi de la *louange*, même la plus ſincere;
» car il étoit difficile qu'on lui en donnât d'autre:
» mais c'étoit aſſez qu'elle fût *louange*, pour
» qu'il ne pût la ſoutenir. «

Il eſt encore vrai que l'*éloge* a naturellement un ſens relatif; la raiſon en eſt, que le mot ſignifie proprement *diſcours ſur un objet*. Mais il n'eſt pas moins vrai qu'on dira l'*éloge* comme la *louange*, d'une maniere abſolue: ſi l'on dit que la *louange* eſt quelquefois dangereuſe, l'on dira que l'*éloge* eſt par lui même encourageant. La *louange* eſt un appât ſeduiſant; l'*eloge* eſt un puiſſant aiguillon.

On dit également un *éloge* & une *louange* avec des épithetes. Une *louange* délicate eſt ſouvent plus flatteuſe qu'un *éloge* pompeux. Il y a des gens dit Boileau, qui *avalent ſans dégoût le plus groſſier éloge*. Les *louanges* groſſieres, dit Bouhours, font honte: les *louanges* fines flattent la vanité, ſans bleſſer la modeſtie.

Eſt-il vrai qu'en parlant des hommes, *éloge*

dise plus que *louange* ? La question est décidée par la différence que nous avons établie entre ces mots : ils ne disent pas la même chose, du moins de la même maniere & avec le même dessein. L'*éloge* est plus fort de choses, si je puis ainsi parler; la *louange* est plus forte en paroles. L'*éloge* loue mieux ; la *louange* loue plus. L'*éloge*, consacre des faits, la *louange* exalte les personnes. L'*éloge*, sans motifs n'est qu'une *louange*. La justice éclairée distribue les vrais *éloges* ; la flatterie prodiguera des *louanges*.

L'*éloge* est donc raisonné, motivé, fondé en titres, passé par la critique. La *louange* peut être vague, générale, gratuite, précaire. On donne des *éloges* à ce qu'on approuve, à ce qu'on estime ; on donne aussi des *louanges* à ce qu'on aime, à ce qu'on flatte. Rien de plus flatteur que l'*éloge*; car il prouve l'estime raisonnée de celui qui le fait : rien de moins flatteur en soi que la *louange* ; car elle ne prouve ni l'estime, ni même la bienveillance de celui qui l'adresse. Il faut mériter les *éloges* sans les rechercher ; il faut craindre les *louanges*, lors même qu'on les mérite.

L'*éloge* doit être vrai, impartial, judicieux, philosophique ; la *louange* doit être fine, délicate, sincere, mesurée. L'*éloge* est placé dans la bouche de témoins clairvoyans, de gens éclairés, de Maîtres de l'Art, de Juges de mérite ; la *louange* est dans la bouche de tout le monde, dans celle du peuple, dans celle même des enfans.

Il est donc vrai que l'*éloge* suppose plus de titres ou de droits à être *loué* que la *louange*. Quand les Académies proposent l'*éloge* d'un homme illustre, elles ne demandent pas des *louanges*, elles demandent des actions, des

vertus, des titres, noblement exposés & justement appréciés. Les *louanges* n'y sont placées, qu'autant qu'elles naissent naturellement des faits: elles servent alors d'ornement & de complément à l'*éloge*. L'*éloge* fait plutôt briller le personnage qui est loué, & la *louange*, l'Orateur ou le Poëte qui loue.

Quand des Sophistes ont fait, par un jeu d'esprit, l'*éloge* de la goutte, ou celui de la laideur, de la fievre, de la gourmandise, de la cécité, de la folie, du rien, ils ont prétendu découvrir, & démontrer dans ces maux, ces vices, ou ces privations, des qualités, des propriétés, des avantages dignes d'*éloge*. Il n'y a pas un mauvais Prince qui n'entende tous les jours des *louanges*: Busiris, Claude, Néron, &c., ont eu même les honneurs de l'*éloge*.

L'*éloge* est considéré, dans ces derniers passages, comme un ouvrage littéraire: mais le sens même qu'a le mot dans cette acception, confirme sa signification générale. On propose un *éloge*, on ne proposeroit pas des *louanges*; & la raison en est donnée par les explications précédentes. L'*éloge* est opposé à la satyre; la *louange* l'est à l'injure. L'*éloge* de Claude prononcé par Néron, ne fut pris par le Peuple, malgré tout l'esprit de Séneque, que pour une satyre; les *louanges* données à Néron par Narcisse, auroient dû être prises pour de sanglantes injures.

Nous ne *donnons* à Dieu ni *éloges* ni *louanges*. *Louer* Dieu, c'est le bénir & le glorifier: Dieu a-t-il besoin de notre approbation & de nos suffrages? Est-ce à l'homme à le juger & à le couronner? C'est ce que fait l'*éloge*. Quand nous disons

difons *louanges à Dieu*, *louange* fignifie honneur, gloire, bénédiction : nous *chantons*, nous célébrons auffi fes *louanges* ; c'eft-à-dire, fa gloire, fa grandeur, fes bienfaits, nous les chantons, nous les célébrons avec des effufions d'amour, d'admiration, de reconnoiffance. Nous chantons auffi, dans le même fens, les *louanges* de quelqu'un. La diftinction de ces mots, tirée de leur application à Dieu ou aux hommes, ne porte que fur une finguliere méprife.

Enfin, je ne conçois pas pourquoi l'*éloge* n'envifageroit l'objet que fous un point de vue, puifqu'un objet peut être digne d'*éloge* fous plufieurs points de vue différens, & que l'*éloge* embraffe en effet fouvent plufieurs actions ou plufieurs qualités louables, & la vie entiere d'une perfonne. Je ne conçois pas davantage pourquoi la *louange* feroit fans reftriction ; car on peut louer & on loue avec reftriction ; les *louanges* ne font quelquefois que des encouragemens : peut-être a-t-on voulu dire, que l'*élogé* particularife ou fpécifie des faits, tandis que la *louange* eft quelquefois générale & vague.

Emaner, Découler.

Man, fource affez abondante pour que l'eau en coule ou en furgiffe ; *émaner*, fortir d'une fource, tirer fon origine de, fe répandre hors. *Col*, cou, canal, tuyau, ce par où les chofes liquides paffent, fluent, coulent : *découler*, couler d'un endroit, par un paffage, en petite quantité & d'une maniere continue.

Émaner désigne proprement la source d'où les choses sortent : *découler* indique spécialement un canal par où elles passent : il *découle* du sang *par* une blessure ; les odeurs *émanent* du corps. Les pouvoirs particuliers *émanent* du trône : les bienfaits du Prince *découlent* sur les Peuples par le canal des Ministres.

Emaner se dit sur-tout des parties très-subtiles & très-déliées qui se détachent, & s'exhalent des corps par une espece de transpiration insensible ou par une voie semblable. *Découler* se dit des choses qui coulent & se répandent par quelque ouverture, d'une maniere plus ou moins sensible. Il *émane* des corps les plus durs une infinité de corpuscules invisibles qui en épuisent la substance : il *découle* des veines de la terre des sucs qui forment les cristaux & les minéraux de toute espece. La lumiere *émane* du soleil : la sueur *découle* du corps.

Les particules qui *émanent* d'un corps se répandent en divers sens, & forment ordinairement une sorte d'atmosphere autour de lui : les fluides qui *découlent* d'une source suivent une pente déterminée, & tombe, s'ils ne peuvent pas se soutenir, à son niveau. Entrez dans l'atmosphere d'un corps odoriférant, & suivez le cours d'un filet d'eau.

Emaner n'indique souvent qu'un acte simple d'émission, de production, ou de quelque autre opération semblable : *découler* annonce un flux, un écoulement suivi, une succession d'actes ou de choses. Nous disons qu'un tel Arrêt est *émané* ou sorti d'un tel tribunal, & qu'il *découle* d'un principe une foule de conséquences. Les Théo-

logiens enseignent qu'en Dieu, le fils *émane* du pere par génération, & le Saint Esprit, du pere & du fils par spiration : ils nous enseignent que les graces *découlent* sans cesse sur nous des trésors inépuisables de la miséricorde divine.

Je ne dis pas que toutes ces différences se rencontrent toujours dans toutes les applications surtout figurées de ces mots; mais il doit toujours s'en rencontrer quelqu'une, si les applications sont justes.

Embryon, Fœtus.

Embryon signifie en grec, comme *fœtus* en latin, ce qui est formé, produit dans le sein de la mere, le fruit du ventre, les petits, la portée. Les Etymologistes dérivent ordinairement *embryon* de βρύω, *émaner*, pulluler, croître, &c.; & *fœtus*, de *fovere*, échauffer, couver, fomenter, &c. Le premier vient de *bre*, *bra*, faire, produire; & le second de *fe*, faire, produire. Nous avons la racine *bre*, avec sa signification propre, dans l'ancien mot, *bre-haigne*, non-féconde; & *fe* dans *fé-cond*, productif.

En suivant rigoureusement la valeur étymologique des mots, plusieurs Médecins ont donné le nom d'*embryon* au *fœtus* ou à l'animalcule, pendant tout le temps qu'il est renfermé dans le sein de sa mere. On appelle même *embryotomie* l'opération par laquelle on coupe en pieces le *fœtus* mort, afin de l'extraire de la matrice, &c.

Soit par une répugnance naturelle pour une

parfaite synonymie, ou pour de frivoles distinctions, soit à cause de l'utilité manifeste que la science trouve à désigner par des noms différens, les différens états d'un corps assujetti à des révolutions déterminées, l'usage est aujourd'hui assez général d'appeller *embryon* le corps brut & informe de l'animal, avant que la Nature lui ait imprimé, par des linéamens sensibles, la figure propre à son espece : mais lorsque toutes les parties de l'animal sont développées & apparentes, c'est le *fœtus* proprement dit.

De ce que les Observateurs n'avoient vu qu'au quarante-deuxieme jour de la conception humaine, l'*embryon* prendre le caractere de *fœtus* par des traits distinctement prononcés ou plutôt dessinés, on concluoit, je ne sais comment, que jusqu'alors ce n'étoit qu'un corps sans ame, comme si l'organisation vitale & la conformation spécifique n'existoient pas avant qu'elles fussent sensibles à nos yeux. L'*embryon* n'auroit donc été qu'une masse informe, et le corps animé auroit été *fœtus*. Plusieurs Anatomistes ont reconnu qu'au trentieme jour, l'*embryon* étoit assez formé pour être regardé comme *fœtus*, au rapport de M. d'Aubenton. Dans un *embryon* de quinze jours, les traits du visage sont assez apparens pour être distingués : le poumon est un des visceres qui marquent le plus tard dans le *fœtus*. M. Sabathier estime à un pouce la grandeur commune du *fœtus* bien formé, ou à l'âge d'un mois : Hartman prétend avoir vu un *embryon* qui n'étoit pas plus gros qu'une graine de pavot.

Dans la maniere ordinaire de penser & de parler, nous attachons au mot *embryon* l'idée

d'une extrême petitesse, relativement à une mesure donnée de grandeur. Ainsi, nous disons figurément d'un très-petit homme, que c'est un *embryon*, un avorton; *fœtus* ne se dit qu'au sens propre.

Nous appliquons non seulement aux animaux, mais encore aux plantes & aux fruits, le terme d'*embryon*; & c'est aussi lorsque les fruits & les plantes ne paroissent que d'une maniere confuse dans les boutons des arbres ou dans les germes des semences. Mais nous n'employons celui de *fœtus* qu'en parlant des animaux, tandis que les Latins qui nous l'ont donné, s'en servoient aussi à l'égard du regne végétal.

J'ai écrit *fœtus* par *oe*, suivant l'usage général des Vocabulistes & des Savans, appuyé par l'autorité de l'Académie Françoise & de l'Académie des Sciences. Cet usage a sa raison dans l'exemple des Latins, de qui nous avons reçu le mot pur & sans altération. Je conçois bien qu'en dérivant ce mot de *foveo*, les Vocabulistes & la plupart des Savans se sont cru obligés d'écrire en latin *fœtus*. Mais si ce mot vient de *fe*, comme le pense M. de Gébelin, il auroit fallu écrire comme lui, *fetus*, *fetura*, &c. « *Fe*, dit ce Savant, qui, par le rapprochement de toutes les langues & ses profondes réflexions sur la parole, a trouvé la langue de la Nature, ou plutôt découvert la science de la parole, « *fe*, exister, produire, joint » au participe passé, *tus*, signifie mot à mot » ce qui a été produit ». La lettre *e* exprime incontestablement l'existence: *e*, *hé*, *fé* sont des racines qui ont servi à désigner l'existence, l'action de la donner ou de faire, le fait de la re-

voir. Il est prouvé, par des monumens des anciens peuples Latins, qu'ils écrivoient *fetu* pour *fiat* ou *factum*. Dans des notes des Anciens, *fé* veut dire *factum*, *fed*, *factum dicitur*. Les vieux Latins disoient, *tu dives fite*, soit fait, ou deviens riche; & l'on a toujours dit *fit*, il devient. L'*o*, dans *fœtus*, est donc une lettre intruse. Je pourrois encore faire remarquer que quelques Latinistes ont écrit *fœtus* par *ae*; ce qui marque de l'arbitraire & de la diversité dans l'usage. Ainsi, Lambin dans son édition de Cicéron, écrit, *ubertatem lactis*, *fætusque servanto*, troisieme livre des Loix, 30. J'ajouterai que nous tombons dans une contradiction visible en écrivant *fœtus* avec un *o*, & *superfétation*, quelquefois même *fétation* sans *o*.

Cette discussion, trop courte pour ne pas m'être pardonnée, quand elle seroit déplacée ou superflue, a pour objet, non de combattre l'usage toujours absolu, lorsqu'il est général, mais de fixer le vrai sens du mot par sa vraie étymologie, malgré l'indication contraire de l'usage. A suivre les étymologies vulgairement reçues, il faudroit observer que le mot *embryon* exprimeroit proprement l'émanation, la production, ou la relation de la chose avec la cause productive; & le mot *fœtus*, la conservation, la nutrition, ou la relation de la chose avec la cause conservatrice.

Emiſſaire, *Eſpion.*

Emiſſaire, du lat. *emiſſarius*, envoyé *de* ou *par*, indique celui qui eſt chargé d'une commiſſion. Il diffère de l'*Envoyé* ou de l'*Ambaſſadeur* en ce que ces derniers ont une miſſion publique et avouée, qu'ils ſont chargés de traiter, au lieu que l'*émiſſaire* eſt ſans pouvoir. Son métier eſt de répandre des bruits, de fauſſes allarmes, de ſuggérer, de ſoulever; auſſi ce mot n'eſt pris qu'en mauvaiſe part, ainſi que ſon ſynonyme. C'eſt par des *émiſſaires* qu'on ſoulève un camp, une ville, une contrée; c'eſt par des *émiſſaires* qu'on tâte, qu'on ſonde la diſpoſition des eſprits; leur occupation eſt de machiner. Agens actifs d'un complot, ils en ignorent ſouvent la profondeur; ils ne ſont que ſubalternes. L'habileté de celui qui les employe, conſiſte à bien choiſir & à ne jamais compromettre ſes projets, alors même que ſes *émiſſaires* ne réuſſiroient pas.

Eſpion eſt celui dont l'action eſt d'épier, lat. *explotator*, qui va à la découverte, qui perce, qui examine; il y a des *eſpions* dans les camps, dans les arſenaux, dans les Cours, dans les Cabinets & dans les Boudoirs. En temps de guerre, en temps de paix, la Politique inquiette les ſoudoye partout. L'*eſpion* eſt là pour voir ſans être découvert, pour entendre ſans qu'on ſe doute qu'il eſt là: il va furetant & ſe cachant. Des oreilles & des yeux, voilà ce qu'il lui faut. Le métier eſt auſſi difficile que périlleux, il faut une

certaine adresse, avec de l'argent on en trouve; & celui qui vient de voir pendre son pair, court dans le camp ennemi pour y chercher un sort pareil.

Il n'est pas rare que des *espions* jouent un double rôle, & tirent de l'argent des deux ennemis qui l'employent. Il est très-ordinaire d'en soudoyer sous la tente des Généraux & dans les cabinets des Ministres; cette duplicité réciproque met tout le monde au pair.

L'*émissaire* doit avoir le talent de l'*à propos*; il se montre & parle. L'*espion* n'a besoin que de voir; il se cache & se tait. L'*émissaire* seme. Les événemens qu'il a préparés, sont la réponse à ses Commettans. L'*espion* vient recueillir, il emporte furtivement ce qu'il trouve, & se met en rapport avec celui qui l'employe. Celui qui veut fomenter, se sert d'*émissaires*; celui qui veut savoir, se sert d'*espions*. Au demeurant ils sont aussi vils l'un que l'autre; & entre leur métier ou tout autre, l'homme de probité est bientôt décidé.

A Sparte le métier d'*espion* n'étoit pas avili; c'étoit un dévouement, il faisoit partie de l'éducation, mais il étoit gratuit, & l'on ne connoissoit pas les *émissaires*.

Emplir, Remplir.

Remplir signifie rigoureusement *emplir de nouveau.*

Selon la remarque de Vaugelas, on dit *rem-*

plir un tonneau quand on en a déjà tiré & qu'on remplit ce qui eſt vuide. Thomas Corneille ajoute, qu'on dit toujours *remplir les tonneaux*, & non pas *emplir*, quand après que le vin a bouilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins.

Remplir exprime donc l'action d'ajouter ce qui manque pour que la choſe ſoit tout-à-fait pleine. *Emplir* exprime proprement l'action continue par laquelle vous *comblez* entiérement la capacité d'une choſe. *Remplir*, c'eſt donc auſſi achever d'*emplir*. Vous *empliſſez* tout de ſuite une bouteille de vin; un étang ſe *remplit* d'eau par des crues ſucceſſives.

Emplir ſe prend ordinairement à la rigueur, de maniere que le vaſe n'eſt *empli* que quand il n'y reſte point de vuide. *Remplir* ſe prend ſouvent dans un ſens très-relâché, pour marquer ſeulement l'abondance ou la multitude. Dans les marchés libres, les ſacs à blé ne font que s'*emplir* & ſe vuider : les Financiers *rempliſſent* la Cour, la ville & les Provinces. On *emplit* ſa bourſe : un bois eſt *rempli* de voleurs.

Il ſemble qu'*emplir* ſe diſe proprement des vaſes, des vaiſſeaux, des choſes deſtinées à contenir de certaines matieres. *Remplir* ſe dit indifféremment de toute place occupée par la multitude ou par la quantité. Vous *empliſſez* une cruche d'eau, un verre de vin, vos poches de fruits; vous *rempliſſez* une rue de gravois, une baſſe-cour de fumier, un pays de mendians. Le tréſor du Prince s'*emplit*, pour ſe répandre ſur la ſurface du Royaume en dépenſes utiles; les avenues du tréſor ſe *rempliſſent* de gens empreſſés à inter-

cepter & à détourner les dépenses. Vous n'*emplissez* pas, mais vous *remplissez* de quelque matiere des trous, des interstices, des fondrieres, des vuides, qu'il faut boucher.

Selon Vaugelas, *remplir* se dit d'ordinaire des choses immatérielles ou figurées, comme, *il a rempli tout l'univers de la terreur de son nom; il a dignement rempli la place de Magistrat*: & *emplit* des choses matérielles & même liquides; *emplir un tonneau, emplir un vaisseau*; & l'on ne dira pas si ordinairement qu'un *avaricieux emplir ses coffres* d'or & d'argent comme *remplit ses coffres*, ni *emplir* ses greniers comme *remplir ses greniers*. L'Académie observe qu'*emplir* ne se dit pas moins bien des choses qui ne sont pas liquides, comme *emplir un coffre de hardes, un grenier de foin.*

Il est certain que dans le sens figuré, on dit communément *remplir* : on *remplit* une charge, un emploi; on a la tête *remplie* de pensers, d'affaires : le jeune Poëte couronné est *rempli* de modestie; la femme du jour, de raison; le siecle, de décence, &c. Il n'est pas question, dans tous ces exemples, de l'idée propre d'*emplir*; & *remplir* est détourné de son vrai sens, comme tant de mots versatiles qui, faute de mots propres, se prêtent à tout & se placent par-tout, moyennant quelque analogie.

Mais ce n'est pas à dire qu'*emplir* ne puisse très-bien être employé figurément, lorsque son idée propre fondera l'analogie. Boileau l'a préféré plus d'une fois à *remplir*. Alexandre s'en va, dit-il :

De sa vaste folie *emplir* toute la terre. *Saty. VIII.*

De là sont nés ces bruits reçus dans l'Univers,
Qu'aux accens dont Orphée *emplit* les monts de Thrace,
Art. Poet. ch. IV.

Ces grands mots dont l'Auteur alors *emplit* sa bouche, *etc.*
16, ch. III.

Il est clair que le mot *emplir* vous donne seul, dans ces cas, l'idée sensible & frappante d'une plénitude absolue & de la plus ample étendue; mais la vertu de ce mot n'est nulle part employée avec autant d'énergie & d'effet, que dans ce passage de Montaigne, liv. 2, ch. XII, où, pour nous représenter par un seul trait l'immuable éternité de Dieu, il dit, que *par un seul maintenant, il emplit le toujours*; par un point Dieu *emplit* l'immensité toute entiere; il n'a que le présent, sans passé, sans avenir; on ne peut pas dire quant à lui, *il a été* ou *il sera*; mais *il est*. Dites là *remplir* au lieu d'*emplir*; combien l'image est affoiblie & décolorée? Dans le sens rigoureux de *remplir*, elle seroit fausse, parce qu'il n'y a point dans Dieu d'addition & de renouvellement. Par-là même que l'usage a diversifié l'emploi & les acceptions de ce terme, il est devenu vague, & il a perdu de sa force primitive.

« Après tout, continue Vaugelas, j'ai appris » que l'on ne sauroit faillir à dire toujours *rem-* » *plir*, de quoi que l'on parle, où l'on croira » que le mot d'*emplir* soit bon, au lieu que l'on » peut souvent manquer en mettant *emplir* pour » *remplir* ». L'Académie observe que *remplir* se prend le plus souvent dans la simple signification d'*emplir*. Eh! tant pis. En suivant le conseil de Vaugelas, on ne fait qu'éluder les diffi-

cultés, & l'on néglige de s'inſtruire. En autoriſant l'uſage remarqué par l'Académie, on dénature les mots, ils ne ſe diſtinguent plus, & le plus commun parvient enfin à faire négliger & même oublier l'autre, quoique ſouvent le plus propre. C'eſt ainſi que *répandre* a chaſſé de la proſe ordinaire *épandre*, & de même de beaucoup d'autres verbes compoſés dont à peine trouvons-nous les verbes ſimples dans les vieux Vocabulaires.

Emporter, Remporter le Prix.

Emporter le prix, c'eſt obtenir une récompenſe, un avantage, un honneur quelconque que l'on ambitionnoit. *Remporter le prix*, c'eſt obtenir tel prix, la récompenſe, la couronne qui avoit été miſe au concours. La premiere expreſſion a quelque choſe de vague; & la ſeconde, un objet précis.

La Fontaine dit à M. le Dauphin, en lui dédiant ſes Fables, qu'*il emporteroit le prix* de ſon travail, s'il parvenoit à lui plaire; mais qu'il aura du moins l'honneur de l'avoir entrepris. Le Cid, vainqueur de D. Sanche, *remporte le prix* du combat, & ce prix eſt Chimene.

On *emporte un prix* comme on *emporte une affaire*, par le ſuccès. On *remporte un prix* comme on *remporte une victoire*, par le triomphe obtenu ſur un concurrent.

Ces illuſtres Grecs, qui ont *emporté le prix* de leur art, ſelon l'expreſſion de Boileau, ne *rem-*

porterent pas toujours *le prix* aux Jeux Olympiques. *N'es-tu pas honteux de l'avoir emporté sur moi ?* disoit un d'entre eux à un indigne concurrent qui avoit *remporté le prix* de ces Jeux.

On *emporte le prix* d'un art, en surpassant les autres qui l'ont exercé : on *remporte le prix* de poésie ou de dessin, en traitant mieux que les autres concurrens un sujet donné. La premiere expression suppose une concurrence générale, & attribue à tel Auteur ou à tel Artiste la supériorité. La seconde marque un concours réglé, & adjuge à l'un, par préférence aux autres, *le prix* proposé. Dans une assemblée de femmes, Hélene *emportera le prix de la beauté*, les suffrages : dans la dispute des trois Déesses, Vénus *remporta le prix*, la pomme.

Empreindre, Imprimer.

Empreindre signifie *imprimer* par l'application d'un corps sur un autre, la figure, l'image, les traits sensibles de ce corps : vous *imprimez* un mouvement à un corps, des sensations à un être animé, des leçons dans l'ame, &c., toutes choses que vous ne sauriez rigoureusement *empreindre*, car elles n'ont pas de figure. Pour *empreindre*, il faut *imprimer* de maniere que l'*impression* laisse l'*empreinte* ou l'image de la chose.

On *imprime* donc différentes choses de différentes manieres; mais les figures ou les formes seules sont *empreintes* avec des sceaux, des cachets, des marteaux, des estampilles, &c., ou

par les corps mêmes figurés de maniere qu'on y reconnoît ces corps. En marchant, vous *imprimez* un mouvement à l'air ; vos pas restent *empreints* sur la terre. Un tonneau gâté *imprime* sa mauvaise qualité au vin : l'effigie du Prince est *empreinte* sur la monnoie. Un ouvrage est *imprimé* & non *empreint* ; car un ouvrage n'a pas une figure : mais les caracteres d'imprimerie restent *empreints* sur le papier.

Si vous voulez *imprimer* une flétrissure bien salutaire sur le malfaiteur, marquez-le au visage & non à l'épaule : cette *empreinte* visible du sceau de la Justice sera une peine effrayante pour le méchant, & une sauve-garde pour tous les Citoyens.

Dieu *imprime* en nous des principes d'ordre, de justice, de bienfaisance : son doigt est *empreint* sur toutes ses œuvres, son image l'est sur l'homme.

La physionomie est l'*empreinte* du caractere : mais cette *empreinte* est sans cesse altérée par des *impressions* nouvelles & profondes.

L'Ecrivain vulgaire n'*imprime* aucun caractere à ses ouvrages : mais la main du génie est *empreinte* sur la plus légere de ses productions.

Empreindre désigne, au figuré, le caractere, les traits distinctifs, des signes manifestes de la chose que l'on suppose *empreinte*. L'*empreinte* se prend aussi quelquefois figurément pour une simple *impression*, mais *profonde*. L'*impression* peut être plus ou moins légere, & peu sensible : l'*empreinte* est toujours plus ou moins forte & durable. Ainsi, en parlant des *impressions* profondes que la Nature ou les habitudes font sur l'ame,

on dit que le ſentiment du bien eſt naturellement *empreint* (gravé) dans notre cœur, ou que les préjugés de l'enfance reſtent profondément *empreints* dans notre eſprit.

Empreindre, à peine quelquefois employé à l'infinitif (*empreindre* la monnoie), n'eſt uſité qu'au participe paſſé, *empreint*. Auſſi ſemble-t-il particuliérement déſigner l'effet produit par l'action d'*imprimer*; tandis qu'*imprimer* employé preſque ſeul à l'actif, indique particuliérement l'action même.

Émulation, Rivalité.

Emulation vient de la racine *mul*, multitude, pluralité, concours; en celte, en grec, en latin. En grec, μύλλω ſignifie *ſimul eo*, aller enſemble; αιμυλλω, ſurpaſſer, &c. Le latin *æmulation* ſignifie imitation, concurrence tant en bonne qu'en mauvaiſe part (*a*). Nous prenons en bonne part *émulation*.

Rivalité ſignifie littéralement le droit ou l'acte de puiſer de l'eau au même ruiſſeau, à la même ſource : il déſigne, par analogie, la pourſuite du même objet. On appelle *rivaux*, dit Ulpien (*b*), ceux qui tirent du même ruiſſeau des eaux dont la dérivation occaſionne entre eux de fréquens débats. Les Scholiaſtes attribuent la *rivalité* à la

(*a*) Cic. Tusc l. 4. n. 17. & 56.

(*b*) *De aquâ quot. & æstiv. l. j.*

jouiſſance d'un ruiſſeau commun à deux propriétaires de terre ; laquelle jouiſſance eſt une ſource de querelles entre eux.

Ainſi l'*émulation* ne déſigne que la concurrence ; & la *rivalité* dénote le conflit. Il y a *émulation*, quand on court la même carriere ; & *rivalité*, quand les intérêts ſe combattent. Deux *émules* vont enſemble ; deux *rivaux*, l'un contre l'autre.

L'*émulation* eſt un ſentiment vif qui vous porte à faire de généreux efforts pour ſurpaſſer, égaler, ou même ſuivre de près ceux qui ſont quelque choſe d'honnête : la *rivalité* eſt un ſentiment jaloux qui nous porte à faire tous nos efforts pour l'emporter, de quelque maniere que ce ſoit, ſur ceux qui pourſuivent le même objet. Deux nobles courſiers qui s'efforcent de gagner le prix de la vîteſſe, voilà l'emblême de l'*émulation* : deux animaux chaſſeurs qui ſe diſputent une proie, voilà l'emblême de la *rivalité*.

L'*émulation* excite ; la *rivalité* irrite. L'*émulation* ſuppoſe en vous de l'eſtime pour vos concurrens : la *rivalité* porte la teinte de l'envie. L'*émulation* eſt une flamme qui échauffe ; la *rivalité*, un feu qui diviſe. L'*émulation* veut mériter le ſuccès, & la *rivalité* l'obtenir. L'*émule* tâche de ſurpaſſer ſon concurrent ; le *rival* ſupplantera le ſien, s'il le peut. La *rivalité* ravit la palme que l'*émulation* remporte.

Le Philoſophe Chriſippe diſoit : *Si vous courez avec un autre la même carriere, employez toutes vos forces à le devancer ; mais gardez-vous de le ſupplanter ou de l'écarter avec la main*

main (*a*). Cette leçon expose distinctement la triple idée de concurrence, d'*émulation* & de *rivalité*.

L'*émulation* louable, dit Cicéron (*b*), est l'imitation de la vertu : la *rivalité* est la jalousie de la préférence.

Les talens inspirent l'*émulation*; & les prétentions la *rivalité*.

La vertu n'excite que l'*émulation*; elle ne veut que bien faire. La gloire pourra exciter la *rivalité*; dans les autres elle offusque. Nous nommons des *rivaux* de gloire, & des *émules* de vertu.

Les prix qui couronnent le discours le plus éloquent, l'invention la plus utile, l'ouvrage le plus parfait, l'œuvre la plus méritoire, n'excitent par eux-mêmes que l'*émulation* : il faut mieux faire que les autres pour les remporter. Les graces qui s'accordent par la faveur, par la protection, par l'intrigue, par le manege, n'excitent que la *rivalité* : il ne faut qu'écarter avec habileté ses compétiteurs pour les surprendre.

Les avantages, les honneurs, les biens qui ne peuvent être qu'à un seul, produisent la *rivalité* : ceux qui peuvent être partagés ou communs à plusieurs, ne produisent par eux-mêmes que l'*émulation*. Ainsi, dans les Sciences, les Lettres, le service de la Patrie, &c., l'essor naturel de l'esprit ou de cœur est celui de l'*émulation*; plusieurs personnes peuvent s'y distinguer éga-

(*a*) Cicer. de Officiis. 3, 41.
(*b*) Cic. Tus. 4.

lement sans que le succès des uns nuise à celui des autres. Mais s'il s'agissoit d'un trône où il n'y a place que pour un seul, ou de tout autre objet qui ne sauroit être possédé que par un seul, comme une personne aimée, il y aura *rivalité*; il faut être heureux malgré les autres & à leur détriment.

Pompée & César sont des *rivaux*, il faut que l'un ou l'autre soit le premier dans Rome. Cicéron & Hortensius sont des *émules*, ils pourront partager la palme de l'éloquence. L'*émulation* souffriroit la supériorité même : la *rivalite* seroit même impatiente de l'égalité.

Les efforts de l'*émulation* ne font pas seulement les succès des individus, ils font encore les progrès des arts, des sciences, des mœurs, du bien public. Voyez dans l'Histoire de la *rivalité* de Sparte & d'Athenes, de Rome & de Carthage, de la France et de l'Angleterre, les funestes effets de la *rivalité* entre les Nations, & jugez par-là de la *rivalité* entre les Particuliers.

Un bon Gouvernement excite l'*émulation* parmi les Citoyens; il les encourage tous. Un Gouvernement tyrannique souffle dans tous les cœurs la *rivalité*, il les divise.

La Philosophie Chinoise détourne la *rivalité* en excitant l'*émulation*. par l'exemple des morts & l'imitation des ancêtres : mais les morts ne sont plus rien pour nous; & nos ancêtres ne sont que des noms.

L'*émulation* fait valoir l'homme tout ce qu'il peut valoir; car elle emploie toute son énergie à bien faire. La *rivalité* fait que l'homme ne vaut jamais tout ce qu'il doit valoir; car elle

l'occupe plutôt du succès que du mérite. Un *rival* travaille bien autant à desservir son *rival* qu'à se rendre plus digne du prix ; l'*émule* ne cherche qu'à acquérir de nouveaux droits sans rien ôter à son *émule*.

Par une exception peut-être unique, le Sultan des Turcs Orientaux, Malek-Shah, maître de l'Empire des Califes abrutis, obligé, par la révolte de son frere, de descendre du trône sur le champ de bataille, n'oppose que la plus vertueuse *émulation* à la *rivalité* la plus criminelle. Là il demande à son Grand Visir Nedham quelle priere il venoit de faire au Ciel? *Qu'il nous accorde la victoire sur votre frere*, répond le Ministre : *Et moi*, reprend le Sultan, *je l'ai prié de l'accorder à mon frere, si je ne suis pas aussi digne que lui de régner* (*a*).

Voyez ces deux Soldats de César ; *rivaux* de gloire, ils sentirent en effet dans leurs cœurs la jalousie de la *rivalité* : mais sur le champ de bataille, nobles *émules* de valeur, ils se défient l'un l'autre par des exploits héroïques contre l'ennemi ; & par une *émulation* plus généreuse encore, ils se sauvent la vie l'un à l'autre, & forcent enfin César à les couronner ensemble.

L'*émulation* dégénere en *rivalité* : des Gens de Lettres l'ont dit, & d'autres l'ont prouvé.

* En ne suivant que l'acception primitive des mots, *émulation* se prend quelquefois en mauvaise part, & l'on prendra quelquefois en bonne part *rivalité*. Il y aura de l'*émulation* entre des

(*a*) Voyez le Gulistan.

brigands, des exacteurs, des rebelles; cette *émulation* n'eſt que l'ardeur de ſe diſtinguer à l'envi les uns des autres, & d'acquérir cette ſorte d'honneur qu'on attache toujours à la ſupériorité. De même Phidias ſera le *rival* de Praxitele, Eſopus celui de Roſcius, Racine celui de Corneille: cette *rivalité* ne déſignera qu'une égalité de talens, de mérite, de ſuccès, de gloire, entre des hommes qui ſe ſont diſtingués dans le même genre.

Emule, Emulateur.

On eſt *émule* de ſes pairs ou compagnons : on eſt *émulateur* de quelque perſonnage diſtingué. L'*émule* a des *émules*, l'*émulateur* a des modeles. L'*émule* tâche de ſurpaſſer ſon *émule* : l'*émulateur*, d'imiter ſon modele. L'*émule* eſt actuellement ce que l'*émulateur* voudroit être, un digne concurrent. Votre *émule* marche en concurrence avec vous : votre *émulateur* marche ſur vos traces. Votre *émulateur* voudroit acquérir un mérite égal ou même ſupérieur au vôtre : votre *émule* a un mérite pareil au vôtre, & tâche d'acquérir un mérite ſupérieur.

Il arrive aux envieux du mérite de s'en croire les *émules*. La gloire des grands hommes fait plus d'ambitieux que d'*émulateurs*.

Il faut avoir le germe du héros pour en devenir l'*émulateur* : il faut en avoir le ſuccès pour en être l'*émule*.

L'*émulateur* inſpiré & guidé par de plus beaux modeles, l'emportera ſur ſon *émule*.

* On dit *émule* dans tout genre de travail & de concurrence : *émulateur* ne se dit que dans le grand ou dans un ordre de chose distingué. Un Ecolier comme un Ouvrier, un homme de Lettres, un Capitaine est l'*émule* d'un autre : un Guerrier comme un Savant, un Ministre, un Prince est l'*émulateur* d'un personnage célebre dans son genre. Le Pantomime Hilas fut l'*émule* de Pilade; Néron l'étoit des Histrions, Commode des Gladiateurs; Abailard le fut de St. Bernard, Montécuculli de Turenne; Thésée fut l'*émulateur* d'Hercule, Lycurgue celui de Minos; Sésostris le fut de Bacchus, Pertinax des Antonin; Charles XII l'a été d'Alexandre.

Je ne me trompe pas : le mot *émulateur*, quoique bien annoncé dans les Dictionnaires, paroîtra nouveau, singulier, emphatique à plusieurs de mes Lecteurs : ce n'est point parce qu'il ne s'emploie que dans le style soutenu ; c'est parce que, dans le style soutenu même, il est aujourd'hui presque inusité. Divers mots remarquables par la même formation ont eu beaucoup de peine à s'établir ou à se maintenir, quoiqu'également recommandables par leur harmonie & par leur signification. Je citerai le mot *conjurateur*, quoiqu'il annonce, non pas un simple *conjuré*, mais un chef, un promoteur, un des plus ardens complices de la conjuration. Je citerai encore *zélateur*, qui signifie un partisan, un défenseur, un apôtre très-*zélé*, très-ardent, enthousiaste ou fanatique. Pourquoi donc des mots si sonores sont-ils si négligés? La Langue Espagnole s'en enorgueillit. Notre Langue n'est-elle pas encore assez sourde ? Le ridicule, trop légérement répandu sur

les grands mots, arrête-t-il des Ecrivains faits pour embellir & enrichir le langage? Seroit-il vrai que le goût du siecle est de chercher plutôt l'énergie, la singularité dans un assortiment étrange de mots, que dans l'emploi bien placé des mots propres? Est-il vrai qu'on ne se prépare plus à l'éloquence ni du Barreau ni de la Chaire par une étude profonde de la Langue? Je le crains, & je souhaite que ma crainte soit mal-fondée. Quoi qu'il en soit, *émulateur* est un mot utile, beau, reçu, & différent d'*émule*. Les Latins disoient *æmulus* & *æmulator* dans les deux sens que nous venons de distinguer: Cicéron écrivoit à Atticus, l. 1: Servilius est l'*émulateur* de Caton: c'est le *Zélotès* des Grecs.

Enchaînement, *Enchaînure*.

LIAISON de choses qui, dépendantes les unes des autres, forment une chaîne ou une sorte de chaîne. *Enchaînement* ne se dit guere qu'au figuré des objets physiquement ou métaphysiquement dépendans les uns des autres: *enchaînure* ne se dit que dans le sens propre des ouvrages de l'art, au rapport de l'Académie, malgré quelques exemples contraires. Des anneaux, des fils, des cordons, & autres objets semblables, entrelacés les uns dans les autres, forment une *enchaînure*: des causes, des idées, des malheurs, & autres objets qui conduisent successivement de l'un à l'autre, forment un *enchaînement*. Il seroit à desirer que cette différence, ou quelque autre semblable, servît, suivant l'analogie & pour l'in-

telligence facile de la Langue, à différencier le ſens des mots uniquement diſtingués par ces terminaiſons.

Mais l'une & l'autre terminaiſons ont leur valeur particuliere, comme je l'explique en divers endroits. *Ment*, employé ſubſtantivement, déſigne la cauſe, l'action, ce par quoi la choſe eſt telle : *ure* déſigne particuliérement l'effet de cette cauſe, le réſultat de cette action, ce qui eſt produit dans la choſe même. Les rapports que les ſciences ont entre elles forment leur *enchaînement* ; ils les enchaînent enſemble : la diſpoſition même des anneaux qui entrent les uns dans les autres eſt leur *enchaînure* même ; tel eſt l'état de la choſe enchaînée. La terminaiſon *ure* eſt très-connue dans la Langue des arts ; mais cette Langue eſt bien ignorée des Savans.

Endurant, Patient.

Endurant, qui *endure*, qui ſouffre avec patience, avec conſtance, des *duretés*, des injures, des outrages, des contradictions, des perſécutions de la part des hommes. *Patient*, qui *pâtit*, qui ſouffre avec modération, avec douceur, ſans agitation, ſans murmure, quelque genre de peine que ce ſoit. *Patient* eſt le genre, *endurant* eſt l'eſpece. *Patient* a beaucoup d'acceptions ſelon leſquelles il n'eſt point ſynonyme d'*endurant*.

Il s'agit de vivre avec les hommes pour ſentir la néceſſité d'être *endurant* ; il ſuffit de vivre pour ſentir la néceſſité d'être *patient*.

Il y a des personnes très-*patientes* à l'égard des maux qui leur arrivent par le cours de la Nature, & fort mal *endurantes* à l'égard de ceux qui leur viennent de la main des hommes. La Nature est sur nous, il faut bien se résigner : les hommes sont nos freres ; s'ils nous blessent, ils blessent ou notre cœur ou notre amour-propre.

Job qui, dans les plus terribles angoisses, chante les louanges de Dieu, est *patient*. David qui, entendant les malédictions de Séméi, défend qu'on le punisse, est *endurant*.

* À l'égard des hommes on est *patient* jusqu'à la débonnaireté, *endurant* jusqu'à la longanimité. La débonnaireté est douceur & bonté d'ame ; la longanimité, bonté & grandeur d'ame.

Celui qui méprise les injures paroît très-*endurant*, il ne s'en affecte pas : celui qui n'a la force ni de les mépriser, ni de les repousser, est naturellement *patient* ; il en pâtit ; mais le front & la contenance de l'un & de l'autre sont bien differens.

Il me paroît plus facile de pardonner les offenses que de les *endurer*. Je croirois que l'homme *endurant* les pardonne plutôt que l'homme *patient* ; car il ne fait peut-être que les supporter, tandis que celui-ci en souffre : il me semble que le mot *patient* marque par lui-même l'*impression que vous recevez* ; & *endurant* marque plutôt le coup qu'on nous porte.

L'homme délicat & irascible n'est pas *endurant* ; l'homme sensible & vif n'est point *patient*.

Le Maître qui, par des confidences ou de toute autre maniere, se met dans la dépendance de ses

domeſtiques, s'oblige à être non-ſeulement *patient*, mais *endurant*. Prenez-y garde, vous, Femmes ſur-tout, les valets inſolens donnent de grands ſoupçons au Public ſur les Maîtres.

Un Courtiſan doit être très-*patient* : mais ſi le parfait Courtiſan eſt en effet ſans humeur & ſans honneur, comme on l'a dit, il eſt le plus *endurant* des hommes.

L'homme *endurant*, ſelon le Livre des Proverbes, calme la colere, & briſe la dureté du Prince; l'homme *patient*, maître de lui-même, vaut mieux que l'homme courageux, expugnateur des villes (*a*).

On dit malicieuſement, pour déſigner un lâche; que c'eſt un homme fort *endurant*. On dit d'un homme *patient*, malgré lui, qu'il prend patience en enrageant. Cette ſeconde eſpece de patience eſt peut-être la plus commune; la premiere n'eſt peut-être pas rare.

* On a très-bien obſervé qu'*endurant* s'emploie ſouvent avec la négative : cet homme n'eſt pas *endurant*, il eſt peu *endurant*, ou mal *endurant*. La raiſon en eſt que ce mot n'a pas

(*a*) Proverb. c. 16, 32, & ch. 25, 15. Je traduis *expugnator* par *expugnateur*, parce que nous n'avons point, dans le genre noble, de mot propre pour dénommer celui qui prend de force des villes. *Preneur de villes* n'est pas d'une belle élocution. Ce mot hasardé ne paroîtra pas bien étrange, si l'on considere que notre Langue en a plusieurs autres tirés de la même source, *pugna*; tels qu'*impugner*, *répugner*, *répugnance*; & tous ces mots viennent originairement de *poing*, lat. *pugnus*, &c.

produit, dans notre Langue, son contraire, par l'opposition de quelqu'une des négations reçues, tandis que *patient* a produit *impatient*.

☞ Il me paroît que l'Auteur n'a pas apporté ici cette rectitude dont il fait toujours preuve; en laissant subsister l'article en entier, j'y joindrai mes observations.

Endurer, c'est souffrir, non pas avec *patience*, mais avec *constance*, des duretés, des injures, des persécutions. Si j'en exclus la *patience*, c'est parce qu'elle appartient exclusivement à l'homme *patient*, sans quoi ces mots seroient complettement synonymes. La crainte, la foiblesse, la position dans laquelle vous serez, pourront vous forcer d'*endurer*, sans rien dire, quoique vous ne soyez pas *patient* par caractere.

Patient est celui qui souffre avec modération, quelque genre de peine que ce soit; c'est vertu, c'est longanimité.

On est *patient* par caractere, on est *endurant* suivant les circonstances. Le Philosophe est disposé à souffrir. Socrate, outragé par sa femme, reste calme. Il est *patient*. Le Marquis, dans le Joueur, est un homme *endurant*; il souffre, mais ce n'est pas vertu, il est lâche.

Endurant est plutôt pris en mauvaise part, & cela devoit être, parce que se trouvant en concurrence avec *patient* qui est une vertu, il a fallu donner une dénomination particuliere à ce qui pouvoit ne pas l'être.

On a dit que les Martyrs avoient *enduré* les

outrages & les tortures avec une *patience* admirable; on dit tous les jours, *endurer* patiemment, & toujours *patience* vient corriger ce qu'*endurant* présente de foiblesse ou d'impuissance.

Il me semble que ces deux expressions sont infiniment plus distantes, que l'A. R. ne l'a établi; l'homme *endurant* souffre & enrage; L'homme *patient* souffre & reste calme. Le premier fait de nécessité vertu; le second ne sort pas de son caractere; l'homme *endurant* est à la *patience*, ce que le poltron est à la *prudence*.

Enfin, A la fin, Finalement.

Enfin, *en-fin*, signifie en finissant, pour finir, pour conclusion, en un mot. *A la fin* signifie après tout cela, au bout du compte, en derniere analyse, pour résultat des choses. *Finalement* signifie *enfin final*, comme on a dit, ou *à la fin finale*, c'est-à-dire, pour derniere conclusion, définitivement, selon la valeur du mot *final* qui ne s'applique qu'à certains objets. On dit une quittance *finale*, une revision *finale* de comptes, une sentence *finale*, &c. toujours pour indiquer une derniere opération sans aucun retour; mais *finalement* est vieux & populaire.

Suivant ces explications données ou reçues par les Vocabulistes, *enfin* annonce particuliérement, par une sorte de transition, la fin ou la conclusion d'un discours, d'un récit, d'un

raisonnement. *A la fin* annonce la fin ou le résultat des choses, des affaires, des événemens, considérés en eux-mêmes. *Finalement* annonceroit un résultat *final* ou une conclusion *finale*.

Enfin, c'est mon plaisir, je veux me satisfaire. *Enfin* il résulte de-là que la Loi seule doit commander. *Enfin*, ce qui est arrivé, peut arriver encore. Ce mot ne marque dans ces phrases, & autres semblables, que la conclusion de quelque discours. *A la fin*, le masque tombe, & l'homme reste. *A la fin*, tous les impôts retombent sur les propriétaires des terres. *A la fin*, tout périt. Cette locution désigne le résultat propre des choses, sans égard au discours. Nos comptes sont *finalement* arrêtés; vos raisons sont *finalement* déduites; l'affaire est *finalement* jugée : cet adverbe indique une chose entiérement consommée.

Enfin s'applique quelquefois aux choses, au lieu qu'*à la fin* ne peut guere s'appliquer au discours. Alors *enfin* ne sert qu'à indiquer la lenteur de l'événement, arrivé après beaucoup de temps, d'attente, d'incertitude : *à la fin* marque le terme auquel aboutit tôt ou tard une suite d'événemens, sur-tout après & malgré des conditions, des accidens contraires, ou telles autres circonstances.

Vous attendiez un de vos convives, *enfin*, ou après un long temps, il arrive au milieu du festin. Vous aviez envoyé de toutes parts chercher le Médecin, *à la fin*, ou après beaucoup de recherches, on l'a trouvé à la Comédie. Votre procès est *enfin* jugé, lorsqu'il a duré

long-temps : vous avez *à la fin* gagné votre cause, lorsque vous avez eu beaucoup d'obstacles à vaincre. Un crime long-temps caché est *enfin* un jour découvert : le crime a beau se cacher, *à la fin*, de nécessité il se découvre.

Enfin vous l'emportez ; & la faveur du Roi
Vous élève en un rang qui n'étoit dû qu'à moi. *Corn.*
Enfin Malherbe vint ; & le premier en France
Fit sentir, dans les vers, une juste cadence. *Boil.*
Enfin, après les tempêtes
Nous voici rendus au port. *Malh.*

Enfin ne désigne là qu'une longue incertitude, un temps long, un événement tardif. Dans les passages suivans, *à la fin* exprime clairement l'effet produit, le résultat des diverses influences, la fin des difficultés & des contradictions, le rapport ou l'opposition du dénouement avec les événemens qui l'ont précédé.

Mon courage *à la fin* succombe à mes douleurs. *Gombaud.*
On m'a dit qu'*à la fin* toute chose se change. *Malh.*
Si faut-il qu'*à la fin* j'acquitte ma promesse. *Id.*

Il est sensible que dans toutes ces phrases, *enfin* seroit foible & insuffisant ; parce qu'il ne désigneroit pas les rapports marqués par l'expression *à la fin* : il ne nous dit pas, comme cette expression, *quoi qu'on fasse*, *quoi qu'on ait fait*, bon gré, malgré, à force de peines, &c. Si je dis, *enfin, vous m'impatientez*, j'exprime seulement un fait arrivé à la longue : mais si je

difois *à la fin vous m'impatienterez*, tout le monde entendroit qu'à force de persécutions, on pousse ma patience à bout. *Tant va la cruche à l'eau*, qu'*à la fin*, & non *enfin, elle se brise*, *enfin* indiqueroit seulement qu'après un certain temps, dans la suite, elle se brise, au lieu qu'*à la fin* désigne clairement que la fin, le résultat, le terme naturel de ces actions, c'est que la cruche est brisée. Qu'un homme périsse *enfin* dans le péril, cela ne dit pas qu'*à la fin*, ou à force de s'y exposer, il y a péri.

Ménage n'avoit trouvé autre chose à observer, dans ces deux façons de s'exprimer, sinon qu'il voudroit toujours dire *enfin* dans la prose, & que ce mot valoit beaucoup mieux, sur-tout au commencement d'un vers; mais qu'il ne feroit pas de difficulté de dire en Poésie *à la fin*, excepté au commencement d'un Poëme où il est languissant. *A la fin* a paru au contraire prosaïque à nos Poëtes; ils disent *enfin* : ce mot se place naturellement au commencement d'une phrase tant en vers qu'en prose, & parce qu'il s'emploie comme liaison du discours, & parce qu'il n'indique qu'une circonstance de temps; au lieu qu'*à la fin* ne fait pas la même fonction, & n'exprime qu'une circonstance de la chose rapportée, circonstance qui en suppose déjà plusieurs autres.

Enflé, Gonflé, Bouffi, Boursouflé.

Fl eſt un ſon coulant, qui, dans toutes les Langues, a ſervi, d'après l'indication de la Nature, à déſigner les fluides, les liquides, l'air, le ſouffle, l'eau, & autres choſes ſemblables. C'eſt le premier élément des mots *enfler*, *gonfler*, *bourſoufler*. *Bouffir* vient de *bou*, qui déſigne la *bouche*, & ce qui lui appartient, comme l'action de *bouffer*, l'enflure cauſée par cette action, &c. L'idée commune à tous ces termes eſt celle d'une élévation, d'une extenſion qui augmente le volume ordinaire du corps, & qui eſt cauſée ou ſemble l'être par l'eau, par l'air, par des humeurs, &c.

Enflé offre l'idée du fluide qui eſt *en*, *dans* le corps. *Gonflé* offre l'idée particuliere d'une forte tenſion cauſée par une trop grande plénitude, ce ſemble, dans un corps vuide qui a la capacité de contenir plus ou moins de matiere, ſelon la valeur de *con* qui marque l'effort, & qui marque auſſi, comme *can*, *cun*, *gun*, *gin*, la propriété de contenir, d'envelopper, de renfermer. *Bouffi* offre l'idée d'une enflure groſſe, mais avec quelque choſe de flaſque qui donne au corps un faux embonpoint, comme quand on enfle ou gonfle ſa *bouche*, ſes joues pour ſouffler, bouffer. *Bourſouflé* offre l'idée d'une enflure, ſur-tout de la peau, du tégument, &c.; celle d'un corps qu'on *ſouffle* & d'une *bourſe* qu'on emplit, ou autre choſe ſemblable.

Le mot *enflé* est, comme le genre, à l'égard des autres mots : il se dit de tout corps qui reçoit une extension par des fluides. Un ballon est *enflé* par l'air qu'on y introduit : la voile est *enflée* par le vent : une jambe est *enflée* par une humeur.

Le mot *gonflé* convient proprement aux corps qui, dans le vuide de leur capacité, reçoivent assez de matiere pour s'enfler au point qu'ils semblent ne pouvoir pas en contenir davantage. Un ballon est *gonflé*, lorsqu'il est si *enflé* qu'on ne peut guere le *souffler* davantage. La grenouille, à force de *s'enfler*, se *gonfle* jusqu'à en crever. L'estomac, le ventre, les joues sont *gonflés*, lorsque la peau en est fort tendue, ou que le volume en est extrêmement grossi. Mais les mains, les jambes, les cuisses *s'enflent* & ne se *gonflent* point, parce qu'elles ne sont pas, comme les autres parties du corps, vuides en dedans, & disposées pour contenir diverses matieres. Les veines sont *gonflées* par la trop grande abondance du sang.

Le mot *bouffi* ne s'applique qu'aux chairs, qui, par quelque indisposition, sont *enflées* de maniere que l'on paroît être engraissé, mais toutefois avec un air mal-sain. Il se dit proprement du visage; mais on l'étend à toute l'habitude du corps. Après une maladie, on a souvent le *visage bouffi*. Le corps de l'hydropique est tout *bouffi*; on est *bouffi de vent*.

Le mot *boursouflé* se dit proprement des choses que l'on souffle pour leur donner un gros volume, &, par analogie, de celles qui ont, avec peu de matiere, tant de volume qu'elles

qu'elles paroissent avoir été soufflées. Le bœuf que le Boucher souffle pour détacher plus facilement le cuir de la chair, est *boursouflé*. Les pâtisseries légeres qui ont beaucoup de volume avec peu de consistance, sont *boursouflées*. On dit, par maniere de plaisanterie, d'un homme court, gros & rond, qu'il est *boursouflé*, comme s'il avoit été soufflé; de même qu'on dit d'un autre qu'il est *joufflu*, comme si ses joues étoient soufflées.

Ces mots s'emploient dans des sens figurés; & ils nous présentent encore alors les mêmes nuances. En morale, un homme plein de luimême, d'orgueil, de vanité, de tout ce qui est, comme l'on dit, *du vent*, est *enflé*, *gonflé*, *bouffi*. Il est *gonflé*, lorsqu'il est si *enflé* de luimême qu'il ne pourroit pas contenir sa vanité, qu'elle perceroit même malgré lui de toutes parts, qu'il en étouffe ou en crève, pour-ainsidire. Il est *bouffi*, lorsqu'il est très-*enflé*, & de maniere que sa vanité ne paroît avoir rien de solide, qu'elle imite mal ce qu'elle affecte, qu'elle laisse appercevoir ou sentir tout le vuide de ses prétentions. Dans le premier cas, la vanité sera révoltante, ridicule, extravagante : dans le second, elle est sotte, puérile, pitoyable. On pourroit bien dire aussi de l'homme vain, qu'il est *boursouflé*, dans le sens à-peu-près de *bouffi*, pour exprimer l'enflure particuliere du discours, & l'air d'un homme qui s'efforce de se grossir aux yeux du spectateur : mais ce mot ne s'applique guere qu'au style.

Un style est *enflé*, *bouffi*, *boursouflé*; mais il n'est pas *gonflé*. Le défaut du style *enflé*, dit

Boileau, eſt de vouloir aller au delà du grand: c'eſt plutôt d'excéder la meſure naturelle du ſujet. Le ſtyle eſt *enflé*, dès qu'il tend à donner, ſoit dans les penſées, ſoit dans les paroles, une trop haute idée de la choſe. Il eſt *bouffi*, lorſqu'il ſort tout-à-fait du ſujet, & qu'en affectant beaucoup de grandeur & de force, il décele beaucoup de foibleſſe & de lâcheté. Il eſt *bourſouflé*, lorſqu'il n'eſt rempli que de mots, de grands mots, vuides de ſens & d'idées; car la *bourſouflure* eſt proprement une ampoule ſuperficielle, une enflure de la peau, une veſſie ou une cloche formée ſur la ſurface de la choſe.

J'obſerverai que dans l'emploi figuré de *bouffi* & de *bourſouflé*, on n'a point ordinairement égard aux nuances qui peuvent diſtinguer ces mots, & que ces nuances ſont fort peu ſenſibles; en général, on dira plutôt *bourſouflé* que *bouffi*. Nous ne voyons que des vers *bourſouflés*. *Bouffi* nous préſente l'image déſagréable d'un corps mal-ſain: au lieu que *bourſouflé* ne préſente que celle d'un corps vuide de ſubſtances. En ſuivant cette idée, le premier de ces mots déſigneroit plutôt, dans un Auteur, le mauvais goût & un jugement déréglé; & le ſecond, un eſprit vuide d'idées & plein de vent. Mais laiſſons-là des ſubtilités aſſez inutiles.

Enoncer, Exprimer.

Du mot primitif *no*, production, connoiſſance, les mots latins *nuntiare*, annoncer, rap-

porter; *enuntiare*, *énoncer*, faire connoître, produire au dehors. De la racine *rem*, onomotapée, les mots latins *premere*, presser, fouler; *exprimere*, tirer le suc en pressant, rendre les traits de la chose, faire l'empreinte, représenter au naturel. Il est clair que ce dernier désigne, en matiere de discours, de paroles, une image plus marquée, plus parfaite de l'idée que le premier, qui ne sert qu'à la déclarer & à la faire connoître. L'usage se conforme à cette distinction, lorsqu'il s'agit de marquer les différentes qualités de la diction ou du style.

Vous *énoncez* votre pensée en la rendant d'une maniere intelligible : vous l'*exprimez* en la rendant d'une maniere sensible. Le premier de ces moyens présente des traits de la chose suffisans pour qu'on la reconnoisse : le second en représente si bien l'image qu'on en est frappé.

L'*énonciation* suit l'idée : l'*expression* naît de l'idée clairement & fortement conçue. On s'*énonce* avec facilité, avec netteté, avec pureté, avec régularité, en bons termes, en termes choisis. On s'*exprime* de toutes ces manieres, mais sur-tout avec force, chaleur, énergie, de façon à imprimer la chose dans l'esprit de l'auditeur.

Enoncer demande plutôt les qualités de l'élocution : son mérite est dans la diction ou le langage choisi. *Exprimer* demande les qualités de l'éloquence : son principal mérite consiste dans le parfait rapport des termes avec les idées, & de l'image avec la chose. Ainsi l'homme disert s'*énonce*; l'homme éloquent s'*exprime*.

Le peuple s'*exprime* quelquefois mieux qu'il ne

s'énonce; parce qu'il sent vivement, & qu'il sait peu.

Un Etranger *s'énonce* difficilement dans votre Langue; mais par-là même il *s'exprime* quelquefois de maniere à vous enrichir d'images & de tours particuliers à la sienne.

Quand quelqu'un a de la peine à *s'énoncer*, nous sentons nous-mêmes une sorte d'embarras, & notre esprit travaille avec le sien, suivant la remarque de Port-Royal. Quand on nous avertit de nos défauts, nous devons supposer, suivant Nicole, qu'on ne *s'exprime* qu'à demi, & qu'on se réserve ce qui blesseroit.

Les Ecrivains vulgaires ne font qu'*énoncer* leurs idées; leur style n'a point de caractere. Les vrais Auteurs *expriment* leurs pensées; ils ont un style, & c'est le leur.

Le talent de *s'énoncer* se développe & se perfectionne par la culture de l'esprit, par le commerce du monde choisi, par l'exercice de la parole. Le don de *s'exprimer* s'étend & se perfectionne par la connoissance philosophique des Langues, par l'étude de la Nature & du cœur, par une fine intelligence des passions. Ce don tient à un esprit vif, à une ame ardente, à une imagination forte; ce talent tient à une conception facile, à la netteté de l'esprit, à la clarté des idées.

Dans le genre didactique, il suffit de *s'énoncer* d'une maniere claire, nette & précise; c'est ce qu'il faut pour instruire. Dans le genre oratoire ou poétique, il faut *s'exprimer* comme la Nature, comme la passion, comme les graces; il s'agit de plaire ou d'émouvoir.

C'est un terrible vice dans les Loix que d'être

énoncées avec tant d'obſcurité ou d'ambiguité qu'elles tendent des piéges au Citoyen, & mettent un glaive à deux tranchans dans la main d'un Juge arbitraire. C'eſt un grand défaut dans les Langues que d'attribuer aux mots des ſens ſi éloignés de leur valeur naturelle, qu'ils n'*expriment* plus rien par eux-mêmes, & qu'ils dégénerent en ſignes purement arbitraires.

S'Enquérir, S'Informer.

» LE mot n'eſt pas noble « (, dit-on en parlant de *s'enquérir* :) » il paroît proſcrit du diſcours ordinaire, admis tout au plus dans le jargon du Palais. « Certes cette proſcription ne feroit honneur ni à notre goût ni à nos lumieres. S'*enquérir* étoit du beau langage dans le dernier ſiecle : j'en ai la preuve dans les écrits des femmes qui fréquentoient la Cour, & qui ont laiſſé une réputation littéraire. Il eſt bon & utile; car il tient à une grande famille, & il dit quelque choſe de plus fort & de plus précis que ſon ſynonyme *s'informer*, mot qui ne conſerve aucune trace de ſon origine, puiſque le ſens propre d'*informer* eſt de donner la forme.

S'*enquérir*, c'eſt faire des *enquêtes* ou des recherches plus ou moins diligentes, curieuſes, étendues ou profondes, pour *acquérir* la connoiſſance, une connoiſſance ample ou exacte, ou même la certitude de la choſe. S'*informer*, c'eſt ſeulement chercher, demander des lumieres, des éclairciſſemens pour ſavoir ce qui eſt.

S'enquérir dit plus que *s'informer*; comme *querir* dit plus que chercher, *requerir* que demander, &c. *S'enquérir*, en latin *inquirere* c'est scruter, fouiller en dedans, dans le fond, *intùs quærere*, comme le remarquent les Vocabulistes. Les mots *question*, *inquisition*, *perquisition* confirment l'idée de curiosité, de diligence, de profondeur que nous attribuons à ce verbe. Les soins diligens dénotent l'intérêt qu'on prend à la chose, & le desir qu'on a d'en être bien instruit ou assuré. Le vieux verbe *s'enquêter* portoit aussi l'idée de se soucier de la chose, de s'y intéresser particuliérement. Moliere dit, *il ne s'enquête pas de cela*; c'est-à-dire, qu'il ne *se soucie pas de le savoir*, qu'il ne *fait aucune démarche pour s'en instruire*. Or toutes ces idées ne se présentent point dans le synonyme *s'informer*; il faut les lui attacher par des accessoires, pour déterminer la façon particuliere dont on *s'informe*. En demandant une chose à quelqu'un, on s'en *informe*: en la demandant à plusieurs personnes pour juger par leurs témoignages comparés, ou en pressant ou poursuivant de questions une personne instruite, on *s'enquiert*. Ce dernier verbe est l'espece; l'autre est le genre.

Ainsi, celui qui questionne *s'enquiert*; celui qui demande, *s'informe*.

A force de *s'enquérir*, on découvre: à force de *s'informer*, on apprend.

Il faut, dit-on, *se bien informer*, c'est-à-dire, *s'enquérir* de la vérité & des circonstances d'un fait, avant que d'asseoir son jugement.

Le nouvelliste s'*enquiert* des affaires publiques; l'homme oisif s'en *informe*.

Le Courtisan s'*enquiert* de l'humeur de son Maître; le Bourgeois ne s'en *informe* pas.

Celui qui veut retrouver ce qu'il a perdu, s'en *enquiert* à tout le monde, & charge les autres de s'en *informer*.

Le Plaideur s'*enquiert* des dispositions de ses Juges : l'Etranger s'*informera* de l'événement du procès.

Cicéron dit, dans son Traité des *Devoirs*, qu'un Etranger doit s'occuper uniquement de ses affaires, & ne pas s'*enquérir* (*inquirere*) de ce qui regarde les Citoyens & la chose publique. Sans doute il ne doit pas s'*enquérir* des secrets des Particuliers & des misteres d'Etat; mais il peut bien s'*informer* de ce que tous les habitans savent & peuvent dire. Heureux les Gouvernemens, comme les Particuliers, qui n'ont rien à cacher !

Le Voyageur qui veut s'instruire, s'*enquiert* : celui qui veut avoir quelque chose à *redire*, s'*informe* : celui qui ne veut que se promener & se fuir, ne s'*enquiert* ni ne s'*informe*.

La Police qui s'*enquiert* des démarches de chacun, convient assez dans un temps de désordre & de sédition. L'Inquisition qui ne permet pas même de s'*informer* de ce qui concerne le Gouvernement, convient fort bien dans un mauvais Gouvernement.

Trop s'enquérir n'est pas bon, dit un vieux proverbe; car à la fin, on apprend des choses qu'on est fâché de savoir. *Qui s'informe avec l'air de s'enquérir, est un mauvais espion* : cela

doit s'entendre des choses ou des affaires auxquelles la personne n'a aucun intérêt.

* Il a plu au Palais de dire *enquête* en matiere civile, & *information* en matiere criminelle. On dit pourtant aussi *information de vie & de mœurs* (a).

On a dit autrefois également *s'enquérir*, *s'enquêter*, *enquerre*, mot resté dans le blason. Ménage rapporte que Messieurs de l'Académie, dans leurs délibérations, mettoient sur les mots douteux, mots à *enquerre*. C'étoit trop de trois mots pour ne guere exprimer que la même idée ; mais c'est trop aussi que de les proscrire tous, sans en avoir un autre exactement équivalent. *S'enquérir* est, sans contredit, le meilleur à conserver ; parce qu'il est formé de *quérir*,

(a) Ce n'est pas sans raison qu'on se servoit au Palais du terme *enquête*, en matiere civile, & de celui d'*information* en matiere criminelle.

L'*enquête* avoit lieu, lorsque deux parties étoient contraires en faits. Chacun avoit le droit de faire la sienne, & d'opposer témoignage à témoignage. Elle n'étoit admise que lorsqu'il s'agissoit d'établir un point douteux de la coutume.

L'*information* étoit en matiere criminelle, l'acte, le cahier, qui contenoit les dépositions en forme. On dit ensuite *infosmer* par la raison qu'on avoit dit *information*, & qu'il étoit tout simple de se servir du verbe, dont on employoit le substantif.

Information, étoit le seul mot qu'on dût employer, son objet différoit de l'*enquête*, en ce que celle-ci supposoit des faits contredits, & que l'*information* au contraire, étoit, la preuve établie, qui ne pouvoit être détruite que par des reproches personnels aux témoins. *In-*

comme *requérir*, *conquérir*, *acquérir* ; l'analogie lui donne la préférence.

Entiérement, *en Entier.*

Vous désignez par-là une exécution parfaite, une consommation totale, un achevement absolu, une chose à laquelle il ne manque rien, d'où l'on n'a rien ôté, où il n'y a rien à ajouter.

Cet article éclaircira, développera, confirmera la distinction principale ci-devant établie entre l'*adverbe* & la *phrase adverbiale* ; le Lecteur appliquera facilement nos remarques à divers autres cas semblables, comme, par exemple, à l'égard de *totalement* & en *totalité*.

---

former, au Palais, étoit synonyme à la phrase, *rediger les dépositions en forme légale.*

On sera peut-être surpris, qu'en matiere civile, où il ne s'agissoit que de simples intérêts pécuniaires, le juge prit tant de précautions pour s'éclaiter sur le droit des parties, & qu'en matiere criminelle, où il s'agissoit de la vie, on enlevât aux accusés le moyen de détruire les machinations de la perfidie ou même l'erreur la plus évidente ; mais ce n'étoit pas le seul vice dont elles étoient infectées, & la postérité regardera comme barbare, un siecle où les loix criminelles préjugeoient un accusé coupable, en le privant de tous conseils, en le rendant la victime des formes qu'il ignoroit, en profitant des aveux arrachés par surprise, & ne lui laissant plus aucun moyen de défense, lorsque deux impudens coquins avoient affirmé un fait manifestement faux, que le témoignage de mille autres auroient pu détruire.

Entièrement modifie le verbe, l'action exprimée par le verbe : *en entier* modifie la chose, l'objet sur lequel tombe cette action. Quand vous avez fait *entièrement* une chose, la chose est faite *en entier* ; vous n'avez plus rien à faire, & il n'y a plus rien à y faire.

J'ai lu *entièrement* cet ouvrage, c'est-à-dire, que ma lecture est achevée. Je l'ai lu *en entier*, c'est-à-dire, que j'ai lu l'ouvrage tout entier. Ainsi *entièrement* se rapporte directement à votre action ; *en entier* s'applique immédiatement à l'objet, l'ouvrage : de même vous avez *entièrement* payé votre dette, vous en avez fait le payement *entier* ; vous avez payé votre dette *en entier*, vous l'avez payée toute entiere.

S'il est souvent indifférent d'employer l'une ou l'autre de ces manieres de parler, puisque le résultat paroît être le même, il n'en est pas moins nécessaire quelquefois d'employer l'une des deux à l'exclusion de l'autre. Vous direz *entièrement*, quand il s'agira de marquer l'étendue de votre action, & *en entier* lorsqu'il faudra proprement déterminer l'étendue de l'effet ou de la chose. L'adverbe suppose une action divisible en plusieurs degrés d'énergie & d'efficacité. La phrase adverbiale suppose une chose divisible en plusieurs parties qui doivent former un tout complet.

Vous avez *entièrement* compté une somme ; la somme est *en entier* dans le sac : vous avez compté par une action successive, conduite jusqu'à son complément : la somme divisible en plusieurs parties est dans le sac, sans qu'il y manque rien. Vous ne diriez point que vous

avez compté *en entier* ; & il ne faudroit pas dire que la somme est *entiérement* à cette place.

Un Propriétaire dira qu'il rebâtit *entiérement* sa maison à neuf ; quelqu'un observe que cette maison est rebâtie à neuf *en entier*. Le premier considere son action, ce qu'il fait successivement ; il ne rebâtit pas sa maison tout d'un coup : le second n'a égard qu'à l'état des choses en considérant chaque partie & l'ensemble de la maison ; elle est toute rebâtie.

Une personne change *entiérement* d'avis ; on ne dira pas qu'elle en change *en entier*. C'est la personne qui change & non l'avis : elle en change *entiérement* en ce qu'elle n'en conserve rien : l'avis reste *en entier*, mais ce n'est plus celui de la personne.

La peste a cessé *entiérement* & non *en entier*. La peste en elle-même ne se divise pas comme un tout qui a plusieurs parties ; mais son cours ou son action a plus ou moins de force, & passe par divers degrés d'affoiblissement jusqu'à son entiere cessation.

* *En entier* indiquera aussi ce qui se fait tout-à-la fois, en un seul coup, par un seul acte, tout ensemble ; tandis qu'*entiérement* désigne une succession d'actes ou une action dont les influences divisées se portent sur divers objets.

Une ville est *entiérement* engloutie par plusieurs secousses de tremblement de terre : par une seule ouverture subite de la terre, elle est engloutie *en entier*.

On ne dira pas qu'un joueur, *entiérement*

ruiné, eſt ruiné *en entier*; car la ruine s'opere par des pertes ſucceſſives, ou par la ſéparation ſucceſſive des différentes parties du tout. D'ailleurs *en entier* retomberoit ſur la perſonne même du joueur.

La guerre de mer détruit *entiérement* à la longue, même ſans combat, les forces des Puiſſances belligérantes. L'empire de la mer appartient *en entier* aux élémens.

Entourer, Environner, Enceindre, Enclore.

Entourer, de *tour*, celte, *tor*, *tro*, *thor*; hebr. *thour*, *thur*, &c.; *tour*, cercle, révolution, circonférence. *Environner* de, *gyr*, *cir*, *vir*, *ver*, celte, grec, latin, &c. cercle, tout, révolution, &c.; d'où *virer*, aller autour, en tournant. *Enceindre*, du celte *ching*, chaîne, ce qui rampe; ce qui ſerpente; héb. *chag*, zone, bande, ceinture, grec, ζωνη zone, κιννος, lat. *cinnus*, boucle de cheveux; &c. *Enclore*, du celte *clo*, *clau*, ſerrer, unir, nouer, racine, *cel*, cacher.

Enclore, c'eſt enfermer une choſe comme dans un rempart, former tout autour une *clôture*, de maniere qu'elle ſoit cachée, défendue, garantie, impénétrable. Un parc eſt *enclos* de murs, pour que les perſonnes n'y entrent pas, & que le gibier n'en ſorte point. On fait *enclore*

un jardin, pour le mettre à l'abri des incursions, & même pour qu'on n'y soit pas vu. Un champ est *enclos* de haies, pour des raisons semblables. Défendre à un propriétaire d'*enclore* son champ, c'est lui défendre de garder son bien. *Enclore* ne se dit qu'au propre, & comme le simple *clore*, il est défectif.

Enceindre, c'est renfermer une chose dans une *enceinte*, l'entourer dans toute sa circonférence, comme d'une ceinture, de maniere que n'étant nulle part ouverte ou découverte, d'un côté ses limites soient fixées & de l'autre, son accès soit défendu. Ce mot, peu usité, ne se dit que d'une étendue assez considérable. Une ville est *enceinte* de murailles; on fait *enceindre* de fossés une forêt. On a dit *enceindre*, & l'on n'auroit pas dit *enclore*, un bois de troupes, d'hommes; la *clôture* est permanente & à demeure; l'*enceinte* peut être mobile & seulement tracée. Quand il s'agit de petits objets, on se sert du verbe simple *ceindre*. On a le front *ceint* du diadême, la tête *ceinte* de lauriers. Nous *ceignons* la chose, & la chose nous *ceint*. Les Romains ne *ceignoient* l'épée que quand le Consul *ceignoit* la tunique militaire, pour aller chercher l'ennemi, sans porter l'appareil de la guerre au milieu de la paix & dans la cité. La ceinture n'est qu'une bande qui couvre seulement en un sens une partie de l'objet. Si elle couvre, ce n'est pas précisément pour cacher, comme la *clôture*.

Les idées distinctives des deux verbes précédens sont bien marquées. Il n'en est pas de même d'*environner* & d'*entourer*. Leur étymo-

logie ne donne que l'idée générale & commune de mettre une chose autour d'une autre, de former un cercle autour de celle-ci, de la revêtir ou enfermer dans toute sa circonférence. On *entoure* & on *environne* une ville de murs; & l'on dira de même *enceindre* & *enclore* une ville. On *environne* & on *entoure* les personnes, sans les *enceindre*, à proprement parler, & sur-tout sans les *enclore*. Ce dernier mot n'embrasse que l'étendue des choses ou les espaces.

Après beaucoup de recherches & de réflexions sur la valeur & l'emploi des mots *entourer* & *environner*, je n'ai que des conjectures à proposer sur leur différence, & j'invoquerai volontiers sur ce point le secours de nos Maîtres. Je serois disposé à croire que ce qui *entoure* touche de plus près à la chose qu'il *entoure*; qu'il forme tout au tour une chaîne plus serrée, qu'il a des rapports plus étroits avec elle; tandis que ce qui *environne* peut être plus ou moins éloigné, plus vague, moins continu, plus détaché, & plus indépendant de ce qu'il *environne*.

Je me fonde sur certaines façons de parler usitées. Un anneau *entoure* le doigt; un bracelet *entoure* le bras; une bordure *entoure* un tableau; des diamans *entourent* un portrait; des fossés *entourent* un château; une riviere *entoure* une isle, &c. On dit dans tous ces cas, *entourer* plutôt qu'*environner*; & tout ces corps qui *entourent*, ou touchent la chose *entourée*, on en font des dépendances, ou du moins forment autour d'elles un cercle étroit & continu.

Mais les Cieux *environnent* la terre ; des satellites *environnent* une planete ; des places fortes *environnent* un Etat ; des nuages *environnent* un objet particulier ; divers peuples *environnent* une Nation ; des eaux *environnent* un pays, &c. Ici les corps *environnans* sont ou plus éloignés, ou plus détachés des objets *environnés*, ou plus vastes, ou plus épais, ou même étrangers au systême de la chose.

Ainsi, ce qui est *autour* d'une chose en est tout près ; mais *environ* ne signifie qu'à-peu-près. Les *alentours* ne s'étendent pas aussi loin que les *environs* : les *environs* n'indiquent qu'un voisinage ; les *alentours* sont les tenans & les aboutissans de la chose. La chose *entourée* est comme le centre de ce qui l'*entoure* : la chose *environnée* n'a nécessairement qu'un rapport de position avec ce qui l'*environne*.

Avec ces données, on rendra facilement raison des applications suivantes. Une ville est *entourée* de remparts, & *environnée* de belles prairies. L'Océan *entoure* & *environne* la terre ; il l'*entoure*, parce qu'il la resserre de toutes parts ; il l'*environne*, parce qu'il occupe comme elle, en tournant, la moitié du globe. Une maison qui est assise au milieu d'un bois, en est *entourée* : une maison qui a de tous côtés des bois épars, en est *environnée*. Des Sbires *entourent* un prisonnier ; une nombreuse populace *environne* un Charlatan. Un chef de famille est *entouré* de ses enfans ; il est *environné* de voisins. Des Gardes *entourent* le Prince pour sa défense : des Courtisans l'*environnent* pour en être apperçus. On dit qu'un homme est bien

du mal *entouré* & non *environné*, selon les qualités de sa famille, de ses amis, de ses sociétés, & de leur influence sur lui.

Ces mots s'emploient également au figuré ; *entourer* s'y renfermera donc dans un cercle plus étroit, & il indiquera des rapports plus intimes ; *environner*, plus libre & plus pompeux, embrassera un champ plus vaste, & conviendra sur-tout dans les grandes images. L'homme est *environné* de miseres ; le pauvre en est tout *entouré*. Le pécheur mourant est *entouré* de toutes les horreurs de la mort ; des rayons de bonheur *environnent* le juste & adoucissent ces horreurs. Le héros peut être *entouré* d'un modeste cortege, sans être confondu dans la foule ; il marche *environné* de sa gloire. *Environné* de biens & d'honneurs ; *entouré* de maux & de dangers. Le luxe nous *environne*, & la misere nous *entoure*.

Epanchement, *Effusion*.

DE la racine celte *pant*, viennent les mots *pencher*, ou baisser, incliner, *épandre* ou jetter çà & là ; *épancher*, c'est-à-dire, verser en *penchant*, en inclinant doucement, répandre goutte à goutte.

Du primitif *fu*, qui fuit, se fond, se répand au loin, le latin *fusus*, fondu, épars, répandu au loin, qui a fui, qui s'est débordé : d'où *effusio*, écoulement abondant, débordement, profusion, prodigalité ; *fusé*, *effusé* amplement, longuement, immodérément.

L'*effusion*

L'*effusion* est donc plus vive, plus abondante, plus continue que l'*épanchement*. Par une meurtrissure, il se fait un *épanchement* de sang; il y en aura *effusion* par une large plaie. Un *épanchement* de bile cause des incommodités; l'*effusion* de la bile cause la jaunisse. Les libations usitées dans les sacrifices anciens, se faisoient plutôt par *épanchement* que par *effusion*, c'est-à-dire, qu'on se contentoit ordinairement d'*épancher* quelques gouttes de la liqueur au lieu de l'*épandre*, ou, comme on dit à présent, de la *répandre*.

Ces mots conservent leur différence au figuré. On dit souvent l'*épanchement* & l'*effusion* du cœur. Il y a peu de gens, dit Nicole, qui puissent recevoir l'*effusion* du cœur des autres, sans participer à leur corruption. Si les hommes connoissoient le plaisir des *épanchemens* de l'amitié, dit S. Evremont, ils le préféreroient à tous les autres.

Un cœur sensible cherche à se soulager par des *épanchemens* : un cœur trop plein cherche à se décharger par des *effusions*.

Les passions douces & discretes se communiquent par des *épanchemens* : les passions violentes & impétueuses se répandent par des *effusions*.

Un cœur serré souffre à peine de légers *épanchemens* : l'*effusion* se fait d'un cœur tout ouvert.

Les premieres larmes d'une douleur longtemps concentrée provoquent leur affluence : les premiers *épanchemens* de l'ame provoquent l'*effusion*.

Marquez un intérêt sincere à cette personne affligée, vous obtiendrez un tendre *épanchement* de ses peines ; pleurez avec elle, elle vous répondra par une abondante *effusion* de cœur.

Le besoin de se confier, sollicite l'*épanchement* : l'impuissance de se contenir, nécessite l'*effusion*.

Celui qui, par de doux *épanchemens*, verse sa joie dans le sein de l'amitié, l'augmente. Celui qui, par de vives *effusions*, répand indistinctement la sienne, la dissipe.

Souvent une douce conversation, en excitant l'*épanchement* du cœur, selon la remarque de Bossuet, en fait échapper le secret. On commence par juger témérairement du prochain, dit Nicole ; & par une *effusion* naturelle à l'homme, on en parle témérairement.

L'*épanchement* naît sur-tout du penchant ou de l'attrait : ainsi on dit, en matiere de dévotion, l'*épanchement* de l'ame. L'*effusion* naît de différentes dispositions ou naturelles ou accidentelles de l'ame : ainsi l'*effusion* est naturelle à l'homme communicatif, comme au pécheur contrit.

L'*épanchement*, considéré comme l'ouvrage du penchant, se fait sur-tout d'un cœur dans un autre. L'*effusion*, considérée comme l'effet d'un naturel facile, se fait de l'ame sur tous les objets.

Les Ecrivains de Port-Royal ont dit, *effusion de colere*, *effusion de miséricorde*, *effusion de malignité*. L'on a blâmé l'*effusion de colere*, & ce n'est peut-être pas sans raison : la colere

éclate plutôt que de se répandre ; elle lance des flammes plutôt que de laisser couler des paroles de la bouche. On a dit autrefois *épanchement* de graces, *épanchement* de bienfaits, pour désigner la libéralité du bienfaiteur : mais l'*épanchement*, de même que l'*effusion*, n'est pas de répandre comme avec la main, ainsi qu'on répand les bienfaits & les graces. Leur idée est l'*écoulement*, qui se fait d'une source.

Epithete, *Adjectif.*

Epithete est le grec ἐπίθετον opposé à ; & *adjectif*, le latin *adjectivum*, ajouté à.

Du Marsais estime que l'*adjectif* est destiné à marquer les propriétés physiques & communes des objets ; & que l'*épithete* désigne ce qu'il y a de particulier & de distinctif dans les personnes & dans les choses, soit en bien soit en mal. Cette distinction ne pourroit regarder que les *épithetes appellatives* qui forment une dénomination, ou les *épithetes* patronymiques qui indiquent des rapports d'origine : comme quand on dit, *Philippe le Long*, *Henri le Grand*, *Scipion l'Africain*, *Dyon le Syracusain*, le Seljoucide *Mahmoud*, *Pierre le Cruel*, le *pieux Enée*, &c. Ces *épithetes* forment des especes de surnoms ou de prénoms.

Cet habile Grammairien veut que l'*adjectif* se prenne dans le sens physique ; & que dans le sens figuré, il soit *épithete*. Mais si vous dites, un fruit *doux* est agréable à manger, &

il eſt agréable de traiter avec un homme *doux* ; *doux* eſt, ce me ſemble, également *adjectif* dans le ſens propre & dans le ſens figuré. Il faut mettre l'*adjectif* dans la *phraſe* : vous pouvez y mettre ou n'y pas mettre l'*épithete*. On dit une *épithete* oiſeuſe, lorſque le mot eſt inutile: on ne dit pas un *adjectif oiſeux* ; il ne ſeroit alors qu'une *épithete*. L'*épithete* n'eſt que placée auprès du ſujet ; l'*adjectif* eſt lié avec le ſujet.

L'*épithete* appartient proprement à la poéſie & à l'éloquence : elles ſouffrent, elles exigent même une certaine abondance de paroles. L'*adjectif* appartient à la grammaire & à la logique: elles veulent qu'on diſe tout ce qu'il faut, & qu'on ne diſe que ce qu'il faut. L'*épithete* & l'*adjectif* ſe joignent au ſubſtantif pour en modifier l'idée principale par des idées ſecondaires: mais l'idée de l'*adjectif* eſt néceſſaire, elle ſert à déterminer & compléter le ſens de la propoſition ; & l'idée de l'*épithete* n'eſt ſouvent qu'utile, elle ſert à l'agrément & à l'énergie du diſcours. Retranchez d'une phraſe l'*adjectif*, elle eſt incomplette, ou plutôt c'eſt une autre propoſition : retranchez-en l'*épithete*, la propoſition pourra reſter entiere, mais déparée ou affoiblie. Telle eſt la régle générale ? pour diſtinguer l'*épithete* de l'*adjectif*.

L'eſprit chagrin *attriſte en quelque ſorte les objets les plus riants : la* pâle *mort frappe également du pied à la porte des cabanes & à celle des palais*. Supprimez dans la premiere phraſe l'*adjectif*, *chagrin*, elle n'a plus de ſens. Supprimez dans la ſeconde l'*épithete*, *pâle*, le ſens reſte, mais l'image eſt décolorée.

L'*Orateur comme le Poëte*, dit Fénélon, *doit employer des figures* ornées, *des images* vives, *des traits* hardis, *lorsque le sujet le demande.* Du Marsais observe qu'on auroit pu dire, sans accessoire, des figures, des images & des traits, mais que ces mots auroient été vagues & vains sans les *adjectifs*, qui déterminent les qualités nécessaires & distinctives de ces traits, de ces images, de ces figures. Haller dit, en décrivant les amusemens rustiques des habitans des Alpes : *Là vole à travers l'air divisé, une* lourde *pierre*, *lancée par un bras* vigoureux, *jusqu'au but* prescrit. M. Sulzer observe fort bièn, qu'on pourroit omettre ces quatre *épithetes*, sans rien changer à l'essentiel de l'image; mais qu'elles servent à rendre l'idée principale plus sensible par les idées accessoires qu'elles y ajoutent.

Ce dernier Ecrivain a fort bien distingué l'*épithete* proprement dite du simple *adjectif.* » Il y a, dit-il, une autre espece d'*épithetes*, » qu'on pourroit nommer grammaticales, parce » qu'elles ne sont que ce qu'on nomme en » grammaire des *adjectifs*. Celles-ci n'ont point » de beauté esthétique, mais elles sont nécessaires à l'intelligence du discours; par exemple, » enfant *gâté*, esprit *chagrin*. Sans elles, l'idée » principale n'auroit pas la détermination indispensable pour former un sens précis «.

Résumons : l'*adjectif* détermine en quelque sorte le véritable sens du substantif. Quand nous disons : l'*homme sévere déplait*, la phrase a un sens parfait. Supprimez *sévere*, elle n'en a plus ;

il détermine donc la valeur, il est *adjectif* nécessaire.

L'épithete confirme l'expression. Je dis confirme, parce que l'idée est déjà déterminée dans ses rapports généraux, & qu'on pourroit supprimer l'*épithete* sans que la phrase reçut une certaine altération.

» L'Archevêque de Treves étoit aussi charmé » de la franchise *noble*, *hardie* & *généreuse* » de François I[er]. : que révolté par le caractere » *mistérieux*, *dissimulé* & *soupçonneux* qu'il » entrevoyoit dans Charles «. Mém. hist. de l'A. Raynal.

Noble, *hardie* & *généreuse* sont ici de simples *épithetes*, le substantif *franchise* eut pu suffire, mais il ne peignoit pas assez. Dans la seconde partie de la phrase, *caractere* eut été trop indéfini, les *adjectifs* en déterminent la valeur.

Errer, Vaguer.

Vaguer est presque inusité, quoique nous ayons sans cesse à la bouche *vague* substantif, *vague* adjectif, *vagabond*, *extravaguer*, &c. Mais un Bossuet ne craindra pas de dire que l'homme qui se présente à vous par contrainte, par bienséance, laisse *vaguer* ses pensées, sans que vos discours arrêtent son esprit distrait (*a*). Cet exemple suffit pour montrer qu'à tort on

(*a*) Oraison funebre de le Tellier.

nous assure que ce mot ne se dit point au figuré. Les Latins de qui nous l'avons immédiatement reçu, en font un fréquent usage en ce sens : & nous disons pensée *vague*, discours *vague*, &c.

Vaguer est formé de *ouag*, *vag*, imitation des bruits sonores, appliquée aux causes de ces bruits, telles que les vagues, & enfin employée à désigner la mobilité de ces causes & autres semblables, selon la valeur de la racine *va*, aller.

Vaguer, c'est *errer* d'une maniere vague & vaine, à l'aventure, sans suivre aucune route déterminée, sans s'arrêter nulle part, sans but, sans dessein, sans raison, sans retenue.

Des peuples *errans* ne se fixent nulle part ; ils changent souvent de lieu : des peuples *vagabonds* ne s'arrêtent pas ; ils sont, pour ainsi dire, toujours en course, sans fixer un terme à leurs mouvemens.

Celui qui *erre*, va sans savoir son chemin : celui qui *vague*, va toujours sans savoir où. Quand on *erre*, on est tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre : quand on *vague*, on est par-tout, on n'est nulle part. L'homme égaré *erre* : l'homme oisif *vague*. Sans boussole, vous *errez* ; au gré des vents, vous *vaguez*. Le flot est quelquefois *errant*, & la vague est *vagabonde*.

Ulysse, écarté de ses voies par le ressentiment de Neptune, *erre* de mer en mer ; mais il poursuit toujours son dessein de retourner en Ithaque. Didon désespérée du départ d'Enée, *vague*, suivant l'expression de Virgile, dans

toute la ville comme une furie, sans savoir où elle va & ce qu'elle fait.

Plusieurs Savans ont observé, entre les mots latins *errare* & *vagari*, qu'on *erre* en allant par des voies étrangeres, & qu'on *vague* en allant par diverses voies. En effet, celui qui *erre* est sorti de la bonne route, il en a pris une fausse : celui qui *vague*, a pris la premiere route qu'il a rencontrée ; & prendra la premiere qui se rencontrera.

Avec de l'inconstance, on *erre* : avec de la légéreté, on *vague*. A chercher, on *erre* : à se fuir, on *vague*. L'esprit *erre* d'objet en objet, de pensée en pensée : l'imagination *vague* au loin, & de la maniere la plus disparate, de rêveries en chimeres.

On *erre* même dans un cercle borné : on *vague* sur-tout dans un grand espace vuide & indéterminé, semblable au *vague* des airs. On *vague* plutôt qu'on *erre*, dans les espaces imaginaires ou le pays des chimeres. On *erre* quelquefois, en cherchant la vérité dans les livres ; on *vague*, si on va la chercher hors de la nature : on *extravague*, si on prétend l'avoir trouvée hors de là.

Vaguer s'appliqueroit donc très-bien, selon moi, à des objets intellectuels, & beaucoup mieux qu'*errer* aux écarts de l'imagination.

Espérer, Attendre.

» Le premier de ces mots, dit l'Abbé Girard, a pour objet le succès en lui-même, » & il désigne une confiance appuyée sur quelque » motif : le second regarde particuliérement le » moment heureux de l'événement, sans exclure ni désigner par sa propre énergie aucun » fondement de confiance. On *espere* d'obtenir » les choses ; on *attend* qu'elles viennent.

» Il faut toujours *espérer* en la bonté du » Ciel, & *attendre* sans murmurer l'heure de » la Providence.

» Plus on a de témérité à *espérer*, plus on » a d'impatience à *attendre*.

» Il semble aussi que ce qu'on *espere* soit » plutôt une grace ou une faveur, & que ce » qu'on *attend* soit plus une chose de devoir » & d'obligation. Ainsi nous *espérons* des réponses favorables à nos demandes, & nous » en *attendons* de convenables à nos propositions «.

Espérer est le latin *sperare*, formé de *spe*, qui désigne le regard, la vue, l'apparence, la face, comme dans *species*, *speculum*. *Espérer* signifie, à la lettre, voir en avant, dans l'avenir, & par une restriction reçue, prévoir quelque chose d'heureux.

Attendre est le latin *attendere*, composé de *tendere*, tendre, étendre, bander ; rac. : *tan*, *ten*, tendre, étendre ; il signifie être *attentif*,

s'appliquer, avoir l'esprit *tendu* vers ce qui doit arriver.

Ainsi *espérer* indique primitivement un acte de *prévoyance*; & *attendre*, une continuité d'*attention*. On *espere*, on se flatte, on aime à croire qu'une chose arrivera : on *attend* ce qui doit arriver, on y songe, on s'en occupe. On *espere* donc le succès; on *attend* l'événement. Le succès qu'on *espere* est un succès heureux; l'événement qu'on *attend*, peut être heureux ou malheureux. On *attend* l'événement même, de même qu'on *espere* le succès en lui-même. Un accusé *espere* un jugement favorable; & il *attend* son jugement.

On *espere* même contre toute *espérance* (*in spem, contra spem*) : *espérer* ne désigne donc pas nécessairement une *confiance* appuyée sur quelque motif; l'*espérance* est même assez loin de la *confiance*. On *attend*, ce qu'on a lieu de croire qui sera, le jour qui doit se lever, une personne qui doit venir, une décision qui doit se rendre. L'*attente* est donc accompagnée ou plutôt elle est fondée sur la confiance. On *espere* ce qu'on desire; on *attend* ce qu'on croit. On *espere* gagner à la loterie; & on *attend* impatiemment qu'elle se tire. On *attend* le jour; on *espere* qu'il sera beau. Vous *espérez* un service de quelqu'un : vous l'*attendez* d'un ami. On n'*attend* pas sans de puissans motifs ou sans de fortes illusions, un bonheur; mais on l'*espere*. L'*attente* nous assure; l'*espérance* nous berce. Notre *attente* est quelquefois trompée, & nous sommes souvent trompés par l'*espérance*.

C'est elle qui, sans cesse au banquet de la vie,

Telle qu'un hôte aimable, en riant nous convie,
Et verse, en notre coupe un délire éternel :
Le rêve du bonheur, est un bonheur réel.

Ess. sur l'Homme, Ep. II.

Ce n'est donc pas précisément une grace ou une faveur qu'on *espere* plutôt ; mais on *espere* un bien incertain, & l'on *attend* une chose ou nécessaire ou très-probable. Vous *espérez* une grace ou une récompense avant qu'on vous l'ait promise ; après qu'on vous l'a promise, vous l'*attendez*, quoique dans ces derniers cas, il soit en général bien plus sage d'*espérer* que d'*attendre*. On *espere* ce qui peut arriver ; on *attend* ce qui doit arriver. Vous *attendez* beaucoup de la Nature ; vous *espérez* quelque chose des hommes. Nous *espérons* de la bonté divine des graces, ce qui peut être refusé : nous *attendons* de la justice divine le prix de nos œuvres, ce qui est dû : la différence est du certain à l'incertain.

Par cette raison, si l'on *espere*, on craint : si on *attend*, on se fie. L'*espérance* naît du desir, & la crainte la contrebalance : l'*attente* naît de l'opinion, & elle peut être exempte de desir & de crainte. Le vrai Chrétien *espere* la sainte mort qu'il desire, & qu'il craint de ne pas obtenir : un Philosophe *attend* la mort sans la desirer ni la craindre.

Vous *attendez* ce que les choses par elles-mêmes promettent, vous *espérez* ce que permettent les circonstances. Il y a de grands biens à *attendre* des belles & nombreuses découvertes faites récemment dans la science de la Nature & de la Société, ainsi que de l'amour du Prince pour ses

peuples : la génération naissante peut *espérer* d'en jouir. Un siecle de lumiere n'est que l'aurore des siecles du bonheur.

« J'*espere*, dit M. l'A. G., que mon Ouvrage » sera goûté du Public, & j'en *attends* un juge» ment équitable ». Ses *espérances* ont été justifiées : son *attente* sera remplie. Pour moi, j'*espere* que le Public approuvera ma critique ; & j'*attends* un jugemnt raisonné de nos Maîtres pour m'y conformer.

Espoir, Espérance.

On prétend qu'*espoir* est moins usité en prose qu'en vers : cependant je l'ai trouvé chez les Prosateurs avec autant de facilité que chez les Poëtes. Bouhours, en defendant ce mot contre Ménage, cite plusieurs phrases, où l'Abbé Regnier l'a employé, dans son excellente traduction de Rodriguès. Mais il est d'un usage moins commun que son synonyme, par la raison qu'il ne s'applique pas indifféremment, comme *espérance*, à toutes sortes d'objets de nos desirs ; & restreint à des objets importans ou à de grands intérêts, il figurera plutôt dans le style soutenu que dans le langage familier.

Ainsi l'*espérance* s'étend sur tous les genres de biens que nous desirons obtenir, avec plus ou moins de penchant à croire que nous les obtiendrons. L'*espoir* s'adresse proprement à cette sorte de biens, dont nous desirons le plus ardemment la possession, & dont la privation seroit pour

nous un malheur. Le desir & la crainte qui accompagne l'*espoir*, sont toujours plus ou moins vifs : il n'en est pas toujours de même dans l'*espérance*. L'*espoir*, tout détruit, meneroit au *désespoir* : le *désespoir* est évidemment le contraire de l'*espoir*. L'*espérance*, trompée, ne nous laisse souvent dans le cœur qu'un sentiment de peine.

Vous parlez d'*espoir*, lorsqu'il s'agit de votre salut, de votre vie, de votre honneur, de votre fortune, d'un objet essentiel à votre existence ou à votre bonheur ; & vous parlez aussi d'*espérance*. Mais vous parlez d'*espérance*, & vous ne parlez pas d'*espoir*, lorsqu'il ne s'agit que d'un objet agréable ou simplement utile, de vous amuser dans une partie de plaisir, de voir une chose curieuse, d'obtenir quelque succès, de trouver une personne que vous cherchez, d'achever bientôt un ouvrage.

Aussi les Vocabulistes ont-ils observé qu'*espoir* se dit particuliérement à l'égard de l'amour, & en matiere de dévotion : car l'amant attache son bonheur à l'objet aimé ; le Chrétien attend le sien de la miséricorde divine. On dit que l'amour vit d'*espoir*, & que l'homme est chaque jour le jouet de l'*espérance*. L'*espérance* est, suivant Aristote, le songe d'un homme éveillé ; l'*espoir* est l'aliment de l'homme passionné.

On est sans *espérance* de parvenir à un poste, & sans *espoir* de rétablir sa fortune.

On met & son *espérance* & son *espoir* en Dieu, puisque l'*espoir* est l'*espérance* d'un grand bien.

Heureux qui du Ciel occupé,

Et d'un faux éclat détrompé,
Met de bonne heure en lui toute son *espérance* ! . . .
Quels que soient les chagrins dont je suis tourmenté,
Aujourd'hui mon ame ne fonde
L'*espoir* de son secours qu'en sa seule bonté.

Vous trouverez généralement l'*espoir* appliqué à de grands objets, tandis que l'*espérance* s'abaisse jusqu'aux plus petits.

Lorsqu'on a tout perdu, lorsqu'on est sans *espoir*,
La vie est un opprobre, & la mort un devoir.

Un sou, quand il est assuré,
Vaut mieux que cinq en *espérance*.

* A l'article *Contrition*, j'ai assigné, à l'égard de ces deux mots, une différence grammaticale, tirée de leur formation. *Espoir* n'indique qu'un sentiment peut-être passager, une disposition actuelle, tandis qu'*espérance* désigne plutôt une disposition habituelle, un état ou une modification plus ou moins constante. Aussi l'*espérance* est-elle souvent personnifiée; c'étoit une Déesse du Paganisme; c'est une vertu Chrétienne : mais l'*espoir* ne jouit pas des mêmes priviléges, parce que le mot n'énonce point une habitude.

Etouffer, Suffoquer.

OTEZ la respiration, vous *étouffez*, en empêchant les poumons de recevoir l'air & de le rejetter alternativement : sur quelque organe de la

respiration qu'on agisse, on *suffoque*, en bouchant le canal de la respiration. La pression des poumons produit l'*étouffement* : la *suffocation* est produite par un embarras particulier dans la trachée artere ou dans les bronches.

Suffoquer est une onomotapée qui peint l'effet & le bruit du *hoquet*, accident produit par un commencement de *suffocation* : *suffoquer* marque donc en effet une action directe sur le conduit de la respiration. *Etouffer* vient du celte *topp*, couvrir, presser; d'où *touffe*, amas épais de plantes, qui se pressent & s'étouffent, en arrêtant la circulation de l'air; le grec *tufôn*, typhon, tourbillon, fumée, objets qui empêchent de respirer, &c. L'interjection *ouf*, cri d'une poitrine oppressée, paroît être le premier élément d'*étouffer*, comme d'*époufer*. Ainsi ce mot exprime proprement les effets de la pression ou de l'oppression de la poitrine.

Il est dit dans les Dictionnaires que ce sont particuliérement les causes intérieures qui *suffoquent*, comme un catharre, des vapeurs histériques, une esquinancie, &c. Les causes extérieures, en s'introduisant dans le canal de la respiration, produisent le même effet : aussi les mêmes Vocabulistes ajoutent-ils que les vapeurs, les exhalaisons, les fumées de differens corps nous *suffoquent* également.

Un fétu arrêté dans la trachée artere, *suffoque*. On *étouffe* dans un air trop dense ou trop rare. Les noyés ne sont point *étouffés*, comme on l'a cru, par de l'eau qui entre dans les poumons; ils sont *suffoqués* par l'eau, qui, pesant sur la glotte,

bouche le passage de l'air. Une violente colere *étouffe* : une déglutition précipitée *suffoque*.

Tibere fut *étouffé* sous un tas de couvertures : Séneque fut *suffoqué* par la vapeur d'un bain chaud.

Un chef de brigands, nommé Come, pris par le Consul Romain Rupilius, résolut de s'*étouffer*, en arrêtant volontairement le jeu des poumons, pour ne pas s'exposer à trahir ses complices, & à souffrir une mort traînante. Un vieillard, nommé Polémon, trop fortement chatouillé par un bon mot qu'il avoit dit à un esclave, à l'occasion d'un plat de figues qu'un âne avoit mangées par la négligence d'un valet, fut *suffoqué* par un éclat de rire (*a*).

Le sort de bien des heureux du siecle ressemble à celui d'Anacréon, qui, dans une grande & belle vieillesse, fut *suffoqué* par un pepin de raisin. Les amis perfides ressemblent aux singes qui *étouffent* leurs petits en les embrassant.

Vous direz par maniere de parler, qu'un indiscret qui vous coupe sans cesse la parole, vous *suffoque*; & qu'un parleur, qui ne vous laisse pas ouvrir la bouche, vous *étouffe*.

Un discoureur lent & entrecoupé vous *suffoque*; car il paroît *suffoqué* lui-même : vous *étouffez* à voir un homme surchargé de vêtemens; car il devroit *étouffer* sous son harnois. Nos organes comme nos ames se mettent à l'unisson.

* *Etouffer* se dit, dans un sens plus étendu, de

(*a*) Valere-Maxime, XIX. 12.

diverses

diverses choses qu'on fait périr, finir, cesser, faute de communication avec l'air, ou par la privation de ses influences, &c. : ainsi on *étouffe* le feu dans un fourneau; un arbre est *étouffé* par la grande quantité de ses branches : dans un champ mal cultivé, comme dans une société désordonnée, les mauvaises herbes *étouffent* le bon grain. *Suffoquer* ne se dit que des animaux, les seuls êtres qu'on croyoit pourvus des organes de la respiration. Il pourroit donc être aussi appliqué aux plantes, selon les découvertes de Malpighi; elles ont en effet des trachées ou des vaisseaux par lesquels elles respirent en quelque sorte. Les Latins étendoient bien plus loin la signification de *suffocare*, puisque Cicéron dit *suffoquer* Rome & l'Italie, c'est-à-dire leur couper les vivres (*a*).

* *Etouffer* se dit figurément pour détruire, faire cesser, empêcher qu'une chose n'éclate. On *étouffe* un bruit, une affaire, une rebellion, &c. On *étouffe* ses passions, ses sentimens, ses remords, &c. *Suffoquer* n'est usité que dans le sens propre : on substitue même souvent à ce mot, le mot moins convenable d'étrangler, comme quand on dit, *j'étrangle* de soif; une apoplexie l'a *étranglé*; *j'étrangle*; Fabius fut *étranglé* par un cheveu qu'il avala dans du lait; cette femme acariâtre *s'étrangle* à force de crier, &c. *Etrangler*, formé de *stric*, *string*, signifie, à la lettre, *serrer* étroitement; & il embrasse toutes les parties du corps & autres objets fortement comprimés. A proprement par-

(*a*) Ad Attic. IX. 6.

ler, on *étrangle* en comprimant & serrant extérieurement le cou, jusqu'à ce que la respiration cesse; tandis qu'on *suffoque* par une cause ou par une action intérieure sur le conduit même de la respiration qu'elle bouche.

Etroit, Strict.

Du celte *strech* conservé en Languedoc, *strih*, *stris*, vient la famille latine & françoise *étroit*, *strict*, *éteindre*, *étrécir*, *restreindre*, *détroit*, *district*, *détresse*, &c. *Etroit* est l'opposé de *large*.

On dit au physique, *étroit* & non *strict*; un habit *étroit*, une voie *étroite*, une étoffe *étroite*, &c.

Etroit sert aussi à désigner, au figuré, des relations intimes, ou de fortes liaisons; alliance *étroite*, *étroite* amitié, correspondance *étroite*, *étroite* familiarité, &c. *Strict* n'a point cette acception.

Mais on dit, le sens *étroit* ou *strict* d'une proposition, un droit *strict* ou *étroit*, devoir *étroit* ou *strict*, une obligation *stricte* ou *étroite* &c. *Etroit* signifie alors rigoureux, févere, & c'est la signification propre de *strict*. *Etroit* est du discours ordinaire; *strict* est du style des Théologiens, des Philosophes, des Jurisconsultes. *Strict*, comme terme dogmatique, est d'une précision plus rigoureuse qu'*étroit*, terme plus libre, comme le style de la conversation. *Etroit* se dit par opposition au sens *étendu*; & *strict*, par opposition au sens *relâché*. Le sens *strict* est très-*étroit*; c'est le sens le plus févere.

Il est naturel de prendre, dans un sens *strict*, les propositions capitales de celui qui dogmatise. Il seroit dur de prendre, même dans un sens *étroit*, toutes les propositions de celui qui converse.

Vous enjoignez *étroitement*, sévérement, de suivre un ordre *strictement*, ou à la lettre, & dans toute sa rigueur.

Celui qui est disposé à observer *étroitement* des préceptes, ne balance pas à les prendre *strictement*.

Celui qui ne se relâche jamais de son droit *strict*, s'impose d'*étroites* obligations envers les autres.

* Il me semble qu'*étroit* désigne plutôt ce que la chose est en soi; & *strict*, la maniere dont on la prend. Ainsi, une obligation est *étroite* ou rigoureuse en elle-même; & on prend une obligation dans le sens *strict*, ou dans toute la rigueur de la lettre.

Une loi est *étroite*, lorsqu'elle ne souffre ni modération, ni modification, ni exception: une loi est *stricte*, lorsqu'elle a un sens précis, inflexible, inaltérable.

On dit qu'un homme a la conscience *étroite* & non *stricte*, pour marquer qu'il a des principes séveres ou des sentimens scrupuleux; mais on dit qu'il est *strict* & non *étroit*, pour marquer qu'il prend tout à la rigueur, au pied de la lettre, dans la plus réguliere exactitude.

Eveiller, Réveiller.

L'ABBÉ Girard assure que le premier de ces mots est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral ; & le second, dans le sens figuré. Bouhours avoit observé que, dans le sens propre, ces mots se confondoient assez souvent, & que nos meilleurs Ecrivains ne les distinguoient pas trop. Mais le second est peut-être employé davantage au figuré. Quoi qu'il en soit, une différence incertaine dans l'usage ne constitue pas une différence réelle dans la valeur des mots.

L'Abbé Girard ajoute que l'un se fait quelquefois sans le vouloir, & que l'autre marque ordinairement du dessein. Si j'entends bien cette phrase, elle établit plutôt l'identité que la diversité de sens dans ces deux termes ; car si l'un se fait seulement *quelquefois* sans le vouloir, il marque donc *ordinairement* du dessein ; & si l'autre ne marque qu'*ordinairement* du dessein, il se fait donc aussi *quelquefois* sans le vouloir.

Enfin, il dit que le moindre bruit *éveille* ceux qui ont le sommeil tendre, & qu'il faut peu de chose pour *réveiller* une passion qui n'a pas été parfaitement déracinée du cœur. Je demande pourquoi. Je demande quelle est la différence générale qui résulte de cette application particuliere, si elle est juste.

Il vaut mieux entendre, sur cet article, Bouhours, qui a répandu, dans ses remarques, une assez grande quantité de synonymes, pour qu'il

doive être compté parmi les Synonymistes, avec cet avantage particulier sur ceux qui l'ont suivi, qu'il éclaircit la valeur des mots, ou confirme ses opinions par des exemples tirés des bons Ecrivains.

» Après y avoir fait réflexion, dit-il, il m'a » semblé qu'on pouvoit mettre quelque différence » entre *éveiller* & *réveiller*; que le premier se dit » proprement par rapport à une heure réglée, & » le second, par rapport à un temps extraordi- » naire. Je m'explique : un homme qui a coutume » de se lever à cinq heures du matin, & qui ne » veut pas dormir davantage, dira à ses gens : Ne » manquez pas de m'*éveiller* à cinq heures; & » ses gens diront : Voilà cinq heures qui sonnent, » il faut *éveiller* Monsieur. Ainsi, on demande, » Monsieur est-il *éveillé*? En m'*éveillant*, j'ai » senti un grand mal de tête.

» Au contraire, une personne qui a une affaire » importante en tête, & qui attend des nouvelles » avec impatience, dira en se couchant : S'il » vient des lettres cette nuit, qu'on ne manque » de me *réveiller*; & je dirois sur ce pied-là : » Feu M. le Prince étant Général d'armée, vouloit » qu'on le *réveillât* toutes les fois qu'il arrivoit » un courier. Je dirois aussi, un grand bruit m'a » *réveillé*; je me suis *réveillé* en sursaut; car » *réveiller* emporte quelque chose d'irrégulier & » de subit, ou une affaire qui survient tout d'un » coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoutumé » d'entendre. Je dis là-dessus ce que je pense, & » je laisse à juger au Public si j'ai tort ou non, » &c. ».

L'Auteur de cette remarque a mieux senti que discerné la valeur propre des deux termes. Ce

n'eſt point par l'heure, c'eſt par les circonſtances particulieres du ſommeil & de l'*éveil* ou du *réveil* que ces mots différent; & c'eſt préciſément à raiſon de ces circonſtances que ſes applications ſont juſtes.

Éveiller exprime l'action ſimple de tirer de l'état de ſommeil & d'amener à l'état de veille. *Réveiller* exprime, par la force connue de la particule *re*, la réitération ou le redoublement d'action, de force, de réſiſtance; réitération, redoublement qui ſuppoſe que la perſonne ou s'eſt rendormie, ou dormoit profondément.

Ainſi, 1°. on s'*éveille*, quand on s'*éveille* naturellement ou de ſoi-même pour la premiere fois: ſi l'on s'endort de nouveau, à la ſeconde fois on ſe *réveille*. Vous *réveillez* de même celui qui s'eſt rendormi après que vous l'avez eu *éveillé*. Pour marquer l'heure de votre *réveil*, ſans autre circonſtance, vous direz: je me ſuis *éveillé* à cinq heures du matin. Si vous voulez marquer l'heure à laquelle vous avez coutume de vous *éveiller*, vous direz: je me *réveille* toujours à cinq heures. Vous demandez qu'on vous *éveille* à cinq heures du matin; mais ſi vous avez de la peine à vous *éveiller* tout-à-fait, il faut qu'on vous *réveille*.

Auſſi en eſt-il de ces mots, au figuré, comme d'*animer* & de *ranimer*. *Eveiller*, *animer* le courage, la haine, la colere, c'eſt les exciter, les inſpirer, les provoquer, les allumer: les *réveiller*, les *ranimer*, c'eſt les exciter de nouveau, les rallumer, les renouveller, leur donner de nouvelles forces. Vous *éveillez*, vous *animez* le courage d'un homme tranquille qui ne ſonge point au danger;

vous *réveillez*, vous *ranimez* le courage de celui qui l'a perdu ou qui le perd.

Réveiller exprime donc particuliérement une alternative de sommeil & de veille, une réitération d'actes, une habitude successive de s'endormir & de s'*éveiller*.

2°. On *éveille* d'un sommeil léger, on *réveille* d'un sommeil profond. L'*éveil*, si je puis me servir de ce mot utile, est naturel ou facile; le *réveil* est difficile & forcé. Pour *éveiller* celui qui a le sommeil tendre, le moindre bruit suffit, comme l'observe l'Abbé Girard; quant à celui qui a le sommeil dur, il faut le *réveiller*, car vous ne l'*éveillerez* qu'à force de l'appeller, de le solliciter, de le secouer; redoublement d'effort & de résistance.

C'est pourquoi l'on dit, tant au figuré qu'au propre, *réveiller* & non *éveiller* quelqu'un de sa léthargie, de son assoupissement. C'est pourquoi il faut dire *réveiller* & non *éveiller* un mort. C'est pourquoi on appelle *réveille-matin* & non *éveillematin*, *réveil* & non *éveil*, l'instrument bruyant, la sonnerie qui vous *éveille* malgré vous, je veux dire, malgré le besoin qui vous presseroit de dormir encore.

On s'*éveille*, lorsque le repos a rendu au corps la faculté de remonter ses organes. On est *réveillé*, lorsqu'une cause violente arrache le corps au sommeil, dont le cours n'est pas encore près de finir.

On s'*éveille* tard, & on se *réveille* en sursaut.

Vous dites à quelqu'un qui s'endort, *éveillez-vous!* Vous direz plus haut à quelqu'un qui est trop endormi pour s'*éveiller* au premier bruit: *réveillez-vous donc!*

Malebranche distingue différentes sortes de sensations; les unes fortes & vives, qui, dit-il, étonnent l'esprit & le *réveillent* avec force, comme lui étant fort agréables ou fort incommodes; d'autres foibles & languissantes, qui touchent peu l'ame, & qui par conséquent l'*éveillent* à peine, ne lui étant ni fort agréables ni fort incommodes, &c.

Gardez-vous bien de suivre le conseil que donne, sous un prétexte assez léger, un Philosophe moderne de *réveiller* en sursaut les enfans au milieu de la nuit : la Nature veut qu'on s'*éveille* de soi-même, sous peine de désordre dans l'économie des fonctions vitales. Suivez plutôt, à l'exemple du Pere de Montaigne, la méthode des Pythagoriciens, qui *éveilloient* leurs disciples au bruit d'une musique douce & mélodieuse.

De même, vous *éveillez* l'attention d'un homme simplement distrait; & vous *réveillez* celle d'un homme absorbé dans une rêverie, ou dans une mélancolie profonde. Vous *éveillez* l'attention de l'Auditeur qui se lasse, par la diversité des objets; vous la *réveillerez*, si elle est dissipée, par de grands mouvemens; mais prenez-garde qu'elle ne soit pas épuisée. C'est un conseil à donner sur-tout aux Prédicateurs, qui croyent qu'un auditoire peut les écouter aussi long-temps que leur poitrine leur permet de parler; & ce n'est pas là une des moindres causes des foibles effets de leurs belles prédications.

Par la variété des mets, vous *éveillez* l'appétit : mais comment *réveiller* le goût d'un homme blasé?

Vous *éveillez* facilement la pitié d'un homme

sensible : mais il n'y a guere que les grands malheurs qui *réveillent* les remords d'un scélérat endurci.

Le tyran que le remords n'*éveille pas*, sera *réveillé* par la terreur.

L'avertissement *éveille* ; l'aiguillon *réveille*.

Bouhours approuve donc avec raison les phrases suivantes. Son Disciple attendoit à tout moment qu'il *s'éveillât*. .. Le saint homme lui demanda pourquoi il ne l'avoit point *réveillé*. Il est agréable de *s'éveiller* de soi même, lorsque le corps a pris tout le repos qu'il lui faut. L'Amiral s'étoit couché tard, & son premier sommeil duroit encore, lorsque son Valet de chambre le *réveilla* & lui dit, qu'il y avoit à la porte des personnes masquées qui demandoient à lui parler.

Il a donc aussi raison de blâmer les phrases suivantes. Il est fâcheux d'être *éveillé* de son sommeil par le bruit. Joseph s'étant *réveillé*, fit ce que l'Ange du Seigneur lui avoit ordonné. Car, comme il le dit fort bien, le bruit fait qu'on se *réveille* ; & un songe qui n'a rien de triste ni d'affreux, n'empêche pas qu'on ne *s'éveille*.

Ainsi, dans la Henriade, Henri IV, après que Saint-Louis lui a révélé en songe de profonds secrets, *s'éveille* ; mais par la bouche du Poëte Lyrique, Dieu dit, avec la voix qui commande à l'Univers, qu'*Aux accens de ma voix la terre* se réveille.

Rappellons-nous encore que, souvent au figuré, *éveiller* signifie seulement rendre plus gai, plus animé, plus vif ; tandis qu'on *réveille* plutôt des feux éteints, des passions assoupies, des querelles étouffées, &c. L'action d'*éveiller* ne fait donc alors que donner aux objets plus d'activité

ou d'énergie qu'ils n'en avoient; & celle de *réveiller* leur donne l'énergie ou l'activité qu'ils n'avoient plus.

3°. *Réveiller* désigne donc une plus grande cause & un plus grand effet que la cause & l'effet supposés par le mot *eveiller*. *Réveiller* conviendra donc encore particuliérement pour indiquer le retour à un état de veille plus parfait, ou celui d'une effervescence plus vive. On dira fort bien qu'une personne n'est qu'à demi *éveillée*, ou qu'elle est encore à moitié endormie : mais dès qu'on est *réveillé*, on est *éveillé* tout-à-fait. *L'éveil* n'est qu'un avis qui vous ouvre les yeux : le *réveil* est une crise qui vous arrache au repos ou à un état d'inertie. *Reveiller* sera donc plus propre qu'*éveiller* à exprimer un *réveil* accompagné de circonstances singulieres ou suivi d'effets éclatans. Ainsi, vous *éveillerez* une personne tranquille, & vous *réveillerez* un animal furieux. On *èveillera* des idées, des imaginations, des souvenirs, des inquiétudes, des sentimens fugitifs : mais les causes violentes, les passions telles que la colere, la rage, la jalousie, la haine, se *réveilleront* avec furie.

Ces mots viennent du latin *vigilare* : *vigil* vient du celte *vak* (veiller, avoir les yeux ouverts); rac. *ac*, *oc*, œil.

Exciter, Inciter, Pousser, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter.

LA plupart de ces mots ne sont synonymes que dans le sens figuré; & ils y sont assez in-

différemment employés l'un pour l'autre, parce qu'on n'en prend que l'idée commune, peut-être souvent faute d'en avoir saisi les propriétés distinctives.

De *ci*, qui signifie le lieu, la place (*ici*), viennent *cio*, faire venir ou aller, appeller, mouvoir; *excio*, *pousser*, faire avancer, &c.; *excito*, *pousser*, presser, hâter, émouvoir, réveiller, sollliciter, *exciter*; *incito*, *pousser*, presser fort, insinuer, induire fortement, *exciter* un vif empressement, *inciter*. Dans *exciter*, la préposition *ex* marque particuliérement l'action de *pousser* dehors, en dehors; & la préposition *in*, dans *inciter*, celle de *pousser* intérieurement, & d'induire en action. Rigoureusement parlant; on *excite* à sortir d'un état, d'une situation; on *incite* à passer dans un autre. La grace nous *excite* à sortir de l'état du péché; elle nous *incite* à rentrer dans la voie du salut. Le latin *cito* est le fréquentatif de *cio*; il désigne la répétition des actes.

De *pal*, *paume* de la main, les Hébreux ont fait *pall*, tendre la main, supplier; les Grecs παλλεῖν lancer avec la main; les Latins *pellere*, *pulsare*, jetter, *pousser*, frapper avec la main. L'action de *pousser* marque une force employée à faire aller ou avancer une chose.

De la racine *ahm*, *an*, mot primitif qui exprime le soufle, les Latins ont fait *animare*, *animer*, donner la vie, un principe d'activité, un mobile, un nouveau degré de chaleur.

De *cor*, désignant ce qui enveloppe ou ce qui est enveloppé, nous avons fait *cœur* & *courage*, ardeur, force, vertu de l'ame, qui fait

agir sans crainte & souffrir sans foiblesse. De-là le verbe *encourager*, inspirer du courage ou un courage nouveau.

Du primitif *ac*, *ag*, aigu, pointu, en grec, en celte, en latin, &c. les Latins ont fait *aculeus*, aiguillon, trait aigu, qui pique, & excite vivement : de-là *aiguillonner*.

De *per*, au travers, tout du long, les Latins ont fait *porto*, *porter*, avoir ou tenir entiérement sur soi, transporter ou *porter* tout au travers & d'un lieu à un autre, voiturer, &c. Il est sensible que *porter* dans le sens d'*engager* ou *exciter*, doit annoncer une grande influence, un fort ascendant, une puissance très-efficace.

Ainsi donc, dans l'acception figurée dont il s'agit, *exciter*, c'est aviser, disposer, *pousser* vivement, presser fortement quelqu'un pour l'engager à poursuivre un objet ou à le poursuivre avec plus d'ardeur. *Inciter*, c'est s'insinuer assez avant dans l'esprit de quelqu'un & le solliciter assez fortement pour le déterminer, l'attacher, l'entraîner, le porter à la poursuite d'un objet. *Pousser*, c'est donner une impulsion, imprimer des mouvemens, forcer le penchant, prêter ses forces à quelqu'un pour le faire aller ou avancer plus vîte vers un but. *Animer*, c'est inspirer une nouvelle activité, communiquer un ferment, donner de la chaleur, exciter une passion ou un sentiment vif dans l'ame de quelqu'un pour qu'il agisse avec empressement & avec constance. *Encourager*, c'est aider la foiblesse, élever le cœur, animer & ranimer le courage, inspirer, soutenir la hardiesse, l'audace, donner une nou-

velle énergie à quelqu'un pour que rien ne le détourne d'un objet, ou ne l'arrête dans sa poursuite. *Aiguillonner*, c'est piquer quelqu'un dans les endroits sensibles, le solliciter avec des traits perçans, l'exciter par les moyens les plus pressans, & avec une force en quelque sorte coactive, pour qu'il fournisse une carriere. *Porter*, c'est déterminer le penchant ou la volonté de quelqu'un, l'emporter par son ascendant, le mener sans résistance, disposer en quelque sorte de lui, & lui faire faire ce qu'on veut.

On *excite* celui qui ne songe point à la chose, celui qui manque de résolution, celui qui agit languissamment, celui qui s'arrête ou se rebute. On *incite* celui qui n'est pas disposé à la chose, qui ne s'y intéresse guere, qui ne s'y attache pas, qui ne la prend pas à cœur, qui n'a ni penchant ni motif assez fort pour lui inspirer de l'empressement. On *pousse* celui qui ne veut pas ou ne veut que foiblement la chose, celui qui balance, celui qui ne se hâte pas, celui qui agit mollement, celui qui manque de vigueur, de force, de fermeté, de constance. On *anime* celui qui manque du côté de l'ame, celui qui n'a que de la froideur ou de l'indifférence pour la chose, qui ne sent pas vivement, celui qui ne sort pas de son apathie, celui qui n'est point propre à l'action, celui qui manque de volonté, de chaleur & d'ardeur. On *encourage* celui qui est lâche ou timide, celui qui se défie de lui-même, celui qui s'exagere les difficultés, celui qui se lasse, celui que les mauvais succès rebutent. On *aiguillonne* celui qui ne peut vaincre sa paresse ou son inertie, celui qui est d'une humeur récalcitrante, celui qui

va mollement ou nonchalamment, celui qui ſuccombe ou qui ſe cabre. On porte celui qui eſt dominé ou ſubjugué, celui qui a un caractere trop facile, celui qui ne fait point de réſiſtance, celui qui ſe laiſſe mener plutôt que de ſe conduire lui-même, celui qui eſt ſeulement mû comme un être paſſif.

Les avis, les conſeils, les ſollicitations, tous les mobiles *excitent*. Les inſinuations, les ſuggeſtions, la perſuaſion, la conviction, l'intérêt perſonnel, les penchans, les paſſions, &c. *incitent*. Les impreſſions fortes, les ſollicitations, l'importunité, la violence, tout ce qui fait effort ſur nous pour ſuppléer à notre propre effort, *pouſſe*. Les exhortations, les vraies repréſentations, les mouvemens paſſionnés, les motifs d'émulation, l'enthouſiaſme, la chaleur enfin inſpirée ou par l'objet ou par quelque autre moteur, *animent*. L'eſpérance, l'exemple, les ſuccès, les récompenſes, la confiance dans nos forces, les ſecours étrangers, *encouragent*. Les inſtigations, l'émulation, le point d'honneur, les traits piquans, la gloire, l'intérêt, la chair, tout ce qui pénétre & irrite, *aiguillonne*. Le naturel, le caractere, le penchant, le goût, la néceſſité, l'aſcendant, toute cauſe impérieuſe, *porte*.

La nouveauté d'un objet nous *excite* ou à le rechercher ou à le rejetter. La concupiſcence nous *incite* à faire le mal que nous n'aimons pas, & nous détourne de faire le bien que nous préférons. L'admiration nous *pouſſe* à conſidérer ſon objet ſous toutes les faces, ou nous en empêche. La peur tantôt nous *anime* juſ-

qu'à nous donner des ailes, & tantôt nous glace jusqu'à nous rendre immobiles. Le succès d'un Emule *encourage* les uns, & *décourage* les autres. L'ennui nous *engourdit*, & en même temps nous *aiguillonne*. L'amour de soi-même nous *porte* vers la vérité & la justice quand elles nous sont favorables, & nous en éloigne quand elles nous sont contraires.

Exhéréder, Déshériter.

PRIVER de sa succession l'*héritier* qui, selon l'ordre établi par les Loix, l'auroit recueillie, si on n'en avoit autrement disposé par testament : du celte *her* (maître) les Latins firent *hæres*, *heritier*, ou jeune maître, maître futur. Justinien dit qu'agir en *héritier*, c'est agir en maître ; & que les anciens appelloient maîtres, les *héritiers*. *Hériter*, c'est devenir maître. Les Latins n'avoient que le mot *exhæredare* pour exprimer l'action de priver l'héritier d'une succession, & il leur suffisoit, car à Rome un pere pouvoit sans cause & par sa volonté seule, ne rien laisser à ses enfans. Mais par la Novelle 115 de Justinien, cette liberté fut restreinte ; il ne fut plus permis aux peres de dépouiller leurs enfans sans une des causes spécifiées dans la Loi, de la portion de leur héritage, fixée pour la légitime de chacun d'eux. Cette Jurisprudence reçue dans le Royaume, a donc introduit deux manieres de priver un héritier d'une succession. L'une est de *deshériter*, par sa vo-

lonté pure, l'héritier naturel ou légal, quel qu'il soit : l'autre est d'*exhéréder* les enfans, en les privant, pour des causes légales, de leur légitime même. Ce dernier mot est du Palais.

Un pere *exhérede* donc ses enfans, en les dépouillant de toute espece de droit & de part dans sa succession, par une exclusion expresse & motivée, & en vertu de la Loi qui l'autorise à punir, par l'*exhérédation*, certaines offenses déterminées & spécifiées par la Loi elle-même. On *deshérite* ses héritiers naturels, en léguant à d'autres ses biens libres, par la simple institution d'un autre héritier ou d'un légataire, & sans cause énoncée, en vertu du droit de disposer de sa propriété.

Il est bien flétrissant d'être *exhérédé*, puisque cette tache suppose une grave violation des droits les plus sacrés de la Nature, & qu'elle est imprimée par des mains naturellement disposées à défendre de la honte le front du coupable. Il n'est que malheureux d'être *deshérité*; car on peut l'être sans tort, sans cause, par un goût particulier, un caprice, une passion injuste du testateur.

J'ai été dans le cas d'examiner si une mere a le droit d'*exhéréder* un fils qui, avant l'âge de trente ans, s'est marié sans son consentement, mais avec le consentement paternel. L'Edit de Henri II est clair & precis ; il donne un droit égal à la mere & au pere sans distinction, sans différence : le Parlement ayant même demandé que le consentement du pere fût seul nécessaire, Henri rejetta la modification, & l'Edit fut enregiſtré purement & simplement. Ainsi le cas

cas particulier avoit été prévu & jugé d'avance. Cependant j'ai vu les Magistrats & les Jurisconsultes partagés sur ce point, qui ne pouvoit pas même être mis en question. Qu'est-ce que cela signifie ? A quoi le citoyen s'en rapportera-t-il, si ce n'est pas à une Loi expresse ? Que faire en pareil cas ? Laisser des procès à ses enfans, c'est souvent les *deshériter* & quelquefois les *exhéréder* tous également.

Comme Thémistocle, vous avez éprouvé la disgrace d'être *exhérédé* : montrez, comme Thémistocle, que la fortune ne *déshérite* pas la vertu.

Une facilité singuliere pour *exhéréder* ses enfans à volonté, c'est le porte-feuille : une maniere très-usitée de *déshériter* les familles, c'est le fonds perdu.

Quels temps ! quelles mœurs ! si les peres & meres ont de fréquens motifs d'*exhéréder* leurs enfans ; & si des parens *déshéritent* leurs proches, leurs enfans mêmes.

La Nature, notre mere commune, ne *déshérite* personne ; elle donne à chacun son talent, elle laisse à tous & à chacun leurs droits : mais que de malheureux nous semblent *exhérédés*, dépouillés comme ils le sont par le vice des institutions humaines !

Exigu, Petit.

CES deux mots présentent l'idée de la petitesse, du peu.

Exigu du lat. *exiguus* fort borné, étroit, se prend au propre ou au figuré, par opposition à *ingens*.

La prépofition *ex*, comme dans les mots *excédent*, *excepter*, *exclurre*, *extraordinaire*, &c.; annonce des bornes dépaffées, *ex*, *extrà*, hors, ainfi, en adaptant cette regle à *exigu* il fignifiera, moins grand plus petit qu'il ne devroit être. C'eft une forte d'élypfe. Les Latins difoient *exigua ceres* pour dire peu de pain, pas affez de pain. *Exigua fpes* légere efpérance, & nous appliquons cette expreffion à tout ce qui porte le caractere de *manque* dans la quantité. Un repas *exigu*, une fomme *exigue*, un logement *exigu* c'eft-à-dire infuffifant. On dira qu'une fenêtre eft *exigue*, mais non pas que le jour eft *exigu*, à moins qu'on ne veuille exprimer la durée du temps. On dira que les moyens d'un homme font *exigus* au moral & au phyfique, pour exprimer qu'il manque d'efprit & de biens; en un mot c'eft l'infuffifance qu'on rappelle c'eft plus que la petiteffe.

Petit, lat. *parvus*, par oppofition à *magnus*, exprime l'état réel de petiteffe, fans défigner l'infuffifance, à moins qu'il ne foit comparé. On dira c'eft un *petit* enfant, on ne dira pas qu'il eft *exigu* à moins qu'en parlant de fes proportions, on ne veuille dire qu'il a la poitrine, la capacité trop *exigue*. On dira qu'une ville eft *petite*, que fon affiette eft *exigue*. La fortune d'un homme eft *petite*, il pourra vivre; fi elle eft *exigue*, elle ne fuffira pas, de quelqu'économie qu'il ufe. On dira c'eft un *petit* efprit, il a des idées *exigues*, s'il eft dépourvu de fens on dira, c'eft une *petite* tête; Le monde

eſt plein de gens qui, avec de *petits* moyens & de chetives facultés, ſavent encore en impoſer aux *petits* & aux ſots.

Exiler, Bannir.

LA différence de ces termes eſt ſi connue, que je ne me propoſois pas d'en parler. Perſonne n'ignore que, ſelon l'uſage relatif à nos mœurs, l'*exil* eſt prononcé par un ordre de l'Autorité; & le *banniſſement* par un jugement de la Juſtice. Le *banniſſement* eſt la peine infamante d'un délit jugé par les Tribunaux : l'*exil* eſt une diſgrace encourue ſans déshonneur, pour avoir déplu. L'*exil* vous éloigne de votre patrie, de votre domicile; le *banniſſement* vous en chaſſe ignominieuſement. Les Tarquins furent *bannis* de Rome par un décret public : Ovide fut *exilé* par un ordre d'Auguſte.

Mais, à l'occaſion de la Tragédie de *Coriolan*, par M. de la Harpe, on a demandé ſi l'Auteur avoit pu, ſans bleſſer la Langue, dire tantôt *bannir* & tantôt *exiler* ſon héros? Cette queſtion n'en eſt pas une pour un homme de Lettres : cependant elle m'a conduit à des réflexions qui, ſi elle n'apprennent rien aux gens inſtruits, ne feront pas inutiles pour ceux qui avec de pareils doutes cherchent à s'inſtruire, & ſavent mettre à profit les lectures qu'ils font pour acquerir des connoiſſances.

A parler dans la rigueur de notre Langue, Coriolan fut *banni*, puisqu'il fut condamné par un jugement solennel du peuple : selon les mœurs & la Langue des Romains, il fut *exilé* ; car les Latins exprimoient l'idée propre du *banissement* par le mot d'*exil* (*exilium*), & ce mot ne peut marquer qu'un *bannissement* dans l'Histoire de la République Romaine. Aussi non-seulement les Poëtes ont le choix d'*exiler* ou de *bannir* un ancien Romain ; mais les Historiens eux-mêmes le *bannissent* ou l'*exilent* à leur gré ; & c'est ainsi qu'en usent l'Abbé de Vertot, Rolin, & tous nos bons Ecrivains. Ce que je dis du mot *exil* à l'égard de ces Peuples, je le dis à l'égard de tous les Peuples qui, ne connoissant pas les voies d'autorité, ont toujours suivi les voies judiciaires, quand il s'est agi de chasser un habitant.

En général, lorsqu'il suffit d'énoncer l'idée commune aux deux synonymes, vous les employez l'un ou l'autre indistinctement. Si l'idée caractéristique de l'un des deux est nécessaire, vous aurez encore souvent la liberté, après que vous aurez nettement déterminé & fixé cette idée par le mot propre ou par une exposition équivalente, vous aurez, dis-je, souvent la liberté d'employer le mot synonyme ; vous y serez même quelquefois contraint, comme par exemple, pour éviter des répétitions fastidieuses ou choquantes. Ainsi donc, dès que vous avez entendu le jugement du peuple prononcé contre *Coriolan*, vous savez que cet *exilé* est un *banni* ; & le premier de ces mots réveille infailliblement dans votre esprit l'idée propre du second.

Libres d'employer l'un ou l'autre, nous aurons égard aux circonstances de l'action & des personnes ; le *bannissement* imprime une tâche, la qualification de *banni* est injurieuse : ainsi campistron, lorsqu'il s'agit d'insulter & d'humilier Alcibiade, l'appelle *un banni de la Grece*. Mais s'il est question de plaindre & de relever le Héros, il n'est plus qu'un *exilé*. Par respect pour la vertu d'un grand homme injustement flétri, vous direz qu'il est *exilé* : si vous voulez rendre le jugement odieux, vous le représenterez *banni*. Vous ne traiterez pas Aristide & Thémistocle de *bannis* ; ils seront pour vous d'illustres *exilés*.

Volumnius, pour ménager Coriolan son ami, ne parle que d'*exil* : Coriolan, outré de colere, se dira *banni* : ce mot, en sortant de sa bouche, fait rejaillir sur ses Juges iniques l'infamie dont ils ont osé le couvrir par le *bannissement*. Aussi, dans la Piece de M. de la Harpe, Coriolan répete-t-il sans cesse : *je suis banni*, *je suis un banni* : *quoi, ces Romains si fiers recherchent un banni !* &c. Et quel effet ce mot produit dans le discours suivant de Tullus :

Ce superbe *banni* que ma main tutélaire
A sauvé des dangers qui suivent les proscrits,
S'éleve insolemment sur mes propres débris.

Ainsi, dans un sens relâché, nous dirons qu'une femme indignée *bannit* un homme malhonnête de sa présence, ou qu'un pere courroucé *bannit* de la sienne un fils audacieux ; mais au contraire, une femme sage *exile* loin d'elle

l'homme que son cœur craint, ou une mere indifférente *exile* sa fille dans un couvent, pour se délivrer des soins de l'éducation & des bons exemples. La colere, l'indignation, les passions vives parlent & agissent sans ménagement : la prudence, la finesse & les sentimens rassis sont modérés & circonspects. Adam fut *banni* du Paradis terrestre : sur la terre, nous sommes *exilés*.

Par ces mêmes raisons, on ne se *bannit* pas, on s'*exile* soi-même : on ne se *bannit* pas, car on ne se chasse pas honteusement; on s'*exile* car on s'éloigne volontairement. L'Abbé de Vertot semble donc intervertir l'usage propre de ces termes, lorsqu'il fait dire par les cliens de Coriolan au peuple : ***Si vous l'exilez, nous nous bannissons avec lui.*** Cependant on diroit fort bien d'un homme qui s'enfuit ou s'expatrie pour éviter une expulsion honteuse, méritée par une action honteuse, qu'il se *bannit* lui-même.

Enfin, *bannir* n'exprime que l'idée de chasser d'un lieu, tandis qu'*exiler* sert aussi quelquefois à marquer le lieu où l'on est relégué. On n'est pas *banni* d'un lieu dans un autre; mais on est *exilé* d'un lieu, & on l'est dans tel autre. Un criminel est *banni* d'un ressort : un Ministre est *exilé* dans ses terres. Aussi M. de la Harpe, après avoir si souvent employé le mot *bannir* pour exprimer l'action simple de chasser, se sert-il du mot *exilé*, lorsqu'il est question du lieu de l'*exil*. Véturie demande à Coriolan quels sont les lieux où le malheur l'*exile* ? & Coriolan la prie de ne pas s'informer du sort d'un *exilé* qui n'a point de patrie.

Nous avons emprunté le mot *exil* des Ro-

mains, & conservé le *ban* des Celtes. Les deux termes sont nécessaires dans nos mœurs, & leur différence doit être observée à notre égard. Cette différence est fondée sur leur valeur propre. *Ban* désigne un ensemble, un corps, un peuple, un district, un ressort, une assemblée, le Public, l'ordre public, une ordonnance publique, un jugement public & légal : nous avons ban & arriere ban. Le mot *bannir* pourroit être ainsi décomposé *non ire ad ban*. Etre exclus du ban. Ainsi, *bannir* signifie mettre hors de la société ou d'un ressort, par un jugement public ou solemnel. *Exiler* signifie seulement mettre hors du pays, de la société : le latin *exul* est composé d'*ex*, hors ; & *ol*, multitude, assemblée, société : *Ol* est pris en grec pour nombre, *oli-garchie*, gouvernement de quelques-uns : vous trouverez fréquemment en latin *ul*, désignant un tout. *Si-mul*, ensemble. *Multitudo*, multitude ; *v-ul-gus*, vulgaire, &c.

Expédient, Ressource.

Expédient, ce qui convient dans les conjonctures, ce qui tire d'embarras : le verbe latin *ex-ped-ire* veut dire, à la lettre, *mettre les pieds dehors*, *hors de*, se débarasser des *empêchemens* (lat. *impedimenta*). *Ressource*, ce qui releve ou éleve au-dessus, ce qui répare une perte : *Surg*, action de s'élever sur, ou de sortir en surmontant, a produit les mots *source*, *sourdre*, *surgir*, *ressource*, *résurrection*, &c.

L'*expédient* est un moyen de se tirer d'em-

barras ou de lever une difficulté quelconque : la *ressource* est un moyen de se relever d'une chûte ou de sortir d'une grande détresse. La *ressource* suppose un mal à réparer ; l'*expédient* ne suppose qu'un obstacle à vaincre. La *ressource* supplée à ce que nous avons perdu, à ce qui nous manque ; l'*expédient* vient à bout de ce qui s'oppose à nous, de ce qui résiste. L'*expédient* opere dans toutes les affaires difficiles : la *ressource* roule sur quelque grand intérêt. L'*expédient* facilite le succès : la *ressource* remédie au mal. La *ressource* agit plus en grand & avec une plus grande vertu, & dans des conjonctures plus critiques que l'*expédient*.

Dans les affaires courantes de la vie, nous avons sans cesse besoin d'*expédiens* : dans les calamités, il faut des *ressources*. L'habitude des affaires, la connoissance de ce qu'on appelle la *carte du pays*, l'industrie, la dextérité, l'habileté, nous fournissent des *expédiens*. Une tête forte, une ame ferme, le génie, la fortune, le crédit, &c., nous assurent des *ressources*.

La chicane est fertile en *expédiens* : le pouvoir est fécond en *ressources*. Un Courtisan a souvent besoin d'*expédiens* dans ses intrigues ; le Général d'armée a besoin de *ressources* dans les révolutions des armes. Les dissipateurs en sont de bonne heure aux *expédiens* ; & dès qu'ils en sont là, ils sont bientôt sans *ressources*.

Dans l'embarras des finances, le moyen qui ne fait face qu'au besoin du moment, n'est qu'un *expédient* ; celui qui étend sa bénigne influence sur l'avenir, est une *ressource*. Le Ministre à *ex-*

pédiens eſt un homme d'affaires : le Miniſtre à *reſſources* eſt un homme d'Etat.

Avec du crédit, un Marchand a des *reſſources*; ſinon l'uſure lui offre à peine quelque *expédient* momentané.

Ceux qui ont le plus ſouvent recours aux *expédiens*, ce ſont ceux qui comptent le plus ſur leurs grandes *reſſources*.

Dans des entrepriſes, il faut avoir prévu les difficultés pour ſe ménager des *expédiens*; il faut s'être ménagé des *reſſources* pour les mauvais ſuccès. Celui qui ne ſait point ce qui eſt entre lui & ſon but, ne fait que tourner dans un labyrinthe.

Couper le nœud gordien, c'eſt l'*expédient* de la force qui n'a point de *reſſources*.

Dans le tableau du ſacrifice d'Iphigénie, le Peintre Timante jette un voile ſur le viſage d'Agamemnon : ce trait tant admiré, n'eſt qu'un *expédient* d'un homme d'eſprit, qui faute de *reſſource* pour exprimer la douleur d'un pere, douleur ſi éminente entre toutes les autres, déguiſe adroitement ſon impuiſſance.

Il y a des femmes qui emploient divers *expédiens* pour dérober aux yeux du Public leur âge & l'irrégularité de leurs traits; comme ſi elles en étoient, ou même comme ſi elles en paroiſſoient moins vieilles & moins laides. Il y a beaucoup d'enfans de la faveur, qui ne ſe réſervent pour les revers, d'autre *reſſource* que l'argent; comme ſi l'argent étoit le contrepoiſon du chagrin, de l'humiliation, du délaiſſement, de l'ambition, du mépris & de la haine publique.

On a dit que la dévotion étoit la *ressource* des femmes galantes qui cessoient de plaire : cela étoit vrai autrefois. On a pu remarquer beaucoup de gens dont toute la fortune & l'existence est en *expédiens* : cela est vrai sur-tout aujourd'hui.

L'amour-propre a toujours quelque *expédient* pour s'épargner la confusion d'une vaine tentative : le renard trouve les raisins *trop verds & bons pour des goujats*. La conscience d'une vertu généreuse est d'une grande *ressource* dans le malheur : Marc-Antoine, battu & dépouillé de tout, s'écrie : *Il ne me reste que ce que j'ai donné.*

Extirper, Déraciner.

DE *stirps* (souche) avec la préposition *ex* (hors), *extirper*, arracher la souche ou une plante avec la souche. De *radix* (racine), avec la préposition *de*, *déraciner*, arracher les racines, une plante avec ses racines.

Ainsi, rigoureusement parlant, on *extirpe* ce qui est implanté, ce qui tient à une forte souche : on *déracine* ce qui est *enraciné*, ce qui tient par des racines.

* *Extirper* indique toujours l'action d'enlever avec force le corps de la place à laquelle il tenoit fortement ; au lieu que *déraciner* sert ordinairement à désigner l'action seule de détacher les racines ou les liens qui retiennent le corps, quoique le corps même reste à la même place. Un

ouragan *déracine* les arbres, & ne les *extirpe* pas : ces arbres restent à leur place, mais avec leurs racines détachées ou rompues. On *déracine* un cor au pied en cernant le calus tout autour, pour l'*extirper* ensuite. Une dent est *déracinée* sans être arrachée : un polype n'est *extirpé* qu'autant qu'il est enlevé avec toutes ses racines.

L'action d'*extirper* demande toujours une force & un effort que n'exige pas toujours l'action de *déraciner*; car il n'y a souvent, pour *déraciner*, qu'à détacher des racines foibles & superficielles, au lieu que pour *extirper*, il faut enlever le corps entier, & arracher une souche plus ou moins forte & capable de résistance.

* Au figuré, ces mots signifient détruire entièrement des choses sur-tout pernicieuses, des abus, des maux, des habitudes, des erreurs, des hérésies, &c. On *déracine* ce qui a jetté des racines profondes. Telles sont les habitudes invétérées ; on les *déracine*, en détruisant ce qui les produit & les nourrit. On *extirpe* ce qui a pris beaucoup de consistance & de force, des passions, par exemple ; on les *extirpe* en les détruisant, sans en laisser aucune trace.

Vous voulez *extirper* les abus par la violence, & les abus naissent de la constitution même d'un Gouvernement ! Arrachez donc l'arbre qui porte le fruit ; ôtez la cause du désordre, & les abus seront *déracinés*.

On n'*extirpe* jamais, dit Montaigne, les vices originels : & vient-on à bout de *déraciner* entiérement, même les préjugés de l'enfance ?

Bossuet remarque que, sous prétexte d'*extirper*

les desirs de l'homme, il est à craindre qu'on ne le constitue dans un état d'inertie. Le desir est au cœur ce qu'est à l'esprit la pensée : vous ne *déracinerez* ni l'un ni l'autre sans détruire l'homme.

* Enfin, vous *déracinerez* fort à propos figurément les objets auxquels nous attribuons des racines ; & vous *extirperez* ceux auxquels on suppose une souche, une tige, des branches, des rameaux, des rejetons. Quel temps où pour *déraciner* des erreurs, on exterminoit les errans, & des errans tels que les infortunés Vaudois ! Quel homme que ce Clovis, qui, par une ambition jalouse & tremblante, entreprend d'*extirper* jusqu'au dernier rejeton de sa famille !

F.

Fabrique, Manufacture.

Fabrique vient du latin *faber*, composé de *fa*, faire, ou de l'article oriental *fa*, & du primitif *ber*, *bar*, *bre*, *bri*, faire, produire, former, donner la forme. *Manufacture* vient du lat. *manufactum*, composé de *manus*, main, & de *fac*, faire, produire, travailler, façonner. *Faber*, chez les Latins, indique particuliérement l'ouvrier qui travaille en matiere dure, en bois, en pierre, en fer, en or ou argent, l'ouvrier à marteau; mais dans son acception générale, toute sorte d'ouvriers. *Fabricari*, *fabriquer*, signifie construire, composer, arranger, bâtir, forger, & même inventer dans un sens moral. L'adverbe, *fabrè* veut dire artistement, industrieusement, finement, habilement.

Ainsi, l'idée particuliere d'industrie, de composition, d'invention, d'art, d'ouvrages industrieux, est attachée à cette famille. Il n'en est pas de même à l'égard de celle de *manufacture*, qui, par la *main*, désigne sans doute une industrie; mais telle quelle, une *facture* ou une façon quelconque. Ainsi, *fabriquer* marqueroit, à la lettre, l'action de donner des formes ingénieuses à des matieres brutes, d'en composer ou d'en former

des ouvrages propres à tel ou tel service ; tandis que *manufacturer* ne détermine littéralement que celle de travailler des matieres, ou de leur donner des *façons* , sans exiger absolument que ce travail donne des ouvrages complets & finis. Ainsi, avant de *fabriquer* une étoffe de soie, il faut avoir *manufacturé* la soie, c'est-à-dire lui avoir donné divers apprêts. Mais l'usage n'observe pas cette distinction.

Dans un Dictionnaire fait par différentes mains, il est dit à l'article *fabriquer*, que *manufacturer* est plus en usage ; & à l'article *manufacturer*, que *fabriquer* est plus d'usage. Ce dernier mot est généralement plus usité que le premier : mais selon le Dictionnaire du Commerce, le second l'est davantage chez les Marchands & les Négocians.

J'observerai d'abord que *fabrique* & *manufacture* se prennent dans différentes acceptions : 1°. pour le lieu où certain nombre d'ouvriers se réunissent pour travailler à un certain genre d'ouvrages : 2°. pour le genre même d'ouvrages : 3°. pour la qualité de ce genre d'ouvrages. Mais les mêmes distinctions s'appliquent à ces acceptions diverses.

Fabrique présente spécialement l'idée de l'industrie, de l'art, du travail même de la fabrication. *Manufacture* a spécialement rapport au genre d'établissement ou d'entreprise, aux ouvrages mêmes & à leur commerce. L'ouvrier dit *fabrique* là où le Marchand dit *manufacture*. Nous dirons plutôt collectivement la *fabrique* des soies, & distributivement les *manufactures* de soies. On remarque la bonté de la *fabrique*, & on parle du

commerce des *manufactures*. Les mots *fabriquer*, *fabrication*, &c., expriment l'industrie : les mots *facture*, *factorerie*, &c., sont plus particuliers au commerce.

La *fabrique* roule plutôt sur des objets plus communs & d'un usage plus ordinaire ; la *manufacture*, sur des objets plus relevés & d'une plus grande recherche. On dira des *fabriques* de bas, de bonnets ; & des *manufactures* de glaces, de porcelaines ; des *fabriques* de draps communs & des *manufactures* de draps superfins ; une *fabrique* de chapeaux de laine, & une *manufacture* de chapeaux de castor. Les *fabriques* sont donc, par leur utilité, beaucoup plus précieuses que les *manufactures*. On a très-bien observé & fort bien dit que Colbert, pour élever des *manufactures*, renversa les *fabriques*. Il y a des *manufactures* royales, & non des *fabriques* royales, si je ne me trompe. Une *fabrique*, si elle est privilégiée, devient à l'instant *manufacture*.

Dans le même genre de fabrication ou d'ouvrages, la *fabrique* est une *manufacture* en petit ; & la *manufacture* est une *fabrique* en grand. Lorsqu'il n'est question que de l'étendue de l'entreprise ; la *manufacture* a beaucoup d'avantages sur la *fabrique* : mais il ne faut pas toujours s'en rapporter aux noms ; le faste ne prouve pas la richesse : le mot de *fabrique* est donc modeste ; *manufacture* est un grand mot.

Lorsqu'il s'agit en général d'établissement, d'encouragement, d'inspection, de commerce, de progrès, de prospérité, de décadence, on dit plutôt les *manufactures* ; elles entraînent les *fabriques* : le fort emporte le foible.

Facétieux, Plaisant.

Plaisant (qui *plaît*, récrée, divertit) répond assez exactement au *facetus* des Latins, & il mene à *facétieux* (qui est très-*plaisant*, très-enjoué, fort comique, fort réjouissant). De *facetus*, *facetosus*, nous avons fait *facétieux*, fécond en *facéties*, plein de *facétie*, espece de plainsanterie qui divertit beaucoup, qui inspire la joie, qui fait rire.

Ces mots employés sans restriction, se prenoient en très-bonne part chez les Latins; les meilleurs Ecrivains nous présentent les *facéties*, parées ou accompagnées d'agrément, de délicatesse, d'urbanité, & assaisonnées de sel sans mélange de scurrilité ou de basse bouffonnerie. Cicéron dit qu'Aristophane fut le *facétieux* Poëte de l'ancienne Comédie; que Scipion surpassoit tous ses contemporains en *facéties* piquantes; que César, oncle de Catulus, se distinguoit également par ses *facéties*. Dans son Dialogue de l'*Orateur*, il distingue deux sortes de *facéties*, l'une soutenue & répandue dans tout le discours ou la raillerie, & l'autre courte & piquante ou le bon mot; & la *facétie* est, selon lui, tant dans les actions que dans les paroles. Horace attribue le genre de discours *plaisant* ou *facétieux* à Caton, & le genre grave & imposant à Virgile. Mais dans nos derniers siecles de barbarie & de mauvais goût, des compilateurs, dignes de ce temps-là, ont recueilli & publié, soit en Italie, soit en France, tant de ridicules

ridicules *plaiſanteries*, tant de bouffonneries dégoûtantes, tant de plats bons mots, ſous le titre de *facéties*; les Hiſtrions ont donné, ſous le même nom, tant de mauvaiſes farces, que l'idée du mot en a été corrompue, & le mot lui-même décrédité. Cependant nos bons Ecrivains du dernier ſiecle ont encore dit ſouvent *facétie*, *facétieux*, dans leur ſens primitif & pur.

Facétieux eſt un terme à conſerver, & il faudroit le réhabiliter, s'il étoit proſcrit : il dit plus que *plaiſant*, & dit mieux que bouffon. Scarron, bouffon ſi ſouvent, eſt ſouvent auſſi très-*facétieux*, par exemple dans le *Roman comique* & dans le *Virgile traveſti*.

Moliere n'eſt pas ſeulement *plaiſant*, il eſt *facétieux*, quand il veut l'être, comme dans Amphytrion; car alors ſa *plaiſanterie* eſt non-ſeulement agréable, mais vive, enjouée, piquante & très-comique. Une action, une parole eſt *agréable* ſans être *plaiſante*; elle peut être *plaiſante* ſans être abſolument *facétieuſe*. L'agréable plaît par ſa douceur, ſa molleſſe (*a*), ſon aménité, ſon élégance, ſon goût, & quelque choſe de riant : il excite un plaiſir doux & tranquille. Le *plaiſant* plaît & récrée par ſa gaieté, ſa fineſſe, ſon ſel, ſa vivacité, ſon tour libre, hardi & naturel tout à la fois, & ſa maniere piquante de ſurprendre : il excite un plaiſir vif & la gaieté. Le *facétieux* plaît & réjouit par l'abandon d'une humeur enjouée, un

(*a*) C'est l'*agréable* que les Poëtes Latins expriment par les caracteres de *dulce & molle*... *utile dulci*... *molle atque facetum*....

mélange heureux de folie & de sagesse, & l'abondance ou la profusion des traits de la bonne plaisanterie : en un mot, par la plus grande gaieté comique, il excite le rire & la joie.

Façon, Maniere.

FAÇON, de *fac*, faire; de *fac*, *factum*; de *factum*, *factio*, *façon*, comme de *coctio*, cuisson; de *lectio*, leçon; &c., ainsi que le remarque Ménage. La *façon* est l'action de faire ou son résultat. *Maniere*, de *man*, *manus*, main : *maniere*, action propre de la main ou son résultat. Ménage tire ce mot de *mania*, en tant que ce dernier signifie le génie particulier de quelqu'un : il ajoute que les Auteurs de la basse latinité ont dit, dans le même sens, *manerie*. Mais il est sensible, sur-tout par les composés du même genre, que *man*, main, est le mot radical : ainsi nous disons *main*, *manier*, *manipulation*, *manœuvre*, *manufacture*, &c. Les *manieres* sont des signes extérieurs qui manifestent en effet le génie, & à la rigueur, les signes ou l'action particuliere de la main, & celle de *manier* ou de traiter avec la main.

Il faudroit donc dire en général *façon de faire*, d'agir : il faudroit appeller *maniere* la façon particuliere d'agir, de faire ce qu'on fait avec la main; par exemple, celle de donner, celle de présenter, de prendre, d'écrire, d'opérer enfin avec ce bel instrument. Mais l'usage vulgaire n'a fait que

brouiller & confondre les termes & les idées, exerçant son pouvoir absolu sans aucune regle, jouant sur les mots avec tout le caprice de la mode, substituant chaque jour un terme ou une locution à l'autre sans y attacher aucune idée distinctive, multipliant leurs acceptions, contrariant, par des applications nouvelles, les applications introduites; souvent déraisonnable ou irréfléchi, d'autant plus que ces mots étant sans cesse dans la bouche du peuple, la voix de l'ignorance a dû naturellement être prépondérante. Ainsi la Bruyere remarque, en se plaignant des variations de l'usage, qu'on a préféré, sans savoir pourquoi, *façon de faire* à *maniere de faire*, & *maniere d'agir* à *façon d'agir*. En général, un de ces mots a fait une grande fortune aux dépens de l'autre, & nous n'entendons parler que de *maniere*. Sans fil pour nous conduire dans ce labyrinthe, je me bornerai à quelques apperçus. Cependant, pour donner à mes conjectures une base, je partirai de ce principe de critique, que *Le sens clair & reconnu d'un mot, pris dans certaines acceptions, doit servir à l'intelligence de ce même mot employé suivant d'autres acceptions, par les rapports communs qu'elles ont nécessairement ensemble.* Du reste, je croirai avoir assez fait, si je dis quelque chose de plausible.

La *façon* est ce qui donne la forme à un ouvrage, à une action : la *maniere* est ce qui donne un tour particulier à l'action, à l'ouvrage. Nous appellons *façon* le travail qui rend la chose propre à quelque service : nous appellons *maniere* ce que les Latins appelloient *mode* ou modification. La *forme* est l'ensemble ou le résultat des différentes

modifications : la *maniere* est une modification particuliere de la *façon*. La *façon* dit quelque chose de général ; elle détermine le genre ou l'espece : la *maniere* dit quelque chose de particulier ; elle détermine les singularités distinctives, une industrie propre : la *main* est un symbole naturel de l'industrie.

Nous dirons qu'une personne a *bonne façon*, c'est-à-dire, que ses formes, ses habitudes, son maintien, ses mouvemens plaisent & préviennent. Nous ne dirons pas qu'elle a *bonne maniere* ; nous dirons qu'elle a de *belles manieres*, des *manieres agréables*, comme on dira qu'elle a bon air, un grand air. Les *manieres* comme les *airs*, entrent dans la *façon*, & servent à la distinguer.

On donne une *façon* à un champ, & il y a différentes *manieres* de la donner. La *maniere* est ici, comme dans mille autres cas, à l'égard de la *façon*, ce que la *manipulation* est à l'égard de l'*opération* totale ou de l'*ouvrage* entier. La *maniere* est le moyen particulier employé à cette *façon*.

Une chose est faite en *façon* d'une autre, c'est-à-dire, dans les mêmes formes ou d'une fabrique semblable. On trouve dans un ouvrage la *maniere* ou la main de l'ouvrier, c'est-à-dire, le trait particulier qui distingue son industrie.

Chaque art a sa *façon*, ses formes, ses procédés, son industrie, son genre d'ouvrage. Chaque ouvrier a sa *maniere*, ou quelque chose qui lui est particulier dans ce genre de travail, d'industrie & d'ouvrage. La *façon* caractérise l'ouvrage en général, & la *maniere*, l'esprit de l'ouvrier.

Chacun a sa *façon* ; chacun a sa *façon* de vivre,

c'est-à dire, son habitude, sa coutume : chacun a sa *maniere*, chacun a sa *maniere* de vivre, c'est-à-dire, une mode particuliere, propre à soi, & distincte de toute autre.

Tous les Grammairiens appelloient *façon de parler*, des locutions, des phrases, soit régulieres, soit irrégulieres, consacrées par l'usage. On appellera fort bien *maniere de parler*, une phrase, une locution singuliere ou hasardée en passant, selon les circonstances du discours.

Dans le commerce du monde, les *façons* sont des formes, des formalités, des cérémonies, des choses convenues : les *manieres* sont des modes, des modifications, des accompagnemens, des accessoires, des particularités remarquables des actions. Il est plus agréable d'être reçu sans *façon* qu'avec beaucoup de cérémonie : la *maniere* de donner vaut souvent mieux que ce qu'on donne.

Deux Synonymistes ont prononcé que les *façons* ont quelque chose d'étudié, d'affecté, de recherché ; & les *manieres*, quelque chose de plus simple, de plus naturel ; de plus vrai. La vérité est que les *façons* tiennent à un cérémonial établi, & dès lors elles supposent une sorte de recherche ; au lieu que les *manieres* sont de la personne même, & par-là elles sont davantage dans la nature, du moins de la personne : & de là même il résulte que les *manieres* ont quelque chose de plus particulier, de plus remarquable, de plus distinctif que les *façons*. Il n'en est pas moins vrai que les *façons* souvent sont plus naturelles, par exemple, dans l'homme essentiellement poli, & les *manieres*, plus recherchées,

par exemple, dans un homme habituellement affecté. Aussi un homme est *façonné*, par-là même qu'il est formé aux usages du monde; mais il est *maniéré*, lorsqu'il se singularise par des *manieres* outrées qui ne sont ni dans la nature, ni dans les mœurs.

Maniere se dit pour sorte : on dit d'une personne, que c'est une *maniere* d'ours, de bel-esprit, d'agréable, &c. Cette personne n'a pas tout-à-fait la *façon* & les formes de l'agréable, du bel-esprit, de l'ours; mais elle a des rapports particuliers de ressemblance ou d'analogie avec ces especes de modeles. Du reste, je doute que les gens délicats approuvent & adoptent généralement ce langage. Dans les classifications & les divisions, il y a des genres, des especes, des *sortes*, &c., & non des *manieres*. J'ai aussi entendu dire *façon* dans le même sens; il faut bien laisser dire quand on ne peut faire mieux. *Sorte* est le mot propre.

On dit les *manieres* & non les *façons* d'une Nation; on lie les *manieres*, & non les *façons*, avec les mœurs. Cet usage est généralement reçu & bien fondé; car, selon les remarques précédentes, les *manieres* sont des traits distinctifs, des singularités remarquables, les expressions du génie propre, des signes d'un caractere particulier, l'esprit de la chose. C'est donc par les *manieres* que l'on doit distinguer un peuple, comme un individu d'un autre; & ce sont les *manieres* qui en manifesteront le génie, le caractere & les mœurs. Il est d'ailleurs à remarquer que, selon la valeur propre du mot, les *manieres* appartiennent, rigoureusement parlant, à l'homme, à l'animal

qui a des mains & qui, par leur moyen, exerce son induſtrie caractériſtique. Les objets même inanimés ont en un ſens des *façons*; & les *manieres* ſont réellement propres aux êtres intelligens. Cette conſidération ſeule ſuffit pour attacher des idées morales aux *manieres*, par préférence aux *façons*. Mais il ne s'agit pas de tout expliquer & de tout juſtifier. L'avantage de ma diſtinction eſt de concilier différentes acceptions ou applications des deux termes, & de les rapprocher d'une idée commune & primitive.

Faix, Charge, Fardeau.

LA *charge*, dit l'Abbé Girard, *eſt ce qu'on doit, ou ce qu'on peut porter.* Ce n'eſt point là l'idée propre & ſimple du mot. Ce que vous pouvez porter eſt *votre charge*, c'eſt-à-dire, la *charge* proportionnée à vos forces : Ce que vous devez porter, n'eſt que la *charge* qui vous eſt deſtinée : ce que vous portez eſt en effet votre *charge* préſente; mais l'Ab. Girard a voulu réſerver cette phraſe pour la notion du *fardeau*.

Il ajoute donc que le *fardeau eſt ce qu'on porte.* Cela ſeroit aſſez juſte, ſans la terminaiſon qui modifie le mot radical; mais il eſt faux que tout ce que vous portez ſoit un *fardeau*; il eſt certain que vous appellez *fardeaux* des maſſes peſantes deſtinées à être portées, &c.

Enfin, ſelon notre Auteur, le *faix joint à l'idée de ce qu'on porte, celle d'une certaine impreſſion ſur ce qui porte.* Cette derniere idée

paroîtra peut-être commune au *faix* & au *fardeau*: on plie, on fuccombe fous le *fardeau*, comme fous le *faix*; le *fardeau* comme le *faix* peut vous accabler, vous écrafer : c'eft-là l'effet de la pefanteur renfermée dans le *fardeau*.

Je le répete encore hardiment : tous les Synonymiftes qui tranchent, qui décident fans prouver leur opinion, par l'étymologie, l'ufage, la comparaifon, ou par l'analogie, en un mot, par la méthode que j'ai enfeignée & fuivie, tous ces Synonymiftes n'ont rien fait pour la langue, ils n'ont rien fait pour notre inftruction. Il faut les juger eux-mêmes : & pour les juger, je fuis condamné à faire le travail qu'ils auroient dû m'épargner : s'ils ne me laiffent pas tout l'embarras de l'ignorance, ils me laiffent celui de l'incertitude, & la crainte d'être jetté plus loin de la vérité par leurs allégations fpécieufes.

Charge, *carg*, en bas-Breton; de *car* & *cur* racine des mots *char*, *charriot*, *charrette*, &c., voiture que l'on *charge*, fur quoi l'on met les chofes à porter, à tranfporter. On *charge* auffi les animaux, on met une *charge* fur les perfonnes, les bêtes, fur tout ce qui porte, ou foutient.

Fardeau, de *fer*, lat. *ferre*, porter, avec la terminaifon augmentative *eau*. Il faut de la *force*, des *efforts*, pour *porter* le *fardeau*, *forte* charge, que Nicode rapporte au grec φόρτος, & François Pithou, au lat. *fardus* qu'on ne retrouve plus.

Faix, du lat. *fafcis*, faifceau, fagot, amas, quantité, volume de chofes jointes enfemble. Cet amas de chofes à porter, préfente naturellement l'idée de pefanteur, de *fardeau*, de

charge considérable, volumineuse, embarrassante, pénible à porter, en un mot de *surcharge*, sous laquelle il arrive de fléchir, & d'être accablé.

Dans le sens propre & naturel des mots, la *charge* est ce qu'on impose, ce qu'on met dessus pour être porté : le *fardeau*, la charge pesante qu'on ne porte qu'avec effort : le *faix*, un fardeau, (formé sur-tout par accumulation) dont on peut être surchargé.

La *charge* est forte ou foible, pesante ou légere, grande ou petite, &c. Vous rirez du ton grave & magistral, que prennent les Editeurs de Trévoux, pour tanser des Vocabulistes qui ont osé dire une *charge lourde*, pendant que l'Ab. Girard dit une *charge forte* & un *farde au lourd.*

Pesant est l'épithete ordinaire de *fardeau* : ouvrez les Dictionnaires, vous trouverez mille exemples de *fardeaux pesans*. C'est un *fardeau pesant* qu'un nom trop tôt fameux. La gloire des peres, dit Racine le fils, est un *pesant fardeau* pour les enfans.

Le *fardeau* de mon crime est trop *pesant* pour moi.

Il faut appesantir la *charge* pour en faire un *fardeau.* Ainsi, comme le dit Quinaut, c'est une *charge* bien *pesante* qu'un *fardeau* de quatre-vingts ans. Enfin, il a fallu suppléer aux forces de l'homme, par des instrumens & des machines, pour lever ou enlever des *fardeaux.*

Les mêmes épitheres, les mêmes qualifications conviennent en général au *faix* & au *fardeau.* Le *Porte-faix* est le même homme qu'on appelloit jadis un *fardelier.* On appelle *faix*, l'enfant que la mere porte dans son sein,

dès qu'il devient un *fardeau* trop pesant. Mal peut aller, dit Marot, qui charge un trop grand *faix*, il pouvoit dire grand *fardeau*. Vous êtes courbé sous le *fardeau* ou sous le *faix*, ils s'appesantissent l'un & l'autre, ils vous accablent. Antoine dit aux Romains, dans la mort de César :

César a-t-il jamais
De son pouvoir sur vous *appesanti le faix* ?

Madame Deshoulieres :

L'ambitieux *courbé* sous le *fardeau* des ans,
De la fortune encore écoute les promesses,

Boileau dit à Louis XIV :

Tu fais honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui sont *accablés* du *faix* de la couronne.

Il suffit d'observer en général que le *fardeau* indique proprement la masse & le poids ou la pesanteur, & qu'il exige une plus grande force de résistance dans le sujet chargé ; & que le *faix* marque expressément l'amas ou l'accumulation, & qu'il exige dans le sujet, outre la force, une prudente application, & de la charge & des forces.

J'ai confondu dans ces exemples le sens physique & le sens figuré des mots, parce que l'idée physique est le modele assez exactement suivi dans les applications figurées. Ainsi nous appellons *charge* ce qui *impose* un devoir à remplir, un soin à prendre, une corvée à acquitter, un office à exercer, une redevance à payer, &c. Nous appellons *fardeau* ce qui paroît pénible

& dur à supporter, à soutenir, à conduire, à régler, comme la Couronne, la maladie, la servitude, l'âge, &c. Nous appellons particuliérement *faix*, ce qui s'amasse, se complique, s'accumule, s'accroît progressivement ; le *faix* des années, le *faix* des affaires multipliées, le *faix* des différens impôts, le *faix* du travail continu.

Boileau, flatteur habile, avoit dit à son Prince :

> Mais je sais peu louer : & ma muse tremblante,
> Fuit d'un si *grand fardeau* la *charge* trop pesante.

Des critiques se souleverent contre *la charge d'un fardeau* : mais le Poëte savait sa langue, les Censeurs ne la savoient pas ; il conserva l'expression. La *charge* désigne formellement l'*imposition* ou l'action de *charger* ; & c'est une des acceptions usitées du mot. Lorsqu'on est *chargé* d'un *fardeau*, c'est sans doute une *charge* lourde, pesante, fatiguante que l'on porte, au lieu d'une *charge* légere, telle qu'un paquet ou une touffe de plumes. Le mot *fardeau* distingue & caractérise la nature de la *charge* vague & indéfinie par elle-même. Je passe sous silence diverses acceptions du mot, propres à confirmer cette justification.

Enfin, la Fontaine nous a tracé de la maniere la plus pittoresque, dans la fable du Bucheron & de la mort, le tableau du *faix* ou plutôt de l'homme chargé d'un double *faix* au physique & au moral.

> Un pauvre Bucheron *tout couvert de ramée*,

Sous le *faix* du *fagot*, aussi bien que des *ans*,
Gémissant & courbé, marchait à pas *pesans*,
Et tâchait de gagner sa chaumiere enfumée.
Enfin n'en pouvant plus d'*effort* & de douleur,
Il met bas son *fagot*, il songe à son malheur, &c.

Fallacieux, *Trompeur*.

Serment *fallacieux*, salutaire contrainte,
Que m'imposa la force & qu'accepta la crainte.

Rodog. 2, 1.

» L'éloquent Bossuet, (dit M. de Voltaire » dans ses remarques sur ce passage), est le seul » qui se soit servi, après Corneille, de cette » belle épithete *fallacieux*. Pourquoi appauvrir » la Langue ? Un mot consacré par Corneille » & Bossuet peut-il être abandonné ? «

Je trouve ce mot employé par Bossuet dans son second *Discours sur l'Histoire Universelle*, après le récit de la chûte du premier homme, » Sous la figure du serpent, dont le rampe- » ment tortueux étoit une vive image des dan- » gereuses insinuations & des discours *falla-* » *cieux* de l'Esprit malin ; Dieu fait voir à » Eve, notre mere, son ennemi vaincu, & » lui montre cette semence bénite par laquelle » son vainqueur devoit avoir la tête écrasée, » &c. «.

Un Homme de Lettres m'a raconté un fait dont il avoit été témoin. Une Actrice très-renommée crut un jour flatter l'oreille du Public

en substituant, dans le rôle de Cléopâtre, des *sermens vains & trompeurs*, aux *sermens fallacieux* de Corneille : les spectateurs étonnés d'abord de cette malheureuse parodie, ne lui dissimulerent point combien son zele étoit indiscret & inconsidéré ; & ce mot est resté au théâtre avec honneur.

Fallacieux est donc vraiment un mot autorisé ; il est beau, il est nécessaire. Ce qui trompe ou induit à erreur, de quelque maniere que ce soit, est *trompeur :* ce qui est fait pour tromper, abuser, jetter dans l'erreur par un dessein formé de tromper, avec l'artifice & l'appareil imposant le plus propre pour abuser, est *fallacieux*. *Trompeur* est un mot générique & vague ; tous les genres de signes & d'apparences incertaines sont *trompeurs : fallacieux* désigne la fausseté, la fourberie, l'imposture étudiée ; des discours, des protestation, des raisonnemens sophistiques, sont *fallacieux*. Ce mot a des rapports avec ceux d'*imposteur*, de *séducteur*, d'*insidieux*, de *captieux*, mais sans équivalent. *Imposteur* désigne tous les genres de fausses apparences, ou de trames concertées pour abuser ou pour nuire ; l'hypocrisie, par exemple, la calomnie, &c. *Séducteur* exprime l'action propre de s'emparer de quelqu'un, de l'égarer par des moyens adroits & insinuans. *Insidieux* ne marque que l'action de tendre adroitement des piéges & d'y faire tomber. *Captieux* se borne à l'action subtile de surprendre quelqu'un & de le faire tomber dans l'erreur. *Fallacieux* rassemble la plupart de ces caracteres, mais, à proprement parler, dans le discours ou dans l'expression de nos desseins,

avec l'intention formellement énoncée dans le mot, & un moyen très-puissant d'abuser les personnes.

Du celte *fall*, les Latins ont fait *fallere*, tromper ; *fallax*, qui trompe ; *fallaciosus*, habile, où habitué à tromper, plein de fourberie : la terminaison de ce dernier adjectif équivaut au superlatif de l'autre. *Tromper*, en espagnol *traupa*, vient de la même racine que *trape*, *attrape*, à savoir *tra*, de travers, en travers.

Faune, Satyre, Silvain.

CES Dieux ou demi-Dieux du Latium ne forment-ils qu'un seul & même personnage allégorique ? C'est l'opinion de plusieurs Savans. Par quel trait particulier chacun de ces noms distingueroit-il ce personnage ?

Il est démontré & généralement reconnu que l'allégorie des *Faunes*, des *Satyres* & des *Silvains*, est l'Histoire poétique de la fondation de la Société par l'agriculture, ou d'un Peuple sauvage conduit par la culture des terres à la civilisation. Cette Histoire nous représente, sous des images riantes, & principalement sous les symboles les plus énergiques de la fécondité & de l'abondance, tels que les cornes par exemple, une terre brutte & vierge, (sous le nom de *Nymphe* sur-tout) que l'industrie défriche, ouvre, creuse, ensemence, fertilise & couvre de productions abondantes par des métamorphoses

vraiment merveilleuses. L'allégorie est si claire, qu'il suffit d'en parcourir les allusions.

Les noms de *Faune*, de *Satyre*, de *Silvain*, désignent par eux-mêmes trois différentes opérations capitales de l'agriculture, celle de *labourer*, celle de *semer*, celle de *planter*. Le Cultivateur qui réunit l'art entier dans son industrie, est donc également *Faune*, *Satyre* & *Silvain* : comme *Faune*, il laboure ; comme *Satyre*, il seme ou ensemence ; comme *Silvain*, il plante. Voilà pourquoi on confond ces demi-Dieux : voilà pourquoi on les distingue.

Faune est le Laboureur proprement dit, celui qui ouvre, creuse, fouit, travaille la terre. *Fau*, *fou*, *fod*, signifient en celte, en latin & dans les Langues orientales, &c., creux, creuser, fouir, fosse, &c. *Fa*, *pha*, veut dire manger ; *far*, *for*, ce qui est bon à manger, ce qui nourrit, différentes sortes de fruits, de légumes, de productions désignées par ce mot chez les Orientaux, les Grecs, les Latins. *Faune* travaille la terre pour en tirer des productions bonnes à manger, propres à consommer. Pour confirmer cette idée, parcourons légérement quelques traits de son Histoire.

Faune est fils de *Picus*. *Pac.*, *pec*, *pic*, désignent les objets aigus, pointus, piquans, & sur-tout divers instrumens pointus, piquans, tranchans de la culture, le *pic*, le *pecten* ou herse (hérissé de pointes) des Latins, leur *picocia* ou pioche, &c. De là le mot de *pic* ou pivert donné à l'oiseau qui, avec son bec pointu, frappe le tronc des arbres pour découvrir, par le son qu'ils rendent, s'il y trouvera une nour-

riture, & les perce, soit pour en tirer un aliment, soit pour y déposer ses œufs : emblème bien frappant de l'agriculture. *Faune* est d'ailleurs armé de toute sorte d'instrumens ruraux, pioche, soc, herse, &c.

Faune a pour femme *Fatua*, ou *Marica*, ou *Fauna*. *Fauna* est la terre labourée : le Laboureur, dit Columelle, est le mari ou l'homme de la terre. *Fauna* est la terre elle-même, selon Varron. Vossius dit que c'est la Nature elle-même en tant qu'elle a une vertu passive, comme la Nature, dans sa vertu active, est *Faunus*. *Fatua* est la terre vaine & vague, la même qu'*Ops* ou *Cybele*, la terre selon tous les Savans, ou la bonne Déesse, qui donne les secours, les biens, la nourriture. *Marica* est la terre vierge, une terre bonne & fertile, ou propre à être fertilisée, enfin une terre bordée, coupée, arrosée d'eau fécondes : tel étoit le *Latium*, belle campagne *marécageuse*, & où l'on est étonné de trouver encore les *marais Pontins*. Les *marécages*, les *marais*, les étangs étoient consacrés à *Marica*. Cette Nymphe a des enfans qui donnent leurs noms à plusieurs villes, telles que *Lavinium*, *Albe*, &c. L'Agriculture est la fondatrice des villes. A chaque grand défrichement, il se formoit une peuplade & des habitations nouvelles ; ces habitations étoient les enfans de *Marica*, l'ouvrage de l'agriculture.

Faune est pere de Latinus & Roi du *Latium*. *Latium* est le nom du pays, & *Latinus* celui du peuple. Le Laboureur est le premier Roi de la terre, & le vrai fondateur des Nations. Le pays situé entre le Liris & le Tibre devient le

le *Latium* propre ou le pays par excellence, le premier pays de l'Italie, dès qu'il est défriché & cultivé : là se forme un peuple très-nombreux ; là s'élevent des villes ; là il y a un Etat ; là sont des Rois.

Enfin *Faune* est encore le pere des *Satyres*, des *Silvains*, & même des *Pans* ; par la raison que le labourage précede, prépare, amene toutes les autres opérations de l'agriculture ; tout émane de là : point d'ensemencement, point de plantation sans labour. Le labourage sert encore à la multiplication des troupeaux ; & c'est ainsi que les *Faunes*, les *Satyres*, les *Silvains*, les *Pans* naissent de *Faunus* ou du premier Laboureur : il est le pere d'un Peuple agricole ou des Cultivateurs.

La terre ouverte ou labourée, il faut l'ensemencer : c'est l'ouvrage du *Satyre*, c'est-à-dire, du *Semeur*. L'oriental *sad* signifie champ, terre labourée ; *satar*, cacher, enfouir ; le celte *had*, *sad*, champ, semence, ensemencement ; le grec *sat*, dans la composition de divers mots, le principe actif de la fécondité, de la multiplication ; *satô*, subjuguer un champ, remplir, rassasier ; le latin *sata*, semailles, champs ensemencés, moissons ; *satur*, fertile, abondant, rassasié ; *Sator*, Dieu des semailles, &c. *Saturne* est, selon Varron, le Cultivateur ; mais rigoureusement parlant le semeur, *Sator*. Le *Satyre* ensemence les terres ; il est l'auteur de la fécondité, de la multiplication, de l'abondance : il se rassasie de biens & de joie. De-là cet air riant, rubicond, lascif, lubrique que la Peinture lui donne : de-là son ardeur à poursuivre

les *Nymphes*, c'est-à-dire, les terres vierges, & les fréquentes métamorphoses de ces Nymphes en différentes plantes : de-là ces cornes & ce bas corps de bouc, animal ardent, & victime consacrée aux Dieux des différentes especes de plantes, tels que Bacchus & Minerve. Je néglige divers détails pour abréger.

Reste le *Silvain* ou le *planteur* de bois. *Asel* en oriental, *hyle* en grec, *silva* en latin, *selve* en vieux français, signifient forêt, bois, plantation. *Silva* est en latin un nom commun des arbres & même des plantes. *Silvain* est reconnu pour le Dieu, c'est-à-dire, le cultivateur des bois ; sa résidence ordinaire est sur les montagnes, lieux si souvent couverts de forêts. Cependant il préside aux campagnes où la plantation des arbres est si commune & si utile. On met aussi sous sa garde les troupeaux, parce qu'on les mene paître dans les bois. Il est représenté avec une branche de cyprès à la main, à cause qu'il avoit changé Cyparisse en arbre de ce nom, c'est-à-dire, selon l'explication des Commentateurs, à cause qu'il avoit enseigné la culture de cet arbre, employé ici pour désigner les arbres en général.

Favorable, Propice.

Favorable, dérivé de *favor*, bonté gratuite, bienveillance, disposition à seconder, prêt à servir. *Propitius*, *propice*, est formé, selon différens Etymologistes, ou de *pro* (pour),

& *pet* (demander, rechercher, poursuivre) ; ou de *pro* & de *pius* (doux, bon, miséricordieux, dévoué à quelqu'un) ; ou de *propè* (près, proche), & d'*itius* (qui va à quelqu'un, qui vient au secours) : on diroit mieux de *propius*, *propter*, pour indiquer l'assistance prochaine & même immédiate par amour pour la personne. Toutes ces idées se réunissent fort bien dans le mot *propice*.

Ce qui penche vers nous, ce qui est bien disposé pour nous, ce qui nous seconde ou nous sert, nous est *favorable*. Ce qui est sur nous ou près de nous, pour nous protéger ou nous assister, ce qui vient avec empressement à notre secours, ce qui détermine l'événement ou nous fait réussir, ce qui a la puissance & la réduit en acte, nous est *propice*. Une influence plus importante, plus grande, plus puissante, plus immédiate, plus efficace, plus salutaire, distingue ce qui est *propice* de ce qui n'est que *favorable*.

Les puissances qui font ou déterminent ou assurent les grands succès, sont *propices* : les causes secondaires, subalternes, auxiliaires, les circonstances mêmes, tout ce qui a quelque rapport avec l'événement, est *favorable*. Un client prie un patron de lui être *favorable* : le pécheur prie Dieu de lui être *propice*. Caton est *favorable* à Pompée : les Dieux sont *propices* à César. L'occasion nous est *favorable*, & le destin *propice*.

Dans tous les cas, les personnes & les choses nous sont *favorables*, ou contraires : dans les tribulations, les dangers, les cas majeurs, Dieu,

le ciel, la fortune, le fort, le pouvoir font *propices*, ou ennemis, ou funeftes. Les Latins oppofoient *invidiofus*, *malveillant*, à *favorable :* Cicéron, *pro Cœlio*, Tacite, *Mœurs des Germains*, oppofent aux Dieux *propices*, les Dieux *irrités*. Les perfonnes qui nous font *favorables*, nous accordent ou nous procurent quelque faveur : les perfonnes puiffantes qui nous font *propices*, nous accordent ou nous procurent de grandes graces.

Un bon ami eft un génie *favorable :* un bon Prince eft un aftre *propice*. Il fuffit, pour m'être *favorable*, que vous vous intéreffiez à mes fuccès, & que vous fecondiez mes defirs : il faut, pour nous être *propice*, qu'on nous fauve du malheur ou qu'on nous procure un bonheur ou un grand bien. Celui là nous eft *favorable*, qui veut notre fatisfaction : celui qui fait notre bien même malgré nous, c'eft lui qui nous eft *propice*. Un penchant *favorable* nous fait condefcendre à des vœux indifcrets : une bonté *propice* les rejette.

Nous dirons également un temps, une occafion, une faifon *favorable* ou *propice*. La faifon *favorable* eft un temps propre pour la chofe ; la faifon *propice* eft le temps propre de la chofe. Il convient d'agir dans le temps *favorable :* il faut agir dans le temps *propice*. L'occafion *favorable* nous offre des avantages : dans l'occafion *propice* tout nous fert. Ne manquez pas l'occafion *favorable :* ne perdez pas l'occafion *propice*. Le mot *propice* n'eft pas pris à toute rigueur dans ces fortes de phrafes ; mais il a toujours une idée plus grande, & une expreffion plus forte que le mot *favorable*.

Fécond, Fertile.

DE *fe*, *fac*, *fec*, produire, le latin *fecundus*; *fécond* : de *fe*, *fer*, *fert*, porter, le latin *fertilis*, *fertile*. La terminaison *und*, *cund*, *ond*, *cond*, marque la puissance; la terminaison *ilis*, *il*, la qualité: *fécond*, qui a la puissance de produire; *fertile*, qui a la qualité de porter. La terre *féconde* est très-productive; le champ *fertile* est d'un bon rapport.

Ainsi, le mot *fécond* donne l'idée de la *cause* ou de la faculté de produire, d'engendrer, de créer; & le mot *fertile*, celle de l'effet, ou des produits, des fruits, des résultats. La *fertilité* déploie, étale les richesses de la *fécondité*. L'abondance est l'idée accessoire ou plutôt secondaire de ces termes.

Fécond, (dit M. de Voltaire dans l'ancienne Encyclopédie, tom. VI, & dans le Recueil de ses Œuvres), « est le synonyme de *fertile*, » quand il s'agit de la culture des terres : on » peut dire également, un terrein *fécond* & » *fertile*, *fertiliser* & *féconder* un champ. La » maxime qu'il n'y a point de synonymes, veut » dire seulement qu'on ne peut se servir des » mêmes mots dans toutes les occasions. Ainsi, » une femelle, de quelque espèce qu'elle soit, » n'est point *fertile*; elle est *féconde*. On *féconde* des œufs, on ne les *fertilise* pas. La » Nature n'est pas *fertile*, elle est *féconde* ».

Ces applications mêmes nous apprennent

pourquoi deux mots ſynonymes ne s'emploient pas également dans toutes les occaſions. Leur reſſemblance fait qu'on ſe ſert quelquefois indifféremment de l'un & de l'autre : leur différence fait qu'on ſe ſert de l'un à l'excluſion de l'autre, lorſqu'il s'agit d'exprimer ſon idée diſtinctive. Les œufs, les grains, les ſemences, les pepins ſont *féconds*, lorſqu'ils ont la vertu de produire : un champ, un arbre, une année ſont *fertiles*, lorſqu'ils rapportent abondamment.

Les terres du Pérou étoient ſi *fertiles*, qu'elles rapportoient juſqu'à cinq cents pour un : quelle étoit la *fécondité* de la Nature dans ces climats!

Si nous confondons, en parlant des terres, les mots *féconder* & *fertiliſer*, c'eſt que nous parlons en Cultivateurs plutôt qu'en Phyſiciens; c'eſt que l'énergie de la cauſe nous aſſure l'abondance des produits, & que l'abondance des produits ſuppoſe l'énergie de la cauſe ; c'eſt que nous conſidérons uniquement par rapport à nous, les réſultats qui dépendent de l'un & de l'autre. L'argile n'eſt pas *fécondé* ; mais on demande les moyens de la *fertiliſer* ; car nous viſons au rapport, & qui veut l'effet, veut la cauſe. Il n'eſt pas toujours néceſſaire de faire un choix rigoureux des mots.

Cependant il n'eſt pas difficile d'établir la certitude de leur différence, & la néceſſité de l'obſerver quelquefois en parlant même des terres, ſi nous voulons parler exactement.

Ainſi, les engrais proprement dits *fécondent* réellement la terre, parce qu'ils lui apportent des principes de *fécondité* : mais les labours la *fertiliſent*, & ne la *fécondent* pas, car ils ne

font que la disposer à recevoir ces principes.

Le soleil *féconde* la Nature; car il la rend, par sa chaleur vivifiante, capable de produire, & l'on ne dira pas qu'il la *fertilise*. L'industrie humaine *fertilise* jusqu'aux rochers, comme on l'a vu sur-tout dans la Palestine; mais ne les *féconde* pas; les rochers portent en effet des récoltes, mais elles sont produites par la terre végétative dont l'industrie les a couverts.

Le sel ne rend pas la terre *féconde*, il est même contraire à sa *fécondité*; mais il concourt à la rendre *fertile*, en divisant & modérant les principes d'une *fécondité* désordonnée. La taille ne rend pas les arbres *féconds*, elle les rend *fertiles* en fruits.

On a dit que la *fécondité* sembloit plutôt venir de la nature, & que la *fertilité* tenoit plus de l'art. Sans doute tous les principes de la *fécondité* n'appartiennent qu'à la Nature; mais l'art qui les extrait, les combine & les applique, n'en *féconde* pas moins la terre, qui seroit stérile sans son industrie. De même la *fertilité* des moissons est sans doute l'ouvrage de l'art; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a des terres naturellement *fertiles*, qui se couvrent, sans culture, de productions abondantes. Nous appellerons fort bien une culture *féconde*, comme nous l'appellons productive : nous dirons fort bien que des Sauvages habitent des terres *fertiles*; nous ne pouvons pas même parler autrement. Si l'on a essayé avec succès de *fertiliser* l'argile, il a bien fallu la *féconder* : les terres des Philippines, qui, sans

culture, rapportent jusqu'à cent, & deux cents pour un, ne sont-elles pas *fertiles*?

Les idées de *cause* & d'*effet* sont si propres, l'une à la *fécondité*, & l'autre à la *fertilité*, qu'il est d'un usage très-ordinaire de donner aux causes l'épithete de *fécondes*, & aux effets, celle de *fertiles* exclusivement. Nous disons une pluie, une chaleur *féconde*, parce que la pluie, la chaleur donne ou augmente la *fécondité*, la force de produire : nous disons des vendanges, des moissons *fertiles*, lorsque les produits sont abondans : & nous ne dirons pas une pluie *fertile*, ou une moisson *féconde*.

Le limon du Nil est si *fécond*, que les anciens Egyptiens recueilloient les moissons les plus *fertiles* du monde connu. Le limon du Sénégal, fleuve assujetti aux mêmes débordemens que le Nil, & par les mêmes causes, n'est pas moins *fécond* : mais les Negres ne recueillent pas sur ses rives des moissons, loin d'en recueillir de *fertiles*. Là des cultivateurs, ici des barbares.

Lorsque le Ciel, par sa *vertu féconde*,
Eut fait sortir l'Univers de ses flancs,
Le vieux Saturne, aîné de ses enfans,
. . . .
Donna la terre, indigente d'appui,
A gouverner à des Dieux comme lui.

Rousseau.

La Tragédie informe & grossiere en naissant,
N'étoit qu'un simple chœur où chacun en dansant,

Et du Dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçoit d'attirer de *fertiles vendanges.*

Boileau.

Au figuré, ces mots conservent leur différence ; & par celui de *fécond*, vous réveillez l'idée de vertu productive ; tandis que par celui de *fertile*, vous arrêtez les regards sur l'abondance des productions.

La satyre est *féconde* en leçons, la mode l'est en nouveautés, parce que l'une produit les nouveautés, l'autre fait les leçons. Le charlatanisme est *fertile* en Professeurs, le théâtre en Censeurs pointilleux, c'est-à-dire, qu'il s'éleve beaucoup de Charlatans, & beaucoup de Critiques du théâtre.

Racine décrit un *temps fertile en miracles ;* il auroit pu l'appeller également *fécond.* Il s'est opéré beaucoup de miracles dans le temps *fertile ;* le temps *fécond* les eût produits. Pourquoi ne diroit-on donc pas, selon ce double point de vue, temps *fertile* comme *fécond* en crimes ? J'ignore la raison de cette décision.

Chaque siecle, dit Boileau, est *fécond* en heureux téméraires ; & notre siecle est *fertile* en sots admirateurs. Dans la premiere phrase, le siecle enfante, pour-ainsi-dire, une foule de téméraires ; dans la seconde, le siecle n'est que le temps où les admirateurs fourmillent. Si vous dites qu'un siecle est *fecond* en excès criminels, vous accusez le siecle, les mœurs du siecle, d'en être la cause ; vous peignez par ce seul trait la corruption publique. Si je dis qu'un tel siecle a été *fertile* en nouvelles inventions ;

je remarque seulement un heureux concours de succès, arrivés dans le même temps, sans indiquer aucune sorte d'influence, sans aucun rapport à l'esprit public.

Un génie est *fécond*, il crée; un Ecrivain n'est que *fertile*, quoiqu'il fasse, s'il ne dit rien de neuf.

Une plume sera ou *fertile* ou *féconde*. Si vous ajoutez qu'elle enfante, produit, crée, vous direz plutôt avec M. de Voltaire, qu'elle est *féconde*, que vous ne direz avec Boileau, qu'elle est *fertile*. Un Auteur est *fécond* par l'abondance & la richesse de ses productions; par la multitude de ses œuvres ou de ses livres, il n'est que *fertile*. Un Orateur est *fécond* ou *fertile*, selon l'un ou l'autre sens, quoiqu'on en dise.

Un sujet est *fécond* & non *fertile*, malgré les autorités contraires; parce que, s'il renferme en son sein des matieres abondantes & riches, il ne les déploie pas; mais un champ sera métaphoriquement *fertile*, plutôt que *fécond*, s'il nous présente dans cette figure une grande moisson à recueillir.

Les Loix tyranniques sont *fécondes* en crimes; elles en créent, en commettent, & en inspirent. Un Gouvernement foible est *fertile* en abus; s'il ne fait pas le mal, il le laisse faire.

Une grande vérité est *féconde*, ouvrez-la, si je puis ainsi parler; les vérités en jailliront, comme les rayons d'un globe de lumiere. L'Histoire d'un Empire paisible n'est pas *fertile* en événemens; qu'auroit-elle à rapporter? La paix produit le bien, comme la terre ses fruits, d'une maniere insensible & sans secousses.

La force productive étant le trait distinctif de *fécond*, ce mot figurera mieux en général que celui de *fertile*, lorsque la grande énergie de la cause méritera d'être particuliérement remarquée : il sera bien placé dans le grand, & *fertile* dans les choses communes ou médiocres : si les circonstances ne s'y opposent pas.

Un esprit seroit donc *fertile* en pensées, & *fécond* en grandes pensées.

L'enthousiasme est *fécond* en visions extraordinaires : la chicane est *fertile* en méchantes ruses.

La liberté est un génie *fécond* en grandes choses : l'amour-propre est un Protée *fertile* en déguisemens.

Mazarin, *fertile* en expédiens, retient les rênes du Gouvernement dans ses mains, nonobstant les cabales, les barricades, les arrêts, les chansons & les feux follets de la Fronde. Annibal, *fécond* en ressources, applanit, seul, pour ainsi dire, contre Rome & contre tout, la mer, les Espagnes, les Pyrénées, les Gaules, les Alpes, l'Italie jusqu'aux portes de Rome.

Par la raison encore, que le mot *fécond* a la propriété particuliere d'exprimer la faculté & l'action de produire, d'engendrer, d'enfanter ; ce qui produit, par la voie de la génération ou par une voie figurément comparable à celle-là, est *fécond* & non *fertile*. « Cette méthode, » ce principe, ce sujet, dit M. de Voltaire, » est d'une *grande fécondité*, & non d'une » *grande fertilité*. La raison en est, ajoute-t-il, » qu'un principe, un sujet, une méthode pro-

» duisent des idées qui naissent les unes des » autres, comme des êtres successivement en» fantés; ce qui a rapport à la génération ». Cette remarque très-juste condamne le passage de la Henriade, où la Ligue est dépeinte comme *un monstre affreux, engraissé de carnage & fertile en tyrans.* Le mot propre & nécessaire est *fécond.*

Les êtres qui produisent leurs semblables, ou les causes qui produisent des effets, une suite d'effets du même genre, du même ordre, sont *féconds :* lorsqu'il ne s'agit que de la variété, de la diversité, de l'abondance des productions sans aucun trait marqué de la cause, la chose est *fertile.* Une femme est *féconde* : un jardin est *fertile* en fruits & en légumes.

Une source est *féconde*, qui, de son sein, verse une longue abondance. Une année est *fertile*, dans laquelle on recueille beaucoup de productions de toute espece.

Un principe est *fécond*, lorsqu'il en naît beaucoup de conséquences enchaînées les unes aux autres, comme des générations d'idées. Un pays où brillent de tous côtés les Beaux Arts, & où les Arts utiles s'exercent avec une industrie distinguée, est *fertile* en talens.

Félicitation, Congratulation.

Nous faisons des complimens de *félicitation* à quelqu'un, en lui témoignant la part que nous prenons aux événemens agréables ou heureux qui

lui arrivent ; nos peres faisoient autrefois des complimens de *congratulation ;* & de même nous disons *féliciter*, lorsqu'ils disoient *congratuler.*

Féliciter étoit tenu pour barbare à la Cour ; au rapport de Vaugelas, quoique très-commun dans plusieurs Provinces, lorsque Balzac entreprit de l'accréditer, en sollicitant pour lui les suffrages. Si le mot *féliciter n'est pas français*, disoit dans une lettre à M. l'Huillier, cet Ecrivain à qui la Langue a tant d'obligations, *il le sera l'année qui vient ; & M. de Vaugelas m'a promis de lui être favorable.* En effet, sa prédiction fut accomplie, suivant le témoignage de l'Académie Française.

Féliciter, dans le sens de *congratuler*, étoit réellement barbare, puisqu'il ne conserve pas alors son vrai sens, selon la valeur de notre substantif *félicité* (bonheur, béatitude), & celle du verbe latin *felicitare* (faire, rendre heureux). *Congratuler*, au contraire, étoit bien établi dans la Langue, avec l'expression propre de ses élémens, selon l'idée de la chose & dans le sens du latin *congratulari.* M. de Voltaire remarque que *féliciter* est d'une prononciation plus douce & plus sonore que *congratuler* dont il a pris la place. Je conviens de la douceur des mots *féliciter* & *félicitation* : que l'on convienne du prix des termes *congratulation* & *congratuler.* Faut-il que l'adoption d'un nouveau mot soit la proscription d'un mot plus convenable & plus significatif ? Faut-il perdre pour acquérir ?

Les *félicitations* ne sont que des complimens ;

ou des discours obligeans faits à quelqu'un sur un événement heureux : les *congratulations* sont des témoignages particuliers du plaisir qu'on en ressent avec lui, ou d'une satisfaction commune qu'on éprouve. *Féliciter* ne peut, par la constitution du mot, désigner que l'action de dire ou d'appeller quelqu'un heureux, au lieu de l'action de le faire ou de le rendre tel : ainsi Vaugelas observe que c'est à peu près le μακαρίζειν des Grecs. Or ce mot veut dire *appeller quelqu'un heureux*, ou plutôt *vanter, célébrer le bonheur de quelqu'un*. Mais *congratuler*, par la valeur de ses élémens, signifie exactement se *conjouir* ou se réjouir avec, ensemble, d'un événement agréable à la personne, & lui en témoigner la joie que l'on partage avec elle : & il faut convenir que les complimens de *congratulation* s'accordent bien avec ceux de *condoléance*.

Ces mots different entre eux, comme *démonstration* & *témoignage* d'amitié. *Démonstration*, dit Bouhours qui avoit parfaitement résolu la question, va tout à l'extérieur, aux airs du visage, aux manieres agréables, aux caresses, à des paroles douces & flatteuses, à un accueil obligeant : *témoignage*, au contraire, est plus intérieur & va au solide, &c. C'est une *démonstration* d'amitié, que d'embrasser son ami : c'est un *témoignage* d'amitié, que de prendre ses intérêts. De même les *félicitations* sont en paroles, & les *congratulations* partent du sentiment.

Les *félicitations* ne sont donc que des paroles obligeantes : les *congratulations* sont des mar-

ques d'intérêt. La politesse *félicite* ; l'amitié *congratule*. Les complimens de *félicitation* supposent ce que les complimens de *congratulation* expriment ; ou plutôt ce que les *congratulations* expriment, on le suppose dans les *félicitations*. Parlons mieux encore, les *félicitations* ne sont que des complimens ; elles sont froides comme des complimens, & peut-être fades : les *congratulations* sont pleines de chaleur, de joie & de vie ; c'est le transport du cœur qui parle au cœur. Dès lors vous distinguez parfaitement par l'un & par l'autre de ces termes, l'intérêt que vos amis prennent à vous, & l'attention que les autres vous témoignent. C'est quelquefois un devoir de société de *féliciter* les gens mêmes que l'on n'aime point ; mais alors on ne les *congratule* certainement pas. Si cette distinction est bonne à faire, le mot est bon à conserver.

Il est à remarquer que *congratuler* indique par la préposition *con*, *cum*, le concours ou une joie commune ; idée absolument étrangere au mot *féliciter*. Le premier est donc particuliérement propre à exprimer les témoignages de satisfaction & d'intérêt donnés au nom d'un corps, par un peuple, en société, sur-tout avec une sorte solemnité ou d'éclat. Quand Cicéron dit à Brutus, l'*approbation*, *les actions de graces*, les congratulations *de tous les ordres de l'Etat*, *me jetterent dans le trouble*, substituerez-vous aux *congratulations* des *félicitations* ou des complimens, sans affoiblir & déparer la phrase ? Elle en deviendra même ridicule. En effet (& c'est encore ici une observation importante), les

mots latins *gratulatio*, *congratulatio*, emportent avec eux une idée d'action de *graces* (*grates*, *gratia*). La *congratulation* exprime donc encore la reconnoiſſance d'un ſervice rendu par une action digne d'éloge; action que l'on célebre, que l'on reconnoît par la *congratulation*, en même temps que l'on partage la joie de celui qui l'a faite. Ce mot eſt, en ce ſens-là ſur-tout, beau, bon & néceſſaire. *Félicitation* ne dit rien de ſemblable; vous n'irez pas offrir des *félicitations* à un Général qui a ſauvé l'Etat, à un Magiſtrat qui a calmé une ſédition, à un Miniſtre qui a diſſipé des complots : vous vous répandrez devant eux en *congratulations*. Il eſt fâcheux qu'on ſe ſoit borné ſi long-temps à donner des notions aſſez vagues des termes, au lieu d'en démontrer la propriété par l'analyſe des mots.

On obſervera peut-être que *féliciter* a l'avantage d'indiquer un événement *heureux* (*felix*); tandis que *congratuler* n'annonce qu'un événement *agréable* (*gratus*). Mais ce feroit encore là une différence & une différence nouvelle qui ne détruiroit pas les autres, s'ils n'étoit conſtant que ces mots s'emploient également ici pour déſigner tout événement favorable, avantageux, qui plaît, qui ajoute à notre bonheur ou à notre ſatisfaction.

Fictif, Fictice.

CES adjectifs dérivés de *fictum*, feint, préſenrent également l'idée de feinte, ſimulation, imagination, ſuppoſition, hypotheſe. Le premier eſt

est beaucoup plus usité que le second : on dit un être *fictif*, un compte *fictif*, des immeubles *fictifs*. Leurs différence résulte de leurs terminaisons.

La terminaison de *fictif* est active, du moins dans la plupart des adjectifs de cette classe, & celle de *fictice* est passive ou prise ordinairement dans un sens passif. *Fictif* est ce qui feint, comme nominatif est ce qui nomme ; *excessif*, ce qui excede la mesure ; *laxatif*, ce qui relâche ; *expéditif*, ce qui expédie vîte la besogne ; *décisif*, ce qui décide ou tranche ; *figuratif*, ce qui figure ; *négatif*, qui nie ou refuse ; *vindicatif*, celui qui aime à se venger. *Fictice* est ce qui est feint, comme *factice* ce qui est artificiel (& non artificieux) ; *subreptice*, ce qui est surpris par un faux exposé ; *obreptice*, ce qui est surpris par un exposé incomplet ; *adventice*, ce qui est joint fortuitement à un corps ou à des biens ; *novice*, qui est neuf ou n'est pas fait à une chose.

La chose *fictive* est donc celle qui feint, c'est-à-dire qui, par fiction, représente, imite, simule, figure une chose existante ou réelle : la chose *fictice* est celle qui est feinte, c'est-à-dire, qui n'est qu'une fiction, une chose imaginée, controuvée, supposée, sans réalité. Un portrait est une chose *fictive*, en ce qu'il représente une personne ; & c'est la personne même, mais *fictice* ou figurée sans réalité. Le papier-monnoie n'est qu'une monnoie *fictive*, représentant une monnoie réelle ; & il n'est qu'une richesse *fictive*, n'ayant point de valeur réelle ou intrinseque. Les rentes sont des immeubles *fictifs*, en tant que, dans le droit, elles sont traitées comme

tels ; elles ne sont pas des immeubles *fictices*, car elles ont en effet la valeur d'immeuble. Un être imaginaire, & qui ne figure rien de réel, n'est que *fictice* : l'homme, pris dans un sens abstrait, est un être *fictif*, qui représente l'espece humaine, comme si elle ne formoit qu'un individu.

Il me semble que la Langue s'embellit à mesure qu'elle s'éclaircit ; & que cette maniere neuve de l'éclaircir donne, avec l'avantage de savoir parfaitement ce qu'on dit, une facilité singuliere pour bien dire.

Flatteur, Adulateur.

TOUT le monde sait que l'*adulateur* est un *flatteur* bas, vil, lâche, servile, impudent, imperturbable, fade, & même grossier, complaisant & louangeur à outrance & sans fin. Je ne ferois pas mention de ces mots, si ce n'étoit pas pour détromper ceux qui croiroient, sur la foi de l'Abbé Girard, qu'on *flatte* la personne du côté du cœur, mais qu'on l'*adule* du côté de l'esprit ; & que si la *flatterie* est le talent d'un courtisan vulgaire, l'*adulation* fait le caractere du bel esprit. Cette distinction est chimérique & démentie par-tout. Voyez dans les Caracteres de Théophraste le portrait *flatteur*, & comme il flatte l'esprit de sa dupe : voyez aussi comme le *Flatteur* loue tout indifféremment dans la Comédie de J. B. Rousseau : voyez si Boileau songe à l'esprit, quand il parle *des pâles adu-*

lateurs d'un tyran soupçonneux : voyez si Rousseau a une pareille idée dans ces vers :

> Ses dons versés avec justice,
> Du pâle calomniateur,
> Ni du *servile adulateur*,
> Ne nourriront point l'avarice.

Lisez enfin le Sermon de Massillon sur les *Tentations des Grands.* » Le plaisir corrompt le » cœur par le vice ; l'*adulation* acheve de le » fermer à la vertu. . . . Par l'*adulation*, les » vices des Grands se fortifient ; leurs vertus » mêmes se corrompent... L'*adulation*, en prê» tant aux Grands les qualités louables qui leur » manquent, leur fait perdre même celles que » la Nature leur avoit données.... C'est l'*adu-* » *lation* qui fait d'un bon Prince un Prince » né pour le malheur de ses Peuples, &c. «. Par-tout l'*adulation* n'est qu'une *basse & servile flatterie* qui corrompt le cœur ; & l'Auteur dit presque toujours *adulation*, parce que la *flatterie* n'est jamais plus basse qu'à l'égard des Grands.

Mais il ne faut pas s'appésantir sur une matiere si connue & si rebatue. Le son doux & coulant *fla* est devenu le nom des objets doux & coulans : *flatter*, c'est dire des choses agréables : la musique *flatte* l'oreille dans le sens propre. Le mot *aduler* veut dire littéralement être *doux* à quelqu'un ; c'est l'*aduleo*, l'*edulizo* des Grecs ; l'*adulari* du latin ; rac. *dul*, *dol*, *doux* ; du celte *dol*, *tol*, poli, uni, &c. Ce mot n'a donc pas par lui-même un sens défavo-

cette double acception qu'on trouve dans *adulateur.*

Indépendamment des rapports qui se trouvent avec l'*éduli*ζ*o* du grec, quant à la signification & à l'emploi des sons, on y découvre encore *dolus*, tromperie, fraude, mensonge. Ceci n'est point une simple anagramme, c'est la racine du mot *adulateur*; & ces conjectures fussent elles hasardées, c'est l'idée qu'il faudroit donner à ce mot, s'il étoit à créer.

Adulateur signifie littéralement être doux de mauvaise foi, & celui là ment sans cesse, il déifie & les passions &, les crimes. Le *flatteur* est souvent exagéré, il peut n'être pas recommandable; mais l'*adulateur* le laisse bien en deça, il apotheose le crime qu'il connoît. Celui qui fit l'apologie du meurtre d'Agripine ne pouvoit être qu'un lâche *adulateur.* Celui qui louoit les vers de Denis, pouvoit n'être qu'un bas *flatteur.* L'*adulation* est à la *flatterie*, ce que le mensonge est à l'erreur.

Flexible, Souple, Docile.

Flexible, ce qui *fléchit*, ce qu'on peut fléchir, de *flec*, *flac*, ployer ou tourner en divers sens. *Souple*, qui se plie & replie en tout sens, de *pel*, *pla*, *pli*, faire un pli ou des plis. *Docile*, qui reçoit l'instruction, de *doc*, enseigner, apprendre. Ce dernier mot ne peut se dire proprement que des personnes; il se dit

du corps & de l'esprit ; on l'applique aussi aux animaux :

Les coursiers du Soleil à sa voix sont dociles. *Boil.*
Ses superbes coursiers dociles *à sa voix.* Rac.

La poésie va même quelquefois plus loin.

L'osier, le jonc, sont *flexibles* : des étoffes, des gants, sont *souples*. Un enfant, un éleve, sont *dociles*.

Le corps, la voix, les fibres sont *flexibles* ou capables de ployer par une grande fléxibilité ou naturelle ou acquise. Par une grande facilité à exécuter divers mouvemens, ils sont *souples*. Par leur flexibilité naturelle, ils sont *dociles* au travail, à l'exercice, au manege, & deviennent *souples*.

Au figuré, la différence de ces termes est la même. C'est sur-tout dans ce sens qu'il s'agit de les considérer : ils sont souvent confondus, associés, transposés. » On a ses intérêts à ménager «, dit Bourdaloue ; » & c'est pour cela » que l'on se rend si *souple* & si *flexible* ; & que » passant même les bornes d'une dépendance » raisonnable ; on va jusqu'à la flatterie & à la » servitude. Si je ne me trouve *souple* & *docile* » sous la main de Dieu, « dit le même Orateur, » ma patience peut-elle être à ses yeux d'un » grand prix ? «

La flexibilité est une facilité de caractere qui ne permet pas d'opposer une longue & forte résistance, & qui se tourne avec assez d'aisance d'un sens dans un autre. Les Dictionnaires définissent la *souplesse*, tantôt docilité, complaisance,

soumission aux volontés d'autrui ; tantôt avec M. l'Abbé Girard, une disposition à s'accommoder aux conjonctures ou aux *événemens imprévus* : ni l'une ni l'autre de ces notions ne sont exactes ; on est fort *souple*, on exerce sa *souplesse*, sans qu'il soit question ni d'*événemens imprévus*, ni de *volonté d'autrui*. *La souplesse est une versatilité de caractere* qui fait qu'on prend avec une dextérité ou une adresse singuliere la maniere d'être & d'agir que l'on juge la plus convenable aux circonstances & pour soi, ou qui fait qu'on se montre habilement tel qu'on veut paroître plutôt que tel qu'on est. *La docilité est une douceur de caractere* qui nous rend propres à recevoir & à suivre les leçons, les conseils, les avis, les instructions, les réprimandes, les corrections, les volontés, les ordres d'autrui, & par-là même à nous laisser guider ou conduire.

L'homme *flexible* se prête ; l'homme *souple* se plie & se replie : l'homme *docile* se rend.

Le premier change de forme ; le second prend toutes sortes de formes ; le troisieme veut prendre une meilleure forme.

L'homme *flexible* peut résister, mais il cede. Le *souple* vous prévient s'il peut ; il est aussitôt comme vous voulez qu'il soit. La personne *docile* délibere, elle fait ensuite ce que vous voulez.

Le complaisant est *flexible* ; le flatteur est *souple* ; le simple est *docile*. La *flexibilité* est plutôt passive, comme le mot le porte ; vous faites fléchir l'homme. La *souplesse* est plutôt active ; vous n'avez pas besoin de plier l'homme,

il se plie. La *docilité* est en partie passive & *en* partie active ; l'homme reçoit l'impulsion & la suit volontairement.

La *flexibilité* est une qualité favorable & nécessaire. La *souplesse* est une qualité équivoque & suspecte : elle tient souvent de la finesse, de l'artifice, de la ruse. La *docilité* est une qualité heureuse & louable. La *flexibilité fait ployer plutôt que de rompre*, comme le proverbe nous le conseille : *la souplesse fait des tours* ; & ce n'est pas trop matiere à éloge : la *docilité* suppose la bonte du naturel, on l'aime.

La rigidité est la qualité directement opposée à la *flexibilité* : la *roideur* est le contraire de la *souplesse*. L'humeur revêche est précisément en opposition avec la *docilité*. Je ne parle point de l'*inflexibilité* & de l'*indocilité*, qualités purement privatives, qui ne servent point à expliquer le sens des termes positifs qu'elles rappellent.

Par la *flexibilité*, on s'accommode au goût des autres, pour être bien avec eux. Par la *souplesse*, on se fait tout à tous pour les avoir tous à soi. Par la *docilité*, on met dans les autres la confiance qu'on n'a pas en soi pour être bien avec soi.

Flexibles, nous ne le sommes d'ordinaire que trop ; soyons en même temps fermes. *Souples*, il ne faut pas tant l'être, il faut savoir l'être. *Dociles*, nous devons l'être, mais à la raison.

L'homme *flexible* biaisera pour ne pas heurter. L'homme *souple* rampera pour s'elever. L'homme *docile* croira plutôt que de contester.

Trop de *flexibilité* eſt foibleſſe ; trop de *ſoupleſſe* , manege ; trop de *docilité*, puſillanimité.

Soyez *flexibles* tant que vous voudrez , lorſqu'il ne s'agira que d'opinions , d'uſages , de manieres , de goûts , d'actions indifférentes , pourvu que vous ſoyez inflexibles dans vos principes & vos devoirs. A la bonne heure , ſoyez *ſouples* quand il ne s'agira que d'éviter un piege , un obſtacle , un inconvénient , pourvu que vos actions s'accordent toujours avec vos ſentimens & avec la regle. Soyez *dociles*, tant qu'il ne s'agira que de vous guider & de vous conduire dans des routes droites que vous ne connoiſſiez pas aſſez , pourvu que vous ne vous laiſſiez pas mener dans des routes obliques dont vous ne connoiſſez pas le terme.

Prenez cet homme dans le bon moment & par le bon côté, vous le trouverez *flexible*. Intéreſſez ſon amour-propre ou ſa cupidité , vous le trouverez *ſouple*. Adouciſſez & déguiſez-lui vos leçons , vous le trouverez *docile*.

Ce rigide Caton étoit pourtant aſſez *flexible* pour accorder à ſes mœurs privées ce qu'il n'auroit point pardonné aux mœurs publiques. Il étoit doué d'un génie & d'une phyſionomie ſi *ſouples* , qu'il donnoit à ſon viſage & à ſa voix , quand il vouloit , le ton le plus oppoſé à ſes ſentimens actuels , quelque paſſionnés qu'ils fuſſent. Il avoit la complaiſance de laiſſer long-temps au lit ſes Eſclaves , parce qu'il éprouvoit , diſoit-il , que les grands dormeurs ſont les gens les plus *dociles* & les moins intrigans.

Voulez-vous rendre cet homme *flexible ?* ſoyez-

le vous-même. Méfiez-vous de cet homme si *souple* qu'il n'a jamais d'autre humeur que la vôtre, il vous mene à ses fins. Ne croyez pas que celui-la soit *docile*, parce qu'il vous obéit, il vous obéit à regret.

La regle ne doit pas être *flexible*, mais il faut qu'elle soit douce. Vos Novices seront toujours assez *souples*, si vous leur faites aimer leur état. Les Abbesses s'y prenoient singulierement autrefois pour avoir des Religieuses *dociles*, elles les entendoient à confesse.

Ce n'est pas assez que votre fils ait un naturel *docile* & un caractere *flexible*, vous en exigez encore l'humeur la plus *souple* ! J'entends, vous voulez en faire un courtisan.

L'esprit *flexible* est propre à divers genres d'étude : l'esprit *souple* l'est à la négociation & à l'intrigue : l'esprit *docile* l'est à recevoir la vérité.

Le monde nous rend *flexibles* ; le besoin *souples* ; l'expérience, *dociles*.

L'homme libre est *flexible* ; l'esclave est *souple* comme un animal dressé ; le premier seul est *docile*, l'autre ne l'est qu'au joug.

On prétend qu'il faut que notre génie & nos mœurs *flexibles* s'accommodent toujours à notre état présent : oui, de maniere que nous soyons toujours ce que nous devons toujours être également dans tout état. Le misérable Poëte de Boileau dit qu'il faut être *souple* avec la pauvreté : du moins c'est à quoi le riche vous oblige. Plutarque rapporte qu'un Orateur très-impérieux ne s'accommodoit que d'auditeurs *dociles* faits pour le laisser parler sans contradiction : fort

bien ; mais à la fin , révolté de la douceur d'un de ces auditeurs bénévoles , *Bourreau* , lui dit-il , *nie-moi quelque chose afin que nous soyons deux*.

La clémence est la *flexibilité* d'une ame , qui , pénétrée du sentiment de la foiblesse humaine, croit lui faire une sorte de justice en jugeant plutôt l'homme que l'action. La politesse est une *souplesse* d'esprit & de manieres qui se façonnent avec une aisance naturelle aux formes les plus agréables du sentiment. La foi est la *docilité* de la raison humiliée devant la raison suprême qui se manifeste , pour-ainsi-dire , dans un nuage lumineux.

Foible, Débile.

CES mots sont composés de la négation *de* , *fe* , & de *bel* , *bil*, *bal* , puissance, force. Le latin a *debilis* ; l'anglois , *feble* ; l'italien a l'un & l'autre , *debole* , *fievole* ; le languedocien *feble* ils signifient ce qui est sans force , ce qui n'a pas la force convenable ou une force suffisante pour sa destination.

Foible est , tant au propre qu'au figuré , d'un usage infiniment plus étendu que *débile*. Un soutien , un appui , un moyen , un ressort , un roseau , un mur , une poutre , une monnoie , un ouvrage, un discours, un raisonnement, &c. sont *foibles* & non *débiles* ; c'est par le privilege du Poëte que Boileau dit , un *débile arbrisseau*. Ce mot ne s'applique guere qu'aux animaux ,

à leurs facultés, à leurs membres, &, par analogie, à certaines facultés spirituelles de l'homme: ainsi l'on dira que l'esprit devient *débile*, comme le corps, à mesure qu'on vieillit. L'emploi figuré de ce mot est très-bon, lorsqu'il s'agit de désigner, dans le moral, un rapport actuel & intime avec le physique. Quoique d'Ablancourt ait dit *débiliter* le courage, ce verbe, ainsi que les substantifs *débilité*, *débilitation*, ne sont usités que dans le sens physique & en Médecine.

Le sujet *foible* n'a pas assez de *force* relative: le sujet *débile* est d'une grande *foiblesse*. Le premier, fort jusqu'à un certain point, ne remplit bien qu'une certaine carriere: le second, avec l'air toujours foible, ne la remplit que difficilement. Une vue *foible* ne soutient pas le grand jour: le jour fatigue une vue *débile*. Un estomac *foible* digere bien une certaine dose d'alimens: un estomac *débile* digere toujours mal.

Le *foible* enfant parle, agit avec vivacité; il saute, il court, il est toujours en action: mais ce *débile* vieillard est paresseux & lent à se mouvoir; s'il parle, sa voix est tremblante; s'il marche, il chancele; toujours inertie ou langueur. L'un n'a point d'énergie; l'autre n'a qu'une énergie limitée.

La mémoire est *foible* lorsqu'elle ne conserve pas les impressions qu'elle a reçues: elle est *débile* lorsqu'elle ne reçoit que difficilement les impressions & qu'elle ne les conserve pas.

Avec des fibres molles, fines, incapables de soutenir un exercice ordinaire, on est *foible*. Avec des fibres seches, inflexibles, inhabiles à exécuter

les mouvemens prestes qui dépendent de la volonté, on est *debile.*

L'esprit *foible* n'a pas assez de force pour résister, pour penser & agir d'après lui contre le vœu d'un autre; il est subjugué par l'ascendant que vous prenez sur lui. L'esprit *débile* n'a pas la force de se déterminer, de penser, d'agir par lui-même & avec suite; il obéit à l'impulsion que le premier objet lui donne. Le premier n'est pas loin de la *bêtise*; le second touche à l'*imbécillité.*

* La *débilité* est donc une très-grande *foiblesse.* Mais il me semble que leur premiere différence doit être tirée de la composition même des mots. *Foible* n'annonce qu'une simple négation de force; tandis que *débile* en annonce la décadence ou la perte. Tel est en effet le sens de la négation *de* dans nos mots, *dechoir*, *dégrader*, *dépouiller*, *déposséder*, *déprimer*, *détourner*, *dégrossir*, & une infinité d'autres où elle exprime un changement d'état, un déclin, une suppression, une perte. Ainsi on est *foible* soit qu'on n'ait pas encore acquis assez de force, soit qu'on ait perdu une partie de celle qu'on avoit; & on n'est proprement *débile* que dans ce dernier cas. Un convalescent est *foible* & *débile*: il est *foible*, parce que sa force est au-dessous de la force ordinaire; il est *débile*, parce qu'il a beaucoup perdu de ses forces anciennes.

* C'est par cette raison que l'usage dit un enfant *foible*, & un vieillard *débile*: l'*enfance* est l'âge *foible*, & la vieillesse l'âge *débile.* C'est dans la bouche de deux vieillards, Zopire & Narbas, que M. de Voltaire met les vers suivans:

Dieux prêts à succomber sous une secte impie,
C'est pour vous-même ici que ma *débile* voix
Vous implore aujourd'hui pour la derniere fois.

Fanat. Acte IV, Scene 9.

Je cherche dans ces lieux
Quelque ami dont la main me conduise à ses yeux :
Aucun ne se présente à ma *débile* vue.

Mérope, Acte III, Scene prem.

Vous naissez avec une constitution *foible* ; la maladie, l'infirmité, l'âge vous rendent *débile*. Des organes délicates sont *foibles* ; ils seront bientôt *débiles* s'ils sont indiscrétement exercés. Vous avez la vue *foible* ; *débile*, elle s'éteint.

Un exercice modéré donne de la force aux personnes *foibles* : l'habitude d'un exercice immodéré rendra de bonne heure *débile* l'homme le plus fort. Il y a des vieillards comme des enfans de tout âge.

La raison est *foible* : battue, mâtée par des passions fortes, elle est *débile*.

Des peuples sauvages détruisent les vieillards *débiles* ; des peuples policés & vantés détruisoient les enfans *foibles* & contrefaits : lesquels trouvez-vous plus barbares & plus sots ?

Un cœur *foible*, dit M. de Voltaire, peut subsister avec un esprit fort ; Caton peut penser fortement & agir foiblement. Un corps *débile* peut encore loger une ame forte : si le vieillard Appius Cæcus, à la veille de sa mort, ne peut plus aller au Sénat, il s'y fait porter ; & pour

dernier trait de sa vie, il empêche la conclusion d'une paix honteuse avec Pyrrhus.

Folâtre, *Badin.*

Folâtre (diminutif de *fol*), qui fait de petites folies, qui se livre à une folie amusante, à la maniere des enfans. *Badin* (du vieux françois *bade*, jeu), qui aime à jouer, qui cherche à rire, en jouant comme un enfant.

On a l'humeur *folâtre* & l'esprit *badin*. L'humeur *folâtre* fait qu'on agit sans raison, mais avec assez d'agrément pour se passer de raison : l'esprit *badin* fait qu'on joue sur les choses, quelquefois avec de la raison, mais en l'égayant.

La vivacité du sang, la gaîté, la pétulance rendent *folâtre*. La légéreté de l'esprit, l'enjouement, la frivolité rendent *badin*. Le *folâtre* est plus agissant, plus remuant, plus sémillant, plus volage : le *badin* est plus plaisant, plus rieur, plus varié ou plus facile en amusemens ou en amusettes.

Une personne *posée* n'est pas *folâtre* : une personne *sérieuse* n'est pas *badine*. On ne *folâtre* pas sans des manieres *folâtres* : on *badine* quelquefois sans avoir l'air *badin*, & souvent on n'en *badine* que mieux. On appellera *fou* celui qui est plus que *folâtre* : celui qui est plus que *badin* est proprement *jovial* (mot qui tient à ceux de *jeu* & de *joie*). Il n'y a qu'un âge pour *folâtrer* :

> Hé, que peut-on faire de mieux
> Que de *folâtrer* à cet âge?

Comme le dit Madame Deshoulieres. Les femmes qui *folâtrent* pour se rajeunir, n'en paroissent que folles ou du moins ridicules. Laissez la *folâtre* Galatée jetter des pommes à son Berger & s'enfuir derriere des saules avec le desir d'être auparavant apperçue. A tout âge on *badine*; mais il y a l'apropos & la maniere. Le *badinage* est un amusement innocent en lui-même & agréable pour la société : pour badiner de bonne grace, dit la Bruyere, il faut une extrême politesse. On ne *badine* point de choses graves & respectables.

On *folâtre* agréablement par une légere débauche de gaîté. On *badine* de mille manieres, par des jeux d'esprit, simples & innocens, ingénieux & fins, galans & charmans, &c. Boileau invite les Poëtes à imiter l'élégant *badinage* de Marot : il permet à une Muse un peu fine de *jouer* & de *badiner* sur les mots en passant.

On *folâtre* encore à la campagne; à peine *badine*-t-on à la ville : aussi va-t-on chercher, pour rire, la mauvaise compagnie & les spectacles indécens. Il n'y a de rien moins *badin* que les prétendus jeux de la bonne compagnie : il n'y a rien de plus rare qu'une femme qui supporte les jeux *folâtres* de ses enfans, jeux si délicieux pour une mere.

* Nous avons *badinage* & *badinerie*. Ce dernier mot n'est guere usité, quoique souvent écrit par les meilleurs Auteurs du Siècle de Louis XIV; & le premier est plus élégant. Le mot *badinage* indique particuliérement la nature, le génie, l'esprit de l'action ou de la chose, ce qu'elle

qu'elle eſt en elle-même & dans ſon enſemble : *badinerie* exprime plutôt un trait particulier de *badinage* décoché en paſſant, & l'eſprit ou l'intention de la perſonne qui fait l'action ou la choſe. Des *badineries* forment un *badinage*, & non des *badinages*. On prie quelqu'un de finir ſon *badinage* ou ſes *badineries*. Marot a un genre de *badinage*; le choix & le goût de ſes *badineries* en font un *badinage* élégant. Un trait qui n'a rien ni de ſérieux ni de ſolide eſt une pure *badinerie*; mais le *badinage* peut, avec l'air de la *badinerie*, faire paſſer des choſes très-ſolides & très-ſérieuſes. Un *badinage* d'enfans n'eſt que *badinerie*; celui d'un galant homme ou d'un homme de goût eſt d'un autre genre. La *badinerie* eſt un trait léger de *badinage* ſans conſéquence. La terminaiſon du premier de ces termes indique proprement le genre d'action, une action, un trait du genre badin. *Badinerie* eſt donc un mot à conſerver.

Fortuné, *Heureux*.

Fortuné, dit Vaugelas, eſt plus noble qu'*heureux*. La Poéſie n'a point négligé ce mot.

Prenés & donnés
Des jours *fortunés*. *Quin.*

Il (Titus) ſoupiroit le ſoir, ſi ſa main *fortunée*
N'avoit de ſes bienfaits ſignalé ſa journée. *Boil.*

* Le Romancier dit auſſi poétiquement des *amans fortunés*, des *Princes fortunés*, &c. :

vous appellerez même quelqu'un, par une affectation emphatique, *le plus fortuné des mortels.* En général, la prose commune semble craindre de flétrir ce mot en y touchant. Cependant il seroit très-bon, dans divers cas, à substituer au mot *heureux* ridiculement prodigué & sans cesse affoibli par des extensions démesurées.

Le vieux mot *fortuner* signifie rendre heureux ou plutôt faire en un sens la fortune ou le sort de quelqu'un, comme le latin *fortunare. Fortuné* veut donc littéralement dire *qui est rendu heureux par des causes ou des événemens survenus & favorables*; tandis que le mot *heureux* indique simplement ce qu'on est, l'état où l'on est, le bien dont on jouit.

Les Interpretes mettent cette différence entre *Félix* (*heureux*), & *Fortunatus* (fortuné), qu'on est *heureux* par le bienfait de la Nature, & *fortuné* par la faveur des événemens.

Selon la valeur intrinseque des mots, *fortuné* signifie favorisé de la fortune; *heureux*, jouissant du bonheur ou d'un bonheur. On est donc proprement *fortuné* par de grands avantages ou par des faveurs signalées de la fortune : on est *heureux* par la jouissance des biens qui font le bonheur ou y concourent.

Or dans quels cas, dans quelles circonstances de la vie, dans quel genre d'événemens faisons-nous intervenir la *fortune*, le sort, un grand hasard ? Lorsqu'il s'agit d'un bonheur extraordinaire, d'un bien inespéré, d'un succès porté au-dessus des succès courans; voilà les cas où il faut préférer *fortuné* à *heureux. Heureux* se dit à l'égard de tous les genres de biens & de bonheur;

& *fortuné* distingue le bonheur singulier & des graces signalées.

Vous jouez à pair ou non ; si vous gagnez, vous êtes *heureux* : quand vous aurez fort peu de chances pour vous, à la loterie par exemple, vous serez *fortuné* si vous gagnez.

Ce Vieillard qui, dans la désolation générale de sa patrie, conserve son champ & ses moissons, est *fortuné* (*a*). Ce Philosophe est *heureux* qui a pu s'élever jusqu'à la connoissance des causes (*b*).

L'homme que la fortune va trouver dans son lit, est *fortuné*. L'homme que la fortune laisse en paix dans le sien, ne laisse pas que d'être *heureux*.

Il y a des gens assez *heureux* pour ne pas être agités pendant leur vie par de violentes tempêtes : il y en a même d'assez *fortunés* pour que la tempête les jette dans le port, suivant l'expression de Cicéron, *pro lege Manilià*.

Celui-là est *fortuné* qui doit beaucoup plus à la fortune qu'à sa sagesse, comme on l'a dit de Pompée (*c*) ; celui-là est plutôt *heureux* qui doit à sa sagesse tout ce qu'il a pu ne pas abandonner à la fortune, comme on l'a dit de César (*d*).

Le parvenu qui obtient ce qu'il ne sauroit mériter, est *fortuné*. Le serviteur qui obtient ce qu'il mérite, est encore assez *heureux*.

Gygès, le Roi le plus puissant & l'homme le plus *fortuné* de l'Asie, fut étonné d'apprendre de

---

(*a*) *Fortunate senex ! Ergo tua rura manebunt.* Virg.

(*b*) *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.* Id.

(*c*) *Sallust. Orat. ad Cæsar.*

(*d*) Lucain.

l'Oracle qu'Aglans Saphidius, le plus pauvre des Arcadiens, étoit l'homme le plus *heureux* de la terre.

Selon un proverbe grec, tout le monde est parent de l'homme *fortuné* : la prospérité brille & attire. Personne ne connoît l'homme simplement *heureux*; la félicité est calme & presque insensible.

L'Histoire ne fait mention que d'un seul & unique personnage, qui fut si *fortuné*, qu'il ne lui manqua aucune sorte de biens, & qu'il n'éprouva pas le plus léger revers dans tout le cours d'une longue vie ; & si parfaitement *heureux*, qu'il sentit tout son bonheur, & en jouit jusqu'à la fin : c'est le Romain Q. Metellus, célébré par Valere Maxime (*a*). Hélas! c'est une exagération.

A un air de jubilation, vous connoissez l'homme *fortuné* : vous reconnoîtrez l'homme *heureux* à une douce sérénité.

Les biens extérieurs rendent *fortuné* lors même qu'ils ne rendent pas vraiment *heureux*. La satisfaction intérieure rend vraiment *heureux* sans rendre *fortuné*. Celui à qui tout rit & succede, celui qui est entouré de l'abondance & de la joie, est *fortuné* : celui qui est content de son sort & de lui-même, celui qui jouit dans son cœur de la paix, est *heureux*. *Fortuné* ne partage point avec *heureux* ce sens particulier.

Ainsi les prétendus *heureux* du siecle ne sont en effet que *fortunés*. Deux amans sont *fortunés*, dès que rien ne s'oppose à leur bonheur : s'ils se

(*a*) L. VII. c. I.

suffisent l'un à l'autre, ils sont *heureux*. L'ambition peut être *fortunée* : la modération seule est *heureuse*.

Le méchant est *fortuné* par le succès de ses crimes, mais par son endurcissement même il n'est pas *heureux* ; tandis que le juste qui a commis le mal, l'est encore par ses remords mêmes, suivant la pensée d'un Auteur doué d'une exquise sensibilité (*a*). Il ne s'agit pas d'être *fortuné*, mais *heureux*.

Nous appellons aussi quelquefois *fortuné* & *heureux* ce qui nous est favorable ou avantageux, *ce qui contribue à nous rendre* heureux *ou* fortunés, avec la même différence.

Le Foudre, La Foudre.

Foudre n'est pas indifféremment féminin ou masculin : il est féminin au propre, dans le discours ordinaire, & dans le langage des physiciens : il est quelquefois masculin dans le style recherché & figuré ; il l'est au pluriel, suivi d'une grande épithete ; il l'est toujours quand on le personifie. Dans ce dernier cas, il doit prendre naturellement le genre ou du héros qu'il désigne métaphoriquement, ou de l'être puissant dont il exprime la force : le genre du mot est alors relatif au sujet de la proposition.

Nous disons que la *foudre* éclate, tombe,

(*a*) Téleplie, L. 2.

frappe ; le Physicien traite de la formation, de la nature, des effets de la *foudre*. Mais un héros est un *foudre* de guerre ; un orateur est *un foudre* d'éloquence ; le Dieu adoré à Séleucie est *le foudre*.

La différence du genre n'en produiroit-elle pas une dans le sens même du mot ? Notre langue en a plusieurs tantôt masculins, tantôt féminins, sans aucune regle pour nous diriger dans le choix du genre. Est-ce donc encore une de ces bizarreries si souvent invoquées, pour trancher adroitement toutes les difficultés ? Il est plus naturel de penser, que chaque genre imprime à ces mots versatiles, le caractere qui le distingue lui-même.

Le *masculin* exprime, & par conséquent imprime au sujet un caractere de force, d'énergie, d'activité, de vertu, un caractere *mâle* ; le *féminin* exprimera & imprimera un caractere opposé, par la raison des contraires ; cette observation est prouvée par elle-même. Ainsi donc le *masculin* renforcera l'idée du substantif à deux sens, & le *féminin* l'affoiblira. Ainsi, lorsque le même mot sert également à désigner la cause & l'effet, vous désignerez la cause par le genre *masculin*, & l'effet par le *féminin* ; lorsque le mot aura un sens passif & un sens actif, l'article *la* s'emparera du premier, & l'article *le* s'emparera du second ; par le *masculin*, vous annoncerez l'agent supérieur, son exercice & sa puissance, & par le *féminin* l'agent inférieur, subordonné, dirigé, employé par une puissance. Nous qualifions de *noble* le genre *masculin* ; il donne donc une idée plus grande, plus relevée,

plus belle de l'objet. Cette remarque n'est que l'application des premiers élémens de la grammaire. Au lieu d'une bizarerie légérement imputée, elle donne, à l'usage des substantifs à double genre, une raison philosophique, une nouvelle espece de richesse & de beauté, un moyen simple de lever les équivoques, & d'ajouter à l'énergie comme à la clarté du discours. Les exemples aideront peut-être à confirmer cette regle, en l'éclaircissant.

Le Physicien considere *la foudre* comme un effet naturel; mais pour animer votre tableau & relever l'action, vous direz *le foudre* & *les foudres vengeurs* : Jupiter lance *la foudre*, elle n'est qu'un instrument passif & soumis : mais si *la foudre* est un Dieu ! Il est alors la puissance foudroyante. On dira *un foudre*, & non *une foudre* de guerre : fut-il question d'une femme, parce qu'il s'agit de désigner l'auteur & la grandeur des exploits. L'usage favorise donc mon opinion.

Equivoque étoit autrefois des deux genres & non sans raison ; car il y a *l'équivoque* qui, dans l'intention de l'auteur, veut tromper & abuser, & *l'équivoque* qui, sans dessein, se rencontre dans le discours ou le langage. Le moraliste qui juge le vice de l'action, auroit dû dire *un équivoque* pour en désigner la malice, & le Grammairien qui juge de la régularité de la phrase, auroit plutôt dit, *une équivoque*, pour en indiquer la faute ou le défaut.

On a dit aussi *un rencontre* & *une rencontre*, & ce mot est un de ceux qui ont un sens actif & un sens passif. *Rencontre*, au masculin,

indiqueroit l'action de celui qui cherche & qui rencontre : au féminin, il indiqueroit l'événement arrivé à celui qui n'agissoit point & qui est rencontré. Cette duplicité de genre est évidemment propre à distinguer dans une action l'*agent* & le patient : un duel s'appelloit particuliérement *un rencontre* ; ce qui exprimoit bien une action violente & réciproque.

Plusieurs Grammairiens font *horoscope* masculin & féminin ; quoique l'usage du masculin l'ait emporté, conformément à l'avis de l'Académie. Ce substantif n'est pas moins susceptible des deux genres, puisqu'on prend également *horoscope*, dans le sens actif, pour l'observation de l'état des astres, à l'instant de la naissance de quelqu'un, dans la vue d'en tirer des prédictions, & pour la prédiction tirée de cette observation astrologique. Ainsi le mot désigne également & l'opération & son résultat ; ce qu'il seroit quelquefois bon de distinguer.

Amour est quelquefois féminin en poësie, assez à propos s'il ne faut exprimer que la douceur, la tendresse, la mollesse de cette passion ; mais moins convenablement si vous voulez en décrire l'ardeur, l'impétuosité, la violence. Observez qu'il vous sera facile de trouver en poësie, l'*amour maternelle* ; mais l'*amour paternelle*, vous aurez de la peine à le découvrir, l'esprit semble y répugner. Quant au pluriel, qu'on dise d'*éternelles*, de *constantes amours*, il ne s'agit là que de leur durée ; observez encore qu'*amour* au pluriel désigne plutôt la continuité d'un commerce réciproque, que la force de la passion.

Aigle eſt maſculin, lorſqu'on parle de l'oiſeau même ; & ce genre convient parfaitement à ſon caractere. Il eſt féminin, quand il ne ſert plus que de ſigne, comme dans l'*Aigle Romaine*, ou l'*Aigle Impériale*, d'après le genre du latin *aquila*.

Je n'exclus pas d'autres cauſes de la duplicité de genre. Ainſi, lorſqu'on dit d'un côté de *bonnes gens*, & de l'autre des *gens ſavans*, je conviens que l'oreille l'emporte ſouvent ſur la raiſon ou ſur la regle.

Fouetter, Fuſtiger, Flageller.

FRAPPER ou plutôt battre à nud avec quelque inſtrument, certaines parties du corps : idée qui conſtitue la ſynonymie de ces trois mots. Je ne parlerai pas d'un quatrieme, qu'on ſe permet à peine en plaiſantant : il eſt tirée de la partie du corps qui eſt frappée. Son origine donne ſon caractere diſtinctif.

Fouetter, littéralement battre à coups de *fouet*. Mot formé du latin *fuſtis* ou plutôt du gaulois *fuſt*, arbre, bois, bâton, baguette, verge ; d'où nos mots *fût*, *futaye*. Borel nous apprend qu'on diſoit autrefois *fuſter*, pour donner des coups de bâton. *Fuſtiger* eſt ſorti de la même ſource avec cette modification, que *tig.*, *ſtig*, indique les marques, les impreſſions, les traces, les *ſtigmates* des coups : c'eſt littéralement battre

à grands coups, les imprimer. *Flageller*, battre avec un inſtrument qui *fléchit* en tout ſens, qui fait *flic*, *flac*, tel qu'un *fléau*, un *fouet*, une poignée de verges, ou de baguettes, *flagella*.

Fouetter, terme générique ſe dit à l'égard de tous les inſtrumens, & de quelque maniere qu'on les employe, même des mains. *Fuſtiger*, c'eſt à la rigueur *fouetter* rudement avec des verges, de maniere que les coups s'impriment. *Flageller*, c'eſt *fouetter*, ou plutôt *fuſtiger violemment* & même *ignominieuſement*. Chez les Grecs & chez les Romains, la *flagellation* étoit un ſupplice barbare & plus ignominieux que la *fuſtigation*. Les patiens expiroient quelquefois ſous les coups.

On *fouette* communément avec un *fouet* proprement dit, les malfaiteurs, les enfans, &c. Les mauvais inſtituteurs *fouettent* les enfans, comme les mauvais cochers leurs chevaux. Vous direz auſſi qu'on les *fuſtige*, pour marquer qu'on les *fouette* fort : le ſoldat qui paſſe par les verges, eſt vraiment *fuſtigé*; mais on ſe ſert plutôt de la phraſe *paſſer par les verges*. Jéſus-Chriſt a été *flagellé*; pluſieurs martyrs l'ont été. Les dévots qui ſe donnent la diſcipline, ſe *flagellent*.

Nous attachons *ordinairement* & *particuliérement* au *fouet*, l'idée de peine, à la *fuſtigation*, celle de correction, à la *flagellation*, celle de pénitence.

On *condamne* les malfaiteurs au *fouet*, peine infamante ou du moins humiliante, ſelon l'opinion établie, fondée ſur ce que le *fouet* eſt naturellement deſtiné pour les animaux, & qu'il

étoit autrefois réservé pour les esclaves. Dans les maisons de *correction* on *fustige* les jeunes gens mal moriginés, mais en secret, pour éloigner d'eux toute idée de flétrissure, & dans le seul dessein de les porter au repentir par la douleur. Quel moyen pour changer le caractere ! On ne parle plus de *flagellation* que dans le style dévôt & religieux : le *pénitent* voudroit, par cette macération, dompter la chair en même-temps qu'il en expie les fautes, mais est-il bien sûr que cette pénitence ne l'excite pas à la révolte ?

Fustiger & *flageller* ne s'appliquent qu'aux personnes. Cependant on trouve *flageller*, (pour battre à coup redoublés) appliqué aux animaux. Mais *fouetter* se dit des animaux & même des objets inanimés. On *fouette* les chevaux, les chiens pour les faire obéir. On *fouette* de la crème pour la faire mousser. L'enfant *fouette*, sa toupie avec une *laniere* pour la faire tourner. On dit, métaphoriquement, que le vent *fouette*, lorsqu'il vous bât & qu'il vous fait des impressions semblables à celles des coups de *fouet*, &c.

Forfait, Crime.

L'USAGE a consacré *forfait* pour designer le crime énorme. Les uns le dérivent du Bas-Breton, *forsfed*, peine, punition ; comme si le remord en étoit la suite nécessaire ; les autres de la basse Latinité, *foris facere*, faire hors,

de-là *forfaire*, lorsqu'on a excédé les bornes connues. *Forfait* en cela auroit la même force d'origine qu'*énormité;* mais ce dernier n'a qu'une valeur générique, au-lieu que *forfait* a sa signification, qui ne s'emploie jamais qu'au propre.

Forfait a tous les caracteres du crime réfléchi, du dessein formé, du crime rare. Son expression n'est jamais modifiée, & ne souffre que des augmentatifs.

Crime a un domaine plus étendu, & s'applique indistinctement à tout ce qui trouble l'ordre social ou moral. Il trouve moins d'aversion dans les esprits, dit Saint-Evremond, & il est tellement susceptible de modification, qu'on parvient à le rendre innocent, & même glorieux.

Le *crime* est une mauvaise action; il n'annonce rien que de bas & de méchant; *forfait* au contraire, a une sorte d'élévation, tirée du caractere de celui qui est capable de le commettre. Corneille a dit :

Pour commettre un grand *crime* il faut de la vertu.

La pensée eût été plus juste, s'il se fût servi de l'expression, courage ou caractere. Le Moine a dit :

Les grands font les *hauts-faits*, les petits font les *crimes*.

Crime s'applique à toutes les actions punissables ou méchantes; on s'en sert quelquefois par exagération, en parlant des fautes légeres. *Forfait* ne s'applique qu'aux *crimes* éclatans, rares, hors de la classe ordinaire, & suppose toujours

le plus. Le *crime* s'oublie, on l'abolit. Le *forfait* frappe, il reste gravé. Le *crime* peut être l'effet des circonstances; il peut être involontaire; le *forfait* naît du caractere, il veut l'audace & l'énormité. On plaint quelquefois le criminel, mais on redoute un scélérat. On méprise l'un, l'autre souvent étonne. Pour un *forfait* nous comptons mille *crimes*, & c'est un thermometre assuré de la dégradation des hommes.

Qu'on se garde de croire que mon intention soit d'apothéoser le *forfait*; non, pas plus que le *crime*; mais il est de mon sujet d'en distinguer les caracteres. Il est des gens qui *suent le crime*, c'est l'expression dont on s'est servi, pour peindre de nos jours un homme qui fut ambitieux, & à qui il manqua le courage, pour exécuter les *forfaits* qu'il avoit conçus.

Crime est employé au propre & au figuré. Il y a des *crimes* d'état, des *crimes* publics, des *crimes* privés, des *crimes* d'intention, des *crimes* contre nature, &c. Beaucoup de gens s'estiment bons, parce qu'ils s'abstiennent de *crimes*. Ce que le tyran regarde comme *crime*, le plus souvent n'est que vertu: mais le *forfait* garde toujours son acception & sa force. L'intention, seule suffit pour établir le *crime*; il n'en est pas de même du *forfait*, qui exige l'exécution. Le *crime* naît le plus souvent de l'infraction des loix positives, & le *forfait* des loix de la nature. Le *crime*, même affreux, qui porte avec lui tous les caracteres de la barbarie, de la lâcheté, de la férocité, & de l'abus du pouvoir, les *crimes* des Busiris ne sont pas des *forfaits*; il faut pour ceux-ci une certaine intré-

pidité ; la lâche cruauté n'enfante que le *crime.*

On doit juger du caractere & des mœurs d'une Nation par son code criminel, & sur-tout par la nature des *crimes* prévus. Il nous manque l'Histoire universelle des Loix. Les plus mauvaises sont celles qui supposent toujours le crime, plus mauvaises encore celles qui en créent. Pour juger du *crime*, reportez-vous aux droits de la nature, tout ce qu'elle ne défend pas peut être justifié. Quant au *forfait*, consultez votre cœur, & vous l'abhorrez.

Fourbe, Fourberie.

Du celte *fur*, avisé, fin, rusé ; les Latins firent *fur*, voleur. Ménage aime mieux dériver *fourbe*, de *furvus*, noir ; comme Varron y rapportoit le mot *fur*, parce que le voleur prend en cachette, & sur-tout la nuit.

Le *fourbe* est un méchant *rusé*, qui trompe par des finesses, des ruses basses & odieuses.

La *fourbe* est le vice, l'action propre du *fourbe*. La *fourberie* est l'habitude, le trait, le tour, l'action particuliere du *fourbe*. La *fourbe* dit plus que *fourberie*, en ce qu'elle concentre, pour-ainsi-dire, toute l'intensité, la force du vice ; & que *fourberie* n'est que l'action simple, le résultat de la *fourbe*.

La *fourbe* exprime, par l'énergie du mot radical, le produit essentiel du caractere, comme la *superbe* le fait à l'égard du *superbe* ; la *colere*, à l'égard du *colere ;* au lieu que le radi-

cal étant modifié dans *fourberie*, sa terminaison annonce l'état habituel de celui qui en fait métier, mais l'expression est vague; comme l'*escroquerie* est un tour, une action d'*escroc*; la coquinerie, un trait de coquin, &c.

La Fontaine, dans la fable de l'Aigle, de la Laïe & de la Chatte, dit la *fourbe*, en parlant du vice même & de sa nature.

Que ne sait point ourdir une langue traîtresse,
Par sa pernicieuse adresse?
Des malheurs qui sont sortis,
De la boëte de Pandore,
Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre,
C'est la *fourbe* à mon avis.

Moliere met sur la scene, la conduite & les divers artifices du *fourbe*, dans les *fourberies* de Scapin: il décrit les mœurs du monde de la même maniere, avec l'humeur du Misantrope.

Je ne trouve partout que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, *fourberie*.

La sincérité, qui ne seroit, comme dit Larochefoucault, qu'une fine dissimulation pour attirer la confiance des autres, seroit la plus imposante des *fourbes*. La *fourberie*, ce manege adroit qui fait tant de dupes, tient lieu d'esprit à quelques-uns, comme l'observe Labruyere.

S'il ne s'agit que d'une action particuliere, la *fourbe* sera plus profonde, plus artificieuse, plus

impénétrable que la *fourberie*. Ainsi, « Appius » inventa une *fourbe* détestable, dont le » succès devoit être de faire tomber Virginie » entre ses mains ». En effet, la trame du Décemvir n'étoit pas une *fourberie*, commune & facile à découvrir, ou même à soupçonner. C'est pourquoi l'emploi de *la fourbe* n'est pas si fréquent que celui de *fourberie*.

C'est ici le cas de dire un mot sur la *finesse*; cette sorte de ruse, si prochaine de la *fourberie*, qu'elle n'en differe souvent que par des nuances presque imperceptibles. Elle flotte, dit-on, entre l'habileté, la prudence & la tromperie. C'est au moins une qualité très-équivoque.

On peut être *fin*, user de *finesse*, sans chercher à tromper. Il y a des caracteres tellement soupçonneux, qu'on ne sauroit se développer tout d'un coup, sans s'exposer au danger d'échouer. L'homme *habile* profite de la connoissance de ce caractere, & l'amene par *finesse*; ce n'est plus *tromperie*. Cette ruse n'acquerra la la dénomination de *fourberie* que par la mauvaise intention.

Le *fourbe* bandera tous les ressorts de son imagination pour vous tromper; l'homme *fin* s'appliquera à ne vous présenter les objets que sous le point de vue le plus favorable. L'un vous persuade ce qu'il ne croit pas, ce qu'il est de son intérêt de vous faire croire; l'autre vous ramene à son opinion, souvent pour votre propre intérêt. Celui qui vous trompe vous *fourbe*, celui qui vous gagne est *habile*.

Fournir

Fournir le sel, Fournir du sel, Fournir de sel.

VAUGELAS ne voit, dans ces trois façons de parler, qu'une différence de construction. La derniere lui paroît la meilleure & la plus élégante. Th. Corneille trouve que la premiere & la troisieme ont la même signification, & que l'une n'est pas moins élégante que l'autre. Le Dictionnaire de Trévoux juge qu'on ne doit préférer l'une à l'autre que selon la maniere de s'en servir, & qu'il faut dire, la riviere *leur fournit* tout *le sel* dont ils ont besoin, *leur fournit du sel* pour tous leurs besoins, *les fournit de* tout le *sel* dont ils ont besoin, ce qui est en effet grammaticalement exact.

Mais ces trois phrases simples, la riviere *fournit le sel*, *fournit du sel*, *fournit de sel*, ont trois significations différentes; & il n'y en a qu'une de bonne pour exprimer telle idée particuliere, sans addition ou circonlocution. La premiere marque l'espece de la chose fournie, *le sel*; la seconde, une partie ou quantité indéterminée de la chose, *du sel*; la troisieme, la quantité de la chose relative & nécessaire à la consommation, la fourniture de *sel*.

Des choses que la terre, les eaux, les regnicoles, les étrangers fournissent, le *sel* est la sorte, ou l'espece, ou une des sortes que la riviere fournit pour telle destination; elle peut fournir aussi le poisson & autres denrées, ou bien on en tire d'ailleurs. Ainsi, pour un repas, l'un *fournira le*

vin, l'autre les viandes, un troisieme le couvert. Ainsi, dans une société de commerce, l'un *fournit* l'argent, l'autre son travail.

La riviere *fournit*, ou donne, ou apporte *du sel*, une quantité quelconque, peu ou beaucoup, plus ou moins, sans aucun autre rapport; il suffit qu'on en tire ou qu'on en reçoive par la riviere. Ainsi quelqu'un *fournit* de l'argent, des marchandises, sans en spécifier ni la quantité ni la destination. Th. Corneille prétend que, par cette phrase, on fait entendre que la riviere fournit une partie de la denrée, & qu'on en tire une autre d'ailleurs. Cela est ordinairement vrai: mais en général cette phrase fait abstraction de la quantité comme de la consommation.

La riviere *fournit de sel* les consommateurs; elle leur fournit *le sel* qu'ils consomment, leur provision, leur consommation, la quantité nécessaire pour leur usage; elle leur en fait la fourniture entiere. Th. Corneille pense que la premiere de ces phrases indique aussi tout le *sel* dont on a besoin: cela est quelquefois vrai, mais selon les circonstances. Ainsi, par exemple, la riviere *fournit* à mon pays, ou le *sel* qu'il consomme, ou le *sel* qu'il exporte, ou le *sel* qu'il destine à tel autre usage; tandis qu'elle le *fournit de sel* uniquement pour sa consommation, & en raison de sa consommation, sans relation à aucune autre espece d'objet.

J'ai cru qu'on me pardonneroit de dissiper, en passant, l'obscurité répandue ou laissée par d'habiles Grammairiens sur des phrases d'un usage si ordinaire. Des gens très-instruits s'y sont trompés.

Fragile, Frêle.

« CES deux termes (dit M. Beauzée) indiquent » également une consistance foible, & qui op- » pose peu de résistance à la force ».

Un corps *frêle*, dit un Encyclopédiste, est celui qui, par sa consistance élastique, molle & déliée, est facile à ployer, courber, rompre : ainsi la tige d'une plante est *frêle*; la branche de l'ozier est *frêle*. Il y a donc entre *fragile* & *frêle* cette petite nuance, que le terme *fragile* emporte la foiblesse du tout & la roideur des parties; & *frêle* pareillement la foiblesse du tout & la mollesse des parties.

Ces deux mots viennent du lat. *frango* : ils expriment ce qui est sujet à se casser, ce qu'il est aisé de briser ou de rompre. De *fragilis*, nous avons fait le mot *frêle*, comme de *gracilis*, celui de *grêle*.

Le corps *fragile* est proprement celui que le choc peut casser, briser ou détruire : le corps *frêle* ne peut pas supporter la charge. Le premier se brise sans ployer; le second n'est brisé qu'en ployant. Le défaut des corps durs, roides, inflexibles, est d'être *fragiles*; celui des corps souples, pliants, élastiques, est d'être *frêles*. Il y a donc entre ces objets, une différence bien plus tranchante qu'on ne croit. Nous disons d'un appui, d'un soutien, d'un support, en général de tout ce qui porte, qu'il est *frêle*. Nous disons des biens périssables, passagers, sujets à se dissi-

per, à s'évanouir, qu'ils sont *fragiles*. On dit *frêle* comme un roseau. Ne dites pas avec un Grammairien du siecle, que la porcelaine est *fragile* & le verre *frêle* : l'un & l'autre sont également *fragiles* & non *frêles*. La vie de l'homme est plutôt *fragile* que *frêle*, comme la fortune.

Un de nos Poëtes donne une juste idée du mot *frêle*, dans ces deux vers :

> Pour empêcher qu'un *frêle* chalumeau
> Ne languisse *accablé* sous son riche fardeau.

Fragile se dit, sur-tout au figuré, de ce qui n'est pas solidement établi, & peut être détruit sans beaucoup d'efforts. Il semble, comme on l'a observé, que *frêle* annonce quelque chose de plus frivole, de moins considérable que *fragile*.

Le même objet peut être & *fragile* & *frêle*, considéré sous divers rapports, selon les nuances que nous avons tracées. Une barque, un bâtiment, un vaisseau sont *fragiles* ou *frêles* ; s'ils donnent contre un rocher, un écueil, ils se brisent, parce qu'ils sont *fragiles* ; s'ils périssent sous le faix, ils sont *frêles*.

Une consistance *frêle* est aisément altérée, dit un Académicien, mais elle se rétablit quelquefois : une consistance *fragile* est aisément détruite, & ne se rétablit plus. Cette différence est fondée sur l'élasticité de l'un, & sur la dureté de l'autre.

Résumons : La chose *fragile* se brise & ne ploye pas : le corps *frêle* ploye & ne casse pas. Le premier est formé de *fracta, facilis*, *frangible* ; le second de *flexu facilis*, flexible.

Fréquenter, Hanter.

POURQUOI laiſſons-nous vieillir le mot *hanter*, ſi ſouvent employé dans le dernier ſiecle par des Ecrivains auſſi délicats & auſſi purs que Vaugelas & Bouhours, & ſoigneuſement recueilli dans tous les Dictionnaires? « Cette façon de parler (*perdre » le reſpect à quelqu'un*), dit Vaugelas, eſt de la » Cour s'il en fut jamais, & toute ma vie je l'ai » ainſi ouï dire aux hommes & aux femmes qui la » *hantent*... Les Auteurs qui ont le plus *hanté* » la Cour, écrivent *hampe* & non pas *hante* ». Bouhours dit : « Perſonne n'oſoit plus *hanter* des » miſérables qu'on croyoit devoir être brûlés au » premier jour. . . Il fut charmé, dès qu'il fut » inſtruit des myſteres de la foi par un Religieux » de St. François qui *hantoit* la Cour ». On ne ſe ſert guere aujourd'hui que de *fréquenter*, comme ſi nous ne ſentions même plus que l'un & l'autre verbes ajoutent quelque choſe de particulier à l'idée commune de viſiter ſouvent.

Voſſius penſoit que le mot latin *frequens* étoit compoſé de *ferè*, *cum*, *ens*; & qu'il ſignifioit mot à mot, hommes qui ſe réuniſſent en grand nombre. Mais, ſelon M. de Gébelin, le mot *fre* eſt plutôt le verbe *fero*, *ferre*, porter, & *fréquens* déſigne mot à mot des êtres qui vont, ſe portent enſemble au même lieu.

Hanter vient de *hand*, qui, dans les Langues du Nord, ſignifie *main* : de là le mot ancien *hante*, manche d'une hallebarde, ce qu'on prend avec la

main : le mot *hanse*, *anse*, confédération, compagnie, société, gens qui se tiennent par la *main*, qui sont liés par des relations communes : & enfin *hanter*, vivre avec quelqu'un comme avec un compagnon, un associé. L'allemand *hantiwen* & le tudesque *handelen* signifient aussi avoir habitude avec quelqu'un.

L'idée propre de *fréquenter* est donc celle de concours, d'affluence ; l'idée distinctive de *hanter*, celle de société, de compagnie. Rigoureusement parlant, c'est la multitude, la foule qui *fréquente* ; & elle *fréquente* des lieux, des places : c'est une personne, ce sont des particuliers qui *hantent*, & ils *hantent* des personnes, des assemblées.

Nous disons qu'un port, un marché, un chemin sont *fréquentés*, parce qu'il y aborde, il y accourt, il y passe beaucoup de monde. Nous ne disons pas qu'une place, une rue, un bois sont *hantés*, parce que ce mot n'exprime pas un concours de monde qui va, mais l'habitude d'une personne ou de quelques personnes qui vont dans un certain monde, une certaine société.

Par extension, l'on a dit, en parlant d'un particulier, *fréquenter les personnes* ; & l'on a dit *fréquenter les lieux*, sans y ajouter l'idée d'un concours de monde. Mais une personne en *fréquente* une autre qu'elle visite souvent, tandis qu'elle *hante* plutôt une classe, un ordre de gens avec lesquels elle vit, bonne ou mauvaise compagnie. On *fréquente* un lieu quel qu'il soit : on *hante* proprement des lieux d'assemblée, les églises, les cabarets, &c.

Vous *fréquentez* un grand Seigneur ; & vous *hantez* les Grands.

Qui *hante* Grands, oncques ne fut certain
Qu'ils soient le soir ce qu'ils sont le matin.

Un ivrogne qui va souvent au cabaret le *fréquente* ; si c'est avec des compagnons de débauche, pour y faire des parties de débauche, il les *hante* : c'est ainsi que vous parlerez, si vous voulez particuliérement exprimer cette circonstance. Un dévot *fréquente* les églises ; assidu aux offices publics, aux assemblées du peuple, il les *hante*. Orgon croit que son fils est un peu libertin, parce qu'il ne le voit pas *hanter* les églises, & suivre, comme lui, les exercices de la religion. *Hanter* n'est guere que du style familier.

On dit *fréquenter* les Sacremens, pour dire, aller souvent à confesse, à la sainte table : on ne dira pas les *hanter*, car il ne s'agit pas là de se familiariser ou de se réunir avec des sociétés.

Hanter ajoute aussi à *fréquenter* l'idée d'une habitude ou d'une fréquentation familiere (autrefois *hantise*) qui influe sur les mœurs, sur la conduite, sur la réputation, sur la maniere de penser, de parler, de vivre, comme on le voit dans les exemples cités ci-dessus : pour bien jouer, *hantez* les bons joueurs, vous dit Rousseau. *Hanter*, selon l'Académie, c'est visiter souvent & familiérement. Dis-moi qui tu *hantes*, je te dirai qui tu es : c'est ainsi qu'il faut dire, au lieu de gâter, comme on fait, le proverbe, en substituant au mot *hanter* celui de *fréquenter*. *Hanter* exprime l'intimité de ces gens qui se tiennent par la *main* les uns les

autres, s'entendent fort bien ensemble, suivent les mêmes allures.

On *fréquente* les spectacles où l'on va pour entendre ou pour se montrer, les promenades où l'on va pour voir ou pour être vu. Mais on a *hanté les foires*, lorsqu'on s'est rompu dans le commerce du monde; on *hante* les maisons, lorsqu'on y contracte des habitudes & des liaisons qui intéressent le cœur & les mœurs, &c.

Boileau dit, en parlant de Régnier (assez injustement peut-être) :

Heureux si ses discours, craints du chaste Lecteur,
Ne se sentoient des lieux où *fréquentoit* l'Auteur.

Dans les lieux où l'on *fréquente*, on prend le ton de ceux qu'on *hante*.

Quiconque avec moi s'entretient,
Semble disposer de mon ame :
S'il sent vivement, il m'enflamme;
Et s'il est fort, il me soutient.
Un Courtisan, pétri de feinte,
Fait dans moi tristement passer
Sa défiance & sa contrainte.
Mais un esprit libre & sans crainte
M'enhardit & me fait penser;
Mon feu s'échauffe à sa lumiere, &c. *Vol.*

Le commerce, la *fréquentation* rend ces sortes d'effets durables; avec la différence, quant aux deux verbes qui expriment ce commerce, que *fréquenter* n'indique point par lui-même les effets, & que *hanter* les suppose & les désigne. On

pourroit donc dire qu'un ſot *fréquentera* bien des gens d'eſprit; mais qu'effectivement il ne *hante* que les ſots.

Frivole, Futile.

LES notions de ces termes ſont ſi vagues qu'elles n'expliquent point le ſens propre de chaque mot, & qu'elles me laiſſent appliquer aſſez indifféremment l'une ou l'autre épithete à la même choſe, à moins que je ne m'attache au défaut de *ſolidité*, que quelque vocabuliſte attribue en paſſant à la choſe *frivole*. Je deſirerois pourtant ſavoir ce que je dis.

Nous appellons *frivoles* ſelon la définition des Dictionnaires, ce qui eſt vain & léger, des bagatelles, des choſes de peu de conſidération & de conſéquence. Mais nous appellons auſſi les mêmes objets *futiles*, ſans aucune différence, ſelon les mêmes Dictionnaires.

Ces mots ne ſont que des débris de langue lat. *Frivole*, lat. *frivolus*, vient, ſelon l'opinion générale des etymologiſtes, du verbe *frio*, mettre en miettes, en morceaux, en pouſſiere: *frivole*, c'eſt-à-dire *friable*, *fragile* qui a peu de ſolidité, qui n'a pas une certaine force de réſiſtance, qu'il eſt facile de briſer, de détruire, de diſſiper. *Futile* eſt tiré par Feſtus du verbe *fundo*, répandre. Par Valla, de l'ancien verbe *futio*, (d'où *effutio*, &c.) *fuir*, paſſer, ſe diſſiper; par d'autres ſavans de *futare* (d'où *refutare*) être, ſelon Caton, de *fu*, avoir été; ou de *fût*, vaiſſeau qui contient,

d'où *futis*, *futum*, *futile*, pot-à-l'eau & particuliérement une sorte de vase large par le haut & fort étroit par le bas, de maniere qu'on ne peut le poser sans qu'il se renverse.

Un étymologiste jaloux d'une découverte composeroit *futile* du mot *utile*, & de la lettre négative *F*, propre sur-tout à indiquer la *fuite*, l'action d'éloigner, de repousser, de rejetter l'*utile* : quoiqu'il en soit, tous les savans s'accordent à donner le même sens au mot *futile*, ce qui ne retient pas ce qu'il doit contenir, ce qui est *fugitif*, vain, vuide, inutile, semblable au vent, à la fumée à un rêve, &c.

Les Latins appelloient proprement *futiles* les choses qui ne pouvoient retenir ou contenir ce qu'elles devoient renfermer, ces vases destinés pour les sacrifices, faits en forme de cône renversé, pour qu'ils ne fussent pas posés à terre, contre la regle de la discipline religieuse. C'est dans ce sens propre & rigoureux que Phèdre parle des *chiens futiles* ou qui ne sauroient se retenir; & Térence, des gens *futiles* ou indiscrets, qui ne savent garder, ni leur secret ni le vôtre.

A proprement parler, la chose *frivole* manque de solidité; la chose *futile* de consistance. La premiere, casuelle ou précaire ne peut subsister & remplir long-temps l'objet qu'on se propose; la seconde vaine & fugitive, ne peut subsister & produire l'effet qu'on doit en attendre. Je n'estime pas la chose *frivole*, car elle n'est pas d'un grand usage, elle a même peu de valeur : je rejette (*effutio*) la chose *futile*, parce qu'elle n'est pas d'une utilité réelle, & qu'elle n'a qu'une vaine apparence. La *frivolité* est un défaut de qualité :

la *futilité* eſt le défaut de la qualité propre ou eſſentielle à la choſe.

Une choſe qui ne mérite ni notre attachement, ni notre eſtime, ni nos recherches eſt *frivole*. Un bien qui ne tient qu'à l'opinion, à la fantaiſie, à l'illuſion, eſt *futile*. C'eſt une grande ſottiſe que de mettre un prix aux choſes *frivoles* & de donner, de ſuppoſer du poids aux choſes *futiles*. L'amour-propre eſt ſi *frivole* qu'il mêle toujours quelque vanité aux réſolutions les plus judicieuſes. De toutes les vanités, la plus *futile* eſt celle qu'on tire des vanités mêmes.

La ſcience, avec les ſpéculations mêmes les plus hautes, mais ſans influence ſur les mœurs, ſera *frivole*. La ſcience des mots ſans l'application aux choſes, ſeroit *futile*.

Les Lois ſont *frivoles* lorſqu'elles peuvent être comparées aux toiles d'araignées que les guepes déchirent, & que les mouches évitent aiſément. Les lois ſont *futiles*, ſi elles reſſemblent aux oracles qui ne diſoient rien, ou qui ne diſoient que ce que vous vouliez leur faire dire.

Qu'eſt ce qu'un homme *frivole* ? Celui qui s'occupe ſérieuſement des petites choſes & légérement des objets ſérieux, un enfant. Qu'eſt-ce qu'un homme *futile* ? celui qui parle & agit ſans raiſon, ſans réflexion, inconſidérément, ou comme on dit, *en l'air*, ſans ſavoir, ou même ſans vouloir ce qu'il convient de dire ou de faire. Un fantôme, ou comme dit Térence, un ſonge.

Cicéron dit une *joie futile* : c'eſt par exemple, celle du malheureux, qui bercé par des eſpérances *frivoles*, s'endort & fait le rêve du bonheur.

Le luxe eſt toujours *frivole* par le prix & l'im-

portance qu'il met aux superfluités. Il y a un luxe très-*futile*, celui de la misere, qui singe, si je puis ainsi dire, l'opulence & substitue le clinquant à l'or, le straz au diamant, la blonde à la dentelle, la gaze à l'étoffe, comme le fard à la carnation, les plumes aux cheveux, &c. &c.

Pline, l. 7., c. 7, ne voit qu'avec honte & pitié combien est *frivole* l'origine du plus superbe des animaux : que seroit-ce s'il considéroit combien il est futile ?

Nous disons souvent des craintes, des espérances, des préjugés, des prétentions, des titres, &c. *frivoles*, c'est-à-dire destitués d'un fondement solide, de raison suffisantes, de motifs légitimes. Nous disons, sur-tout des paroles, des discours, des raisonnemens *futiles*, c'est-à-dire, vuides de sens, de raisons, d'idées, ou des mots que le vent emporte & dissipe.

Je ne sais sur quelle autorité se fonde le Rédacteur d'un nouveau Dictionnaire, pour croire que *futile* ne se dit pas des personnes comme *frivole*, malgré la propriété du terme, malgré l'usage des Latins, & malgré l'exemple de célebres auteurs Français, tels que Rousseau le Poëte, qui appelle le peuple une *troupe futile*, et Rousseau le philosophe, qui n'épargne pas plus les *hommes futiles* que les choses *frivoles*. Il y a, dit cet Ecrivain, dans son discours sur les sciences, une éloquence *frivole*, qui fait l'étude ou le charme des *hommes futiles*.

Le Dictionnaire de Trévoux compare, dans sa derniere édition, l'homme *frivole* ou l'homme *futile*, qu'il confond ensemble pour la commodité du discours, avec l'homme *minutieux*.

« L'homme *minutieux*, dit-on, prend & veut
» qu'on prenne les *minuties* dont il s'occupe pour
» des choses importantes : l'homme *frivole* s'oc-
» cupe de petites choses, comme le *minutieux*,
» mais sans y attacher une idée d'importance ».
Cette allégation gratuite à divers égards, ne marque point le caractere de chacun de ces personnages.

Minutieux formé de *minutie*, est dérivé de *minuo*, diminuer, amenuiser, apetisser, rendre *mince*, *menu*, *moindre*, petit, plus petit. Les Latins ont changé en *min*, le primitif *men*, petit. Ils employoient *minutieux* pour *petit*, selon le témoignage de Cicéron; *minutum animum pro parvo dicimus*. *Minutie* lat. *minutia*, signifie fragment, petit morceau, petite *piécette*, comme dit un Vocabuliste.

L'homme *minutieux* n'est occupé que de petites choses; il rapetissera même les grandes, s'il se peut, pour n'en considérer que les petits rapports, les petits accessoires, les petits défauts, &c. L'homme *frivole* s'occupera des grands objets ainsi que des petits, mais suivant la fausse estimation qu'il en fait, & non suivant l'importance dont ils peuvent être. L'homme *futile* s'occupe d'un objet, quelqu'il soit, à sa maniere, inconsidérément, vainement, sans égards aux convenances & à la nature même des choses.

L'homme *minutieux* ne se départ pas de son objet; l'homme *frivole* se départira du sien, selon ses goûts, ses fantaisies, ses idées : l'homme *futile* s'est bientôt départi de son objet, par inconstance, par légereté, par inconséquence.

Le premier semble faire aux objets un mérite

de leur petitesse : le second leur suppose le mérite qu'il y cherche : le troisieme semble se faire un mérite de méconnoître celui qu'ils ont.

Un homme est *minutieux* par petitesse d'esprit; *frivole* par défaut de jugement & de sagesse, *futile*, faute de raison, de réflexion, de bon sens.

Vous ne traiterez pas avec l'homme *minutieux*, car il est inquiet, difficultueux, chicanneur, borné, en un mot sot (*a*). Vous ne vous attacherez pas à l'homme *frivole*, car il est foible, changeant, capricieux, inégal, dupe de ses propres défauts. Vous n'écouterez seulement pas l'homme *futile*, car il est bavard, indiscret, irréfléchi, impertinent, dans le sens propre du mot, & fat dans le sens du latin *fatuus*.

Funérailles, Obseques.

Les anciens Etymologistes ont tiré le *funus* des Latins, de *funis* (corde), à cause que les convois funebres se faisoient la nuit aux flambeaux, & que ces flambeaux étoient des branches liées avec des cordes. Ils auroient pu observer que le convoi forme une chaîne, un cordon qu'il étoit naturel de désigner par le mot *fun*, comme on le désignoit par *lessus*, qui pourroit être traduit par *lesse*. D'autres ont fait venir *funus*

(*a*) Il y a, dit Ciceron, L. 1 *de finib.* des esprits *minutieux*, étroits, désespérant toujours de tout, &c.

du grec *phonos*, meurtre, massacre. *Funus* se prend aussi pour la mort ou pour le cadavre même. M. de Gébelin observe que c'est là un de ces mots dans lesquels la lettre *F* a pris la place de l'aspiration *H*; & qu'il a pour racine *hun*, *hwn*, *hon*, expression des gémissemens & des lamentations : d'où les mots orientaux *honi*, affliction, misere; *han*, peines, douleurs; *hunn*, noirceur, ténebres. *Funus* exprime donc proprement la douleur & le deuil; & il en est de même de *lessus*, du celte *lais*, lamentation, formé de *la*, cri de douleur; d'où *las*, *hélas*. Ainsi la valeur littérale du mot *funérailles* est d'exprimer les cris lugubres de douleur, & les signes funestes de deuil dont les convois funebres sont accompagnés.

Le mot *obseques* est formé de deux mots latins, *ob*, devant, en avant, & *sequi*, venir, aller après; & *sequor*, *secor*, signifie originairement être séparé, être à la suite. Les Latins disoit *exequiæ* pour exprimer l'action de suivre, accompagner quelqu'un qu'on porte en terre, dont on vient d'être séparé pour jamais. A l'idée d'*exequiæ*, notre mot *obseques* joint celle d'*obsequium*, devoir, service, hommage Les *obseques* sont les derniers devoirs & les derniers honneurs qu'on rend à ceux que la mort & la sépulture séparent de nous pour jamais.

Ainsi, dans le sens littéral, le mot de *funérailles* marque proprement le deuil, & celui d'*obseques* le convoi. C'est la douleur qui préside, pour-ainsi-dire, aux *funérailles*; & c'est la piété qui conduit les *obseques*. Par les *funérailles*, nous déploirons, avec tout l'éclat du deuil, la perte de la personne dont nous allons

dépofer les reftes précieux dans le fein de la Nature ou de la Religion : par les *obfeques*, nous rendons, comme un dernier tribut du devoir, de lugubres hommages à la perfonne dont nous allons confacrer en quelque forte les dépouilles par les religieux honneurs de la fépulture. La différence n'exifte pas moins dans les chofes, quoique l'ufage femble la méconnoître ; mais il faut alors rendre compte de l'ufage.

Les *funérailles* & les *obfeques* annoncent un enterrement fait avec plus ou moins de cérémonies. Mais le mot pompeux de *funérailles* annonce fur-tout des *obfeques* pompeufes. L'Eglife ne fait proprement que des *obfeques* ; & le fafte en fait des *funérailles*. Un fils fait des *obfeques* à fon pere, & laiffe les *funérailles* à la vanité. Le difcours relevé s'empare des *funérailles*, & le récit fimple, quoique noble, fe contente des *obfeques*. Toute la pompe funebre, les chants funebres, les décorations funebres, les flambeaux funebres, le cortege funebre, les harangues funebres, les anciens jeux funebres, &c., tout entre dans les *funérailles*, & l'Académie obfervoit très-bien, à l'occafion d'un vers de Corneille, que ce mot ne fe bornoit point à l'idée d'enterrement : les *obfeques* défignent fpécialement le *fervice* qu'on fait aux morts. On dira les *obfeques* d'un Particulier & même d'un Prince : mais on dit les *funérailles* en général, lorfqu'il s'agit de décrire les cérémonies funebres ufitées chez un Peuple ou à l'enterrement des Rois, &c. Ainfi, nous avons des Traités des *funérailles* de diverfes *Nations*, & des defcriptions de quelques *obfeques* particulieres.

Il

Il résulte de là que l'usage se conforme encore à l'esprit des termes, en ce qu'il attribue spécialement aux *funérailles* l'appareil & l'éclat du deuil, & *obsèques* l'hommage & le tribut particulier de la piété.

Fureur, Furie.

» Quoique ces deux mots, dit Vaugelas, » signifient une même chose, il ne faut pas » toujours les confondre, parce qu'il y a des » endroits où si l'on use de l'un, l'on n'use- » roit pas de l'autre. Par exemple, on dit » *fureur poétique*, *fureur divine*, *fureur mar-* » *tiale*, *fureur héroïque*, & non pas *furie poé-* » *tique*, *furie martiale*. Au contraire, on dit, » *durant la furie du combat*, la *furie du mal*, » &c, & l'on ne diroit pas, la *fureur du combat*, » la *fureur du mal*, &c. : il semble que le mot » de *fureur* dénote davantage l'agitation violente » du dedans, & le mot de *furie*, l'agitation » violente du dehors «.

La remarque est juste. La *fureur* est à la lettre un feu ardent : la *furie* est une flamme éclatante. La *fureur* est en nous ; la *furie* nous met hors de nous. La *fureur* nous possede ; la *furie* nous emporte. Vous contenez votre *fureur*, à peine il en jaillit des étincelles : vous vous abandonnez à la *furie*, c'est un tourbillon. La *fureur* n'est pas *furie*, si elle n'est point manifestée ; la *fureur* mene à la *furie*. La *fureur* a des accès : la *furie* est l'effet de l'accès violent.

Dans la description des états de Paris, M.

de Voltaire attribue aux Ligueurs une *fureur incertaine*, c'est-à-dire, une agitation violente, qui ne leur permet pas de délibérer & de résoudre. Une *furie incertaine* agiroit sans savoir, sans vouloir ce qu'elle fait, sans s'arrêter, sans se borner à ce qu'elle voudroit faire.

Le même Poëte nous dépeint la *tranquille fureur* marchant les yeux baissés. Hors de sens, l'œil en feu, la *furie* s'élance, se jette, se précipite.

Mathan demande à Josabet de quoi elle se plaint, & si l'on vient *avec furie arracher de ses bras* Zacharie son fils. Josabet s'indigne que Mathan vienne tirer d'elle la vérité sur un *bruit qui flatte sa fureur*, *fureur* cachée sous des paroles de paix & des marques d'estime.

On souffle la *fureur* pour exciter la *furie*.

Toute passion violente est *fureur*; la colere violente fait la *furie*. Phedre, agitée de toutes les *fureurs* de l'amour, dit, sans aucune marque de *furie*, à sa Confidente, de servir sa *fureur* & non point sa raison.

Sais-tu bien ce que peut une femme en fureur? dit Corneille. *Sais-tu bien ce que fait une femme* en furie?

La patience poussée à bout se tourne en *fureur*; la colere long-temps contrainte, sans cesse aiguillonnée, se déchaîne avec *furie*.

La *furie* est précisément l'agitation extérieure; la *fureur* a souvent la même agitation : mais la *furie* se distingue toujours de la *fureur* par l'éclat, la violence, l'excès des transports. La *fureur* a divers degrés d'impétuosité; la *furie* est une *fureur* éclatante qui attaque, renverse, détruit. Si

rien ne contient la *fureur*, la *furie* ne respecte rien. Il faut ménager l'homme en *fureur*; il faut éviter l'homme en *furie*: le premier peut absolument être appaisé; le second ne sera que lassé. L'on met un frein à la *fureur*; & la *furie* est la *fureur* effrénée. Nous dirons la *furie* d'Achille, d'un lion, de la tempête, des flammes, d'un torrent, de tout ce qui pousse la *fureur*, le déchaînement, le désordre, le ravage à l'excès.

Thésée en *fureur* maudit son fils; Achille en *furie* épouvante l'armée. Emilie vomit, dans sa *fureur*, de sublimes imprécations; l'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en *furie*. A la *fureur* de ses tyrans, le Peuple oppose à la fin la *furie*. La femme transportée d'une violente *fureur*, est une *furie*, une *furie d'enfer*.

Si *fureur* n'exprimoit pas aussi l'agitation extérieure, ce mot ne seroit pas appliqué si souvent aux êtres inanimés : nous ne dirions pas la *fureur* pour l'ardeur ou le fort du *combat*, expression bonne, comme l'observe l'Académie, malgré l'avis de Vaugelas : nous ne dirions pas avec la Fontaine & autres Auteurs, la *fureur de la peste*, (ce qui justifie encore la *fureur du mal*) : Racine n'auroit pas dit, *Celui qui met un frein à la fureur des flots* : ni M. de Voltaire (Hist. Génér. t. 1, c. XV), cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec *fureur*; & ainsi de mille exemples.

Nous disons au pluriel les *fureurs*, pour marquer sur-tout les effets *intérieurs*, les écarts, les abus, les excès des passions : les *fureurs d'Oreste*, les *fureurs de l'amour*, les *fureurs de la jalousie*. Mathan *prête aux* fureurs *des Rois des couleurs*.

favorables : un Sénat idolâtre , de Néron à genoux consacre les fureurs.

Vaugelas remarque que ces deux mots se disent , en parlant des animaux & même des choses inanimées. J'ajoute, pour prévenir toute confusion , que la *fureur* s'applique proprement aux hommes & aux animaux , parce que , seule, elle exprime l'agitation intérieure , la passion , un déréglement d'esprit & de raison , ou du moins la chaleur immodérée du sang & le désordre des sens ; ce qui est particulier aux êtres animés. *Furie* convient sur-tout aux choses inanimées qui n'ont ni frein ni regle ; qui , par elles-mêmes incapables de garder des mesures , ne font aucune distinction , aucune acception d'objets , & qui répandent de toutes parts le trouble , la désolation , le ravage. Si la *fureur* leur est quelquefois attribuée , c'est qu'on ne prend ce mot que dans la seconde acception, ou parce qu'il est naturel d'animer & assez ordinaire de personnifier les objets qui, par leur impétuosité naturelle , semblent avoir une sorte de vie. Ainsi l'on dit proprement la *furie* des flots , des ouragans , de l'incendie , d'un volcan ; & figurément ou par extension , la *fureur* des vents , des vagues , des flammes , des tourbillons. *Furie* s'applique à propos aux hommes & à tous les êtres animés, qui , par l'aveuglement , la brutalité , l'énormité de leur *fureur* , semblent être entiérement dépourvus de modération ou de frein , & rentrer dans la classe des causes aveugles. Par - là même , la *furie* est particuliere aux bêtes féroces : le cerf est en *fureur* , & le tigre en *furie*. Enfin, dans tous les cas , la *furie* est tou-

jours un déchaînement de *fureur* ; & vous distinguerez l'une de l'autre par le degré de déchaînement.

Par la raison que *furie* marque les plus grands excès, ce mot ne peut être pris qu'en mauvaise part ; au lieu que *fureur*, susceptible de modération, peut, avec des modifications particulieres, se prendre en bonne part, comme orgueil, fierté, colere : *une sainte colere*, *un noble orgueil*, *une fierté généreuse*, *la fierté d'un héros*. Ainsi nous disons une *noble fureur*, qui enfante de grandes choses, une *fureur divine* qui inspire le génie & la liberté, une *sainte fureur* qui anime les Prophetes, &c. Nous attribuons la *fureur* à Dieu même : nous le prions de ne pas nous juger dans sa *fureur*. Racine dit que les chiens attendent à la porte de Mathan que la *fureur de Dieu* se déploye sur lui, &c. La colere de Dieu est si redoutable, si terrible, si inévitable, qu'elle peut bien être appellée *fureur*. Les épithetes qu'on joint à ce mot, ou les objets auxquels on l'applique, le corrigent, l'épurent, l'ennoblissent. Mais l'excès d'une chose en elle-même mauvaise, ne sauroit être adouci & rectifié de maniere à nous la présenter comme bonne & même excellente : ainsi la *furie* ne se prendra pas dans un sens favorable.

Cependant je ne dirai pas absolument, comme on l'avance, qu'il n'y ait aucun cas où *furie* ne se dise en mauvaise part. Par exemple, dans les occasions où l'impétuosité, la violence, l'abandon de soi-même, sont nécessaires, utiles, naturels, il me semble que le mot *furie* pourroit bien n'emporter aucun blâme ou même

approcher de l'éloge ; & je me fonde sur l'usage même. Pour marquer l'ardeur & l'impétuosité du courage, ne disons-nous pas que des peuples, tels que les anciens Germains, *vont*, *courent*, *tombent*, *donnent avec* furie *sur l'ennemi* ? Voilà l'usage & la raison de l'usage : il faut l'avoir bien étudié avant de donner une décision absolue.

Par la raison que le mot *furie* n'exprime que le désordre extérieur, & que celui de *fureur* est propre aux transports intérieurs qui ne se manifestent point par des éclats violens et désordonnés, nous appellons *fureur* & non *furie* les passions, les chaleurs, les enthousiasmes, les inspirations singulieres qui mettent l'ame hors de son assiette, l'exaltent & la forcent à produire des choses extraordinaires ou sublimes. Nous sommes donc forcés de dire *fureur poétique*, *fureur prophétique*, *fureur héroïque*, &c., & non *furie* ; car les *fureurs* sont des especes de possessions intérieures, & leurs effets sont grands & beaux ; deux qualités refusées à la *furie*.

Je n'ai presque fait, dans cet article, que recueillir les décisions de nos Maîtres. Mais en les rectifiant, en les expliquant, en les motivant, j'en tire des regles tout-à-la-fois claires, certaines & faciles ; les propriétés des mots y sont démontrées & par leur valeur & par leur emploi ; & leurs différens usages y sont justifiés par leurs propriétés particulieres. Cet accord formé, ce me semble, la preuve la plus sensible & la plus complette. Regle générale, toutes les fois que les mots sont définis & caractérisés de maniere que non-seulement leurs traits caractéristiques sont reconnus & consacrés

par l'usage, mais encore qu'ils nous donnent la raison & la cause de l'usage, des divers emplois des mots, de leurs différentes acceptions, & même de leurs applications ou exclusives ou opposées, vous avez infailliblement & la vraie signification de chaque mot & les justes différences des mots synonymes & des regles sûres pour les mettre à leur véritable place.

Furies, *Euménides*.

LES Romains appelloient *Furies*, les Grecs *Euménides*, certaines Divinités subalternes chargées de tourmenter la conscience des coupables. Il y avoit dans le *Latium* un bois consacré aux *Furies* : dans Athènes, près de l'Aréopage, il y avoit un temple élevé à l'honneur des *Euménides*. Les *Euménides* appartiennent donc proprement à la Mythologie & à l'Histoire Grecques ; & les *Furies* à la Mythologie & à l'Histoire Romaines. Mais le nom de *Furie* & sa famille sont si connus dans notre Langue, qu'on dira, même familiérement, d'une femme méchante & emportée, que c'est une *Furie*. Le nom d'*Euménides* n'est familier qu'aux Savans, & peut-être que sa valeur n'est pas encore bien déterminée.

Furie vient du mot primitif *ur* (*feu*), prononcé *fur*, par les Latins : Grotius le tire de l'oriental *fara*, vengeance. Ministres de la colere & de la vengeance, les *Furies* ne font que désoler & punir les criminels. La plupart des

Interpretes remarquent que le mot εὐμενης signifie doux, bon, benin ; & quelques-uns en concluent que ces Déités vengeresses n'ont été appellées *Euménides* que par contre-vérité. Mais est-ce là le cas de l'ironie ? Je trouve dans le mot *Euménide* un sens profond & bien beau ; εὐ présente l'idée de bien, bon, favorable ; μενος, celle de force, puissance, ardeur, colere ; la racine *men*, *min*, *mon*, désigne l'avertissement, l'action d'avertir & avec différentes modifications, tantôt la justice & tantôt la bonté, la douceur ainsi que la *furie*, la vengeance ou la paix. Le mot d'*Euménide*, généralement pris dans un sens favorable, réunit ces deux idées sans contradiction. Ainsi, les *Euménides* frappent le coupable, mais pour le corriger ; par la peine, elles le conduisent au repentir ; le châtiment est une expiation ; du mal, elles tirent le bien.

Ainsi donc, à bien distinguer les idées propres de ces mots, les *Furies* punissent le crime, & les *Euménides* châtient les coupables. Les *Furies* poursuivent les criminels pour venger la justice, & les *Euménides* les frappent pour les ramener à l'ordre. On ne voit que de la haine dans les *Furies* ; on voit la justice & la bonté se réunir dans les *Euménides*. Le nom de *Furie* conviendroit parfaitement, lorsqu'il s'agit de distinguer les remords vengeurs qui déchirent & désesperent ; & celui d'*Euménide*, quand il s'agit de distinguer les remords salutaires qui corrigent & réforment. Le Juste qui peche par foiblesse, vous le livrerez aux *Euménides* ; le scélérat qui n'obéit qu'à sa méchanceté, vous l'abandonnerez aux *Furies*.

Furieux, Furibond.

Fur, *ofus* en latin, marque proprement, dans la composition des mots, l'état, l'habitude, le redoublement, la grandeur, l'éclat, l'excès, comme nous avons souvent l'occasion de le dire. *Furieux* signifieroit donc rigoureusement celui qui est habituellement & souvent dans un état de fureur, ou dans des emportemens violens, causés par un déréglement ordinaire de l'esprit & de la raison. C'est ainsi que nous appellons *furieux*, un *furieux*, l'homme attaqué d'un genre terrible de folie. Mais comme nous n'avons point d'autre mot pour exprimer l'état présent, un transport momentané, un accès passager de fureur ou de véhémente colere, *furieux* s'est chargé de cette idée; & elle a formé l'acception ordinaire de ce mot, par la raison que les occasions de l'appliquer en ce sens sont journalieres & beaucoup plus communes que les autres.

Bon, *boun*, *bound*, *found*, *und*, communs à plusieurs Langues, servent à désigner, dans les composés, l'abondance, la fertilité, la profusion, ainsi que la profondeur, la hauteur, l'énormité, l'excès, le débordement, la fréquence immodérée. Le *furibond* a un grand fonds de colere, de furie; il est sujet à des accès, à des transports fréquens de fureur, où il en offre les signes, les traits les plus multipliés & les plus forts. Nous appellons ainsi *vagabond* celui qui ne fait, sans cesse & sans arrêt, qu'errer licencieusement, tantôt d'un

côté, tantôt d'un autre; *pudibond*, celui qui se conduit avec beaucoup de pudeur ou de décence, qui rougit souvent & de la moindre chose; *moribond*, celui qui languit dans un état de mort, qui flotte entre la mort & la vie, qui est toujours mourant (& c'est ainsi qu'il faut définir ce mot, au lieu de dire simplement qui se meurt, ou qui est mourant); *fécond*, qui est très-productif; *profond*, qui a beaucoup de fond, de capacité, d'enfoncement. Les Latins disent également & dans le même sens, *moribundus*, *pudibundus*, *errabundus*; de même que *undabundus*, qui ne fait qu'ondoyer, qui forme beaucoup d'ondes; *mirabundus*, qui est toujours en admiration, ébahi, émerveillé de tout, &c. J'insiste sur l'explication du mot employé dans ces terminaisons, parce qu'en même temps qu'elle forme ma preuve, elle sert à l'intelligence d'une foule de mots composés de la même maniere.

Tous les Vocabulistes définissent le *furieux*, celui qui est en furie, transporté de fureur; & le *furibond*, celui qui est en furie, sujet à y rentrer ou à éprouver de grands emportemens de colere ou de *fureur*.

Ainsi *furieux* dénote particuliérement l'acte de fureur ou l'accès de furie; & *furibond*, la disposition à ces accès & leur *fréquence*. Le *furibond* est souvent *furieux*.

Celui-là est *furibond*, qui jamais n'est maître de lui-même; celui-là est *furieux*, qui cesse de l'être. Il y a, dans le second, un violent écart; & dans le premier, un vice de caractere ou d'humeur.

La Bacchante, la Mégere sont *furibondes*. Phi-

loctete est *furieux* d'avoir perdu les armes d'Hercule ; Chorebe, de voir Cassandre indignement traînée hors du temple de Minerve.

L'homme colere, lorsqu'il est souvent & fortement contrarié, devient *furibond* : l'homme le plus doux, lorsqu'on abuse à tout excès de sa bonté, devient *furieux*.

Salluste appelle Catilina *furibond*, lorsqu'après mille & mille excès de fureur, il veut périr, mais sous les ruines de Rome. Vertot conte ou raconte qu'au siege de Rhodes, une belle Grecque, *furieuse* de la mort de son amant, égorge ses enfans, monte sur la breche, & meurt en combattant aussi vaillamment que l'Officier le plus courageux & le soldat le plus déterminé.

Mais *furieux* se dit aussi quelquefois dans son sens primitif (celui du latin *furiosus*), pour exprimer un caractere porté à la fureur ; le lion, le taureau, le tyran sont des animaux *furieux*. Il est vrai que *furieux* marque plutôt, dans ces cas-là, l'impétuosité de la furie que la disposition à la fureur ; c'est-à-dire, que la colere du lion est *furie*, ou qu'il est *furieux* dans sa colere : de même *furibond* désigne quelquefois un simple accès de furie, comme dans cette phrase par-tout citée, *il vint à nous, tout furibond* ; alors il dénote dans la furie des circonstances aggravantes, & sur-tout les traits les plus expressifs de la passion la plus désordonnée. Calepin traduit *furibundus* par les mots *forcené*, *enragé*, & par l'anglois *raging*, l'italien *grandimente infuriato* : or la rage est la fureur portée au dernier excès.

En donnant même à ces mots une égale pro-

priété pour exprimer ou l'accès ou la fréquence des accès, je crois qu'ils sont encore distingués l'un de l'autre par une différence bien sensible. On juge le *furieux* par la violence de ses mouvemens, & par le déréglement de ses actions : on juge plutôt le *furibond* par l'altération de ses traits, & par le renversement de ses sens. Boileau dit : *un air furibond :* nous dirons, *un visage furibond* ou enflammé de fureur, des *regards furibonds*, des *gestes furibonds* ou d'un forcené : Cicéron disoit, les *prédictions furibondes des Devins*, prédictions faites dans les convulsions de la fureur prophétique : enfin, nous disons d'un enfant, que c'est un *petit furibond*, parce qu'une vive colere change tous ses traits, lui donne une physionomie étrange, & tord, pour-ainsi-dire, tous ses membres.

Ainsi, le *furieux* est menaçant & terrible ; le *furibond* est hideux & effrayant. La raison du *furieux* est aliénée ; le visage du *furibond* est défiguré. Celui-ci n'est plus la même personne ; celui-là n'est plus le même homme. Examinez l'un, vous connoîtrez la *fureur* ; considérez bien l'autre, vous peindrez la *furie*. Le *furieux* est un fou emporté : le *furibond*, un horrible énergumene. Le premier n'a ni bouche ni frein : le second est tout en feu & en convulsion.

Je m'étonne qu'un mot aussi beau & aussi propre à la composition pittoresque que *furibond*, ait été négligé par les Poëtes dans les descriptions où il feroit un bien plus grand effet que *furieux*, dont l'harmonie est toute opposée au caractere de l'objet qu'il s'agit de peindre.

Nous n'appliquons guere l'épithete de *furibond* qu'aux personnes : les Latins disoient un chien, un taureau, des animaux *furibonds*, & rien n'em-

pêche de les imiter. Ce que nous venons de rapporter des traits caractéristiques du *furibond*, nous dispense de dire pourquoi il ne sauroit être applicable aux choses. Mais *furieux* est prodigué aux choses comme aux personnes, & non seulement à tout ce qui est remarquable par la violence, l'impétuosité, l'excès, mais à tout ce qui est étonnant; extraordinaire, prodigieux en son genre. Ainsi un gros turbot est *furieux*, aussi bien qu'un torrent: une dépense est *furieuse* comme une tempête. *Furieux* est donc, si je puis ainsi parler, un mot versatile qui prend toutes sortes d'acceptions; au lieu que *furibond*, fidele à son sens naturel, ne se prête point à des extensions capricieuses & vagues.

Futur, *Avenir*.

« Ces mots, dit l'Abbé Girard, sont plus caractérisés par la diversité des styles que par la différence des significations. *Futur* est d'un grand usage dans le dogmatique. La Grammaire connoît les temps *futurs* : la philosophie de l'Ecole traite du *futur* contingent. L'expression même poétique (& même le haut style) s'accommode très-bien des races *futures*. La place d'*avenir* se trouve dans la morale, comme dans le langage ordinaire de la conversation. La réflexion sur le passé & l'inquiétude sur l'*avenir* ne servent souvent qu'à nous ravir la jouissance du présent. On se console d'une infortune passagere par la perspective d'un *avenir* heureux ».

« Le *futur*, dit M. Beauzée, est relatif à l'exis-

» tence des êtres, & l'*avenir*, aux révolutions » des événemens. On peut parler avec certitude » des choses *futures*, & prédire celles d'un cer- » tain ordre par les seules lumieres naturelles : » on ne peut que conjecturer sur l'*avenir*, & il » est impossible de le prédire sans une révélation » expresse ».

Cette distinction est fondée sur la valeur propre des mot ; *futur*, temps du verbe *être*, signifie *ce qui sera*, ce qui doit être : il exprime donc l'*existence*. *Avenir* signifie ce qui est *à venir*, chose contingente, comme ce qui est à faire, à savoir, à *venir* ou arriver ; comme aussi ce qui est *aventure*, *adventice* : il annonce donc les *événemens*. La Grammaire dit *futur*, parce qu'elle considere l'ordre nécessaire des temps : la morale dit *avenir*, parce qu'elle considere sur-tout l'incertitude des choses.

Ainsi des signes vagues & obscurs ne sont que de vains présages de l'*avenir* : mais des signes physiques & nécessaires sont des présages certains d'une révolution *future* dans l'ordre naturel. On dit fort bien les *générations futures*, les *races futures*, les *siecles futurs ;* car ils seront, comme le présent est : on dira les changemens *à venir*, les *biens à venir*, le *bonheur à venir*, lorsqu'on présentera les choses comme incertaines. L'Astronome prédit le *futur*, des éclipses, des conjonctions, des retours, ce qui en effet sera : la divination prédit l'*avenir*, des guerres, des morts, des succès, ce qui peut être ou ne pas être. On a fort bien dit *hasarder le présent pour l'avenir ;* & on oppose fort bien *la vie future* à *la vie présente*.

Préférons donc *futur* quand il s'agira d'affirmer ce qui sera, ce qui doit être; & *avenir*, lorsqu'il s'agira de conjecturer des choses contingentes ou douteuses. Vous direz l'*humiliation future de l'orgueil*, pour marquer votre opinion sur l'infaillibilité du revers; & vous direz *la récompense à venir du mérite*, pour marquer votre défiance sur l'équité de la fortune ou des hommes. L'emploi déterminé de ces mots n'annoncera donc pas toujours la certitude ou l'incertitude objective : il suffit que vous présentiez les objets comme certains ou incertains.

Lorsque l'Ecole traite du *futur contingent*, elle entend parler d'une chose qui auroit bien pu ne pas être, mais qui pourtant sera. D'ailleurs, on sait que l'Ecole parle latin, & le mot latin est *futur*. Le *futur* contingent est de l'*avenir*.

Nous disons plutôt l'*avenir* que le *futur*, parce que ce dernier mot, pris substantivement, a l'air trop dogmatique : mais l'adjectif *futur* mérite la préférence sur *avenir*; par-tout il pourra être employé dans le sens propre que nous venons de déterminer.

Avenir est aussi dans l'usage plus vaste que *futur*. Nous annonçons par l'*avenir* l'ensemble de toutes les choses *futures* ou qui seront; au lieu que nous appliquons plutôt *futur* à des objets particuliers qui doivent être. En vertu de l'idée vague & illimitée d'*avenir*, nous désignons quelquefois par l'*avenir* la postérité : l'*avenir croira, doutera, dira*. Par des applications particulieres de *futur*, on dit, les *futurs conjoints*, les *futurs Editeurs*, les *Saumaises futurs*. Par la même raison, l'*avenir* paroît plus étendu, même plus éloigné; c'est ce qui vien-

dra plutôt que ce qui vient ; & l'on dira plutôt *futur* de ce qui va bientôt arriver. De *futurs* époux vont bientôt se marier ; mais leur postérité est dans l'*avenir*. Nous ne dirons pas qu'une chose qui va tout-à-l'heure arriver, regarde l'*avenir*, quoique *future*. *Futur*, dit M. de Gébelin, est mot à mot *ce qui va passer*, *F* marquant *ce qui passe*, *R ce qui va être*. (*a*)

(*a*) Le Lecteur philosophe ne me saura pas mauvais gré de donner ici l'étimologie d'un mot qui ne se trouve que dans la bouche du vulgaire & du rustre le plus grossier. Comme il n'y a pas apparence qu'il se perde jamais, il n'est pas inutile d'en faire sentir l'énergie.

La bonne compagnie l'a proscrit, parce qu'il peint ce que la modestie ne permet pas de décrire. Le peuple s'en sert dans les divers mouvemens qui l'agitent, comme autrefois les Romains disoient : *par Hercule*, *par Castor*, par sa chose, ou le Dieu qu'ils honoroient plus particuliérement.

Ce mot contient l'entiere phrase latine, *ad futurum ire hominem*. Par ellipse on fit *futuire*, dont nous avons fait un verbe et un substantif renfermant le même sens.

Il se présente une objection, c'est que ce mot est souvent précédé du nom *Jean*. Ici j'ai besoin de conjectures, mais elles sont si fortes qu'elles tiennent lieu de preuves. Dans le principe on a du dire *gent à* être traité comme une femme. Le peuple dont l'élocution est rapide, s'attacha moins à l'ortographe et au sens qu'à l'identité de son, il fit un métaphasme & se servit de *Jean*, qui lui étoit plus familier ; & comme il s'est exclusivement emparé de l'expression, c'est à l'usage qu'on s'en est tenu.

On blamera peut-être une pareille dissertation dans un ouvrage de ce genre, mais j'ai cru, qu'en épargnant les oreilles délicates, elle devait y trouver place. (*note de l'Éditeur.*)

G.

Gager, Parier.

Gager, opposer dans une contestation *gage* à *gage*, avec la convention que celui du vaincu sera le prix du vainqueur. *Parier*, risquer un objet contre un autre avec *parité* ou égalité dans des cas incertains & aux mêmes conditions. *Gager* vient de *gage*, qui signifie prix, salaire, nantissement, caution, sureté : il indique visiblement le dépôt d'un *gage*, ou du moins un *engagement* qui assure une récompense, un prix au *gagnant*. *Parier* vient de *pair*, *par*; il a même signifié *aller de pair*, comme être but à but, & mettre au *pair* ou également de part & d'autre: il indique distinctement une égalité de risques ou une certaine proportion entre les mises & les risques, ou entre l'incertitude de gagner & la valeur de ce qu'on hasarde; de maniere, par exemple, que si vous *pariez* que quelqu'un n'amenera pas 12 avec deux dés, vous devez mettre 35 contre 1, parce qu'il y a 35 combinaisons des dés contre celle de 12.

La *gageure* est une espece de défi accepté moyennant le *gage* convenu : le *pari* est une espece de jeu joué ou censé joué but a but. Le défi de la *gageure* ressemble à celui du combat judiciaire, où l'assaillant jettoit son *gage* de bataille : le jeu du *pari* ressemble à celui de *pair ou non*, où l'on

met son argent au hasard d'un événement quelconque.

A Rome & en Grece, les plaideurs avoient coutume de commencer les procès par une sorte de *défi* & de *gageure*; & pour *gage* de la bonté respective de leur cause, le demandeur & le défendeur déposoient ou promettoient le cinquieme ou le dixieme du prix de la chose en litige pour celui des deux qui gagneroit. En Angleterre, les gens pécunieux jouent des sommes considérables à des *paris* sur des choses incertaines, à l'égard desquelles ils n'ont rien à faire que d'attendre l'événement; & on appelle *jouer* à la paix ou à la guerre, *parier* pour ou contre la paix ou la guerre; & ainsi de la victoire d'un coq sur un autre, de la sérénité ou de l'obscurité d'un jour éloigné, du succès d'une navigation, de la vie d'une personne, &c.

* Vous *gagez* particuliérement, quand il s'agit de vérifier, de prouver, d'accomplir un point, un fait, dans la croyance ou la persuasion que votre opinion est bonne, que votre prétention est juste. Vous *pariez* particuliérement, quand il s'agit d'événemens contingens, douteux, dépendans du moins en partie du hasard ou de causes étrangeres, dans l'espérance ou l'augure que le sort favorisera votre parti, que votre parti l'emportera. Celui qui *gage*, pese les raisons, les motifs, les autorités: celui qui *parie* calcule les chances, les probabilités, les hasards de perte ou gain. Si l'on vous conteste un fait, vous *gagerez* impatiemment qu'il est vrai: si les avis sont partagés sur un événe-

ment incertain, vous *parierez* par amusement pour ou contre. L'amour-propre est ordinairement plus intéressé dans les *gageures* que la cupidité; on veut avoir raison : la cupidité l'est bien davantage dans les *paris*, on veut gagner de l'argent. Un Gladiateur, plein de confiance, *gage* contre un autre de le terrasser : les spectateurs, indifférens pour la personne de l'un ou de l'autre, *parient* pour l'un ou pour l'autre. Des joueurs *parient* : des concurrens *gagent*. L'usage est plutôt pour *gageure* dans les contestations, & pour *pari* au jeu; & il a peu d'égard à l'idée de *gage* & à celle de *parité*.

Quelqu'un a dit que le *pari* est le dernier argument d'un sot; cela ne peut être dit proprement que de la *gageure*. La *gageure* ou le *défi* ne prouve pas qu'on ait raison, car ce n'est pas une raison; & il n'y a point de sottise à *parier*, puisque ce doit être à jeu égal.

Le Poëte Jodelle, qui le premier en France donna une Piece dramatique sous le nom de *Tragédie*, *gagea*, dans sa jeunesse, qu'il feroit dans une nuit cinq cens vers latins; & il gagna. Ce ne seroit pas là l'objet propre d'un *pari*, car il n'y entre point de hasard.

Un Romain, nommé *Luctatius*, *gagea* qu'il étoit honnête homme, & les Juges prononcerent en sa faveur (*a*). Je doute pourtant que la *gageure* même fût honnête, puisqu'il comptoit sans doute la faire à coup sûr. Combien d'affaires sur lesquelles il n'y a qu'à *parier* à pair ou non!

(*a*) Cicer *de Offic.*

Aſſuré d'un fait, vous ne *gagerez* pas, quoi qu'en diſent des Caſuiſtes, contre celui qui le nie, même après l'avoir averti que vous êtes aſſuré de votre fait ; car il eſt également contre la probité & contre la charité de profiter de la foibleſſe, de la prévention, de l'entêtement, de la déraiſon de quelqu'un pour le dépouiller: la *gageure* légitime doit participer à l'incertitude du *pari*. Le *pari* juſte eſt dans l'égalité : mais comme il porte ſur des calculs auxquels l'événement n'eſt point aſſervi, les *parieurs* cherchent réciproquement à prendre l'avantage des haſards, & avec une ſorte de raiſon, puiſque le ſort ſe joue des calculs, & que chaque joueur eſt libre de ſe refuſer au riſque d'une inégalité aſſez légere qu'il eſt en état d'apprécier. Ce n'eſt pas à dire qu'on puiſſe abuſer l'ignorant & le peuple par des appâts qui le flattent d'un gros gain, & par des combinaiſons habiles, qui, à la longue, le dépouillent infailliblement piece à piece juſqu'à ſon dernier haillon.

Garantir, Préſerver, Sauver.

Garantir, mettre ſous ſa *garantie*, tenir dans ſa *ſauve-garde*, protéger contre l'injure, répondre de la ſûreté : ce mot vient du celte *war*, *warrant*, garde. *Préſerver*, pourvoir à la *conſervation*, parer d'avance aux accidens, pré-

munir contre les dangers, veiller à la sûreté : ce mot vient du latin *servare*, garder, conserver, *sauver*, précédé de *pro*, devant, d'avance. *Sauver*, rendre sain & sauf, délivrer d'un mal, exempter d'un malheur, remettre ou retenir dans l'état de *sauveté* (comme on disoit jadis & fort bien) : ce mot vient du primitif *hal*, *sal*, santé, salut, force.

Ce qui vous couvre ou vous protege de maniere à empêcher l'*impression* qui vous seroit *nuisible*, vous *garantit*. Ce qui vous assiste & vous prémunit contre quelque *danger funeste* qui pourroit survenir, vous *préserve*. Ce qui vous délivre d'un grand mal ou vous arrache à un *grand péril*, vous *sauve*. Les vêtemens qui vous couvrent, vous *garantissent* des injures du temps. Les gens armés qui vous accompagnent, vous *préservent* de l'attaque des voleurs. La Nature vigoureuse encore, & des remedes qui la secondent, vous *sauvent* d'une maladie.

On est *garanti* par la résistance ; elle arrête, rompt ou amortit le coup. On est *préservé* par la vigilance ; elle prévient, écarte ou dissipe le danger. On est *sauvé* par les secours ; ils combattent, détruisent ou repoussent le mal. Une cuirasse vous *garantit* des effets du trait qu'elle émousse : vous *préservez* votre maison des coups de la foudre par des conducteurs métalliques qui la dissipent : tombé dans la riviere, vous luttez contre les flots & vous vous *sauvez* à la nage.

L'homme sage prend des *mesures* pour se *garantir* d'un *accident ordinaire ou probable*. L'homme prévoyant prend des *précautions* pour

se *préserver* des *malheurs* même éloignés, mais probables. L'homme fort, attaqué ou menacé, fait tous ses *efforts* pour se *sauver* du péril *présent* ou prochain.

Il faut se *garantir* des injures de l'air, mais non pas de maniere à se rendre incapable de les supporter; rien ne nous dédommage de nos forces, & rien n'y supplée. Il n'y a point d'être plus malheureux que celui qui prévoit toujours le malheur, & il n'y en a point de plus fou que celui qui prétend toujours s'en *préserver* : il est bon d'ignorer l'avenir, & prudent de laisser à la fortune ce que nous ne saurions lui ôter. Il n'est point de péril qui nous intimide moins que celui que nous courons pour *sauver* les autres : le courage est de s'oublier, soi.

La seule fuite, dit Madame Deshoulieres, nous *garantit* de l'amour. La sobriété est le moyen le plus efficace de nous *préserver* de la plupart des maladies. Il n'est quelquefois, pour nous *sauver* du péril, que le péril même (*a*).

L'esprit humain se confond, lorsqu'il considere que notre propre foiblesse nous *garantit* de mille maux; que Mithridate se *préserve* des atteintes mortelles du poison par l'usage du poison même; & que souvent, après mille infructueux efforts, c'est une planche qui nous *sauve* du naufrage.

Chacun voudroit bien se *garantir* de l'envie, & chacun travaille à l'exciter. L'art de nous *pré-*

(*a*) *Imminentium periculorum remedium, ipsa pericula.* Tac. Ann. 11, 26.

ſerver des maladies eſt auſſi ſupérieur à l'art de guérir, que la politique, qui conſerve la paix, eſt ſupérieure à celle qui l'amene par des victoires. La ſociété nous *ſauve* de tant de maux & de dangers, que nos biens, nos jouiſſances, notre vie, ſont autant de préſens qu'elle nous fait chaque jour.

Gaſpiller, Diſſiper, Dilapider.

GASPILLER, du celte *gas*, d'où gâter, dégât; le latin *vaſtare*, dévaſter, détruire, & de *pil*; qui déſigne la main & ſes différentes actions. Celle de piller, de dépouiller, de *gaſpiller*, lat. *expilare*, ôter du monceau, de la *pile*; Anglo-Saxon, *ſpil*, détruire, conſumer, &c. ce mot n'eſt pas noble, & la dépenſe qu'il ſuppoſe ne l'eſt pas davantage.

Diſſiper, lat. *diſſipare*, répandre çà & là, éparpiller, diſperſer de tous côtés; de l'ancien verbe latin inuſité, *ſipo*, conſervé dans ſes compoſés, *inſipo*, *obſipo*, *diſſipo*, répandre de différentes manieres: racine *ζa*, couler, mot primitif, d'où nombre de mots en *ſap*, *ſip*, *ſup*, &c.

Dilapider, lat. *dilapidare*, de *lapis* pierre; ôter les pierres d'un champ, épierrer, démolir, diſperſer les pierres d'un édifice. Ce mot uniquement employé dans notre langue au figuré, ne peut convenir qu'à la deſtruction d'une grande fortune, d'une fortune bien fondée, bien éta-

blie, bien solide, comme un édifice. Rabelais semble avoir eu dans l'esprit, le sens propre du mot, lorsque, parmi les moyens de *dilapider*, il distingue celui de chercher la *pierre* (*lapis*) philosophale. Cicéron & nos Ecrivains, appliquent le mot *dilapider*, à la fortune publique.

Celui qui répand de tous côtés en dépenses désordonnées ce qu'il a, son argent, ses revenus, son bien, comme s'il promenoit sa fortune dans le tonneau percé des Danaïdes, *dissipe*. Celui qui dépense les fonds avec les revenus d'une belle fortune, qui la démolit & disperse les matériaux & les ruines, *dilapide*. Celui qui, par une mauvaise administration, laisse gâter, perdre, *piller*, emporter son bien en dégâts & en fausses dépenses, *gaspille*.

Le prodigue *dissipe* pour fournir à ses continuelles profusions. Le fastueux *dilapide* pour soutenir son faste, son luxe, sa fausse générosité. Le mauvais ménager *gaspille* pour ne pas régler sa dépense.

Les héritiers d'un avare dissipent son héritage, s'ils ont souffert de son avarice. Les gens de Cour & les agens de la Fiscalité *dilapideroient* la fortune publique, si on les laissoit faire. Un nombreux domestique & les gens d'affaires versés dans leur métier, *gaspilleront* les plus grands revenus, si le chef n'en est pas le premier économe.

La maxime d'élever la recette au niveau de la dépense, au-lieu de baisser la dépense au niveau de la recette, est un principe absurde de *dissipation*. Les emprunts publics, même pour

cause de guerre, sont évidemment de vraies *dilapidations.* La multiplicité des impositions, des recettes, des caisses, des départemens, est la source la plus féconde de *gaspillage* & de destruction.

Celui qui n'amasse pas pour les dépenses imprévues, les cas fortuits, les besoins extraordinaires, *dissipe;* celui qui n'entretient point par de fortes dépenses, la culture d'un riche domaine, le *dilapide*; celui qui ne compte pour rien les petites dépenses, & qui néglige de voir l'état de ses possessions, trouve à la fin sa fortune détruite par le *gaspillage.*

Gens, Personnes.

LES Grammairiens ont justement observé que le mot *gens*, comme synonyme de *personnes*, a une valeur *indéfinie* qui le rend incapable de s'unir avec un nombre, & de désigner un sens particulier; tandis que *personne* est susceptible de rapport avec le sexe, ainsi que de calcul. Ils ajoutent que si cette regle souffre exception à l'égard du nombre, c'est quand le mot est précédé d'un adjectif: aussi l'on dit *quatre jeunes gens, trois honnêtes gens, dix braves gens.* On dit aussi deux, trois, quatre *de ses gens*, domestiques, soldats, &c., ou de *ces gens-là* déjà désignés :mais ce dernier cas est dans la regle; car le mot *gens* est alors précisément employé dans un sens indéfini; & si du nombre

indéterminé on en compte deux, trois, quatre, ce n'est pas *deux*, *trois*, *quatre gens*, mais deux, trois, quatre de ceux qui composent *les gens*, la troupe, l'équipage.

La raison de l'exception réelle à l'égard du nombre, c'est, si je ne me trompe, que l'adjectif, placé avant le substantif, s'amalgame & se confond tellement avec lui, qu'ils ne forment ensemble qu'une dénomination dont l'adjectif donne l'idée déterminée, capitale, ou dominante. On dira *deux braves gens, trois sottes gens, quatre pauvres gens*, comme on diroit & parce qu'on diroit *deux braves*, *trois sots*, *quatre pauvres*; l'adjectif se calcule; & comme il fait, en quelque maniere, corps avec le substantif, il entraîne celui-ci dans le calcul.

La raison de la regle, c'est que le mot *gens* est collectif & indéfini, au-lieu que celui de *personnes* est en lui-même particulier & individuel : on ne dit pas *deux gens*, parce qu'on ne dit pas *un gent* ou *une telle gent* ; car *gent*, même au singulier, indiqueroit plusieurs *personnes*, & les *personnes* ou êtres de la même espece collectivement pris. On dit *deux personnes*, parce qu'on dit *une personne* ou *telle personne :* ce mot indique un individu & non une espece; & au pluriel, il ne peut indiquer que des individus qui se comptent. Il est bon de prouver que ce qu'on appelle bizarrerie de la Langue, n'est quelquefois qu'un procédé régulier, mais fort légérement considéré, jugé & qualifié : on a plutôt fait d'imputer un caprice à la Langue, que d'en sonder les profondeurs, & d'en développer la philosophie.

Il eſt utile d'aſſigner la valeur propre des mots, & de déterminer les cas où l'un des ſynonymes doit être préféré à l'autre. La remarque précédente nous conduit à des recherches & à des explications nouvelles. On dit aſſez indifféremment des *gens* ou des *perſonnes*, certaines *gens* ou certaines *perſonnes :* ces mots ſont-ils donc indifférens dans les cas où on ne paroît pas les diſtinguer ?

Je viens d'obſerver que l'un dit quelque choſe de général & de vague, & l'autre quelque choſe de particulier & de déterminé. Ainſi, la phraſe, *il y a des gens qui penſent ainſi*, annonce vaguement que c'eſt une penſée commune à pluſieurs; & la phraſe, *il y a des perſonnes qui penſent ainſi*, marque diſtinctement que divers particuliers ont la même penſée. Vous direz plutôt *gens*, lorſque vous parlerez d'une foule ou d'un nombre confus, ſans connoître, ſans pouvoir ſpécifier qui : vous direz plutôt *perſonnes*, lorſque vous pourrez parler de tels & tels, ſans vouloir les nommer. Un bruit vague, ce ſont des *gens* qui le répandent : un rapport particulier, ce ſont des *perſonnes* qui le font. Mais il faut conſidérer la différence des cas, & prendre les mots à leur racine, pour en développer les propriétés & les directions particulieres que l'uſage leur a données, autoriſé par leurs propriétés mêmes.

Gent, *gens*, ſignifie proprement race, lignée, de *gen*, produire : c'eſt donc un mot collectif par ſa nature. Auſſi chez les Latins ſignifie-t-il *peuple*, nation : le droit des *gens* eſt le droit des Nations. On diſoit autrefois *la*

gent; Malherbe dit, la *gent* qui porte le turban; Segrais a dit encore, *gent farouche*, comme le Cardinal du Perron, *gent invincible*, l'un & l'autre traduisant l'Énéide. Nous dirons encore burlesquement, *la gent moutonniere*, *la gent trotte menu*, *la gent à gregues retroussées*, avec la Fontaine & Scarron. Enfin, le mot *gens* est sans cesse employé, suivant sa valeur étymologique, pour désigner une espece particuliere, une classe, un ordre de *personnes*, de citoyens, d'acteurs. Ainsi, nous disons *gens d'église*, *gens du monde*, *gens de finance*, *gens de livrée*, *gens d'affaire*, *gens de métier*, *gens de qualité*, *gens de mer*, *gens de journée*, *gens de robe*; & de même *gens de bien*, *gens d'honneur*, *gens de sac & de corde*, *gens de rien*, *gens sans aveu*. Nous dirons au singulier, *homme d'affaire*, *homme de robe*, *homme de rien*, *homme d'honneur*, &c. La propriété de ce mot est donc incontestablement d'exprimer le genre, l'espece, la force, l'état des *personnes*, ou de désigner collectivement les *personnes* d'un tel état ou par leur état, leur condition, leur profession, leurs qualités communes.

Quant à la valeur du mot *personne*, l'homme le moins instruit sait ou sent qu'il indique ce qui est propre, particulier à l'objet, ce qu'il a de *personnel* ou exclusif, ce qui le caractérise & le distingue. Le latin *persona* signifie *masque*; & ce mot est tiré du *son* ou de la voix qui se fait entendre, & qui seule vous fait reconnoître à travers le masque. Il a conséquemment désigné l'apparence; mais c'est l'apparence caractéristique que nous avons attachée au mot *personne*,

celle qui distingue la substance, la nature & l'objet lui-même de tout autre. Une telle *personne* est un tel individu : votre *personne* est vous, c'est votre *personnel*, vous êtes telle *personne*. Nous ne dirons pas, pour désigner une espece ou sorte de *gens*, ce sont des *personnes de métier*, des *personnes d'affaire*, des *personnes du Roi ou de Cour*, des *personnes du peuple*, *&c.* ou des *personnes de cœur*, des *personnes d'honneur*, des *personnes de néant*.

Le mot *gens* a donc la propriété distinctive de désigner la foule ou la quantité indéfinie, & l'espece ou les qualités spécifiques des *personnes* collectivement considérées sous ce rapport commun ; & le mot de *personnes*, des individus différens & leurs qualités propres, ou sous des rapports particuliers à chacun, ou sous un rapport commun de circonstance, abstraction faite de tout autre.

En disant les *gens du monde*, vous spécifiez la sorte de *gens* : si vous dites des *gens* sans addition, vous désignez une sorte de *gens*, ou des *gens* d'une sorte particuliere, mais sans la spécifier. Vous dites que vous avez vu *plusieurs personnes*, & par-là vous n'indiquez entre elles aucun rapport ; vous direz que vous les avez *vues se promener*, & par-là vous ne marquez entre elles d'autre rapport que celui d'une action semblable.

Vous direz qu'il y avoit à une telle fête *toute sorte de gens*, ou des *gens de toute espece*, pour marquer la foule & le mélange des états. Vous direz que vous ne connoissez pas les *personnes* qui passent, sans attacher à ce mot d'autre idée

que celle d'individus ou de particuliers qui vous sont inconnus.

On demande quel étoit, sous les Rois de la premiere & de la seconde race, l'*état des personnes ?* L'*état des gens* auroit supposé une condition commune, & ce mot n'auroit été ni clair ni noble.

Lorsqu'il s'agira d'une assemblée composée de *gens* du même ordre, pour exécuter ensemble une chose de leur état, vous direz qu'il n'y avoit que des *gens* ou des sujets choisis. Lorsque vous ne voudrez désigner ni objet, ni dessein, ni rapport commun, vous parlerez de *personnes* choisies.

Il y a gens & gens, c'est-à-dire différentes sortes ou especes de *gens* : il y a aussi *personnes & personnes*, c'est-à-dire, des *personnes* d'un mérite ou d'un caractere particulier ou différent.

Vous direz que celui qui voit tant de *gens* est lié avec peu de *personnes*. Vous comptez les uns, vous ne trouvez dans les autres qu'une multitude. Il y a indéfiniment *beaucoup de gens* ou *bien des gens* : il y a déterminément *plusieurs personnes* ou *quelques personnes*.

On dira pour toute la jeunesse, sans distinction, les *jeunes gens* : pour distinguer le sexe, on dira les *jeunes personnes*.

Les *honnêtes gens* forment une espece de ligue, de corps ; les *personnes honnêtes* sont isolées, éparses.

C'est se moquer des *gens*, du monde, & non des *personnes*, que de leur compter des choses incroyables. Le mot *gens* est là indéfini comme

celui de *monde* : une moquerie déterminée & directe tomberoit sur les *personnes*.

Pour indiquer le caractere commun d'une Nation, remarqué dans divers individus, vous direz *ces gens*-là : s'il ne s'agit que des caracteres particuliers de tels ou tels, vous direz plutôt ces *personnes*-là.

Vos soldats, vos domestiques, votre suite, votre société, vous les appellez quelquefois vos *gens* ; considérés à part, sans liaison sociale, sans dépendances, sans rapport d'état, ce sont des *personnes*.

Appliqué à des personnages subalternes ou assujettis, vague par lui-même, fait pour exprimer la multitude & la foule, particuliérement affecté à désigner l'*espece* ou la *sorte* (termes si souvent employés injurieusement), le mot de *gens* est souvent une dénomination familiere, leste, cavaliere, méprisante ; &, par les raisons contraires, le mot de *personnes* est plutôt une qualification honnête, décente, respectueuse, noble.

Ainsi, prévenu défavorablement contre des inconnus de mauvaise mine, vous demanderez, *qui sont ces gens-là ? qu'est-ce que ces gens-là ? que veulent ces gens-là ? ces gens-là* ressemblent à des *especes*, & vous demanderez *quelle espece de gens c'est ?* Au contraire, favorablement prévenu par l'air, l'équipage, les manieres de tels autres étrangers, vous demanderez, *quelles sont ces personnes ? ce que ces personnes là desirent ? quel est le dessein de ces gens-là ?*

Lorsque vous aurez à vous plaindre d'une partie de l'assemblée, & à vous louer de l'autre

fans vouloir le faire directement, vous appellerez les uns des *gens*, & les autres des *perſonnes*; & vous témoignerez votre mépris pour les *gens* qui vous décrient, & votre conſidération pour les *perſonnes* qui vous défendent.

Ainſi, par le mot de *perſonne*, vous marquez des égards, & vous traitez plus leſtement les *gens*; vous donnez du poids, de l'autorité, à l'opinion, au témoignage des *perſonnes*; vous ne faites que citer des *gens*, lorſque vous n'attachez à leur opinion, à leur témoignage, aucune conſidération, aucune importance.

Gentils, *Païens*.

Il eſt important de diſtinguer deux mots qui, mal entendus & mal appliqués, confondent deux ordres d'hommes religieuſement très-différens.

Fleury remarque (*a*) que les Juifs comprenoient généralement tous les étrangers ſous le nom de *Goïm*, Nations ou *Gentils*, comme les Romains les déſignoient par le nom de *Barbares*, & enſuite par celui de *Gentils* ou *Gentes* (*b*). Par le même nom de *Gentils*, les Juifs déſignoient ſpécialement ceux qui n'étoient pas de leur Religion : leurs Auteurs appellent ainſi dans la ſuite les Chrétiens (*c*). Or, parmi

(*a*) Mœurs des Iſraélites.

(*b*) Code Théodoſien, *Tit. de Nupt. Gentil.*

(*c*) Voy. l'*Hiſtoire de Lyon* par Paradin, liv. 2, c. 98.

ces

ces *Gentils* incirconcis, il y en avoit, ainsi que Fleury le remarque, *qui adoroient le vrai Dieu*, & à qui l'on accordoit la permission d'habiter la Terre Sainte, pourvu qu'ils observassent la Loi de Nature & l'abstinence du sang. Quelques Savans prétendent que les *Gentils* furent appellés de ce nom (*a*), à cause qu'ils n'ont que la Loi naturelle & celle qu'ils s'imposent à eux-mêmes, par opposition aux Juifs & aux Chrétiens qui ont une Loi positive & une religion révélée qu'ils sont obligés de suivre. L'Eglise naissante ne parloit que de *Gentils*.

Après l'établissement du Christianisme, les peuples restés infideles furent appellés *Pagani* (Païens); soit, selon le sentiment de Baronius, parce que les Empereurs Chrétiens obligerent, par leurs Edits, les adorateurs des faux Dieux à se retirer dans les campagnes, où ils exercerent leur Religion; soit parce qu'en effet l'idolâtrie, après la conversion des villes, se maintint encore dans les villages ou bourgs (*pagus*), soit, comme le dit Saint Jérôme, parce que les Infideles refuserent de s'enrôler dans la *milice* de Jésus-Christ, ou qu'ils aimerent mieux quitter le service que de recevoir le Baptême, ainsi qu'il fut ordonné l'an 310, suivant la remarque de Fleury (*b*) : car, chez les Latins, *paganus* étoit opposé à *miles* (soldat). Quoi qu'il en soit, le nom de *Païen* fut donné aux Infideles qui, retirés des villes, persévé-

(*a*) Gentilles, *quia sunt ut genitii fuerunt.*

(*b*) Histoire Ecclésiastique. l. XIII.

rerent dans le culte des faux Dieux. Les *Gentils* furent appellés à la foi, & obéirent à leur vocation : les *Païens* persisterent dans leur idolâtrie.

Le mot de *Gentils* ne désigne donc que des gens qui ne croyent pas la Religion révélée ; & celui de *Païens* distingue ceux qui sont attachés à une Religion mythologique ou au culte des faux Dieux. Les *Païens* sont *Gentils* ; mais les *Gentils* ne sont pas tous *Païens*. Confucius & Socrate, qui rejettoient la pluralité des Dieux, étoient *Gentils* & n'étoient point *Païens*. Les adorateurs de Jupiter, de Fo, de Brama, de Xaca, de La, & autres Dieux, sont *Païens* : les Sectateurs de Mahomet, adorateurs d'un seul Dieu, sont, à proprement parler, *Gentils*. Les *Gentils*, sans avoir la Loi, dit leur Apôtre, sont naturellement ce qui est de la Loi : les *Païens*, imbus de superstitions folles & impies, observent une Loi qui est contraire à la Loi Sainte. Celui qui ne croit point en Jésus-Christ, mais qui n'honore pas de faux Dieux, est *Gentil* : celui qui honore les faux Dieux, & qui par conséquent a des sentimens tout opposés à la Foi, est *Païen*.

J'insiste sur cette distinction, bien propre à soulager les esprits & les cœurs droits, pour qu'elle nous empêche de confondre sans cesse des hommes plus malheureux que coupables, avec des hommes plus coupables que malheureux ; des Infideles négatifs, qui pensent & vivent de maniere à faire espérer qu'ils recevroient la Religion s'ils la connoissoient, avec des Infideles positifs qui la connoissent, mais la re-

jettent pour un culte déteſtable ; des hommes qui avoient de grands principes de morale & de ſublimes idées de la Divinité, avec des eſpeces de brutes pour qui tout étoit bien, pour qui tout étoit Dieu ; des Sages qui, réglés dans leurs mœurs, ne partageoient point les ſuperſtitions du peuple, avec un peuple abandonné à des ſuperſtitions criminelles. Pluſieurs des Peres de la primitive Egliſe ont honoré ces Sages, en fulminant contre le peuple. Craignons de tranſgreſſer un des plus beaux commandemens de la Religion, en confondant l'innocence & le crime, le malheur & le vice, ſous d'odieuſes dénominations.

Dans l'uſage commun de ces mots, le nom de *Gentils* ne s'applique guere qu'aux Nations anciennes, conſidérées dans leur oppoſition avec le Judaïſme ou le Chriſtianiſme naiſſant. La qualification de *Païens*, nous la répandons généralement ſur tous les peuples qui, dans tous les temps, ont adoré de fauſſes Divinités ; & cette qualification leur convient quand il s'agit de tel peuple en général. Mais, dans des applications particulieres, le nom de *Gentil* ſeroit quelquefois juſte & néceſſaire. Il faut croire que quand on dit, un Philoſophe *Païen*, un Sage du *Paganiſme*, on veut dire ſeulement que ce Sage, ce Philoſophe vivoit au milieu du *Paganiſme*, ſous la Loi des *Païens*, ſans prétendre l'accuſer d'y avoir cru, s'il n'en a fourni des preuves manifeſtes ; ſans quoi la Religion elle-même nous demanderoit compte de la témérité de nos jugemens.

L'uſage attache encore au mot *Païen* une

idée de mauvaises mœurs, de mœurs grossieres; déréglées, brutales, impies, abominables. Cette tache n'est pas également imprimée au mot *Gentil*.

Les *Païens* sont pris pour *idolâtres*, & ce n'est pas sans fondement, à regarder l'origine de la dénomination ; mais les Juifs, comme on vient de le voir, & Saint Paul, dans le passage ci-devant cité, reconnoissoient des *Gentils* qui n'étoient pas idolâtres, ainsi que notre premiere distinction l'établit. Peut-être seroit il à propos de prendre proprement pour *Païen* tout Adorateur de faux Dieux ; tandis que l'*idolâtre* est strictement l'Adorateur des Idoles, c'est-à-dire, des images, des statues, des simulacres. Les peuples qui adressoient leur culte aux astres & aux grands agens de la Nature, étoient *Païens*, sans être grossiérement *idolâtres*. Les Perses, s'ils adoroient le feu, étoient *Païens*; mais étoient-ils rigoureusement *idolâtres*, eux dont la Religion proscrivoit toute Idole ? Il me semble que cette distinction est encore convenable, utile & même nécessaire.

Gibet, *Potence*.

Gib, *geb*, *gab*, désigne l'élévation, la grosseur, l'éminence : de-là les noms de diverses montagnes, & nos mots *gobin* (*bossu*), *gibbeux* (bossu, élevé) : le Languedocien dit *gibe* pour *bosse*. *Pot* marque l'étendue, la hauteur, la force, source de nombreuses familles dans plusieurs Langues. De *pot*, nous avons fait *po-*

teau, pieu haut & gros, fiché en terre; *potence*, poteau élévé & surmonté d'une espece de traverse. De *gib*, nous avons fait *gibet*, pilier élevé pour l'exécution & l'exposition des criminels.

La *potence* est un *gibet* de bois & d'une forme déterminée : *gibet* est donc une sorte de genre ou un mot plus vague : aussi nous appellons également *gibet* & la *potence* où l'on étrangle les coupables, & les fourches patibulaires où on les expose; & nous disons même que notre Sauveur est mort sur un *gibet*, & ce *gibet* est une croix. Les anciens Latins disoient *gabalus* pour *crux*.

Gibet, plus usité autrefois, est réellement le mot propre, puisqu'il n'a point d'autre acception dans notre Langue; au lieu que *potence* sert, dans une foule d'Arts, à dénommer différentes pieces analogues quant à la forme, & destinées à des services semblables. Mais ce dernier est devenu le terme vulgaire, & même celui de la Justice : par-là même, le premier est devenu plus noble.

Cependant cet usage est bien fondé. Le *gibet* est plutôt le genre de supplice; la *potence* est l'*instrument* particulier du supplice. On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd jamais ses droits, & que le *gibet* n'est fait que pour les malheureux : le *gibet* n'est là que le signe de la peine; la *potence*, ainsi que la *corde* ou la *hart*, sont les moyens d'exécution de cette peine. C'est la *potence* qu'on dresse : la *potence* est, dans toutes les applications du mot, un instrument un engin, une piece travaillée.

L'office particulier de la *potence*, le mot étant pris dans sa généralité, est de porter, supporter, soutenir; ainsi dans les Arts, on appelle *potences* des étais, des supports, des soutiens, des appuis; ce service tient à l'idée de puissance & force, propre à la racine *pot*. L'office particulier du *gibet* est de mettre en haut, en évidence, en spectacle, sur une éminence, à la portée de tous les regards: ainsi, comme je viens de l'observer, les fourches patibulaires où l'on ne fait qu'exposer les cadavres, sont des *gibets*; cette fonction tient à l'idée d'*éminence*, attachée au mot *gib*. On pend à la *potence*; on attache au *gibet*. La *potence* porte le criminel & sert à l'étrangler; le *gibet* l'expose au Public, & le rehausse pour l'ignominie & l'exemple.

Gigot, Eclanche.

CES mots servent à désigner la cuisse du mouton ou la partie supérieure du quartier de derriere, coupée pour la cuisine & la table. *Eclanche* est un terme de boucherie, quelquefois employé par les Bourgeois de Paris: *gigot* est le terme de l'usage ordinaire, & par-tout également adopté.

Borel dérive *éclanche* de *clanche*, partie du loquet qui s'abat en fermant la porte. Sans aller chez les Serruriers chercher un terme de boucherie, nous remarquerons que l'un & l'autre, si semblables dans leur composition, peuvent avoir une origine commune, & qu'ils doivent l'avoir, s'il expriment également une idée d'em-

boîture. *Eclanche* vient visiblement de *hanche*; la *hanche* est une partie du corps qui s'emboite avec une autre. *Hanche* tient au grec *αγκη*, *anké*, qui désigne le bras, un membre lié à un autre, formant avec lui un angle par une jointure. La racine de ces mots est *ang*, qui lie, joint, serre. L'*éclanche* est donc proprement la partie supérieure de la cuisse, cette partie charnue qui tient à la *hanche*, celle qui va s'*emboîter* dans les charnieres du buste.

Le *gigot* est plutôt la partie inférieure de la cuisse, celle qui tient à la jambe, la partie qui est au-dessous de l'*éclanche*. Le mot *gigue* signifie également cuisse & jambe, comme le *cocs* des Celtes & le *coxa* des Latins. Le *gigot* est, dans le cheval, la jambe de derriere : on dit aussi populairement *gigots*, des cuisses & des jambes des hommes. Ces mots viennent de *co*, *ko*, *go*, élevé, ce qui éleve, s'élever, sauter, aller. *Gigot* a donc une signification plus étendue qu'*éclanche*; & il convient mieux pour désigner la cuisse entiere. La *gigue* est un gros *gigot*, ou le *gigot* une petite *gigue*. les terminaisons *ot*, *et*, sont en général diminutives.

Il est inutile d'observer qu'*éclanche* se dit uniquement du *gigot* de mouton qu'il s'agit de manger; on vient de voir qu'il n'en est pas de même de *gigot*.

Gourmand, Goinfre, Goulu, Glouton.

Le défaut commun exprimé par ces termes, est celui de manger trop, immodérément, avec excès, ou l'intempérance dans le manger.

Le *gourmand* aime à manger & à faire bonne chere, il faut qu'il mange, mais non sans choix. Le *goinfre* est d'un si haut appétit, ou plutôt d'un appétit si brutal, qu'il mange à pleine bouche, bâfre, se gorge de tout, assez indistinctement; il mange & mange pour manger. Le *goulu* mange avec tant d'avidité, qu'il avale plutôt qu'il ne mange, ou qu'il ne fait que tordre & avaler, comme on dit; il ne mâche pas, il gobe. Le *glouton* court au manger & mange avec un bruit desagréable, & avec tant de voracité, qu'un morceau n'attend pas l'autre, & que tout a bientôt disparu devant lui; il engloutit, on le diroit du moins.

Gourmand est un mot générique; car le vice pris en général, s'appelle *gourmandise.* Mais l'usage journalier est de le réduire à une espece particuliere de *mangeurs;* & cette espece, c'est celle des gens qui se livrent trop à leur goût pour les bons morceaux principalement. Dans l'ancienne Encyclopédie, la *gourmandise* est un amour raffiné & désordonné de la bonne chere; c'est peut être trop dire: ce caractere conviendroit plutôt au défaut du *friand*, qui aime les morceaux délicats, les savoure, & s'y connoît bien. Le Dictionnaire de Trévoux veut que le

gourmand ne mange qu'avec avidité & avec excès ; c'est trop ou trop peu, puisqu'on dit tous les jours aux personnes, à des femmes, sans injure & avec amitié, qu'elles sont *gourmandes*, parce qu'elles choisissent les morceaux, ou qu'elles mangent trop, eu égard à leur santé, lors même qu'elles mangent sans avidité & beaucoup moins que d'autres & sans apparence d'excès. Il est naturel que le *gourmand* distingue les mets, comme le *gourmet* les vins. Grande & bonne chere, voilà pour le *gourmand* : chere fine & délicate, pour le *friand*.

Les Vocabulistes conviennent que le *goinfre* fait tout son plaisir de la table ; & son Dieu de son ventre ; il vit pour manger. Sa *gourmandise* est sans goût ; c'est une débauche sans finesse, on diroit qu'il veut tout manger d'un morceau, & il ne se rassasie pas. Sa maniere est de *bâfrer*, c'est-à-dire, de manger avidement, copieusement, bruyamment, mettant tout en pieces, faisant sauter les bribes, comme on dit. Le *bâfreur* ou *brifeur* est proprement un gros & grossier mangeur : le *goinfre* est un grand & éternel bâfreur. *Bâfrer brifer* viennent de *bri*, *bra*, briser, broyer, mettre en pieces, en miettes, en poudre ; ou plutôt de *ba*, *bar*, qui imite le bruit de la bouche, des levres, des dents qui se frappent. La maniere est choquante & même dégoûtante. Les enfans *gourmands* sont sujets à manger comme des *goinfres*, à s'emplir la bouche, à confondre les morceaux les uns avec les autres, & le tout mal-proprement.

Le propre du *goulu* est de manger avec une si grande avidité, qu'il semble avaler tout d'un

coup les morceaux : il les *gobe*, comme on gobe un œuf, une huître, c'est-à-dire qu'il les avale sans mâcher ou savourer la chose. On dit aussi *gobeur :* mais ce mot populaire n'exprime que l'action simple, sans blâme & sans imputation d'excès ou d'avidité déplacée ; ce qui distingue le *goulu*. Le gobeur d'huîtres peint par la Fontaine, n'est pas *goulu* ; il mange le mets, comme le mets doit être mangé. Le peuple a renchéri sur le mot *goulu* par celui de *gouliafre*. Le *gouliafre* est extrêmement & vilainement *goulu*.

Le *glouton* ressemble fort au *goulu ;* mais plus brutalement vorace, il se jette avec plus d'ardeur sur sa proie, s'acharne sur elle, la dévore d'une maniere dégoûtante, & avec tant de rapidité qu'il semble vouloir l'*engloutir* ou l'avoir *engloutie*. Ainsi, le loup est particuliérement appellé un animal *glouton*. Le *glouton* est comme une brute affamée ; le *glouton* est *goulu* & safre ; *goulu*, par la maniere dont il avale ; *safre*, par la maniere dont il se jette & s'acharne sur le manger : ce dernier mot désigne particuliérement l'instinct vorace, & se dit proprement des animaux.

Gourmand, *goinfre*, *goulu glouton*, viennent de la même racine *G. Go*, *gol*, *gul*, *gor*, désignent la bouche, la gorge, le gosier, la gueule, & ce qui leur est relatif, comme l'action de manger, celle d'avaler, &c.

Gor, la gorge, *mand*, manger, en latin *mando*, manger, mangeur ; *gour*, en persan, manger ; *kourmand*, mangeur. *Hand*, *and*, signifie la *main*, & désigne l'action de prendre ou de porter avec la main, la possession, les manieres ou les

habitudes. C'est le sens que le mot *and* a communément quand il forme terminaison. *Gourmand* désigne ainsi littéralement l'action fréquente ou l'habitude de porter à la bouche la main & les morceaux, pour manger les morceaux, c'est-à-dire, pour les mâcher & pour les avaler ou les faire passer par le canal de la *gorge*.

On a dit d'abord *gouillinfre*; les Parisiens, selon leur prononciation, en ont fait *gouyinfre*: de là *goinfre*. *Goul* signifie proprement *gueule*, grande bouche. Le mot *ouil*, *ouill* est l'imitation d'un bruit confus & sourd; & il désigne ce bruit, & de même un mélange, un amas, une confusion de choses, comme dans *gargouiller* & *gargouillement*, *gazouiller*, *gazouillement*, *grouiller*, *margouillis*, *pouille*, &c. *Infre*, *infer*, veut dire porter dedans, en bas. *Goinfrer* désigne donc à la lettre l'action de mettre de gros morceaux, d'entasser le manger dans la bouche grandement ouverte, pour se remplir le ventre.

Goulu désigne simplement une grande bouche où l'on *engoule* les morceaux, un grand avaloir où les *goulées* ou grandes bouchées ne font que passer. La gueule conduit le *goulu*. *Glouton* désigne l'action & le bruit qu'on fait en dévorant & en *engloutissant*, *glou*, *glout*. On disoit autrefois *glout* pour *glouton*, & dans le celte & les dialectes celtiques, *glout*, *gloun*, *glut*, *gloiet*, *gluto*, &c.: la composition de *glo*, *glou*, *glu*, s'y est constamment & distinctement conservée, parce qu'elle est imitative.

Les synonymes indiqués dans l'article par occasion, sont bas & populaires.

Gouvernement, Régime, Administration.

Gouvernement, du lat. *gubernatio*, formé du grec κυβερνάω est une expression figurée, qui, au propre, désigne l'action du timonier qui tient la barre du gouvernail, qui dirige & *porte le cap à route.*

C'est un terme générique, qui a la double acception du principe & du résultat. C'est dans ces divers sens que nous avons dit, un *gouvernement* démocratique, aristocratique, &c., pour exprimer la nature du *gouvernement*, & que nous disons un *gouvernement* doux ou modéré, dur ou tyrannique, pour en exprimer les effets. Il est opposé à anarchie.

La nature des *gouvernemens* varie comme le caractere des peuples qui les adoptent. Il n'en est à proprement parler que de trois sortes. Le Démocratique, l'Aristocratique & le Monarchique. Mais ils se modifient, se temperent & se subdivisent. C'est ici le cas d'en donner la définition.

Démocratique, du grec δῆμος peuple, & κρατεῖν commander, signifie littéralement *gouvernement* du peuple. Pour avoir ce caractere, il faut que le peuple assemblé dans le *forum* exerce la souveraineté par lui-même, sans déléguer ses pouvoirs. L'histoire nous apprend qu'il n'y a jamais eu de *Démocratie* tranquille, que les Orateurs, les factieux & l'ambition, y ont joué le plus grand rôle.

L'*Aristocratique*, formé du grec ἄριστος, le meilleur, le plus sage, & κρατέω, commander, est mot à mot, *gouvernement* des meilleurs, des plus sages. On voit que ce mot a une signification bien autre que celle que le vulgaire ignorant lui donne. *Aristocrate* ne se trouve dans aucun Dictionnaire ; il n'a même pas les caracteres qui pourroient le faire adopter.

Monarchique, du grec μονάρχης, mot à mot, qui gouverne seul. L'autorité réside entre les mains du Prince.

Il est encore d'autres dénominations qu'il est important de connoître.

Olygarchique, du grec ὀλίγος & ἀρχὴ, c'est-à-dire, domination d'un petit nombre. Il differe de l'*aristocratie*, en ce que là, ce sont les meilleurs qui commandent, & qu'ici c'est le petit nombre qui s'empare du pouvoir. Il differe du *Démocratique*, en ce qu'il exclut le grand nombre ; il est pris en mauvaise part. C'est le regne des troubles, des factions, le plus souvent de l'anarchie & de la guerre civile.

Ochlocratique, du grec ὄχλος, multitude, & de κράτος, puissance, c'est-à-dire, *gouvernement* de la multitude, qui l'emporte sur les sages. C'est l'empire des *Démagogues*, dont le métier est de diriger les mouvemens de la populace. Ce sont des chefs de partis, qui servent tour-à-tour les factions, se vendent ou se passionnent, qui agissent & ne raisonnent pas.

Despotique, du grec δεσπότης, maître ; c'est l'état où les sujets sont au Souverain, ce que sont les esclaves à l'égard d'un maître. Sa volonté, voilà la loi dominante. Il differe du *Mo-*

narchique, en ce que dans ce dernier, le Souverain est soumis à des loix constitutionnelles, qu'il ne peut pas enfreindre, & qu'il y a une sorte de *veto*, qui comprimeroit sa volonté, dans le cas où il abuseroit de sa puissance.

Théocratique, du grec θεὸς, Dieu & κρατεῖν, commander, mot à mot, *gouvernement* de Dieu. Les Atheniens déclarerent Jupiter seul Roi d'Athenes. L'ancien *gouvernement* des Juifs fut *Théocratique*, jusqu'au moment où ils voulurent des Rois. Les Egyptiens eurent une sorte de *Théocratie* mixte, dont les prêtres de Memphis étoient les ministres. Le *gouvernement* des Papes n'est *Théocratique*, qu'en matiere de dogmes & de discipline.

Tyrannique. Il équivaut à *Monarchique*; dans l'origine, il n'étoit point pris en mauvaise part & désignoit l'autorité légitime. La Grece, la Sicile, eurent leurs tyrans, le sage Hiéron le fut à Syracuse. L'abus qu'ils firent de leur autorité les rendit odieux, & le mot en prit l'acception. Sa racine est *tyr*, qui en langue punique signifie fort, puissant, élevé.

République, du latin *Res-publica*, chose publique, à laquelle tout le monde participe. A proprement parler, ce n'est point un *gouvernement* particulier, car le mot s'applique à toutes sortes d'Etats même au monarchique. Nous avons dit la République des Lettres, des Abeilles, de Sparte, d'Athenes & de Pologne, quoiqu'il y eut des Rois. Nous l'avons employé pour désigner des *gouvernemens* purement *aristocratiques*, tels que celui de Rome, de Venise, de Gênes, de Berne, &c. En un mot, c'est le terme géné-

rique. Dans l'acception commune c'eſt le *gouvernement* où tous les membres du corps ſocial, ont le droit de concourir, ou par eux-mêmes ou par leurs délégués.

Le bien de la ſociété, voilà l'objet de tous les *gouvernemens* poſſibles. C'eſt le point de centre d'où tous les Légiſlateurs ſont partis en divergeant d'une étrange maniere.

Quel eſt le meilleur des *gouvernemens* ? c'eſt un problême qu'il n'eſt pas difficile de réſoudre en théorie, mais l'expérience a ſouvent démontré la fauſſeté de la regle. Le meilleur eſt celui où le Peuple eſt le plus heureux. Le meilleur eſt le moins mauvais, diſoit Solon. Il en eſt des ſyſtêmes politiques, comme en médecine des remedes univerſels ; c'eſt en les appliquant à tous les tempéramens qu'ils les tuent.

Régime du lat. *régimen*, dérivé du celte *reg*, d'où le lat. *regere*, eſt mot à mot l'ordre, la regle, la norme politique à laquelle le *gouvernement* ſoumet. Le *régime* eſt doux ou dur, ſelon les principes. Les corporations, les ordres religieux, les adminiſtrations avoient leur *régime*. On dit d'un malade, qu'il eſt au *régime*. C'eſt un mot générique qui eſt ſouvent modifié, mais il garde toujours le ſens de ſon origine ; ici c'eſt la regle établie par le *gouvernement*, dans le jeu de la machine politique.

Adminiſtration, lat. *adminiſtratio*, dérivé de *miniſter*, miniſtre, exécuteur, ſignifie littéralement exécution. Le *gouvernement* ordonne, le *régime* regle, l'*adminiſtration* exécute. C'eſt encore un terme générique qui, dans l'acception où nous le prenons ici, ſignifie l'ordre de compta-

bilité, les régies, la direction de certaines affaires, l'exercice de la Justice, en un mot, tous les objets dont les principes sont établis, & dont il ne reste qu'à faire l'application. *L'administrateur* est passif, quant aux principes; il est actif, quant à l'exécution.

Grace, Faveur.

SELON le Dictionnaire de Trévoux: *grace* & *faveur* ne sont pas synonymes, mais leur synonymie y est parfaitement établie par les définitions. La *faveur*, dit-on, est une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir; ce mot suppose plutôt un bienfait qu'une récompense. La *grace* est une *faveur* qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé: c'est plus que justice.

Grace dit quelque chose de gratuit, un bienfait gratuit, un service gratuitement rendu: *faveur* dit quelque chose d'*affectueux*, le gage d'un intérêt particulier, le soin du zele pour le bonheur ou la satisfaction de quelqu'un. Vous êtes *gratifié* par un bien, par un avantage qui ne vous est point dû: vous êtes *favorisé* par des biens, par des préférences qui vous distinguent.

La *grace* exclut le droit: & par conséquent le mérite strict: la *faveur* fait acception des personnes, sans exclure tout titre. La *grace* est étrangere à la justice: la *faveur* est opposée à la rigueur.

La récompense n'est point *grace*, car elle est due,

due. Mais, par abus, on l'appelle *grace*, dès qu'il y entre de la *faveur*.

La *grace*, quoiqu'elle ne puisse être rigoureusement méritée, est faite néanmoins pour le mérite; la *faveur* ne suppose pas le mérite, si ce n'est celui de plaire. On versera des *graces* sur le citoyen utile; on comble de *faveurs* l'inutile courtisan. Le Ciel accorde des *graces*, & la fortune des *faveurs*.

Il y a, dans la société, un rôle plus beau que celui de distributeur des *graces*, c'est celui de distributeur de récompenses: celui-ci est le rôle de la justice, celui-là l'est de la fantaisie; & les *graces* ne sont plus que des *faveurs*, si ce dernier n'est entierement subordonné à l'autre.

La bonté, la bienfaisance, la clémence, la générosité font ou accordent une *grace*. Une bienveillance particuliere, l'inclination personnelle, un goût de préférence, la prédilection, font ou accordent une *faveur*.

On accorde une *grace* même à son ennemi: on n'accorde des *faveurs* qu'à ceux qu'on aime.

Louis XI disoit à Philippe de Comines qu'il aimoit bien plus ceux qui se devoient à lui, que ceux à qui il se devoit. Les *faveurs* étoient pour ceux-là; il y avoit peut être quelque *grace* pour ceux-ci.

La *grace* intéresse plus ou moins celui qui la reçoit. La *faveur* intéresse plus ou moins celui qui la fait.

La *grace* oblige à la gratitude: la *faveur* demande un retour d'attachement. Mais il arrive souvent qu'une *grace* devient, pour celui qui l'a faite, un engagement à en faire d'autres; &

qu'elle n'inspire, à celui qui l'a reçue, que le desir avide & hardi d'en obtenir de nouvelles. Quant aux *faveurs*, la Bruyere remarque que les femmes s'attachent aux hommes par celles qu'elles accordent, & que les hommes guérissent par celles qu'ils reçoivent.

La *grace* tire sur-tout son prix de la nature même de la chose & de ses effets. La *faveur* tire principalement le sien du sentiment qui l'inspire & de la personne qui la fait. En général, la *grace* sera plus utile; & la *faveur* plus agréable. La remission d'un crime est une grande *grace*: un simple sourire peut être une grande *faveur*. Les cordons distribués par les Princes à leurs Fideles avec tant de prérogatives & de priviléges, s'appelleront des *graces*: les rubans donnés autrefois pour livrées par les Dames à leurs Chevaliers, s'appelloient *faveurs*. La *grace* excite plutôt l'envie d'un concurrent, on envie la chose: la *faveur* excite plutôt la jalousie d'un rival, on jalouse la préférence.

La *grace* a toujours son prix, de quelque maniere qu'on se la procure. Mais de quel prix sont les *faveurs*, si on les arrache?

La *grace* annonce principalement la puissance & la supériorité dans celui qui l'accorde: la *faveur* annonce plutôt le foible & la familiarité dans celui qui la fait. Par la *grace*, on donne, & souvent sans qu'il en coute: par la *faveur*, on donne, & jusqu'à ce qu'on a de plus précieux, on se donne même.

Il suffit d'être *en grace*, pour obtenir des *graces*: il faut être en *faveur*, pour obtenir des *faveurs*. Vous êtes *en grace* auprès de quelqu'un;

dès que vous lui êtes agréable : vous ſerez en *faveur* auprès de lui, lorſqu'il *ſera*, pour-ainſi-dire, *à vous*. Celui qui eſt en *faveur* eſt fort avant dans les *bonnes graces* de la perſonne.

Grand, *Enorme*, *Atroce*.

CES trois épithetes ſe rapportent au crime, & marquent ici le degré d'intenſité.

Grand eſt une expreſſion générique employée au phyſique & au moral, pour exprimer la hauteur, l'élévation, l'étendue ; elle s'applique, comme l'obſerve l'Académie, aux choſes qui ſurpaſſent les autres du même genre, mais qui n'excedent pas les proportions connues.

Grand ſuppoſe donc une extenſion déterminée. Il y a des crimes plus ou moins *grands*, comparés avec d'autres de même eſpece. Il ſeroit trop-long de les énumérer, il ſuffit d'établir la valeur de l'épithete comparée à celles d'*énorme* & d'*atroce*, avec leſquelles elle a des rapports immédiats, car l'*atrocité* & l'*énormité* marchent rarement ſans la *grandeur*.

Enorme, du lat. *enormis*, formé de *norma* regle, avec l'adverſative, ou plutôt l'excluſive *e*, ſignifie littéralement, hors de la regle, outre meſure. C'eſt une expreſſion figurée qui rappelle l'excès.

Tous les crimes ſeroient *énormes*, en ce qu'ils détruiſent l'harmonie ſociale, mais il en eſt qui n'excedent pas les effets ordinaires & connus des paſſions, & alors ils ne ſont que *grands*. *Enorme*

se présente avec la double acception de la violation des principes & de l'étendue. Oter la vie à quelqu'un est sans doute le plus *grand* des *crimes*, mais il est aggravé par les rapports du coupable avec la victime. A Rome, il n'y avoit pas de lois contre les parricides. C'étoit un crime que le Législateur n'avoit pas cru devoir être supposé, il étoit *énorme*.

Le mot *crime* applicable à toutes les infractions du pacte social, n'a qu'une valeur indéfinie. L'épithete *grand* en fixe l'étendue & le classe; celle d'*énorme* le distingue, le met hors des rangs.

Atroce, du latin *atrox*, dérivé d'*ater* noir, horrible, cruel, ajoute à l'idée de *grand* & d'*énorme*, celle d'un concours de circonstances qui l'aggravent. Tullie faisant passer son char sur le cadavre de son pere, Néron faisant assassiner sa mere, commettent des *crimes énormes;* mais Caracalla faisant poignarder devant lui, son frere dans les bras de sa mere, mais Atrée faisant boire à Thyeste le sang de ses enfans, commettent des crimes *atroces*.

Il est de *grands* crimes que l'honneur & le préjugé prescrivent, & on leur obéit. Il est des crimes *énormes*, que l'affreuse politique a trouvé le moyen de justifier. Quant au crime *atroce*, comme il suppose toujours le plus, & qu'il porte avec lui l'idée d'une barbarie, qu'aucun motif ne sauroit excuser, il n'a jamais eu d'apologistes.

Grandeur d'ame, Générosité, Magnanimité.

La *grandeur* est une qualité relative; c'est une supériorité d'élévation. La *grandeur d'ame* est dans les sentimens élevés au-dessus des sentimens vulgaires. La *magnanimité* est proprement la qualité constitutive d'une grande ame; car ce mot est formé de *magni* & *animi*, grand cœur, grand courage, grande ame. Mais c'est sur-tout la *grandeur de l'ame* qu'exprime la *magnanimité*; & c'est ainsi qu'il s'agit de l'envisager. Dès que la *magnanimité* est considérée comme une vertu particuliere, ce n'est pas seulement *de la grandeur d'ame*, c'est *la grandeur d'ame* dans toute sa hauteur, sa perfection, sa plénitude. La *générosité* est la qualité qui distingue une *bonne race*, la noblesse du sang, l'homme d'une ame forte; *gens*, race, désigna chez les Latins l'espece de famille que nous appellons *maison*. De là *vir gentilis*, *vir ingenuus*, *gentil-homme*, *noble homme* : de là *generosus*, *généreux*, dont la terminaison annonce la force, la puissance, la grandeur.

On conçoit assez que la *grandeur d'ame* est cette sorte d'instinct qui nous fait tendre au grand & découvrir le beau. Il est facile de se convaincre que la *générosité* se distingue sur-tout par ce grand caractere qui nous fait user de nos avantages, relâcher de nos droits, sacrifier nos intérêts en faveur des autres; & c'est par cette idée que le mot

devient quelquefois ſynonyme de *libéralité*. Quant à la *magnanimité*, il faudroit copier, à l'exemple de quelques modernes, tels que Coſtar & Bouhours, la deſcription qu'en fait Ariſtote. L'Orateur Maſcaron, dans l'*Oraiſon funebre d'Henriette d'Angleterre*, trace un ſi beau portrait du *Magnanime*, d'après le Philoſophe Grec & Séneque, qu'il craint qu'on ne faſſe à ſon perſonnage le même reproche qu'un Prophete faiſoit autrefois à un Roi : *Tu n'es qu'un homme, & tu fais comme ſi tu avois le cœur d'un Dieu* (*a*).

La grandeur d'ame fait de grandes choſes. La *généroſité* fait de choſes grandes par des efforts d'un déſintéreſſement ſublime & au profit d'autrui. La *magnanimité* fait les choſes grandes ſans efforts & ſans idée de ſacrifice, comme le vulgaire fait des choſes ſimples & communes. La *généroſité* releve la *grandeur d'ame* par un ſentiment de bonté, d'humanité, de bienfaiſance : la *magnanimité*, ſimple & naïve comme le génie, rehauſſe, ſans ſe connoître, la grandeur par la beauté de l'ame.

La *grandeur d'ame* ſe détermine par des motifs nobles & honorables. Les motifs les plus purs & les plus ſublimes déterminent la *généroſité*. La *magnanimité* n'a pas beſoin de motifs pour ſe déterminer : c'eſt le bien, c'eſt le vrai, c'eſt le beau qu'elle conſidere : elle y tend comme à ſon centre.

La *grandeur d'ame* aſpirera peut-être à la

(*a*) *Cùm sis homo & non Deus, dedisti cor tuum quasi cor Dei.*

gloire. La *générosité* ne voudroit pas de la gloire sans être utile, & si elle ne l'achetoit son prix. La *magnanimité* laisse venir la gloire, s'en passe, la sacrifie. *Dans les grandes actions*, disoit le *magnanime* Condé, *il faut songer uniquement à bien faire, & laisser venir la gloire après la vertu.*

La *grandeur d'ame* fait tête à la fortune. La *générosité* fait rougir la fortune. La *magnanimité* se rit de la fortune.

La *grandeur d'ame* est la source des vertus fortes & constantes. La *générosité* réunit plusieurs vertus, & leur donne une héroïque énergie. La *magnanimité* est de toutes les vertus, la vertu pure & simple ou son héroïsme. Le *magnanime*, dit un Moraliste, est orné de toutes les vertus, & les exerce d'une maniere sublime.

La *grandeur d'ame* pardonne une injure. La *générosité* rend le bien pour le mal. La *magnanimité* veut, en oubliant l'injure, la faire oublier même à l'offenseur : *Soyons amis, Cinna...Je t'ai comblé de biens, je veux t'en accabler.*

On admire la *grandeur d'ame*. On admire & on aime la *générosité*. On s'enthousiasme pour la *magnanimité*.

Le petit Roi de Lacédémone, Agésilas, indigné d'entendre appeler le Roi de Perse le grand Roi : *Eh! pourquoi sera-t-il plus grand que moi, tant que j'aurai une épée à mon côté?* cri d'une *grande ame* qui estime les Rois eux-mêmes par ce qu'ils valent. *Frappe, mais écoute* : beau mouvement d'un Citoyen *généreux* qui brave l'outrage pour servir la Patrie. *Je m'aime bien*, disoit Fénelon, *mais j'aime mieux ma famille*

que moi, j'aime encore mieux l'Etat que ma famille, & mieux encore l'universalité des hommes que l'Etat : principe fécond de *magnanimité*.

Voyez avec quelle *grandeur d'ame* Henri IV confesse ses fautes, ses torts & ses foiblesses à Sully (a). Avec quelle *générosité*, prêt à sacrifier ce qu'il a de plus cher aux devoirs de la royauté & au bonheur des peuples, il dit à la belle Gabrielle : *Je vous déclare que si j'étois réduit en cette nécessité de vous perdre vous ou Sully, je me passerois plutôt de dix Maîtresses comme vous, que d'un serviteur tel que lui.* Comme la *magnanimité* de son ministre répond à la sienne, lorsque l'ayant invité à deviner les auteurs d'une nouvelle conspiration, celui-ci s'écrie : *Jésus, Sire! moi, deviner un homme qui soit traître! c'est ce que je ne ferai jamais.* Et après qu'Henri a dit qu'on le nomme lui-même, Sully, pour toute réponse, va travailler au bien de l'Etat.

Marius seul avec son courage & une *grande ame*, assis sur les ruines de Carthage, médite le projet d'un triomphateur. Molé, par la force *généreuse* de l'innocence & du patriotisme, intrépide & terrible comme un héros armé, repousse le poignard en lui découvrant sa poitrine. Montrose, le fidele sujet de l'infortuné Charles I, Montrose, pendant un long cours de prodiges & de sacrifices, toujours plus grand que sa fortune, toujours plus fort que le malheur, toujours plus redoutable par son courage invincible, toujours plus héroïque

(a) Economies Royal. de Sully. t. 2, l. 3, c. 15, &c.

jusque sur un infame gibet qui met le comble à sa gloire, est un des hommes les plus *magnanimes* dont l'Histoire fasse mention.

Grave, Grief.

DANS un Ouvrage moderne sur la Législation criminelle, je trouve un Chapitre intitulé, *De la gravité du Crime en général*; & le texte désigne également, par ce mot, la grandeur, l'énormité, le degré de malice (*a*). Je ne crois pas que *gravité*

(*a*) Dans ce même Ouvrage, recommandable à divers égards, j'ai été surpris de trouver sur le tableau des crimes une distinction entre l'*homicide de guet-à-pens & l'assassinat*, contraire aux idées universellement reçues & par-tout avouées. *L'homicide de guet-à-pens* consiste, dit-on, dans le dessein formé de tuer quelqu'un, & dans les mesures prises pour l'exécuter : à la bonne heure. Mais on ajoute que l'*assassinat* est l'action de certaines personnes qui se sont engagées à tuer quelqu'un pour satisfaire la vengeance d'un autre ; je ne sais d'où cette notion est tirée. Les Jurisconsultes, comme les Vocabulistes & les Grammairiens, définissent tous l'*assassinat* un meurtre, un *homicide* prémédité ou de *guet-à-pens*, sans distinction d'auteur & d'exécuteur. L'idée propre de *guet-à-pens* est celle de guet, garde, sentinelle, embuscade, pour surprendre quelqu'un & le tuer : ce qui annonce la préméditation artificieuse, une combinaison de pensées & de démarches, l'attente de l'homme embusqué. La préméditation est supposée, mais d'une maniere plus vague, dans l'*assassinat* ; & l'idée propre du mot est de tuer avec un instrument pointu ou tranchant, & par extension avec tout instrument de violence. Du primitif

s'employe dans ce sens, on diroit plutôt *grièveté*; & c'est ainsi qu'on a toujours dit. Ménage prétendoit que ce dernier mot n'étoit plus du bel usage, & qu'aucun Ecrivain poli ne s'en étoit servi depuis l'établissement de l'Académie Françoise. Bouhours prouve le contraire. Il faut néanmoins convenir qu'il n'est guere usité que dans le style théologique.

En fait de mœurs & de manieres, la *gravité* désigne la sagesse, la circonspection, la réserve, la dignité : elle se prend en bonne part. La *grièveté* n'a jamais été prise qu'en mauvaise part; & il en est de même de *grief*, *grièvement*, *grèver* (autrefois *griéver*), qui toujours indiquent le mal, l'injure, le tort, la malice, l'oppression, & leur intensité. Par cette raison, on ne dira pas la *grièveté*, comme on dit la *gravité*, pour marquer l'importance d'une affaire, d'une matiere, d'un cas, & sans blâme. Par la raison contraire, *grièveté* convient mieux que *gravité*, lorsqu'il s'agit de désigner, d'une maniere *répréhensible*, la faute, le péché, le crime, & leur grandeur.

On dit à la vérité un *crime grave*, un *péché grave*, comme on dit un *crime grief*, un *péché grief*. Mais il est ici question de l'usage. On a

---

hac, qui signifie couteau, poignard, épée, instrument *aigu*, (*ac*. aigu, pointu), les Celtes firent *hach* (hache), *hachein* (couper, hacher); les Orientaux *hatz*, (tailler. couper, ou hache, lance, selon les terminaisons ajoutées); *sakin* (couteau) : de là le theuton *sachs* (épée, poignard), le latin *sica* (poignard, stylet), &c. De *sach*, *sags*, ont été formés les mots d'*assassin*, *assassinat*, *assassiner*.

pu dire *gravité du crime*, sans difficulté; mais ce n'est pas l'usage ordinaire. Nous disons bien que quelqu'un a une *maladie grave*, & toutefois nous ne dirons pas qu'il est *gravement malade*, il l'est *grièvement*; nous disons *ag-graver*, & tous les Dictionnaires disent que ce mot signifie rendre *grief*, & non *grave*.

Quelle différence y a-t-il donc entre des fautes, des délits, des crimes, des péchés, les uns *graves*, les autres *griefs ?* Le sens moral de l'adjectif *grave* est celui de sérieux & d'important; c'est dans ce sens qu'on dit, *un homme grave*, *une affaire grave:* c'est dans ce sens qu'on doit dire *une faute*, *un crime grave*. Le mot *grief*, toujours pris moralement, marque sur-tout le mal que la chose fait, le tort ou le préjudice qu'elle cause, l'énergie qu'elle déploie : ainsi la locution, *sous des peines grieves*, est consacrée pour désigner la force & la grandeur des peines: ainsi, le substantif *grief* signifie tort, dommage, sujet de plaintes: ainsi *gréver* signifie charger, surcharger, léser, molester, opprimer. Il faut donc indiquer par le mot *grief*, la profondeur, l'énergie, l'intensité, les effets du mal, de l'injure, de l'offense.

Une faute *grave* est donc celle qui mérite une attention sérieuse, qu'il ne faut pas traiter légérement, qu'il est important de réprimer ou de punir; *grave* exprime la qualité de la chose relative à l'intérêt qu'elle doit inspirer. Une faute *grieve* est celle qui renferme beaucoup de malice, qui fait un grand mal, qui par son énormité mérite des peines *grieves*: *grief* exprime l'intensité ou les degrés de l'énergie que la chose présente.

Tous les Vocabulistes expliquent le mot *grié-*

vetė (& non celui de *gravite*) par ceux de *grandeur*, d'*énormité*, d'*excès*. *Grief* & *grièveté* ont leurs idées propres & distinctives; c'est proprement le poids de la chose, la force & l'énergie du mal, son intensité qu'ils expriment; tandis que *grandeur* n'en indique que l'étendue, & le mot *énormité*, son opposition à la regle. Ces deux derniers mots dénotent d'ailleurs de plus grands excès. Un crime *grief* n'est pas tout-à-fait un *grand crime*, encore moins un *crime énorme*. C'est-là une raison pour conserver & même étendre l'usage du mot *grièveté*, ou pour adopter, si l'on veut, celui de *gravité*.

Guider, *Conduire*, *Mener*.

« Les deux premiers de ces mots, dit l'Abbé » Girard, supposent dans leur valeur propre une » supériorité de lumieres que le dernier n'exprime » pas; mais en récompense, celui-ci enferme une » idée d'ascendant & de crédit tout-à-fait étrangere » aux deux autres. On *conduit* & l'on *guide* ceux » qui ne savent pas les chemins; on *mene* ceux qui » ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls ». N'y a-t-il donc point de différence entre *guider* & *conduire?*

Guider signifie littéralement faire *voir*, enseigner, tracer, montrer la *voie*, une voie inconnue, cachée, comme le *gué*. Il vient de la racine *id*, *eid*, main, la main qui indique, montre; d'où le grec *heid-ein*, connoître; le latin *videre*, voir; d'où Bovillius tire *guider*. Le theuton dit *weisen*,

dans le ſens de *guider*; il appelle *weid*, comme l'anglois *wood*, &c., la plante que nous appellons *guede*, & dont les Gaulois ſe frottoient le corps pour ſe faire remarquer & diſtinguer : le *guidon* nous montre où nous devons aller, nous rallier.

Conduire vient du radical *duc*, qui, comme *tog*, ſignifie en celte, en theuton, en latin, &c. montrer le chemin, être à la tête, commander, tirer à ſoi, diriger la marche, &c.; & c'eſt le ſens du mot *conduire*, auquel la prépoſition *con* ajoute l'idée d'avec, enſemble, union.

Mener ſignifie conduire par la main ou comme par la main (de *man*, main), faire aller, ſe faire ſuivre, entraîner avec ſoi, ſe rendre maître ou par force ou par manége.

L'idée propre & unique de *guider*, eſt d'éclairer ou montrer la voie. L'idée de *conduire* eſt de diriger, régir, gouverner une ſuite d'actions. Celle de *mener* eſt de diſpoſer de l'objet ou de ſa marche. La lumiere ſeule *guide* : on *conduit* par le commandement comme par l'inſtruction & par le concours : l'autorité, la force, la ſupériorité, l'aſcendant vous *menent*. Le mot *conduire* partage donc avec *guider* l'idée d'enſeignement, & avec *mener* celle d'empire. On *guide* celui qui ne ſauroit pas aller ſans *guide* : on *conduit* celui qui n'iroit pas ou iroit peut-être mal ſans conducteur : on *mene* celui qui ne peut pas, ne veut pas, ne doit pas aller ſeul, ſans une main qui le tienne. Il y a dans le premier une pure ignorance; dans le ſecond, de la ſoumiſſion ou de la défiance de ſoi-même; dans le dernier, de la dépendance, de l'impuiſſance, ou de la foibleſſe. Le ſens ordinaire de ces mots eſt le même au figuré.

Vous *guidez* un voyageur, un apprentif, un écolier, &c., en leur montrant la route qu'ils doivent suivre. Vous *conduisez* un étranger, un client, un ami, &c. en leur prêtant vos lumieres, vos conseils, vos secours; mais vous *conduisez* aussi des troupes, des travailleurs, des animaux, &c., en ordonnant, en commandant. Vous *menez* des enfans, des aveugles, des prisonniers, des imbécilles, en les tenant, en les faisant aller de gré ou de force.

Dans un pays inconnu, nous cherchons quelqu'un qui nous *guide*. Dans des cas ou des affaires difficiles, nous avons besoin qu'on nous *conduise*. Une femme, lorsqu'elle craint, demande la main d'un Ecuyer qui la *mene*.

L'art *guide* le Médecin; le Médecin *conduit* le malade, & la Nature *mene* le malade à la santé ou à la mort.

Dans le sens littéral, dit fort bien l'Abbé Girard, c'est proprement la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, & la main qui *mene*. L'œil *guide*, puisque c'est l'œil qui découvre la voie; la tête *conduit*, parce qu'elle ordonne, dirige & accompagne en quelque sorte nos pas; la main *mene*, c'est son action propre. L'œil est la science, mais spéculative; la tête est l'intelligence agissante; la main, la puissance exécutrice.

La Nature, la raison, la loi, la regle, la science nous *guident*; elles nous enseignent ce que nous devons faire. La Nature, la raison, la prudence, le conseil, la passion, la volonté nous *conduisent*; ils concourent, contribuent, ou président à toute la suite de nos démarches, de notre *conduite*. Les passions, les événemens, les choses, la fortune, le

monde nous *menent* ; ils nous entraînent comme des êtres passifs, nous forcent, nous aveuglent, ne nous permettent pas de nous *conduire* nous-mêmes.

La raison nous *guide* & nous *conduit* : elle nous *guide* en nous montrant ce qu'il faut faire ; elle nous *conduit*, lorsqu'elle nous fait faire ce qu'elle juge convenable : *que la raison conduise*, dit un Poëte, *& le savoir éclaire*. Les passions nous *conduisent* & nous *menent* : elles nous *conduisent* quand nous suivons avec réflexion et liberté, leurs desseins, leurs suggestions, leurs inspirations ; elles nous *menent*, lorsqu'elles nous ravissent la raison, qu'elles nous entraînent avec violence, qu'elles disposent de nous sans nous. De même un Général *conduit* son armée avec son intelligence & sa science, & il *mene* les soldats au combat, parce qu'il ne s'agit là que d'ordonner & d'obéir.

L'expérience des peres devroit bien *guider* les enfans. Le sage se *conduit* lui même, mais non sans avoir pris des conseils dans les affaires épineuses. L'ame forte *mene* l'esprit foible.

La foi *guide* le Chrétien, sans le déterminer. Il faut, dit Bossuet, *conduire* & non pas précipiter dans le bien. Le Pasteur doit *mener* son troupeau. L'expression de Bossuet marque parfaitement l'intelligence, la prudence, la suite qui indique le mot *conduire*.

Dans l'anarchie, personne ne peut *guider*, tout le monde veut *mener*, chacun se *conduit* comme il peut.

Les *guides* ne nous manquent pas, mais nous manquons aux *guides*. Nous savons fort bien com-

ment il faut se *conduire*, & nous ne nous en *conduisons* pas mieux. *Qu'on me mene au pays des vrais Chrétiens*, s'écrioit, encore enfant, la fameuse Antoinette Bourignon, frappée de l'opposition des mœurs publiques avec les préceptes de l'Evangile.

Les Gaulois conferent d'abord l'administration à un Sénat de femmes, persuadés qu'elles étoient *guidées* par une lumiere divine, ou inspirées par un instinct surnaturel. Les Orientaux ne jugent pas leurs femmes capables ou dignes de se *conduire* elles-mêmes. Dans le temps où les Gouverneurs & les Généraux Romains désoloient, par leurs exactions, les Provinces Romaines, le Sénat délibéra, s'il ne leur défendroit point de *mener* avec eux leurs femmes, attendu, disoit-on, qu'elles étoient plus avides, plus prodigues, plus impérieuses, plus tyranniques que leurs maris.

« Je suis fort de cet avis, dit Montaigne, qu'il » est bien plus aisé & plus plaisant de suivre, que » de *guider*; & que c'est un grand séjour d'esprit » de n'avoir qu'à tenir une voie tracée, & à répon» dre que de soi ». Nous ne nous contentons pas d'ordinaire, dit l'Abbé de Saint-Réal, de conseiller nos amis, nous prétendons les régler, ou plutôt les *conduire*. « Marquez de la considération » aux vieux Conseillers, de l'amitié aux jeunes, & » vous verrez que vous *menerez* le Parlement » comme vous voudrez », disoit le Cardinal de Retz au Prince de Condé.

* On ne *guide* que les personnes ou les objets qui ont, en eux-mêmes, la capacité de se *conduire*; on

on ne *guide* pas les *choses* ou les objets dépourvus d'intelligence. Mais on *conduit* & on *mene* également les choses & les personnes, les objets animés ou inanimés. On *conduit* des entreprises, des affaires, des voitures, des eaux, &c., & on les *mene*, mais on ne les *guide* pas. *Conduire* désigne encore ici particuliérement l'intelligence, la science, la prudence, l'ordre, la vigilance, qui dirigent & font aller les choses pas à pas; & *mener* a quelque chose de plus absolu, de plus fort, de plus décidé, de plus actif, de plus brusque, qui maîtrise les choses, & les fait vîte arriver au but. On *conduit* sagement une affaire, on la *mene* brusquement.

La boussole *guide* le navigateur; le pilote *conduit* le vaisseau, & les vents le *menent*: de même l'itinéraire *guide* le cocher; le cocher *conduit* les chevaux; les chevaux *menent* la voiture.

On vous *guide* dans la *conduite* d'une intrigue; vous *conduisez* ou vous *menez* l'intrigue. Celui qui *conduit* un intrigue, en ordonne le plan, en dispose les moyens, en dirige la marche, en assure & surveille l'exécution. Celui qui *mene* une intrigue use de l'ascendant qu'il a ou de celui qu'il acquiert par son génie, son habileté, ses manéges pour s'emparer des personnes & des choses, faire ce qu'il veut faire, faire ce qui lui plaît, être obéi ou servi.

Segrais ou Madame de la Fayette dit, dans *Zaïde*, que D. Ramire *conduisit si bien* Nugna Bella où il la vouloit *mener*, que, &c.; c'est-à-dire, qu'il se *conduisit* avec tant d'art, de prudence, d'habileté, qu'il s'empara de l'esprit de *Nugna*, & en effet la *mena* où il voulut sans qu'elle

s'en apperçût, sans qu'elle s'en doutât, en la *conduisant* doucement pas à pas, insensiblement où il vouloit.

Guider ne désigne que le chemin, la carriere, la voie dans laquelle il s'agit d'aller, sans désigner le terme où l'on va : on ne *guide* pas à la ville, au château ; on vous y *conduit*, on vous y *mene*. Ces deux derniers mots ont donc un rapport particulier au but ; un chemin *conduit* ou *mene* à la ville. Par le chemin qui *conduit* à la ville, on y va avec de l'attention ; par celui qui y *mene*, on y va tout droit, on y va bientôt, on n'a qu'à le suivre. *Guider* ne paroît pas convenir dans cette circonstance. Cependant Boileau a dit :

Quel chemin le plus droit à la gloire nous *guide*,
Ou la vaste science, ou la raison solide ?

En parlant des choses qui *menent* ou *conduisent* à d'autres, je préférerois le mot *conduire*, lorsque l'effet est plus lent, plus gradué, plus concerté, plus ménagé, plus éloigné, plus incertain ; & celui de *mener*, lorsqu'il est plus prompt, plus précipité, plus assuré, plus infaillible : j'en ai déjà suffisamment indiqué les raisons.

Ainsi, je dirois : une marche mesurée, compassée, circonspecte peut *conduire* à une haute fortune ; la molesse *conduit* à la dissolution ; le mérite *conduit* quelquefois aux honneurs ; l'espérance nous *conduit* par des illusions jusqu'à la fin de la vie. Mais je dirois plutôt : la témérité *mene* à la chûte ; le crime *mene* au supplice ; les passions *menent* aux excès ; l'incon-

ſéquence *mene* à la folie. On *mene* & on ne *conduit* pas vertement, rudement, tambour battant, de la belle maniere, &c., c'eſt la force, la ſupériorité, la volonté abſolue qui agit de la ſorte.

* *Guider* ne ſe relâche point de la ſévérité de ſa ſignification naturelle : *mener* ſouffre des modifications : *conduire* varie juſqu'à ne conſerver qu'une ſorte d'analogie avec ſon idée primitive, comme quand on dit *conduire* à la place d'*accompagner* ; car alors il ſignifie ſeulement avec la perſonne par civilité, par égard, par amitié, par plaiſir ; & cette action n'eſt au fond qu'une ſorte d'imitation de l'action rigoureuſe de *conduire*.

H.

Haleine, Souffle.

CES mots désignent particuliérement l'émission ou la sortie de l'air chassé des poumons. Ouvrez la bouche & laissez sortir cet air de lui-même ou par le mouvement seul des poumons & sans efforts, c'est l'*haleine* : rapprochez les deux coins de la bouche, & poussez l'air avec un effort particulier, c'est le *souffle*. Ces mots sont des onomatopées : avec l'aspiration *h*, la voix *a* & la liquide *l* qui chasse, vous imitez l'*haleine* : avec les lettres *s*, *f*, *l*, vous formez le *souffle*.

Le *souffle*, pressé & contraint, devient plus fort & plus sensible que la simple *haleine* libre & épandue. Produits d'une maniere différente, ils produisent des effets différens. Avec l'*haleine* vous échauffez ; vous refroidissez avec le *souffle*. Le *souffle* a perdu, par la pression des levres, la chaleur de l'*haleine*. Votre *haleine* fera vaciller la lumiere d'une bougie ; votre *souffle* l'éteindra. Le *souffle* ramasse en un point toute l'*haleine*, & en augmente la force par l'impulsion. Le

ſouffle repouſſe, éloigne, diſſipe, &c.; effets que l'*haleine* n'a pas. L'*haleine* ne fait que s'exhaler doucement : le *ſouffle* ſe lance avec force. La ſimple *exhalaiſon* des fleurs eſt appellée quelquefois *haleine* : mais elle eſt trop inſenſible pour qu'on l'appelle *ſouffle*. On dira l'*haleine* d'un *enfant*, & le *ſouffle* d'un aſthmatique.

Le mot *haleine* indique particuliérement le jeu habituel de la reſpiration; & on lui attribue des qualités habituelles. Le mot *ſouffle* ne marque proprement qu'un acte particulier ou un état accidentel de la reſpiration, & des modifications paſſageres. On dit en général l'*haleine* plutôt qu'*une haleine*; on dit un *ſouffle* ou le *ſouffle* différemment modifié. On a l'*haleine* courte ou longue, douce ou forte : on n'a qu'un *ſouffle* de vie; on dit un *ſouffle* pur, un *ſouffle* empeſté, &c.

L'*haleine* manque, on eſt hors d'*haleine*, on reprend *haleine*, &c. Toutes ces manieres de parler ont un rapport marqué avec le cours ordinaire de la reſpiration. L'homme excédé de fatigue *ſouffle*, a le *ſouffle* fort & précipité, il eſt *eſſoufflé*; il ne s'agit là que d'un état accidentel & paſſager.

Ce n'eſt pas *haleine* des Dieux, c'eſt leur *ſouffle* qui anima l'argile, comme dit Rouſſeau; c'eſt un acte de leur puiſſance vivifiante.

L'*haleine* & le *ſouffle* appartiennent auſſi aux vents : mais leur *ſouffle* eſt de même plus fort & plus ſenſible que leur *haleine*. Vous direz le *ſouffle* des aquilons, & l'*haleine* des zéphirs. Une douce agitation de l'air n'eſt qu'une *ha-*

leine : mais un léger courant d'air eſt un *ſouffle.*

L'hiver qui si long-temps a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paiſibles ruiſſeaux ;
Et les jeunes *Zéphirs* de leurs *douces haleines*
Ont fondu l'écorce des eaux. *Rouss.*

Je voudrois effacer de cette peinture *l'écorce des eaux*. Je voudrois encore changer en *ſouffles* les *bruyantes haleines* des vents que Boileau fait taire à l'aſpect de Flore.

Ainsi quand sur les mers regne le fier *Autan*,
Son *souffle*, en un seul flot, fait rouler l'Océan.
Traduc. de Luc.

Vous ne trouverez pas dans cette traduction, le *flatibus horriſonis* de Lucain, *le ſouffle qui fait un bruit horrible* : mais c'eſt toujours le *ſouffle d'un vent impétueux & bruyant.*

La Fontaine ne manque pas de donner une *haleine*, une *haleine douce* au Zéphir.

C'étoit pendant le temps où le chaud qu'on respire
Oblige d'implorer l'*haleine des Zéphirs.*
Doux vent, s'écrioit-il, prête-moi des soupirs !

Mais c'eſt le *ſouffle*, c'eſt un *ſouffle* orageux qu'il donne à Borée dans ce morceau d'harmonie imitative.

Notre souffleur à gage
Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,
Siffle, *souffle*, tempête, & brise, &c.

Hasarder, *Risquer*.

J'écris *hasarder* par *S*, selon l'orthographe moderne de l'Académie & de nos bons Auteurs, mais contre mon goût ; car la lettre *Z* me paroît ici distinctive & nécessaire. *Hasard* vient de l'oriental *zar*, *tzar*, qui signifie empreinte, chose qui porte une empreinte, & particuliérement dé à jouer, qui porte des marques. Ainsi les Italiens appellent *zara*, & les Epagnols *azar*, le dé à jouer ou le jeu des dés ; & dans les treizieme & quatorzieme siecles, on a dit *azardus* avec la même signification ; *hazart* signifioit joueur. Les Latins ont dit à la vérité *tessera*, dés. Du celte *ricq*, glissant, dangereux, vient le mot *risque*, *danger*.

Hasarder, mettre, exposer, commettre au *hasard*, à la fortune, au sort & proprement *au jeu*. *Risquer*, courir le *hasard*, le danger, le péril d'une chûte, d'un dommage, d'une perte dans une carriere glissante ou un mauvais pas. Le premier de ces mots n'indique que l'incertitude du succès : le second menace d'une mauvaise issue.

A chances égales, on *hasarde* ; avec du désavantage, on *risque*. Vous *hasardez*, en jouant contre votre égal : vous *risquez* contre un joueur plus habile. Si vous *risquez* peu pour avoir beaucoup proportionellement, vous *hasardez*.

Le chanceux *hasarde* volontiers ; & le hardi *risque*. Celui qui se flatte, croit *hasarder*, quand

celui qui craint, croit *risquer*. Dans la bonne fortune, on ose *risquer*; on ose *hasarder* dans le malheur.

L'homme froid & prudent *hasarde* peu; l'homme ardent & intrépide *risque* beaucoup. Celui-ci fera des coups de main; & celui-là des coups de tête.

Dans le cours ordinaire des choses, *qui ne* hasarde *rien n'a rien*, dit le proverbe : dans les cas extrêmes, selon une autre façon de parler proverbiale, *on* risque *le tout pour le tout*.

La raison même *hasarde*; la passion *risque*. Toute notre vie n'est qu'un calcul de probabilités : la folie ne calcule pas ou calcule mal.

Le Joueur qui, avec une fortune de 100,000 livres, *hasarde* 50,000 livres au pair, ne songe pas qu'il *risque* de perdre la moitié de son bien; & que s'il gagne, sa fortune ne sera que d'un tiers plus forte. Voyez les tables de probabilités de M. le Comte de Buffon.

On ne *hasarde* pas ses grands intérêts, son bien, sa vie, son honneur : mais on les *risque* s'il le faut. Ce n'est pas là un jeu, c'est quelquefois un devoir. Celui qui légérement *hasarde* son honneur, ressemble à ce Siamois qui joue sa liberté parce qu'elle ne vaut rien : celui qui le *risque* pour l'honneur de la vérité ou l'amour de la vertu, ressemble à ce Japonois qui se charge, innocent, des horreurs du dernier supplice pour rappeller à la vie son pere & sa mere.

Dans les obscurités de la science, on *hasarde* des conjectures probables : on ne va pas *risquer* des hypotheses gratuites.

Avec une certaine force d'esprit, vous créez des expressions nouvelles & vous les *hasardez* : avec des prétentions, un autre en forge & les *risque*.

* Le mot *hasarder* n'indique pas un succès, un événement plutôt que l'autre, même grammaticalement : tandis que *risquer* sert à indiquer dans la phrase tel genre d'événement, de mauvais succès. Ainsi on *hasarde* son argent ; on *risque* de le perdre, & même, par corrélation, d'en gagner.

On dit *risquer*, & non *hasarder*, de tomber, de souffrir, de périr.

* *Hasarder* suppose toujours une action libre ; vous *hasardez* avec connoissance de cause, & parce que vous voulez. Mais *risquer* n'exige pas toujours un choix de votre part ; vous *risquez* quelquefois sans le savoir & sans le vouloir. *Hasarder*, c'est mettre au *hasard* : *risquer*, c'est ou mettre en *risque* ou y être. Ainsi, dans les phrases suivantes, *risquer* a un sens passif que *hasarder* ne sauroit avoir.

L'homme qui se *hasarde* le moins, *risque* à chaque instant de périr par mille accidens. Cette considération fait que les uns exposent témérairement leur vie aux *hasards* ; & que les autres craignent de la perdre sans *risque* apparent. Il est clair que le *risque* couru dans ces cas-là, n'est pas un *hasard* que l'on ait cherché.

Faute de modération, on *hasarde* ses gains, c'est-là une des clefs de la conduite de l'homme.

Au milieu d'une foule tumultueuse, on *risque* d'être étouffé : c'est le sort de la vérité pressée par la foule des erreurs.

Lorsque votre vertu est fortement attaqué, vous *risquez* de la perdre ; si vous la *risquez* vous-même, elle est perdue. *Risquer* n'est *hasarder* que dans le second cas.

Sur la foi du *zar* ou *tzart*, *hasard*, ou sort des trois fleches, les Chaldéens, les Arabes & autres Orientaux, étoient toujours prêts à tout *hasarder* avec une ferme confiance ; & après un mauvais succès, ils croyoient encore aux fleches & les tiroient. Les Gymnosophistes & autres Prêtres philosophes de l'Inde, de la Perse & des pays voisins, s'imaginerent, dit-on, qu'ils n'avoient rien à *risquer* s'ils présentoient aux Princes la vérité sous la forme de l'apologue ; comme s'ils étoient assez sots que de croire leurs tyrans assez bons pour ne pas soupçonner ou pour respecter des hommes cachés derriere des bêtes philosophes.

Hâter, Presser, Dépêcher, Accélérer.

Hâter, *haster* ; celte *hasta* ; allemand, *hasten* ; grec, Εσθω ; latin, *festinare* (par un changement ordinaire de *H* en *F*, comme dans l'espagnol), mots tirés de *ha*, *has*, exprimant le souffle, désignent par-là même la vitesse, la diligence qui nous tient en haleine.

Presser signifie proprement mettre de *près à près*, comprimer, & désigne fort bien l'action

de pouſſer fortement pour faire avancer & rapprocher du but.

Dépêcher, de *pes*, pied ſignifie littéralement tirer & *hâter* les pieds; & par un rapport très-ſenſible, il ſert à déſigner l'action d'*expédier* promptement, la ſollicitude de ſe délivrer au plutôt d'un ſoin, d'un embarras, d'un travail.

Accélérer, du latin *celer*, vîte, exprime l'action d'ajouter à la célérité, ou de donner une nouvelle vîteſſe.

Hâter marque donc une diligence plus ou moins grande & ſoutenue : *preſſer*, une impulſion forte & de la vivacité ſans relâche : *dépêcher*, une activité inquiete & empreſſée même juſqu'à la précipitation : *accélérer*, un accroiſſement de vîteſſe ou un redoublement d'activité.

On *hâte* la choſe, quand elle ſeroit trop lente ou trop tardive : on la *preſſe*, lorſqu'elle *preſſe* ou qu'on eſt *preſſé* : on la *dépêche*, quand il ne s'agit que de la finir & de s'en débaraſſer : on l'*accélere* lorſqu'elle va trop doucement ou qu'elle ſe ralentit.

Le moyen le plus ſûr de faire à propos & bien, eſt de ſe *hâter* lentement. A ſe *preſſer*, il y a le riſque de ne faire ni bien ni bientôt. Pour avoir vîte fait la beſogne tellement quellement, il n'eſt que de ſe *dépêcher*. Faites ce que vous faites, & vous en *accélérerez* la concluſion.

Hâtez-vous de mettre la main à l'œuvre, vous n'aurez pas beſoin de *preſſer* votre marche. On eſt habile à *dépêcher* les affaires, quand on ne ſe donne pas le temps & la peine de les examiner. Si les choſes ont pris un bon cours, vous n'avez qu'à lever les obſtacles, pour en *accélérer* la fin.

L'homme actif & diligent *hâte*. L'homme ardent & impétueux *presse*. L'homme expéditif & impatient *dépêche*. L'homme prévoyant & soigneux *accélere*.

On *hâte* & on *presse* ce qu'on fait & ce qu'on doit faire, son prochain départ, comme sa marche actuelle. On *dépêche* ce qu'on a commencé, sa besogne, & on se *dépêche* de la commencer. On *accélere* ce qui est en train, & la fin de la chose.

On se *hâte* & on se *presse* : on *hâte* & on *presse* les personnes en les excitant à *hâter* ou à *presser* leur travail. On se *dépêche*; mais on ne *dépêche* pas les personnes, si ce n'est quand il s'agit de les envoyer promptement ou de vîte expédier leur affaire; ce qui forme une acception différente. On n'*accélere* que les choses, leur mouvement, leur cours, leur dénouement, ou leur fin, sans précipitation.

Hâtif, *Précoce*, *Prématuré*.

Ces épithetes servent à désigner une maturité avancée.

Hâtif, qui se hâte, qui fait diligence, qui vient de bonne heure : voyez dans l'article précédent l'explication du verbe *hâter*. *Précoce*, qui prévient la saison, qui mûrit avant le temps, qui arrive avant les autres; mot formé de *præ*, *pré*, avant, & de *coc*, *coq*, *cox*, cuit, digéré, mûri, rac. *houg*, *hog*, feu; d'où l'oriental *houg*, cuire sous la cendre; & le *foc*, feu, des Celtes; ainsi que

leur *coq*, *coq*, cuire : la *maturité* est l'effet d'une vraie *coction*. *Prématuré*, dont la maturité accélérée prévient la saison, ou dont on prévient la maturité ; double acception commune au latin & au français : mot formé de *præ*, *pré*, avant, & de *matur*, mûr, ou mûri, bon à manger.

Il est clair que *hâtif* indique seulement une chose avancée ; & que, par la force de la préposition *pré*, *précoce*, & *prématuré* marquent la circonstance de *devancer* ou *prévenir* la saison, le temps propre, les productions du même genre : *précoce* n'exprime point d'autre idée. *Prématuré* désigne une maturité forcée ou une fausse maturité, quelque chose qui est contre nature : c'est le sens ordinaire que nous lui donnons au figuré. Ainsi la chose *précoce* arrive avant la saison ; & la chose *prématurée* arrive avant la saison propre & hors de saison ; telle est l'*entreprise prématurée*. Ce qui est *précoce* est hors de l'ordre commun : ce qui est *prématuré*, est contre l'ordre naturel.

La diligence & la vîtesse distinguent le *hâtif* : la célérité & l'antériorité, le *précoce* : la précipitation & l'anticipation, le *prématuré*.

Les fruits qui viennent les premiers ou dans la primeur, sont *hâtifs*. Les fruits qui viennent naturellement ou par une bonne culture, avant la saison propre à leur espece, sont *précoces*. Les fruits qui viennent par force avant la saison convenable, & trop tôt pour acquérir la bonté & la perfection de leur maturité naturelle, sont *prématurés*.

Dans divers genres de fruits, il y a des especes plus *hâtives* les unes que les autres ; telles sont les poires dites de *hâtiveau* : elles ont leur saison

propre, plus avancée que celle des autres especes. Dans une terre meuble, bien échauffée des rayons du soleil, avec des arbres d'une espece choisie, & soignés avec tout l'art du jardinage, vous avez des fruits *précoces*. Avec vos serres chaudes, vous avez des fruits *prématurés*, qui n'ont ni la beauté ni la saveur des fruits mûris par la Nature & dans la saison.

Un printems avancé donne des fleurs *hâtives* : un hiver tiede produit des floraisons *précoces* : des pluies continuelles vers la fin de l'été nécessitent des vendanges *prématurées*.

L'art du jardinage est de ménager des productions *hâtives* & des productions *tardives*, avec l'abondance pour la pleine saison. Le luxe donne un grand prix & un grand goût aux fruits *précoces*. La misere se nourrit & s'accroît avec des consommations *prématurées* ou anticipées.

Ces mots s'appliquent figurément à l'esprit, à la raison, aux qualités & aux objets qui, par la succession de leurs développemens & de leurs accroissemens, ou par des périodes & des révolutions marquées, ont de l'analogie avec le cours ordinaire de la végétation; & les mêmes nuances les distinguent encore.

Ainsi la valeur qui n'attend pas le nombre des années, est *hâtive* : la raison qui étonne dans l'enfance, est *précoce* : la crainte qui prévoit un danger si éloigné qu'il n'est, pour-ainsi-dire, que possible, est *prématurée*.

La Nature est *hâtive* dans les femmes, & toutefois, avec leur constitution délicate & sujette à beaucoup de maladies particulieres, il a été reconnu en Suede, en Franche-Comté, &c.

qu'en général elles vivent plus long-temps que les hommes. Il y a des esprits *précoces*; mais l'Histoire des Enfans célebres prouve la vérité de cette remarque, que s'ils portent des fleurs avant le temps, rarement produisent-ils des fruits. La fécondité des Indiennes est vraiment *prématurée;* elles sont encore des enfans qu'elles cessent d'en faire.

La raison sera *hâtive* dans les enfans, par cela seul qu'on cessera de les tromper & de les abuser : leur longue enfance est l'ouvrage de la mauvaise éducation. Les talens *précoces* n'ont besoin que d'être contenus : à force de les pousser, on les fait avorter. Les mariages *prématurés* ne produisent que des avortons & des divorces : ce trait seul peint les mœurs de trois générations.

Les progrès sont toujours trop *hâtifs*, quand ils augmentent les risques. Les réputations sont toujours *précoces* tant qu'elles préviennent le jugement de la critique rassise & réfléchie. Les funérailles des enfans sont toujours *prématurées*, lorsque les meres y assistent, comme l'observe si bien Séneque.

* Quoique *hâtif* soit un mot consacré dans le jardinage, il n'exprime point par lui-même la maturité avancée des productions de la terre : il est également applicable à tout ce qui vient de bonne heure. Au propre, on *hâte* ses pas comme on *hâte* des fruits. *Hâtif* est le contraire de *tardif*; comme on dit des *cerises hâtives* & des *cerises tardives*, on aura raison de dire des *gelées hâtives*, ainsi qu'on dit des *gelées tardives*. Si *hâtiveté* ne se dit plus guere que des fruits, il n'est

pas moins vrai qu'il a servi, selon l'étendue de sa valeur, à exprimer une sorte de diligence en tout genre. Observons que la diligence présente une idée morale de choix, de goût, d'ardeur, de réflexion, de soin; au lieu que *hâtiveté* s'arrête à l'idée physique d'un mouvement ou d'un développement plus ou moins prompt.

Précoce est si propre au jardinage, qu'on dit des *précoces* pour des fruits *précoces*, *précocité* n'est aussi qu'un terme de Jardinier, au rapport de la Quintinie. Ces mots désignent en effet par eux-mêmes l'action du feu, ou de la chaleur qui cuit ou mûrit graduellement des productions. C'est sur-tout cette gradation ou ce perfectionnement successif qu'il faut considérer dans les objets qu'il s'agit d'appeller figurément *précoces*, tels que la raison, l'esprit, le talent. Si on les qualifie de *précoces*, pourquoi ne leur attribueroit-on pas la *précocité*?

Prématuré est évidemment propre à ce qui s'appelle *mûr;* & cette qualité regarde proprement les fruits. Ajoutons que la racine *ma*, *mad*, *mat*, signifie ce qui se mange, ce qui est bon à manger. Ainsi, à proprement parler, les fleurs ne sont pas *prématurées*, elles sont *précoces* : mais les fruits sont *précoces* & *prématurés*. Cependant, quelle que soit la propriété originelle de ce dernier mot, il s'emploie rarement au propre, & il ne s'applique guere que vaguement aux fruits en général. On dira des *fruits prématurés*, & non des abricots ou des pois *prématurés*.

Au figuré, ce mot seul & sans modification emporte une plainte, une censure, un blâme; & par conséquent il indique une trop grande *hâte*, une

une *précocité* désordonnée, une *maturité* qui est forcée ou qui n'est pas attendue. Ainsi, nous nous plaignons d'une *vieillesse prématurée*, nous accusons une *mort prématurée*, nous blâmons une *entreprise prématurée*, nous censurons des *opérations prématurées*, par la raison que les choses n'étoient pas bien ou assez mûries. *Prématurité* est à peine hasardé au figuré; c'est pourtant un mot fort bon.

* Observons enfin les terminaisons de ces mots. *Hâtif* a une terminaison active; il signifie ce qui *hâte*, & ce qui *hâte* par son activité propre. Ainsi, une saison, une terre, un arbre, un légume sont également *hâtifs*, c'est-à-dire, qu'ils *hâtent* leur venue, leurs productions, leur végétation: c'est leur activité & leur vigueur propre que ces objets déployent de bonne heure lorsqu'ils sont *hâtifs*.

Précoce peut être également pris à l'actif comme le latin *coquus*, & au passif comme le latin *coctus*. Aussi l'on appelle abricotier, cerisier, *précoce*, l'arbre qui produit des abricots, des cerises *précoces*. Dans cette phrase, la *cerise précoce* est produite par le *cerisier*; & le *cerisier* est *précoce*, parce qu'il la produit.

Prématuré a la terminaison passive: c'est le participe passif du verbe *prématurer* que je trouve à peine, quoique bon en soi & utile, dans cette phrase d'un médiocre Ecrivain: *Les traverses & la nécessité avoient* prématuré *les fruits de sa raison*.

Ainsi, *prématuré* signifie proprement *mûri* par des causes étrangeres avant la saison opportune,

ou avant que l'objet ait pu acquérir par lui-même sa maturité naturelle & toute sa bonté. Par-là ce mot devient singuliérement propre à distinguer une *précocité* forcée, artificielle, contre nature ; & c'est à quoi l'usage a eu principalement égard. On dit des *arbres précoces ;* on ne dira pas des *arbres prématurés*, par la raison qu'il s'agit d'exprimer leur énergie qui *donne la maturité* : ils la donnent & ne la reçoivent pas.

Haut, *Hautain*, *Altier*.

LA racine commune de ces mots est *al*, qui rend l'idée simple de hauteur, élévation. Les terminaisons de *hautain* & *altier* modifient, par des idées accessoires, celle de *haut*. La terminaison *ain*, en latin *an*, sert particuliérement à désigner des relations extérieures ou apparentes de lieu, de temps, d'office, d'exercice, &c. : ainsi *Romain*, *Romanus*, signifie celui qui est de Rome ; *Africain*, qui est d'Afrique ; *Autan*, *Altanus*, qui vient de la haute mer ; *Franciscain*, qui est de l'Ordre de Saint-François ; *Publicain*, qui leve les deniers publics ; *Sacristain*, qui a soin de la Sacristie, &c. *Hautain* signifie ce qui vient d'un cœur, d'un esprit, d'un naturel haut ; ce qui marque, respire, affecte, affiche la *hauteur*. Il est encore à remarquer que le mot *an*, haut, exprime aussi une respiration forte, le vent, l'éclat, &c. Quant à la terminaison d'*altier*, en italien *altero* ou *altiero*, *er*, *or*, exprime proprement la force, la valeur, la puissance ou l'action de cette puis-

ſance ; & le mot *ter* ſignifie beaucoup, fort, très, (trois fois) : ainſi *altier* veut proprement dire très-haut, fort haut, qui a une hauteur décidée prédominante. Les Eſpagnols diſent *altivo*, qui exprime la capacité & l'activité de la choſe.

Haut eſt un mot ſimple, générique & variable, qui, au phyſique, marque l'élévation perpendiculaire ou la dimenſion au deſſus de l'horizon ; au figuré, l'élévation en pouvoir, en dignité, &c. ; ainſi que la grandeur, l'excellence, la ſupériorité en tout genre ; & dans le ſens de *hautain*, la fierté, l'orgueil. *Hautain* ne ſe dit proprement que des perſonnes, & vraiſemblablement par cette raiſon, nos anciens Ecrivains l'employoient ſouvent dans la ſimple acception de *haut*, pour exprimer la hauteur morale de l'homme en bonne ou en mauvaiſe part. Malherbe diſoit encore, *les Muſes hautaines & braves*, une *hautaine entrepriſe*, &c. C'eſt la hauteur orgueilleuſe des ouvrages de l'homme que Montaigne déſigne lorſqu'il dit : *Il ſemble que comme les orages & les tempêtes ſe piquent contre l'orgueil & la* hautaineté *de nos bâtimens, il y ait auſſi là haut des eſprits envieux des grandeurs de là bas.* Charron en a fait le plus beau mot d'éloge, en diſant que *la véritable vertu eſt toujours franche, mâle, généreuſe, riante, égale, uniforme & conſtante, marchant d'un pas ferme, fier &* hautain, *allant toujours ſon train ſans regarder de côté ni derriere, ſans s'arrêter & altérer ſes pas & ſes allures pour le vent, le temps & les circonſtances.*

Altier ſe dit particuliérement des perſonnes ; mais comme ſon acception eſt celle de *très-haut*, très élevé, la Motte a pu dire dans une Ode, *des*

forêts altieres. La cime *altiere* d'un cedre figurera bien dans une description poétique; & ce mot sera particuliérement adopté dans le style soutenu.

Haut exprimant la hauteur morale de l'homme, se prend en bonne ou en mauvaise part, suivant ses applications; car il y a une *hauteur* comme une fierté, un orgueil convenable. *Hautain* se prend ordinairement en mauvaise part; mais la métaphore & en général la Poésie le dépouillent quelquefois de son idée vicieuse, & le ramenent à l'ancien usage. Ainsi J. B. Rousseau dit *une lyre fiere & hautaine*. *Altier* peut être pris en bonne part, sur-tout quand la grande hauteur, la sublime élévation est propre au sujet. M. de Voltaire dit indifféremment dans la *Henriade*, *la tête altiere* de la Vérité, du Calvinisme, de la Discorde, &c. Jupiter doit avoir les *sourcils altiers*. Il y a quelque chose d'*altier* dans le front de la majesté, &c. On dit l'*aigle altier*. Dans la Henriade, Essex paroît au milieu de nos Guerriers:

Tel que dans nos jardins un palmier *sourcilleux*
A nos ormes touffus mêlant sa *tête altiere*,
Paroît s'*enorgueillir* d'une tige étrangere.

Observons, en passant, que l'attention à consulter la valeur naturelle des mots, à en déterminer le juste emploi, à éviter les fausses applications & les mots vagues, est une des causes qui ont le plus contribué à perfectionner la Langue, à la fixer & à la distinguer par cette clarté qui la rend si philosophique. Mais la Poésie n'auroit point de Langue propre, si elle s'astreignoit à l'exactitude & à la précision rigoureuse de la prose: il faut

qu'elle s'affranchisse de cette contrainte, qu'elle se fasse à elle-même des mots, des expressions, des tours; qu'elle élargisse, pour-ainsi-dire, les termes par des acceptions particulieres, sans violer l'analogie, &c. : & pour cela, j'ose dire que notre ancien langage lui offre un fonds inépuisable de ressources & de richesses. Les *Essais* de Montaigne sur-tout sont pleins de la plus brillante & de la plus riche poésie, comme Malherbe, la Fontaine & plusieurs autres l'avoient fort bien reconnu. Ce champ offre aux Poëtes des moissons aussi belles & aussi abondantes que celles que les Philosophes y ont déjà recueillies. Les différens emplois des mots *hautain* & *altier* ont naturellement amené ces observations & les justifient. La Poésie préfere quelquefois ces mots, à cause de leur harmonie, au monosyllabe *haut*.

La hauteur, dans l'homme *haut*, est pure & simple, mais susceptible de toutes sortes de modifications. Dans l'homme *hautain*, elle est vaniteuse, boursoufflée, glorieuse, importante, dédaigneuse, arrogante, jactantieuse, superbe. Dans l'homme *altier*, elle est dure, ferme, imposante, impérieuse, absolue, transcendante, opiniâtre, inflexible, intraitable. Le premier de ces personnages a ou montre un sentiment plus ou moins avantageux de lui-même, une assez bonne opinion de soi pour s'élever au-dessus des autres, ou du moins pour ne pas s'abaisser devant eux. Le second se hausse tant qu'il peut, s'enfle, se répand en airs, en manieres, en paroles affectées, qui prétendent à donner une très-haute opinion de sa personne, & choquent l'amour-propre des autres. Le dernier joint à une hauteur orgueilleuse une

roideur de caractere qui, sans insulter l'amour-propre des autres, donne trop au sien pour souffrir qu'il fléchisse quand on veut le forcer, pour consentir à ce qu'on ne fléchisse pas devant lui quand il veut dominer.

Bocchoris, dit Fénélon, avoit une mine *haute* & *fiere*; voilà l'idée de la chose annoncée dans toute sa simplicité. Malherbe dit des Grands :

Ont-ils rendu l'esprit ? ce n'est plus que poussiere,
Que cette majesté si *pompeuse* & si fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers;
Et dans ces grands tombeaux où leurs ames *hautaines*
Font encore les *vaines*,
Ils sont rongés de vers.

Voilà l'appareil particulier du *hautain*. Le caractere *altier* & *impérieux* de Coriolan, dit Rollin, le faisoit paroître *difficile* & *intraitable* dans le commerce de la vie : voilà des traits distinctifs de l'*altier*.

Dans le Brutus de M. de Voltaire, le Sénat Romain parle & traite avec l'Ambassadeur de Porsenna, comme le représentant d'un peuple libre, fier, égal aux Rois. Messala dit à l'Ambassadeur que les Patriciens se vantent d'une fausse vertu, qui n'*est dans leurs cœurs* hautains *que la soif de régner*, un vain *orgueil qui foule aux pieds l'orgueil du diadême*, *une ambition déguisée qui affecte des démarches* altieres. Il peint Titus fier, orgueilleux & fougueux, avec un *cœur altier*, une *ame impérieuse* & inflexible, &c.

Dans *Sémiramis*, Assur est toujours *hautain* avec ses inférieurs ; & sa *grandeur hautaine* traîne toujours sur ses pas *un peuple de flatteurs*. Arsace, *haut* devant lui, comme il convient à un soldat généreux qui n'obéit qu'au Souverain & à qui le Souverain doit des récompenses, oppose à l'arrogance la plus noble fierté. Sémiramis dispose de sa main & de son sceptre avec ce *cœur* altier, *si long-temps indomptable*, qui n'a pu *fléchir* que sous l'ordre irrévocable des Dieux.

L'homme *haut* ne s'abaisse pas. Corneille dit, pour excuser le Comte de Gormas :

Un cœur si généreux se rend mal-aisément,
Une ame si *haute*
N'est pas si-tôt réduite à confesser sa faute.
. . . .
Une ame accoutumée aux grandes actions
Ne se peut abaisser à des soumissions.

L'homme *hautain* vous rabaisse. Rousseau dit, en parlant des Grands :

. . . En ce vaste intervalle
Où les Destins nous ont placés,
D'une fierté qui les *ravale*
Les mortels sont toujours blessés,
. . . La grandeur fière & *hautaine*
N'attire souvent que leur haine
Lorsqu'elle ne fait rien pour eux.

L'homme *altier* veut vous asservir plutôt que vous abaisser. Boileau caractérise ainsi les femmes *altieres*.

Combien n'a-t-on point vu de Belles aux doux yeux,
Avant le mariage Anges si gracieux,
Tout-à-coup se changeant en Bourgeoises sauvages,
Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages;
Et découvrant l'orgueuil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange *altiere* asservir leurs maris?

L'homme *haut* souffre impatiemment l'humiliation; le *hautain*, la contradiction; l'*altier*, la résistance. » Ceux qui se portent d'eux-mêmes » à l'obéissance, (disoit Marc-Aurele dans son » lit de mort à ses parens & amis assemblés » autour de lui), sont dans leur conduite & » dans toutes leurs démarches au-dessus des » soupçons : sans être *esclaves*, ils sont *bons* » *sujets*; & s'ils refusent quelquefois d'obéir, » c'est qu'on leur commande avec trop de *du-* » *reté*, & qu'on joint à l'autorité le *mépris* ou » l'*outrage* (*a*) «. Ce passage peint l'homme *haut* aux prises avec l'homme ou *hautain* ou *altier*.

L'homme *haut* par le sentiment ou de la dignité propre de l'homme ou de ses droits personnels, se tient sur la défensive; il est même simple & modeste s'il n'est provoqué. Le *hautain*, toujours en parade, vous choque, vous heurte, vous blesse, vous foule par ses airs, son ton, ses prétentions, ses manieres : aussi est-il humble, souple & bas devant la puissance qui est sur sa tête. L'*altier* est toujours monté sur son orgueil jaloux qui s'effarouche

(*a*) Hérod. l. 1.

s'il croit qu'on l'attaque, s'irrite quand on lui résiste, repousse dès qu'il se montre, rompt plutôt que de ployer, veut & ne veut pas : envers tous, lorsqu'il est compromis, il est aussi dur que *haut*.

L'homme *haut* veut de la considération & des égards ; s'il rend ce qu'il doit, il exige ce qui lui est dû. Le *hautain* veut des hommages & des bassesses ; il croit que tout lui est dû, & oublie ce qu'il doit. L'*altier* veut des ménagemens & l'empire ; il rend fiérement ce qu'il doit, & exige durement ce qui lui est dû.

Le premier, lorsqu'il s'agit de ne pas céder ou de l'emporter, devient quelquefois *hautain*, comme l'Abbé de St. Réal le remarque de Tibérius Gracchus. Le second, si on lui montre de la hardiesse & de la fermeté, devient souvent furieux, impérieux, *altier* ; ainsi que l'Abbé de Vertot l'observe à l'égard de Marc-Antoine. L'homme *haut* devient facilement *altier* envers ceux qui lui sont soumis, comme il devient *hautain* à l'égard de ceux qui ne lui sont qu'inférieurs.

La noblesse rend naturellement *haut*, parce qu'elle vous éleve au-dessus des autres. La grandeur rend *hautain* ; car de sa hauteur, & avec son éclat, tout paroît loin d'elle, petit, obscur. Le pouvoir rend *altier* ; puisque de droit ou par l'habitude, vous n'avez qu'à vouloir, les choses sont.

Avec vos sottes flatteries, vous rendez les enfans *hauts*. Avec vos éternels hommages, vous

rendez les femmes *hautaines*. Avec votre lâche ſervitude, vous rendez vos ſupérieurs *altiers*.

On a le *cœur haut*, l'*ame haute*, des *ſentimens hauts* ou plutôt élevés; il ſied de les avoir, & il eſt des occaſions où l'on peut être *haut* avec bienſéance : on a auſſi l'*air haut*, le *ton haut*, l'*humeur haute*, les *manieres hautes*, &c. : il eſt bien à craindre que ces ſymptômes, ces ſignes, ces apparences n'annoncent des imperfections, des défauts, des vices; ils ne plaiſent pas. On a l'humeur, l'air, la mine, le ton, les allures, la contenance, la parole, les manieres *hautaines*: cette eſpece de hauteur eſt toujours extérieure, apparente, affectée, odieuſe, choquante. On a l'air, le ton, le commandement, mais ſur-tout l'humeur, l'eſprit, le caractere *altier*. A proprement parler, on eſt *haut* par air ou par ſentiment; *hautain* par air; *altier* par caractere.

L'air *haut*, loin d'impoſer une ſorte de reſpect, comme l'air grand, ou de préparer à l'eſtime, comme l'air noble, met en garde & indiſpoſe l'amour-propre des autres contre les prétentions ſeches de l'orgueil, qui font qu'on vous craint & évite ſi on en a la facilité, ou qu'on ſe roidit & vous défie s'il faut reſter en face. Les manieres *hautaines*, geſtes d'un perſonnage comique qui chauſſe le cothurne, excitent, comme une offenſe générale & publique, le reſſentiment de tout le monde; & découvrent l'enflure d'un petit eſprit aux traits du ridicule qui le perce de toutes parts. Le ton *altier*, s'il fait trembler le foible, le lâche, l'eſclave, révolte la liberté des autres, provoque la réſiſtance & la ligue, réveille l'horreur indo-

cile & inflexible de la tyrannie, lors même qu'il n'eſt que l'organe de la raiſon, de la juſtice, de la légitime autorité.

Hérédité, Héritage.

Hérédité (terme de Pratique), *héritage* (terme vulgaire), ſucceſſion dont on *hérite*, c'eſt-à-dire, dont on devient le maître (lat. *herus*), par la mort de l'ancien maître. *L'héritier* eſt le maître nouveau.

La terminaiſon *age* déſigne la choſe ; & la terminaiſon *ité*, la qualité. *Héritage* indique proprement les biens dont on *hérite* ; *hérédité*, la qualité ou la deſtination des biens, en vertu de laquelle on en *hérite*. *L'hérédité*, à proprement parler, eſt la ſucceſſion aux droits du défunt ; & l'*héritage*, la ſucceſſion à ſes biens. La propriété ou le domaine que le teſtament ou la Loi vous défere, forme l'*hérédité* : le bien ou le fonds que l'ancien poſſeſſeur vous laiſſe, conſtitue l'*héritage*. En vous portant pour héritier, vous entrez dans l'*hérédité*, & vous prenez enſuite poſſeſſion de l'*héritage*. Sans toucher à l'*héritage*, vous vous immiſcez dans l'*hérédité* par un acte ſimple d'*héritier*, acte dont très-ſouvent on ignore la force & les conſéquences. Vous cultivez votre *héritage*, après avoir appréhendé l'*hérédité*.

Hérédité déſigne ſi bien une qualité diſtinctive, ou un droit particulier attaché à la choſe, qu'on dit l'*hérédité* d'une charge ou d'un office,

pour annoncer que l'office ou la charge eſt héréditaire par conceſſion du Prince. *Héritage* déſigne ſi particuliérement les biens mêmes, qu'on appelle *héritage* un domaine, un fonds de terre; & qu'on dit en conſequence, vendre, acquérir, mettre en valeur, améliorer un *héritage*.

Les différentes acceptions d'un mot ne ſont point étrangeres l'une à l'autre : ſi elles s'éloignent dans un ſens, dans un autre elles ſe réuniſſent. Il faut donc les comparer enſemble, & les expliquer les unes par les autres; & de leur rapport commun tirer l'idée primitive.

Hérédité rend le mot latin *hæreditas*; *héritage* répond au mot *hæredium* : or *hæreditas* déſigne le droit; *hæredium* les fonds.

Hérétique, Hétérodoxe.

Αἵρεσις ſignifie choix ou goût particulier, volonté ferme, ſecte ou diviſion, opinion ſéparée ou ſéparation : du verbe αἱρέω opter, ſuivre ſon goût ou ſa maniere, s'attacher à une choſe, ſe ſéparer, aller à part, troubler. L'*héréſie* eſt une opinion particuliere, une erreur à laquelle on s'attache fortement, & par laquelle on ſe ſépare de la Communion.

Ετεροδοξος (formé d'ετερος, autre, différent, & de δοξα, croyance, opinion) exprime la différence ou la ſingularité d'opinion, comme *hétérogene* la différence de genres ou de parties; *hétéroclite*, la différence de déclinaiſons ou de pen-

chans, &c. L'*hétérodoxie* est dans l'opinion qui s'écarte de l'opinion reçue.

Hérétique exprime littéralement ce qui sépare & rompt l'union ; *hétérodoxe*, ce qui differe & détruit la conformité.

Hérétique est opposé à *Catholique* ; or *Catholique* signifie *universel* ; de κατα, comme, de même, environ, & ὅλον, tout. *Hétérodoxe* est opposé à *orthodoxe*, & *orthodoxe* marque l'opinion saine & réglée ; d'ὀρθος, ordre, droiture, & du même mot δοξα. Ces termes s'emploient en matiere de foi.

Un sentiment *hérétique* est un sentiment contraire à celui de l'Eglise Catholique ou universelle. Une opinion *hétérodoxe* est une opinion contraire à la foi ou à la regle des Fideles.

Hérétique désigne la scission, ce qui fait secte ou appartient à une secte. *Hétérodoxe* n'indique que la discordance, sans aucune idée de parti, ou de relation avec un parti.

Il y a dans l'*Hérétique* un caractere d'opiniâtreté, de révolte, d'indépendance ; il n'y a dans l'*Hetérodoxe* que l'écart de l'erreur, d'une fausse croyance, d'un déréglement d'esprit. Une erreur plus inconsidérée que maligne contre la foi, sans dessein, sans intention de l'établir, de la soutenir, d'y persévérer malgré l'autorité, si elle rend *Hétérodoxe*, ne rend pas *Hérétique*.

Nous qualifions proprement d'*Hérétiques* ceux qui, frappés d'anathêmes par l'Eglise, en restent opiniâtrément séparés. La qualification d'*Hétérodoxe* n'emportera que le reproche ou l'accusation d'erreur. Ce mot ne s'emploie pas substantivement : nous ne disons pas les *Hétérodoxes*,

mais nous oppoſons également les *Hérétiques* aux *Catholiques* & aux *Orthodoxes*. Cette bizarerie apparente n'en eſt pas une en effet : car, ſelon nos remarques, le mot *hétérodoxe* n'indique ni corps ni parti ; c'eſt l'*Hérétique* qui fait parti & ſecte contre les *Catholiques* ou l'univerſalité des Fideles, & les *Orthodoxes* ou le corps des vrais croyans.

Hétérodoxe a fait *hétérodoxie*, comme *Orthodoxe orthodoxie :* mais *Hérétique* n'a pas fait *héréticité*, pendant que *Catholique* a fait *catholicité*. Le mot *héréſie* ne ſupplée point à celui d'*hérêticité :* l'*héréſie* eſt l'erreur même ; l'*hérêticité* déſigneroit la qualité ou le caractere d'*Hérétique*. L'*hérêticité* d'un livre, d'une doctrine ; d'une perſonne m'annonceroit un livre, une doctrine, une perſonne qui eſt *hérétique*, ou qui tombe dans des *héréſies* ; & ces *héréſies* ſont telles ou telles erreurs particulieres. Vous ne direz pas l'*héréſie* d'une telle propoſition ; car la propoſition même eſt l'*héréſie* : il faut donc dire l'*hérêticité* d'une propoſition, pour déſigner la qualité ou le trait particulier qui la conſtitue *hérétique* ou qui en fait une *héréſie*. L'illuſtre Archevêque de Cambrai avoit bien ſenti la néceſſité de ce mot ; il eſſaya d'en enrichir la Langue, il le répete ſouvent dans ſes Ouvrages de controverſe ; & nous n'oſerions nous en ſervir ! Comment donc parler, ſi l'*hétérodoxie* n'eſt pas préciſément l'*hérêticité ?* Le mot *héroïcité*, rappelé dans l'article ſuivant, eſt dans un cas ſemblable.

Je remarquerai, en paſſant, que la terminaiſon *ie* (latin *ia*) dans *hétérodoxie*, a le même

ſens que la terminaiſon *ité* (latin *itas*) dans *héréticité*. Les Celtes diſoient *ia* où les Latins ont dit *ita* ; mots également tirés du verbe *hé*, *hei*, *ei*, *es*, *eſt*, *être*, &c., & qui indiquent ce qui eſt ainſi, tel, de telle maniere, avec cette qualité, comme on va le voir plus au long.

Héroïſme, *Héroïcité*.

LES Grecs & les Latins; qui nous ont tranſmis le mot de *héros*, formé de *her*, haut, grand, élevé, puiſſant, n'ont pas ces deux termes utiles. *Héroïſme* n'eſt point ancien dans notre Langue, puiſque le Pere Rapin demandoit la permiſſion d'en uſer ; mais il fut alors généralement reçu : l'Académie enregiſtra ſes lettres d'adoption. *Héroïcité* n'eſt encore que du Dictionnaire Néologique ; mais il a tous les titres que la Langue peut exiger pour le reconnoître. Ce mot s'emploie dans les procès de béatification & de canoniſation des Fideles, pour exprimer la hauteur éminente qu'on demande à leurs vertus, ainſi qu'on le voit dans les actes de béatification du bienheureux J. F. Régis, & dans la Préface miſe par M. l'Abbé Roubaud de Treſſéol à la tête de la Vie du vénérable Labre. Je le trouve dans le beau Diſcours de Berruyer, qui ſert d'introduction à la ſeconde partie de l'Hiſtoire du Peuple de Dieu. » Il » n'eſt pas poſſible, à prendre même les choſes » humainement, que les traits de nobleſſe, de

» dignité, de sagesse, de sainteté, de magni-
» ficence, qui signalent toutes les pages de nos
» écritures, soit dans la suite, l'ordre & la fin
» des événemens, soit dans la pureté des ma-
» ximes & l'*héroïcité* des sentimens, ... il n'est
» pas possible, dis je, que tous ces traits réunis
» échappent à un Lecteur, &c. «.

Ces termes me fournissent l'occasion d'expliquer deux terminaisons significatives, qui distinguent dans notre langue deux classes particulieres de substantifs. Cette explication établira la différence générale qui se trouve entre les mots terminés, comme *héroïsme* & *héroïcité*, par *ité* & par *isme*.

Isme, terminaison grecque, est le mot ισμα, qui signifie science, doctrine, opinion, systême, méthode, &c.; & qui, ajouté à un autre mot, sert à exprimer la doctrine, le systême, la méthode propre à telles ou telles personnes, à telle ou telle classe de gens ou d'objets. Ainsi nous disons le *Christianisme* & le *Mahométisme*, le *Stoïcisme* & l'*Epicurisme*, le *Cartesianisme* & le *Neutonianisme*, le *Molinisme* & le *Jansénisme*, &c., pour désigner la doctrine des Chrétiens & celle des Mahométans, ainsi des autres. Le mot *sophisme* indique une maniere ou méthode particuliere de raisonner, d'argumenter; *idiotisme*, une méthode ou une maniere de parler contraire à la méthode, à la regle générale; *fanatisme*, la maniere propre de penser, de sentir & d'agir du fanatique, &c.

Ité est la terminaison latine *itas* ou le mot *ità*, qui signifie une qualité, une propriété, un attribut, la qualité, la propriété, de ce qui est tel, ainsi,

ainsi, de cette maniere : *is*, *ist* exprime l'existence ; *it*, *itas*, *ité*, l'existence morale. Ainsi la *vérité* est la qualité de *vrai* ; la *magnanimité*, la qualité de *magnanime* ; la *facilité*, la qualité de *facile* ; l'*humanité*, celle d'*humain*, &c. Nous avons déjà fait plusieurs fois cette remarque.

Nous disons *stoïcisme* & *stoïcité*. Le *stoïcisme* est la doctrine, la morale des Stoïciens : la *stoïcité* est la qualité, la vertu distinctive du Stoïque ou du Stoïcien pratique ; c'est-à-dire, une fermeté à toute épreuve, une constance inébranlable. Le *stoïcisme* est dans l'esprit, dans l'imagination ; la *stoïcité* est dans le caractere ; l'un est en spéculation, l'autre en action.

L'*héroïsme* est la méthode, la regle, la marche, la maniere propre de penser, de sentir, d'agir des Héros : l'*héroïcité* est la qualité, la vertu, le caractere propre du Héros, c'est-à-dire, la grandeur d'ame, la générosité, la sublimité qui inspire les hautes pensées, produit les beaux sentimens, exécute ces actions supérieures, dignes d'admiration & de respect. L'idée que nous avons de l'*héroïsme*, l'*héroïcité* la remplit : ce que l'*héroïsme* enseigne, conseille, exige, l'*héroïcité* l'exécute : l'*héroïsme* est la mesure générale de l'*héroïcité* personnelle.

L'*héroïsme* marque le degré de grandeur jusqu'où les Héros s'élevent : l'*héroïcité* est précisément cette grandeur d'ame qui vous constitue Héros. Vous trouverez de l'*héroïsme*, c'est-à-dire l'idée d'une grandeur supérieure dans une action particuliere, ce ne sera qu'un trait de Héros : vous ne verrez l'*héroïcité* que dans le

caractere & l'habitude d'une grandeur éminente mise en pratique. Sans l'*héroïcité*, vous vous éleverez par un effort jusqu'au sublime marqué par l'*héroïsme*; mais, sans les conditions naturelles, vous ne parviendrez pas à l'*héroïcité*. L'*héroïcité* vous met naturellement à la hauteur fixée par l'*héroïsme*. Les Stoïciens avoient des idées outrées sur le véritable *héroïsme*; jamais l'*héroïcité* purement humaine n'auroit été capable de les remplir. La morale chrétienne est un systême d'*héroïsme* divin : la vie du parfait Chrétien est l'exercice continuel d'une *héroïcité* surnaturelle.

Histoire, Fastes, Chroniques, Annales, Mémoires, Commentaires, Relations, Anecdotes, Vie.

LA critique me reprochera de réunir dans cet article le genre & des especes qu'on ne confondroit jamais ensemble. Si le tableau en devient plus agréable & plus commode pour le Lecteur, je veux bien avoir tort. Bacon m'a fourni l'idée de cet article & beaucoup de matériaux. Il est vrai que Bacon ne faisoit pas des synonymes.

1°. L'*Histoire* est l'exposition ou la narration, tempérée quant à la forme, & savante quant au fond, liée & suivie des faits & des événemens mémorables, les plus propres à nous faire connoître les hommes, les nations, les Em-

pires, &c. On a tout dit sur cette matiere. Lucien, en trois ou quatre pages de son petit Traité, *Comment il faut écrire l'Histoire*, donne sur ce sujet plus de bonnes instructions, & avec beaucoup plus de sel & d'agrément qu'il n'y en a dans plusieurs gros Traités modernes. J'attends que dans l'*Histoire* d'un Peuple, on réunisse celle des Loix & des changemens sourds dans la constitution & le gouvernement; celle des principales parties de l'administration & des variations importantes dans leurs formes; celle des impôts, causes immédiates de stabilité, d'élévation ou de ruine; celle des arts fondamentaux, thermometre de la prospérité ou de la décadence; celle des opinions dominantes qui donnent le branle aux esprits & aux événemens; celle des mœurs publiques & privées, qui font connoître l'homme & le siecle; en un mot, l'*Histoire* des causes & des effets, des Membres comme du Chef des Provinces autant que de la Cour; celle de la Nation & de l'Etat. Il est inutile de remarquer que nous considérons ici l'*Histoire* proprement dite par opposition aux autres ouvrages historiques.

Il y a des *Histoires* universelles, des *Histoires* générales d'une contrée, des *Histoires* particulieres, &c., avec des subdivisions à l'infini: voyez la Préface & le Tableau de l'Encyclopédie.

Le mot *histoire* vient de l'oriental *star*, tracer; écrire: d'où le grec ἱστορία, connoissance, expérience, narration.

2°. Les *fastes* sont des especes de tablettes, ou des notes, des inscriptions, des nomenclatures, en un mot, des souvenirs des change-

mens authentiques dans l'ordre public, d'actes solemnels, d'institutions nouvelles, d'origines importantes, de personnages illustres, les plus dignes d'être transmis à la postérité. Cneius Flavius compila le premier à Rome des *Fastes*, pour annoncer au Peuple les jours de plaidoierie ou de Palais. On eut ensuite des *Fastes Sacrés*, des *Fastes Consulaires*, &c.; espece de Calendrier où l'on annonçoit les fêtes, les assemblées publiques, les jeux publics, les Magistrats élus, les jours heureux ou malheureux. Ovide donna les *Fastes* Poétiques de la Religion Romaine, simple résultat d'une érudition profonde. On appelle *Fastes Sacrés* de l'Eglise, le Martyrologe. Il y a des Corps, des Compagnies Civiles, Militaires, qui donnent l'exemple de tenir des regiftres ou *fastes* particuliers, qui, s'ils sont faits avec soin, dans un esprit public & à l'usage du Public, fourniront à des *fastes* généraux, des titres, des pieces justificatives, des autorités propres à leur imprimer le caractere convenable de la certitude & de l'hanthenticité.

Nos modernes abregés chronologiques peuvent servir à donner une idée du genre & de la maniere des *fastes*; & rien ne leur convient mieux que l'épigraphe du Président Hénaut, *Indocti discant, & ament meminisse periti.*

On a coutume de tirer le mot *faste* de celui de *fête*. Sans parler des premiers *fastes* publiés à Rome, qui n'annonçoient nullement les jours de fêtes, nous remarquerons que les Latins de qui nous tenons ces deux mots, mettoient en opposition ***Dies fasti*** & ***Dies festi***; ensorte

que les premiers de ces jours étoient ceux où il étoit permis de faire une chose, & les autres ceux où la chose n'étoit pas permise. Ainsi *fastes* vient de *fas*, permis, ou de *fac*, fais, suivant l'opinion de M. de Gébelin, à cause que les *fastes* annonçoient les choses *faisables* ou *permises*, ce qu'on pourroit *faire*, ce qu'on devoit *faire*. Mais les *fastes historiques* n'ont d'idée commune avec ces calendriers, que celle de *regiſtres* sommaires ou de simples monumens publics.

3°. La *chronique* est l'*hiſtoire* des temps, ou l'*hiſtoire* chronologique divisée selon l'ordre des temps. La chronologie est son objet principal. La plus ancienne des *chroniques* conservées, celle des marbres de Paros ou d'Arondel, ne marque certains événemens, tels qu'une fondation, une émigration, des morts célebres, que pour fixer le temps écoulé depuis leur arrivée. Les savans qui, comme Marsham & Petau, ont écrit des *Chroniques*, semblent aussi subordonner les faits aux dates, en discutant, éclaircissant & déterminant les époques. Nos *Chroniqueurs*, Historiens en même temps, se sont plus attachés aux faits, sur-tout parce qu'ils ne trouvoient pas la même incertitude dans les dates; ils les exposoient avec plus d'étendue & avec ce ton de familiarité & de candeur qui paroît être le langage propre de la vérité, & qui nous enchante dans la bouche de quelques-uns d'entre eux, tels que Joinville.

Les Gazettes sont des especes de *chroniques*, mais qui peut-être en disent souvent ou trop ou trop peu, en supposant les Rédacteurs aussi

instruits, aussi exacts & aussi fideles que peuvent l'être des Particuliers qui parlent en public, de tout, & de tout le monde.

Ce mot vient du grec χρονος temps.

4°. Les *annales* sont des *chroniques* ou des *histoires* chronologiques divisées par *années*, comme les Journaux proprement dits le sont par *jours*. La *chronique* des Grecs étoit réglée par les Olympiades, & celle des Romains par les Consulats. Les *Annales* publiques, & en général les *chroniques* anciennes, premiers monumens historiques, portoient sans doute l'empreinte des mœurs simples, franches & même rudes des premiers temps. Aussi disparurent-elles lorsque l'*Histoire* eut pris des formes élégantes & une sorte de philosophie : perte à déplorer, puisque les Historiens anciens, Grecs & Latins, dépourvus d'autorités, nous donnent ainsi purement à croire sur leur parole ce qu'il leur plaît de nous dire. Les *Annales* postérieures sont sorties du genre des *chroniques* sec & abandonné; & sans prendre un caractere distinctif, elles se sont prêtées au génie & au goût de l'Ecrivain. Les *Annales* de l'Empire par M. de Voltaire ne ressemblent point à celles de Tacite; celles de Tacite ne ressemblent point à celles de Baronius. Bacon dit qu'elles semblent écrites d'ordinaire pour l'ostentation, & pour prêter aux actions humaines un prix qu'elles n'ont pas; ensorte qu'une satyre donneroit une idée aussi fidele des hommes, que ces sortes de *chroniques*. Certes ce défaut peut bien être celui de quelques Annalistes Anglais ou des Annalistes d'office, mais il n'est ni général, ni même commun.

Un ſavant Romain, cité par Aulu-Gelle (a), prétendoit que l'*Hiſtoire* differe des *Annales*, en ce que l'Hiſtorien parle du temps préſent, & rapporte ce qu'il a vu, tandis que l'Annaliſte parle du temps paſſé, & rapporte ce qu'il n'a point vu. Cette diſtinction appuyée par Servius (b), eſt fondée ſur ce que le mot *hiſtoire* ſignifie en grec une *expérience propre*. Tacite, dans la diviſion de ſon grand Ouvrage, paroît s'y être conformé. Mais Aulu-Gelle établit fort bien que l'*Hiſtoire* eſt à l'égard des *Annales* ce que le genre eſt à l'eſpece. On ajoute, d'après Cicéron (c), que les *Annales* ſe bornent à expoſer les faits ſans ornemens, *année* par *année*; au lieu que l'*Hiſtoire* raiſonne ſur ces mêmes faits, dont elle recherche les cauſes, les motifs, les reſſorts, &c.

Il eſt ſuperflu de remarquer qu'*annales* vient d'*an*, *année*.

5°. Les *Mémoires* ſont, comme le dit fort bien Bacon, les matériaux de l'*Hiſtoire*. Auſſi pluſieurs de ces Ouvrages ſont-ils intitulés *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire*, comme ceux de d'*Avrigny*. Le ſtyle de ce genre eſt libre; on peut y diſcuter les faits; on y développe les affaires; on y entre dans les détails. L'Hiſtorien puiſe ſur-tout dans les *Mémoires* des gens employés aux affaires, acteurs ou témoins dignes de foi; tels que Comines, Sully, Baſſompierre, le Cardinal de Retz, &c.

(a) Liv. 5, c. 18.

(b) Note ſur le premier Livre de l'Eneïde.

(c) Liv. 2, *de Orat.* 12.

Bougeant écrivoit l'*Histoire* d'un *Traité de paix* sur les *Mémoires* d'un grand Négociateur.

Les *Mémoires* (ainsi que le mot le porte) ont été ainsi appellés parce qu'ils conservent & fixent la *mémoire* des choses.

6°. Les *Commentaires* sont des canevas d'*Histoire* ou des *Mémoires* sommaires. Plutarque appelle les *Commentaires* de César, des Ephémérides qui fournissent le fonds ou la matiere à l'*Histoire*. Cicéron dit (a) : Ce n'est pas un discours, c'est une Table de matieres, ou un *Commentaire* un peu moins sec.

Les *Commentaires*, dit-on, sont certains *Mémoires* historiques qu'un homme illustre fait des choses qu'il a vues & auxquelles il a eu part. Ne suffira-t-il pas qu'ils soient écrits par des contemporains qui ont été à portée d'être particuliérement instruits & qui sont dignes de foi? César, Hirtius Pansa, la Place, Montluc, &c. ont ainsi écrit dans leurs *Commentaires* ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont vu. Ces sortes d'Ouvrages prennent plutôt aujourd'hui le titre de *Mémoires*, *Mémoires* de Villeroi, de Brantôme, de Montrésor, de la Rochefoucauld, de la Fare, &c. César a laissé le modele parfait des *Commentaires*.

Commentaire, en latin *Commentarius*, de *Commentri*, penser, méditer, traiter, expliquer; racine *mens*, esprit, entendement, mémoire, &c. On appella d'abord à Rome *Commentaire*, les registres où l'on faisoit *mention*, où l'on tenoit note de certains faits; on appella aussi *Commen-*

(a) *In Brut.*

taires les *histoires* abrégées & les explanations ou illustrations des Auteurs : & c'est presque uniquement dans ce sens que nous employons ce terme.

7°. La *relation* est le récit ou le rapport circonstancié d'un événement, d'une entreprise, d'une conjuration, d'un traité, d'une révolution, d'une fête, d'un voyage, &c. Le mérite de ce genre consiste sur-tout dans l'exactitude, le choix, l'utilité des détails & la vérité des couleurs. « On » n'a presque point de bonnes relations de ba» taille dit Leibnitz (*a*) : la plupart de celles de » Tite-Live paroissent imaginaires autant que » celles de Quinte-Curce : il faudroit avoir de » part & d'autre les rapports de gens sûrs & ca» pables, qui en dressassent eux-mêmes des » plans ». Un témoin ne peut pas tout voir & ne peut pas tout discerner.

Ce mot vient de *referre*, *relatum*, rapporter, réciter, redire, &c.

8°. Les *Anecdotes* sont des recueils de faits secrets, des particularités curieuses, propres à éclaircir les mysteres de la politique & à développer les ressorts cachés des événemens. Il ne faut pas croire avoir donné les *anecdotes* des différens Etats de l'Europe, lorsqu'on a recueilli dans les Livres des traits qui ne révelent rien & qui n'apprennent rien. L'objet de ce genre est de manifester les causes, les mobiles, les ressorts inconnus, ces causes souvent si petites qui produisent de grands effets, ces mobiles souvent frivoles qui inspirent

(*a*) *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, p. 434.

Ce mot est le grec ἀνέκδοτα, qui n'a pas été publié, mis au jour.

9°. La *vie* est l'*histoire* de l'homme dans tous les momens & dans toutes les circonstances, jusque dans sa maison, dans sa famille, au milieu de ses amis, avec lui-même. L'*Histoire* nous dépeint l'homme en habit de parade, ou l'homme public : la *vie* nous peint l'homme, comme on dit, en déshabillé, ou l'homme privé. Celle-là donne plus à l'admiration, celle-ci à l'exemple.

L'une, plus politique, ne sert guere qu'aux grands personnages; l'autre, plus morale, est utile à tous les hommes. « Ceux, dit Montaigne, » qui écrivent les *vies*, d'autant plus qu'ils s'a» musent plus aux conseils qu'aux événemens, » plus à ce qui se passe au dedans qu'à ce qui » arrive au dehors, ceux-là me sont plus « propres : voilà pourquoi c'est mon homme que » Plutarque ».

Tout le monde sent que la *vie historique* est ainsi appellée, parce qu'elle est le tableau de la *vie* ou des actions des personnes.

L'Homme vrai, l'Homme franc.

L'HOMME *vrai* dit fidellement ce qui est : l'homme *franc* dit librement ce qu'il pense. Le premier, fidele dans ses rapports, dit seulement les choses comme elles sont; le second, libre dans ses discours, dit son sentiment sur les choses, à cœur ouvert.

L'homme *vrai* est incapable de fausseté, & ne

fenser. Permettez à celui-là de remplir son devoir, & pardonnez à celui-ci d'ignorer l'art des ménagemens.

Interrogez l'homme *vrai*, consultez l'homme *franc* : interrogez le premier pour votre instruction, & consultez le second pour votre bien.

C'est un ami utile que l'homme *vrai*; c'est encore un ennemi utile que l'homme *franc*.

Honnête homme, *Homme honnête*.

Les dénominations morales changent souvent de valeur, selon les temps, les lieux, les conjonctures, les mœurs, les opinions. Le Juste de l'Evangile n'est pas celui de Platon : le Sage de Salomon n'est pas celui des Stoïciens : l'homme d'honneur de nos jours n'est pas tout-à-fait celui de la Chevalerie. L'*honnête homme* est tantôt celui qui possede certaines vertus, tantôt celui qui est d'une condition honnête ou qui n'a rien de bas, tantôt celui qui tient un certain état ou qui a un train. L'*homme honnête* est ou un observateur attentif des usages & des bienséances de la société, ou un observateur religieux des regles de l'*honnêteté*. L'honnêteté morale est, l'acception dans laquelle nous prendrons ici ces deux dénominations. Quelle est, en fait de vertu, la différence entre l'*honnête homme* & l'*homme honnête* ?

Cette question doit d'abord se résoudre par les principes établis dans la question générale traitée à l'article *savant homme* & *homme savant*. L'adjectif, placé devant le substantif, retrace le ca-

ractere propre, ou du moins un attribut caractéristique ou principal de la personne ; placé à sa suite, il n'offre qu'un trait particulier de la personne, ou une simple qualification : cette différence est essentielle & primitive. *Voyez* l'article cité.

Mais l'*homme honnête* & l'*honnête homme* se distinguent encore, ce me semble, l'un de l'autre par des couleurs & des ombres assez tranchantes. Comme les manieres & les formes déterminent l'*homme* civilement *honnête*, soit imitation, soit confusion, nous considérons ordinairement dans l'*homme* moralement *honnête* les apparences : nous lui demandons des dehors ; tandis qu'il suffit pour l'*honnête homme* des principes de sentiment & de mœurs. Nous n'appellerons pas, du moins sans explication, *homme honnête*, un homme brusque & dur, quoiqu'il soit très-*honnête homme*. D'après la connoissance parfaite du caractere ou la réputation bien établie d'une telle personne, nous la qualifierons d'*honnête homme* : sur la façon de procéder & de traiter d'un autre, nous l'appellerons *homme honnête*. Les *honnêtes gens*, comme dit un Auteur célebre, ne mettent point d'enseigne : nos *gens honnêtes* ont une sorte de vernis. Nous regardons plutôt au fond de l'*honnête homme* ; nous regardons davantage à la surface de l'*homme honnête*. L'*honnête homme* est tel en soi ; l'*homme honnête* est tel à notre égard. L'un a l'honnêteté qu'il faut avoir ; & l'autre l'honnêteté qu'il faut marquer. Le respect de la Loi & l'amour du devoir font l'*honnête homme* ; le respect humain & l'amour de l'estime publique peuvent faire l'*homme honnête*.

L'honnête homme a les vertus essentielles; cette probité qui, dans un ressort bien plus étendu que celui des Loix, nous défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît; cette justice scrupuleuse, qui juge contre nous dès que nous avons seulement contre nous le doute; cette équité bénigne, qui soumet nos droits rigoureux aux considérations & aux égards dus à l'humanité; cette droiture d'esprit & de cœur, qui, en nous contenant par les forces combinées de la lumiere & du sentiment, ne nous permet pas de gauchir même légérement dans la bonne voie; cette bonne foi dans les procédés & cette fidélité dans les paroles, qui montrent toujours l'homme tel qu'il est & tel qu'il sera, &c. Il a ces vertus; mais ces vertus n'excluent pas certains défauts, & des défauts fâcheux pour la société; l'humeur chagrine, fléau domestique; la rudesse & la grossiéreté des manieres, masque repoussant; l'entêtement & l'opiniâtreté, source de divisions & de scissions; l'inconsidération & l'indiscrétion, sujets d'offenses; la roideur & l'inflexibilité, espece d'orgueil désespérant; &c.

L'homme honnête n'a peut-être pas dans l'ame toutes ces vertus, du moins au même degré: mais il a précisément les qualités sociales opposées à ces défauts; la modération est son trait distinctif. Maître de lui-même, il ne songe qu'à rendre les autres contens d'eux & de lui; févere pour soi, indulgent pour autrui, sa fermeté n'a rien de dur; il est franc, mais avec réserve: sa politesse est bienveillante. Où sa droiture ne doit point fléchir, sa résistance est justifiée par l'insinuation. Sa douceur attire; sa facilité attache; son

aménité charme : il a cette égalité d'humeur que l'on prendroit pour le signe de l'égalité d'ame. Ses manieres donnent à tout ce qu'il fait l'air de procédé, & le relevent. Enfin il cede aux bienséances, aux égards, à vos intérêts & à vos goûts, tout ce que sa vertu pliante & tempérée lui permet d'accorder à la condescendance.

Ainsi les vertus propres de l'*honnête homme* sont des vertus capitales, primitives, fondamentales ; les qualités de l'*homme honnête* ornent ces vertus, les perfectionnent, les complettent. Les vertus solides, fermes, inaltérables de l'*honnête homme*, sont adoucies, attendries, & parées dans l'*homme honnête* ; mais peut-être aussi affoiblies, amollies, & altérées. L'un est essentiellement *honnête* ; l'autre l'est agréablement. La société de l'*honnête homme* est sûre : le commerce de l'*homme honnête* est doux. Reposez-vous sur la conscience du premier ; goûtez le mérite du second. Enfin, voulez-vous des modeles ou des exemples de l'un & de l'autre, prenez le *Misanthrope* : Alceste est l'*honnête homme* ; Philinte a l'air de l'*homme honnête*. Si ces distinctions ne sont pas assez bien établies, elles peuvent être adoptées, par la propriété qu'elles ont de discerner en matiere d'*honnêteté* la physionomie du caractere. Que si nous réduisons l'*homme honnête* aux qualités de l'*honnête homme*, il en faut revenir à la premiere différence que nous avons tirée de la façon particuliere de placer la qualification.

Dans l'ancienne Encyclopédie, les dénominations d'*homme de bien*, d'*homme d'honneur* & d'*honnête homme*, sont traitées comme synonymes,

nymes, quoique la plus médiocre instruction ne permette pas de les confondre. L'*homme de bien*, dit M. Diderot, est celui qui satisfait exactement aux préceptes de la Religion; l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les loix & les usages de la société; & l'*honnête homme*, celui qui ne perd de vue, dans aucune de ses actions, les principes de l'équité naturelle. Je définirois plutôt l'*homme de bien*, celui qui passe sa vie dans la pratique du bien, ou l'exercice des bonnes œuvres, soit commandées, soit conseillées par les différentes regles des mœurs; & l'*homme d'honneur*, celui qui se fait remarquer par la hauteur, la fermeté, la délicatesse des sentimens incompatibles avec toute idée de bassesse, propres à répandre sur la personne une sorte de lustre, & honorés du Public par une estime respectueuse. J'en ai assez dit sur l'*honnête homme*. Nous pourrions encore associer à ces divers personnages le *galant homme*, qu'on reconnoît à une maniere de traiter, de procéder, d'agir, naturelle, aisée, ouverte, cordiale, pure, noble, généreuse, engageante, & persuasive.

Honnir, Bafouer, Vilipender.

Honnir est formé du son élevé *hon*, qui a servi également à désigner l'*honneur* & la *honte*. *Honn* signifie en allemand *déshonorer*, & c'est dans ce sens qu'on a dit *honnir*. *Quoi, ne tient-il qu'à* honnir *les familles*, dit la Fontaine?

Mais eſt-ce l'idée pure & entiere de *déshonorer* que ce mot préſente? Je ne le crois pas. Son idée propre eſt de faire *honte* à quelqu'un, de s'élever & de ſe récrier contre lui de maniere à bleſſer encore plus ſa pudeur que ſon honneur, & de le pourſuivre de traitemens humilians & flétriſſans. *Honnir* a une valeur poſitive, qui eſt celle de répandre la *honte*. Réſervé au ſtyle comique ou familier, il indique les manieres vulgaires de traiter honteuſement, ſur-tout par des cris injurieux.

> Puis, un chacun contre moi déchaîné,
> Je fus *honni*, réprimandé, berné:
> Des malheureux c'est assez le partage.

Bafouer eſt formé de *ba*, bouche, cri & de *hou*, *huer*, ou de *io*, *ia*, *jou*, *jeu*, par le changement de *h* en *f*. C'eſt proprement *huer* quelqu'un à pleine bouche, s'en *jouer* ſans ménagement, s'en moquer d'une maniere outrageante, l'accabler d'affronts & d'injures. Le vieux françois *beſſler*, l'anglais *baffle*, l'italien *baeffare* ou *beffardare*, l'eſpagnol *befar*, expriment de même l'action de ſe moquer, de ſe jouer, de maltraiter par des paroles ou des manieres humiliantes. Ces mots paroiſſent compoſés de *far*, *faire*, & de *ba*, *be*, cri & contorſion de bouche (*a*).

Vilipender, mot latin formé de *vilis*, vil,

(*a*) Je crois que sans aller chercher son étymologie dans la formation des sons; on pourroit la trouver dans le mot lui-même *bas-enfoui*, d'où *bas-fouir*, & *bafouer* mettre plus bas que terre.

& de *pendere*, estimer. C'est traiter quelqu'un de vil, ou comme vil, d'une maniere avilissante, avec un grand mépris; le décrier, le dénigrer, détruire sa réputation.

Honnir est le cri du soulévement & de l'indignation; *bafouer* est l'action de la dérision & de l'avanie; *vilipender* est l'expression du mépris & du décri.

Vous *honnissez* celui que vous voulez perdre d'honneur & couvrir de honte. Vous *bafouez* celui que vous voulez immoler à la risée & couvrir de confusion. Vous *vilipendez* celui que vous voulez ravaler & fouler aux pieds.

C'est sur-tout le Public qui *honnit*, & l'impudent qu'on *honnit*. C'est sur-tout la populace qui *bafoue*, & le vilain qu'on *bafoue*. C'est sur-tout la cabale qui *vilipende*, & l'important qu'on *vilipende*.

L'homme *honni* est le scandale & l'anathême de ceux qui le *honnissent*. L'homme *bafoué* est la fable & le jouet de ceux qui le *bafouent*. L'homme *vilipendé* est le rebut & la victime de ceux qui *vilipendent*.

Celui qui s'arroge le droit de manquer insolemment au Public, sera *honni*. Celui qui paroît s'accommoder des humiliations, sera *bafoué*. Celui qui se fait audacieusement trop valoir, sera *vilipendé*.

Le peuple *honnit* volontiers ceux qui tombent du haut des grandeurs. Le lâche *bafoue* à son aise celui qui est sans défense. L'heureux *vilipende* de bon cœur celui qui n'a pas le mérite d'être heureux.

Quoique *honnir*, autrefois si usité, & *vili-*

aux uns, eſt copiée & recopiée par les autres. Aulu Gelle, liv. 10, ch. 23, rapporte que les femmes de Rome & du Latium étoient appelées *abſtêmes*, parce qu'elles ne buvoient jamais de *vin*, en vieux langage *temetum*.

L'*Abſtême* eſt naturellement regardé comme *hydropote*, quoiqu'il y ait des gens qui ne boivent ni vin ni eau. J'ai vu dans un pays à cidre des perſonnes qui, ne faiſant point uſage du vin, auroient craint de devenir le lendemain hydropiques, ſi elle avoient avalé un verre d'eau; cependant ces qualifications ſont ordinairement confondues. Ovide dit qu'ennemi du vin, l'*abſtême* aime l'eau pure *(a)*.

Hydropote eſt un mot de Médecine *abſtême*, un mot de Juriſprudence tant civile que canonique. Ainſi, lorſqu'il s'agit de goût naturel, de ſanté, de régime phyſique, le premier eſt mieux placé; & le ſecond eſt plus convenable, lorſqu'il eſt queſtion de loi, de regle, de régime moral ou religieux.

Gui-Patin écrivoit à un autre Médecin : » Je » ne ſais pas pourquoi vous me tenez pour un » *hydropote*; je bois un peu de vin, mais le » plus ſobrement qu'il m'eſt poſſible «. Boſſuet faiſoit obſerver aux Miniſtres de Charenton, qu'à tort ils reprochoient aux Catholiques, de retrancher de la communion l'uſage de la coupe, puiſqu'ils convenoient qu'il n'étoit pas de droit divin, & qu'eux-mêmes ils en diſpenſoient les *abſtêmes*.

(*a*) *Clitorio quicomque ſitim de fonte levarit,*
Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis.
Métam. l. 15.

Le Théologien parle ici sa Langue, comme le Médecin la sienne.

Les femmes Romaines étoient *abstêmes*, par une violence légale qui permettoit aux maris de les tuer, s'ils jugeoient qu'elles avoient bu du vin; & il y en eut une qui fut condamnée à mourir d'inanition, pour avoir pris les clefs de la cave, ainsi que le raconte Varron, *de Vitâ Pop. Rom. l.* 1. Cyrus, au rapport de Xénophon, exhortoit les siens à s'accoutumer à ne boire que de l'eau, afin de devenir *hydropotes*. Dans ces exemples, on parle grec avec les Grecs, & latin avec les Latins; mais toujours suivant l'esprit de notre Langue & la distinction qui vient d'être faite.

Il s'est élevé une dispute entre les Médecins, sur le privilége de longévité particuliérement attribué aux *hydropotes*; &, suivant la coutume, la question est restée indécise. Il est certain que des anachoretes *abstêmes*, tels que St. Antoine & St. Paul, & une foule de Religieux assujettis à la même regle, ont poussé leur carriere fort loin. Mais combien d'exemples contraires? D'ailleurs la durée de la vie dépend de tant de causes différentes, qu'il n'est pas raisonnable d'en faire honneur à une seule cause prétendue. En général, les Auteurs les plus distingués par leurs leçons sur l'*hygienne*, conseillent aux jeunes gens l'abstinence du vin, & en permettent l'usage modéré aux vieillards.

Par le simple mot d'*hydropote*, sans explication, vous entendez plutôt celui qui a naturellement pour l'eau un goût particulier, exclusif, antipathique à celui du vin. Par le simple mot d'*abstême*, sans accessoire, vous entendez seu-

ou doit être *mis hors* de la classe dont il s'agit.

Excepté, du latin *exceptum*, tiré ou distrait de, indique bien qu'il faut distinguer tel objet des autres, & ne pas les confondre ensemble.

Hors annonce donc la séparation qui existe entre tel objet & les objets collectivement énoncés : *hormis*, l'exclusion qu'il faut donner à un objet particulier, naturellement compris dans la proposition collective : *excepté*, la distraction particuliere qu'il faut faire de la proposition générale.

Le Citoyen libre a le pouvoir civil de tout faire pour ses intérêts, *hors* l'injustice : l'injustice est évidemment & par elle-même *hors* du pouvoir civil de l'homme : il ne s'agit point là d'exclure positivement ce qui ne peut être inclus ou renfermé dans la généralité.

Le Mahométisme permet toutes sortes d'alimens, *hormis* le vin, & non pas *hors* le vin, comme le dit l'Abbé Girard ; car la Loi de Mahomet *met* le vin *hors* de cette permission, le défend expressément, sans quoi il auroit été permis comme tout le reste.

A la venue du Messie, tout étoit Dieu, *excepté* Dieu même. Il faut là distraire *Dieu* de la proposition générale qui le renfermoit.

* *Hors* explique la proposition générale ou collective, & détermine les objets qu'elle n'embrasse pas, quelquefois jusqu'à la réduire à une proposition particuliere. Ainsi dans ce vers si connu : *Nul n'aura de l'esprit*, hors *nous & nos amis*, Moliere explique par le dernier membre de sa phrase, à qui effectivement ses

Les Poëtes donnent des traits fort différens à ce Dieu. Les uns le font fils d'Uranie; & ce caractere conviendroit proprement à l'*Hymen*; c'est le fils du Ciel, c'est lui qu'on invoque, c'est lui dont on veut attirer les bienfaits sur les époux. Les autres le font fils de Vénus & de Bacchus; ce caractere conviendroit assez à l'*Hyménée*; c'est lui qui assiste & préside à la fête; c'est lui qui la célebre en quelque sorte au milieu de l'alégresse; c'est lui qu'on nous dépeint dans l'ivresse & la langueur du plaisir. Dès que ce Dieu est présenté sous deux faces, il est naturel qu'une des deux soit celle de l'*Hymen*, & l'autre celle de l'*Hyménée*. Mais, il faut l'avouer, nous n'avons que des présomptions très-légeres pour nous déterminer sur le choix; ainsi nous n'attachons aucune valeur à cette conjecture.

L'*Hymen* ne seroit-il pas plutôt le Dieu particulier des noces, & l'*Hyménée* celui du mariage? Alors l'*Hymen* présideroit à la célébration du mariage; & les époux resteroient sous les lois de l'*Hyménée*. Le premier formeroit les nœuds; le second les tiendroit indissolublement serrés. L'*hymen* feroit l'époque, & l'*hyménée* embrasseroit la durée de l'union. En effet, le mot *hyménée* semble indiquer l'effet, la suite, le résultat de l'*hymen*, le cours, la révolution, le période entier du mariage arrêté & solemnisé par l'*hymen*.

Nous estimons donc que le mot *hymen* annonce purement & simplement le mariage; & que celui d'*hyménée* le désigne dans toute son étendue, ses suites, ses circonstances, ses dépendances, ses rapports. C'est ainsi que les mots *an* & *jour* marquent uniquement de certaines révolutions de temps;

tandis que les mots *année* & *journée* embrassent & distinguent les révolutions & tout ce qui a quelque rapport à la durée successive de l'*an* & du *jour*. Ainsi le mot *tour* n'exprime que le chemin, le circuit qu'on fait pour revenir au lieu d'où l'on est parti; & le mot *tournée* fait allusion à des particularités du voyage ou de la course, à une suite de lieux qu'on a parcourus, à différentes opérations qu'on a faites dans ce *tour*. Ainsi la *destinée* désigne un détail, une chaîne d'événemens, d'accidens, de traits caractéristiques de la vie, ouvrages de la fatalité ou du sort, ajoutés à l'idée simple de *destin*, &c. Lorsque l'étymologie & l'usage nous laissent dans l'incertitude, il faut recourir à l'analogie : elle est une des clefs du langage. Voyez l'article *Nom*, *Renom*, *Renommée*.

Saint Evremont dit que l'*hymen* a deux beaux jours, l'entrée & la sortie : il auroit mieux valu dire l'*hyménée*, si l'usage l'avoit permis. Mais la prose ne dit qu'*hymen*; la poésie dit *hymen* & *hyménée*.

Hypocrite, *Cafard*, *Cagot*, *Bigot*.

FAUX dévots. Il y a des *hypocrites* de vertu, de probité, d'amitié, & en tout genre de sentimens honnêtes. Mais *cafard*, *cagot* & *bigot* nous obligent à considérer ici l'*hypocrite* de religion.

L'*hypocrite* joue la dévotion, afin de cacher ses vices; le *cafard* affecte une dévotion séduisante, pour la faire servir à ses fins; le *cagot* charge le rôle de la dévotion, dans la vûe d'être impuné-

lement celui qui de fait ne boit point de vin, & se réduit à l'eau, soit par une aversion naturelle pour le vin, soit par mortification ou pour toute autre cause.

Hydropote a un sens positif, rigoureux & précis; c'est le pur buveur d'eau: *abstême* a par lui-même un sens négatif, moins déterminé, plus étendu; c'étoit quelquefois, chez les Latins, un homme sobre dans l'usage du vin, & même en général un homme *abstinent*, sans détermination du genre d'abstinence. Pline, l. 22, c. 24, dit *abstême de vin*; ce qui suppose d'autres especes d'*abstêmes*: Horace, Ep. 1, 12, emploie ce mot dans le sens vague d'*abstinent*. Aussi de savans Etymologistes le dérivent uniquement d'*abstineo*, il est certain que les Latins ont dit *abstenius* comme *abstemius*. En supposant même que le mot est tiré de *temetum*, il y avoit à observer que le grec *meth*, qui avec l'article *t*, a formé le mot latin, signifie liqueur en général. *Abstême* comporteroit donc aussi l'idée d'abstinence générale de toute boisson. Dans ce sens, nous dirions qu'il y a eu des hommes si parfaitement & si absolument *abstêmes*, qu'ils n'étoient pas même *hydropotes*, sans qu'ils fussent attaqués de la maladie ordinaire désignée par le nom d'*hydrophobie*. Schurigius, dans sa *Chylologie*, cite, entre autres exemples, ceux d'un Napolitain qui, pendant tout le cours de sa vie, ne prit aucun liquide; & d'une femme d'une naissance distinguée, qui eut toujours une aversion invincible pour toute sorte de boissons.

Ces deux mots, quoiqu'utiles, ne sont pas usités dans le langage ordinaire: *hydropote* l'est

ment méchant ou pervers ; le *bigot* se voue aux petites pratiques de la dévotion, afin de se dispenser des devoirs de la vraie piété.

C'est précisément pour ne point paroître ce qu'il est, que l'*hypocrite* veut paroître tout autre qu'il n'est. C'est pour abuser la simplicité, la droiture, la bonne foi, que le *cafard* veut paroître, par une excessive affectation, ce qu'il n'est pas. C'est pour autoriser son humeur & son caractere, que le *cagot* veut paroître uniquement & à toute rigueur tel qu'il se montre. C'est pour se faire un état & une vie commode, que le *bigot* veut paroître dans les petites choses tel qu'on pourroit le croire dans les choses essentielles. Il faut être pour paroître, dit Madame de Sévigné.

Le premier abuse de la Religion ; le second la prostitue ; le troisieme la dénature ; le dernier l'avilit.

La dévotion est, chez l'*hypocrite*, un masque ; chez le *cafard*, une leurre ; chez le *cagot*, un métier ; chez le *bigot*, une livrée.

L'*hypocrite* ressemble à l'Ange de ténebres qui se transforme en Ange de lumiere ; le *cafard*, à ce Magicien qui voudroit acheter les dons du Saint-Esprit pour en faire un usage & un commerce lucratif aux dépens des dupes ; le *cagot*, à ce Pharisien qui extermine sa face pour acquérir le droit & la sainte liberté de déchirer son prochain ; le *bigot*, au Juif charnel qui veut avoir satisfait à la Loi avec quelques observances cérémonielles.

L'*hypocrite* se déguise sous l'appareil de la Religion. Habile Comédien, profond dans sa manœuvre, composé dans ses manieres, imposant par tous ses dehors, il fait illusion : mais une éter-

nelle contrainte, des surprises subites faites par ses passions & à ses passions, la crainte & l'embarras causés par des regards curieux & pénétrans, l'impossibilité de tenir sa conduite cachée, toujours séparée de ses mœurs publiques, le démasquent.

Le *cafard* fait de la Religion un instrument d'iniquité. Artificieux captateur, affecté pour être remarqué, tout dévot ou plutôt dévotieux avec l'air & les manieres du patelinage, il prévient les esprits; son affectation même, sa duplicité marquée par ses efforts & par des contrastes, l'abus de ses succès, le trahissent.

Le *cagot* accommode la Religion à ses vices, à sa méchanceté. Vrai charlatan, fastueux dans son affiche, puissant en paroles & en momeries, monté sur le rigorisme, l'étiquette & la censure, il inspire de la méfiance & de la crainte; ses vanités outrées, la teinte de ses passions dans son étalage, son zele rude & persécuteur envers les autres & indulgent pour lui, dénoncent son intention & son caractere.

Le *bigot* se fait une petite Religion commode. Misérable pantomime, tout extérieur, minutieux jusqu'à la puérilité, superstitieux, sans vertu ou même sans religion, il se rend suspect & méprisable: son jeu tout contrefait, ses défauts mis à l'aise, son zele sans charité, des oublis imprudens, le font reconnoître.

Les petits esprits qui n'ont que de petits moyens, pour mettre leurs passions à l'aise & à couvert, sont sujets à devenir *bigots*. Les dévots d'état, faits pour l'exemple & dominés par leur humeur, sont volontiers *cagots*. Des scélérats qui, jettés parmi des gens simples, bons & reli-

gieux, n'ont de courage que pour faire des dupes, feront *cafards*. Les méchans qui ont besoin de réputation & de respect, d'estime & de confiance, de recommandation & d'éloge, deviendront *hypocrites*.

Tartuffe ne paroît être que *bigot* quand on ne le voit encore qu'à l'église, pousser des élans, baiser la terre, & se frapper la poitrine. Il est *cagot*, lorsqu'avec un grand appareil d'austérité, entre la haire & le cilice, il s'arme d'un faux zele contre le monde, & sur-tout contre la femme & le fils de son bienfaiteur. Lorsqu'il fait avec le Ciel ses accommodemens, qu'il refuse ce qu'il veut pour être forcé à l'accepter, qu'au lieu de se défendre, il s'accuse lui-même pour n'être pas cru, c'est un *cafard*. Enfin c'est l'*hypocrite* consommé dans tous les genres ou toutes les manieres d'hypocrisie.

Hypocrite est le mot grec ὑποκρίτης, qui feint, se déguise, se masque, joue un personnage étranger. Les Grecs donnoient ce nom aux Comédiens de toute espece. Ainsi divers Auteurs nous disent que les *hypocrites* jouent une comédie perpétuelle, presque toujours sur le théâtre, & en masque; qu'ils sont déguisés, masqués, & occupés à cacher ce qu'ils sont & à paroître ce qu'ils ne sont pas; qu'ils prennent par un esprit d'ostentation les apparences du bien ou d'une vertu qu'ils n'ont pas, & qu'ils ne desirent point avoir; qu'ils sont des sépulchres blanchis, beaux au dehors & pleins de pourriture au dedans, &c.

L'étymologie des autres mots & leur valeur naturelle, peu connues ou trop vaguement désignées, laissent beaucoup d'arbitraire à l'usage.

Cafard eſt, ſelon la plupart des Savans, l'oriental *caphar*, infidele, perfide, renégat; ou nier, renier, trahir. Tandis que les Croiſés appelloient *infidèles* les Mahométans, ceux-ci leur rendoient leur appellation par le mot de *Kiafer*. C'eſt ainſi que les Arabes traitoient de *Kafer* les habitans des côtes orientales de l'Afrique : d'où nous avons fait un Peuple & un pays appellés *Cafre* & *Cafrerie*, qui n'exiſtent pas. Le Languedocien entend par le mot de *cafer* un méchant, un lutin, un démon. Le grec ἀφόριος ſignifie infidele, perfide; κάφωρη, renard; κάφος, ſubtilité : le latin *vafer*, ruſé, aſtucieux : l'anglois *kraf*, fin, ſubtil, aſtucieux, perfide, méchant. Ducange rapporte qu'on appelloit autrefois *caphardum* un vêtement de tête, qui ſans doute ſervoit de voile. Nous avons dit auſſi *cafard* pour *renégat*. On appelle encore *cafarde* une étoffe dont la trame & la chaîne ſont de fils de différentes eſpèces. Ainſi, dans le ſens de dévot, le mot déſigne naturellement un impoſteur qui abuſe par preſtige les yeux & les eſprits, un fourbe dont la duplicité ne ſe découvre qu'avec de l'attention & de la pénétration; un perfide qui renie d'une maniere ce qu'il profeſſe de l'autre.

Pluſieurs Savans ont obſervé qu'il y avoit dans la Gaſcogne, dans la Navarre, dans la Baſſe-Bretagne & autres Provinces, des races ou tribus de proſcrits, appellés *Cagots*, *Cacous*, *Cahets*, *Caqueux*, *Capots*, &c.; comme ſi l'on avoit voulu dire *Cads Goths*, *Chiens de Goths*, en haine de l'Arianiſme que les Goths profeſſoient. Paſquier tire *cagot* de l'allemand *Gott* (Dieu), qui donne à divers mots compoſés le ſens de divin, religieux, devot. M. de Gébelin rapporte *cagot* au

celte *cach*, *cakod*, *caffo*, puant, fale, vilain, ladre, comme *cagone*, *cacone*, &c. La racine grecque *kak*, porte, dans une prodigieufe multitude de mots compofés, les idées de puanteur, de corruption, d'ordure, de mal, de fauffeté, de fraude, de maléfice, de vexation, de malignité, de méchanceté, de perverfité, de vice : κάκος, faux, méchant ; κακοῦξ, artificieux, rufé ; καγγάλος, faux homme de bien ; κακοδαίμων, mauvais génie, méchant diable, &c., &c. Le *cagot* eft un faux, mauvais, dangereux, dégoûtant & méchant dévot.

Le *cagot* a précifément *l'efpece d'hypocrifie* que Bourdalone, dans fes *Penfées*, dépeint dans le portrait fuivant, fans le diftinguer par le mot propre, mais populaire ou familier & banni du ftyle noble, ainfi que *Bigot* & *Cafard*; ce qui en rend l'ufage plus vague & plus incertain.

« Nous voyons parmi nous une efpece de faux » dévots & d'hypocrites, gens remplis d'eux- » mêmes & de leur prétendu mérite, qui feuls » croient, avec leurs difciples, être les élus du » Seigneur; qui parlent, qui décident, qui agif- » fent, comme s'ils étoient les feuls dépofitaires » de la loi & fes interprêtes, les maîtres de la » doctrine, les modeles vivans de la fainteté, qui » fe difent fufcités de Dieu pour la réformation » des mœurs, pour le rétabliffement de la difci- » pline, pour la plus pure morale; qui, fous un » mafque de piété & de févérité, cachent leurs » intrigues & leurs cabales, leurs médifances » atroces & leurs calomnies, leurs envies, leurs » haines, leurs vengeances, fur-tout une hauteur » d'efprit que rien ne peut fléchir, & un orgueil » infupportable; qui, par cette vaine apparence

» d'une vie réguliere & auſtere, éblouiſſent les » yeux d'une troupe de femmes dont ils parcou- » rent les maiſons, & dont ils reçoivent de » puiſſans ſecours....; ils n'eſtiment, n'épargnent » perſonne, damnant tout le monde, & traitant » avec un dédain extrême quiconque ne ſe décla- « reroit pas en leur faveur ».

Le *bigot* eſt un diminutif du *cagot*; *bigot* vient, ſelon les uns, de *bi god*, *bey gott* (par Dieu), en anglais, en allemand; ſerment familier aux peuples venus du Nord. D'autres prétendent que ce mot n'eſt qu'une altération de *Wiſigoths*, nom devenu odieux à cauſe de l'Arianiſme de ce peuple (comme on l'a dit de *cagot*), & donné généralement aux peuples des provinces méridionales, autrefois ſoumiſes à celui-là. Mais les Normands auſſi ont été appellés très-anciennement *Bigots*. Ce mot eſt commun aux Langues celtiques. *Big*, en anglois, ſignifie lourd, groſſier, plein, enflé, gros, grand; l'Italien dit *bigotto* & *bizziocco* dans le double ſens de *bigot*, faux dévot, & de gros lourdaut, double *ſot* (mot commun aux Chaldéens, aux Phrygiens, aux Francs, aux Anglo-Saxons, &c.). La ſignification de *bi* eſt celle de double. Le *bigot* eſt un dévot groſſier, ſot, double, mépriſable, puéril : il paroît que ce mot n'a pas toujours été injurieux, puiſque dans le procès de la canoniſation de Saint-Werner, on cite avec éloge des filles dévotes, avec la qualification de *beguttæ* (Acta ſanct. april. 1.).

Me ſera-t-il permis d'ajouter une obſervation ſur l'origine du nom de *tartuffe*. *Truſe*, autrefois *truffle*, *tartuffe*, & encore en italien *tartufo* devenu *tartuffe*, a ſervi, dit M. Gébelin, à dé-

ſigner au figuré un impoſteur, un fourbe, un homme auſſi difficile à ſonder que la *trufe*, (*tuber*), cachée dans le ſein de la terre; & peut-être même ajouterois-je, auſſi noir que cette racine ou cette tubéroſité. Ce nom n'auroit-il pas été ſuggéré à Moliere par la nouvelle eſpagnole même, qui lui a fourni l'idée & pluſieurs traits de ſa comédie? Le héros eſpagnol s'appelle *Mon-Tufar*. *Truffe* ſignifie en françois, comme *trug* en allemand, moquerie, fraude, dériſion, impoſture. Le celte *druff*, d'où *tuf*, ſignifie creux, vuide. L'italien *tufar*, ſignifie plonger, enfoncer, renverſer. *Tar*, déſigne la force, la violence, la profondeur, la grandeur, l'excès en tout genre. Toutes ces idées conviennent au *tartuffe*, perſonnage très-caché, vuide des vertus qu'il affiche; impoſteur profond qui joue la Religion, abuſe ſon prochain, &c.

I.

Jaboter, Jaser, Caqueter.

CES verbes s'appliquent proprement aux oiseaux qui babillent. *Jaboter* eſt, à la lettre, faire remuer le jabot; *jaſer*, faire aller le *goſier*, avec une ſorte de *gazouillement; caqueter*, imiter le *caquet* ou le cri de la poule.

Quand il s'agit des perſonnes, l'idée commune de ces termes eſt de cauſer familiérement & beaucoup. Mais ceux qui *jabotent* enſemble parlent & cauſent bas, avec un petit murmure, comme s'ils marmotoient; ceux qui *jaſent*, parlent & cauſent à leur aiſe d'abondance de cœur, & trop. Ceux qui *caquetent*, parlent & cauſent ſans utilité, ſans ſolidité, avec aſſez d'éclat ou de bruit, avec peu d'égards ou d'attention pour les autres.

Cauſer, c'eſt s'entretenir familiérement. On cauſe ſur des choſes graves comme ſur des choſes frivoles: on cauſe d'affaires, comme pour ſon plaiſir. *Jaboter*, *jaſer*, *caqueter*, s'appliquent proprement à des converſations ſans importance & ſur des objets ſans intérêt.

Jaboter, c'eſt parler de maniere que les perſonnes étrangeres à votre entretien ne vous entendent pas, du moins aſſez pour diſtinguer ce que vous dites;

elles voyent entendent que vous parlez : la preuve en eſt que ce mot ſe prend auſſi pour *murmurer*, *marmoter*, parler *entre les dents*. *Jaſer*, c'eſt parler trop ou indiſcrétement, comme ſi on avoit toujours quelque choſe à ſe dire & ſi on pouvoit tout dire, mais d'une maniere qui, en elle-même, n'a rien de déſagréable pour les autres : la preuve de l'indiſcrétion eſt que ce mot ſignifie auſſi *révéler un ſecret*; & par-là, *jaſer* ſe rapproche encore du mot *cauſer* par une ſeconde acception commune, tandis que, par un rapport d'origine avec *gazouiller*, il exclut l'idée d'un bruit déſagréable.

Les jeunes filles, ennuyées d'une converſation dont elles ne ſont pas, s'en vont tout doucement *jaboter* dans un petit coin. Des amans qui n'ont plus rien à ſe communiquer, *jaſent* encore longtemps, & ils n'en ſont jamais las, comme le dit Moliere. Des femmelettes réunies en cercle, ſans aucun ſujet de converſation ou ſans raiſon dans leur propos, *caquetent*; & ce n'eſt que du *caquet*, un vain bruit, ou, comme on dit, le *caquet de l'accouchée*.

Jaillir, Rejaillir.

Jaillir vient de *hal*, *ſal*, s'élever, ſauter, s'élancer ; & tient à *jac*, jetter, lancer : *re*, marque la réitération, le redoublement, ou même une double action, celle d'aller dans deux ſens différens.

Jaillir fut condamné ſans raiſon par Vaugelas: l'uſage la maintenu dans ſon ancienne poſſeſſion.

Ménage, qui le protégeoit, obſerve qu'on dit *jaillir*, pour marquer une action ſimple, abſolue, & directe ; & *rejaillir*, pour ſignifier le redoublement de cette action. Cela eſt vrai dans tous les cas.

J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux preſſée,
Part, s'échappe & *jaillit* avec *force élancée*.
Poëme *des Jardins*.

Cette deſcription eſt la définition du mot ſimple : le ſens du verbe composé eſt bien marqué dans cet autre vers du même Poëme.

Faites courir, bondir & *rejaillir* cette onde.

L'obſervation de Ménage eſt citée dans le nouveau Dictionnaire de Trévoux, au mot *jaillir*, & approuvée. Elle y eſt répétée, au mot *rejaillir*, & condamnée. Vaugelas convient que *re* dénote la réitération ou la réduplication; mais il en excepte *rejaillir* comme *refroidir*. Il eſt vrai que nous avons des mots composés avec la particule *re*, dont les mots ſimples ne ſont point en uſage : il faut bien alors, par pauvreté, que le composé prenne la place de ſimple & s'en tienne quelquefois à ſon idée. Ces exceptions forcées ne détruiſent point la valeur propre de la particule, & la regle. *Rejaillir* n'eſt point dans ce cas d'exception, puiſqu'on dit *jaillir*.

Cependant tous les Dictionnaires réduiſent *rejaillir* à la ſignification ſimple de *jaillir*, dans certains cas, comme quand il s'agit des corps liquides qui ne ſont point renfermés dans

un canal ; & c'est ainsi qu'on dit : *cette fontaine qui* rejaillit *en haut*, *la lumiere qui* rejaillit *du soleil*, le *sang* rejaillit *d'une plaie*, *faire* rejaillir *de l'eau*, *de la boue contre quelqu'un*.

Ces exemples ne prouvent point l'assertion : rien ne prouve que *rejaillir* y soit pris uniquement pour *jaillir*. Pourquoi se serviroit-on d'un mot équivoque, quand on n'a aucune raison de ne pas se servir du mot propre ? Pourquoi mettre gratuitement de la confusion dans le langage ?

Dans ces phrases, *rejaillir* signifie *jaillir* avec force, avec abondance, çà & là, en divers sens, de toute part. *Re* détruit la simplicité, l'unité, en indiquant des actes ou des effets simultanés, comme en indiquant des actes ou des effets successifs. En *unissant* plusieurs objets à la fois, vous les *réunissez*. *Répandre*, c'est épandre çà & là ; ou disperser, quoique par une seule effusion. Celui qui ne *s'éveille* pas facilement, vous le *réveillez* par un grand bruit ou une forte secousse. Une chose n'est pas *reluisante* ou *resplendissante*, parce qu'elle jette deux ou trois fois de l'éclat, mais parce qu'elle jette un éclat *très* grand ou trois fois grand. Ainsi le mot *très*, quoiqu'il signifie *trois fois*, n'exige pas trois actes ou trois degrés distingués ; il marque la grande quantité, la grande force, la grande élévation. Nous poussons en même-temps, vous & moi, une table en sens contraires, l'un de nous deux *pousse*, & l'autre *repousse* : il n'y a pas là, succession d'actes, il n'y a que duplicité d'action.

Ainsi *rejaillir* signifie également *jaillir* plusieurs fois ; & *jaillir* de divers côtés. La force &

l'abondance qui fait *jaillir*, fait aussi *rejaillir* de tous les côtés ; & c'est ce qu'expriment les phrases citées. *Jaillir* marque l'éruption ; & *rejaillir*, les effets divers d'une grande éruption.

L'eau *jaillit* en un flot, du tuyau dont elle sort avec impétuosité : divisée en filets différens, comme une gerbe, elle *rejaillit* sur divers points de la circonférence.

La veine s'ouvre & le sang *jaillit* ; il *rejaillit* de toutes parts sur le lit du malade & sur les assistans.

Un accident fait *jaillir* du ruisseau un filet de boue ; un carrosse en fait *rejaillir* de tous côtés sur les pauvres passans.

La lumiere *jaillit* du sein du soleil, & *rejaillit* sur l'immensité de l'espace.

L'éclair *jaillit* de la nue : du choc de deux nuées électriques & de *leur mélange affreux, les éclairs rejaillissent. Henriade.*

Dans ces exemples, *jaillir* exprime proprement l'action de s'élancer avec force, de sortir comme un trait, de former un jet subit ; & *rejaillir*, l'action de se répandre à la suite du jaillissement, de suivre des directions différentes, de former, par son abondance, des jets divers. Cette derniere idée est bonne à exprimer en un mot ; *rejaillir* est propre à l'exprimer ; il l'exprime fort bien par la particule *re*. Pourquoi donc le dénaturer, l'affoiblir, le réduire inutilement à une idée simple, pendant qu'il ajoute en effet à cette idée une modification ?

Jaillir ne se dit que des liquides à qui le mouvement semble être en quelque sorte na-

turel ; ils coulent, ils se répandent, ils s'élevent comme d'eux-mêmes, tandis que les corps solides restent en repos & dans un état d'inertie, si on ne leur imprime un mouvement. Ce mot exprimant une action subite & impétueuse, il s'applique sur-tout aux fluides qui sortent avec violence d'un tuyau, d'une source, par la force de la pression. Moïse fait *jaillir* une fontaine d'un rocher : le lait trop abondant *jaillit* du sein : le feu *jaillit* des veines du caillou.

Rejaillir se dit des liquides, & par extension des solides qui sont renvoyés, repoussés, réfléchis. Ce mot exprimant l'idée de plusieurs actions différentes ou contraires, il convient bien sur-tout pour distinguer l'effet de deux corps qui s'entre-heurtent, se brisent, volent de tous côtés en éclats. La balle qui frappe contre la muraille, est *réfléchie* ; mais la pierre qui se brise contre la muraille, *rejaillit* en morceaux.

* Ménage veut qu'on dise des eaux *jaillissantes*, & non des eaux *rejaillissantes*. Nous dirons des eaux *jaillissantes*, lorsqu'il s'agira d'opposer ces eaux aux eaux dormantes ou courantes. Nous dirons eaux *rejaillissantes*, lorsqu'il s'agira d'exprimer qu'elles *rejaillissent* de côté & d'autre, comme dans cette description de la fontaine de Vaucluse.

Combien j'aimois à voir ton eau, qui, toujours pure,
Tantôt dans un bassin renfermant ses trésors,
Tantôt en bouillonnant s'éleve, & de ses bords
Versant parmi des rocs ses vagues blanchissantes,
De cascade en cascade au loin *rejaillissantes*, &c.

Les eaux jaillissantes sont des eaux qui jouent, des jets d'eau qui s'élevent en l'air : des eaux *rejaillissantes* sont des flots qui, par quelque choc, bondissent & se répandent dans les airs.

Au figuré, on dira très-bien que les idées, les expressions *jaillissent* d'un esprit fécond, d'une bouche éloquente ; le Poëte, après avoir maudit l'aridité d'un détail, sent tout-à-coup *un trait heureux* jaillir *d'un fond stérile.* Ce mot exprimera bien l'abondance, la facilité, la vivacité. *Rejaillir* sert à exprimer, dans le genre moral, le retour, le contre-coup, l'action de retomber de l'un sur l'autre. La gloire des grands Hommes *rejaillit* sur les Princes qui savent les employer. Il n'y a point de malheur personnel qui ne *rejaillisse* sur plusieurs. Le crime & la honte des enfans *rejailliroient* sur leurs parens, avec assez de justice, s'il existoit, comme chez divers Peuples anciens, des Tribunaux domestiques, puissans pour arrêter & punir les premiers désordres ; seul moyen & moyen infaillible de rétablir & de conserver les bonnes mœurs.

A jamais, Pour jamais.

MANIERES de parler elliptiques. *A jamais*, c'est-à-dire, *de maniere à ne jamais finir, au point de ne jamais cesser, jusqu'à n'avoir jamais de terme ou de retour. Pour jamais*, c'est-à-dire, *pour ne jamais finir, afin de ne*

jamais finir, *pour une durée qui n'aura jamais de terme.*

A jamais est fait pour exprimer énergiquement l'intensité de l'action, de la chose par sa durée : *pour jamais* exprime simplement l'étendue de l'action ; de la chose quant à sa durée. Cette derniere locution marque l'intention, le fait, une circonstance de temps ; la premiere marque la force de la cause, l'énergie de l'action, la grandeur de l'effet. La passion dit *à jamais*, & le récit *pour jamais.*

Une personne s'éloigne d'une autre *pour jamais*, comme elle s'en éloigne pour huit jours, pour un an, pour un temps limité : la séparation sera, dans le fait, éternelle. Un ami rompt *à jamais* avec un ami perfide, par ressentiment, sans retour, d'une maniere irréconciliable : la rupture est pour l'éternité, par la nature des choses.

Un homme est perdu *à jamais*, quand le mal est tel qu'il est impossible de le réparer. Un homme est perdu *pour jamais*, quand il est à croire qu'en effet il ne se relevera pas de sa disgrace.

Deux amans se jurent d'être *à jamais* l'un à l'autre : deux époux sont l'un à l'autre *pour jamais.* La derniere phrase n'exprime que le fait, ce qui est : dans la premiere, il s'agit d'exprimer la force des sentimens, par la durée éternelle d'un attachement libre.

Des circonstances vous obligent à renoncer *pour jamais* à un dessein, à une entreprise, à une profession. Le dégoût, l'amertume, le malheur, le désespoir vous forcent à renoncer

à jamais à un genre de vie, à la ſociété, au monde.

Une action eſt mémorable *à jamais*, lorſqu'elle eſt ſi grande, ſi belle, ſi éclatante, qu'elle ne doit jamais être oubliée. Mais une action n'eſt pas mémorable *pour jamais*, car le ſouvenir immortel n'eſt ni établi par l'intention, ni mis en fait, ni ſuſceptible de former une circonſtance de l'action.

Pour augmenter l'énergie de la locution *à jamais*, on dit *à tout jamais*, *au grand jamais*; tant il eſt vrai que l'énergie en eſt le caractere propre, & qu'elle appartient au langage de la paſſion. On ne dit point *pour tout jamais* : pourquoi ? parce que l'expreſſion *pour jamais* ne déſigne que la durée, & qu'une durée éternelle n'a pas, dans le langage froid & juſte de la philoſophie, du plus ou du moins.

Pour jamais exprime par une phraſe négative, ce qu'exprime, d'une maniere poſitive, *pour toujours*. Cette locution marque la durée entiere du temps : l'autre exclut toute exception à cette durée, & par-là même, elle en eſt plus forte : ce n'eſt pas ſeulement *tout*, *toujours*, c'eſt *tout*, *ſans réſerve*, c'eſt *toujours dans la plus grande rigueur*. En diſant qu'une choſe ne *finit jamais*, il ſemble que vous vouliez marquer tous les points d'une durée dont vous deſirez inutilement la fin, & que la choſe en paroiſſe plus longue.

Imaginer, s'Imaginer.

Se figurer, se représenter, se former l'idée ou l'*image* d'une chose. Le pronom personnel ajoute manifestement au verbe simple l'idée de quelque chose de propre, de personnel, d'intime, de particulier à la personne qui se forme cette image.

Imaginer, se prête aux acceptions différentes de penser & concevoir, créer ou inventer, combiner ou conjecturer, estimer ou présumer. *S'imaginer* signifie croire sans raison ou légérement à ses pensées, à ses imaginations, à ses rêveries ; se persuader ce qu'on *imagine*, s'en faire un préjugé, le mettre bien avant dans son esprit, s'en repaître sans cesse, en un mot, s'y attacher ou y attacher quelque importance. Quoique tous les Grammairiens en disent, je ne crois pas que *s'imaginer* n'ait quelquefois d'autre sens que celui d'*imaginer* ou concevoir.

Nos meilleurs Ecrivains confondent souvent ensemble *s'imaginer* & *se persuader*. Je n'en citerai que deux qui paroissent employer indifféremment l'un pour l'autre dans les mêmes passages. Plusieurs, dit Mallebranche, *s'imaginent* bien connoître la nature de leur esprit : plusieurs autres sont *persuadés* qu'il n'est pas possible d'en rien connoître. On *s'imagine*, dit Pascal, qu'il y a quelque chose de réel & de solide dans les choses mêmes : on se *persuade*

que ſi on avoit obtenu cette charge, on ſe reposeroit enſuite avec plaiſir ; & l'on ne ſent pas la nature inſatiable de la cupidité. Dans ces deux phraſes, l'*imagination* & la *perſuaſion* vont de pair, ou l'une naît de l'autre.

Celui qui *imagine* une choſe, ſe la figure ; celui qui ſe l'*imagine*, ſe la figure telle qu'il l'*imagine*. Avec une *imagination* vive, un cerveau tendre, un eſprit foible, on *s'imagine* tout ce qu'on *imagine*.

La Rochefoucault dit de l'amour-propre : il voit, il entend, il *imagine*, il ſoupçonne, il pénetre, il devine tout. Boſſuet nous repréſente ces lâches Chrétiens qui *s'imaginent* avancer leur mort, quand ils préparent leur confeſſion.

Quand on a mis tant d'eſprit à *imaginer* un ſyſtême, comment *s'imaginer* qu'il eſt abſurde ?

Je ne puis *imaginer* un pur Athée, je conçois qu'un ſot *s'imagine* l'être.

Tel Commentateur *imagine* ſouvent ſon Auteur ; mais il n'en feroit pas l'apothéoſe, dit Mallebranche, s'il ne *s'imaginoit* comme enveloppé dans la même gloire.

Celui qui a beaucoup lu eſt ſujet à *s'imaginer* qu'il *imagine* ce qui n'eſt qu'un ſouvenir.

Quand on auroit paſſé ſa vie à *imaginer* les ſottiſes & les folies poſſibles, c'en ſeroit une que de *s'imaginer* avoir trouvé quelque choſe de nouveau. Il n'eſt pas facile d'*imaginer* à quel point la vanité eſt puérile. Voyez les enfans, comme ils ſe regardent, comme ils vous invitent à les regarder, comme ils *s'imaginent* enfin que tout le monde les regarde, quand ils

ont un habillement neuf ; c'eſt l'hiſtoire des hommes.

Nous n'*imaginons* rien que d'après les impreſſions profondes que nous avons reçues. Ce fou qui *s'imaginoit* que tous les vaiſſeaux de Pyrée étoient à lui, s'étoit fort occupé de fortune & de commerce.

Il eſt en général bien plus commode d'*imaginer* que de découvrir les vérités profondes : il eſt bien plus commode de *s'imaginer* que de ſe convaincre : auſſi uſe-t-on amplement de ces commodités.

On *imagine* l'homme qu'on veut juger, & par conſéquent on ſe l'*imagine* tel qu'on veut le juger.

Les eſprits bons & fins *imaginent* toujours quelque choſe au-delà de ce qu'ils voyent. Les eſprits groſſiers & ſuperficiels *s'imaginent* au contraire qu'il n'y a rien au-delà de ce qu'ils apperçoivent.

Pour prouver que *s'imaginer* ne ſignifie autre choſe que *concevoir* ou *imaginer*, lorſqu'il ſuit un ſubſtantif, on rapporte les phraſes ſuivantes : *Les eſprits mélancoliques ſont ſujets à s'*imaginer *des choſes funeſtes* : *On s'*imagine *d'ordinaire les choſes tout autrement qu'elles ne ſont.*

Ces phraſes prouvent le contraire : la premiere ſignifie, non pas ſeulement que les eſprits mélancoliques *conçoivent* ou *imaginent* des choſes funeſtes, mais qu'ils aiment à s'en repaître, à s'en occuper, à s'en pénétrer, & qu'ils s'y attachent : il eſt ſenſible qu'*imaginer* affoibliroit la propoſition. Quant à la ſeconde, il eſt évident

que s'*imaginer* signifie se former une fausse idée, s'abuser, prendre ses imaginations pour des réalités. A la vérité on *imagine* ou on s'*imagine* une chose qu'on se *figure*, puisque c'est-là leur idée commune ; mais l'imagination ou l'image est ou plus vive ou plus forte dans celui qui s'*imagine*, que dans celui qui ne fait qu'*imaginer*. Celui qui *imagine*, invente & peut n'être pas persuadé lui-même ; celui qui s'*imagine*, l'identifie avec son invention, il est persuadé.

Immanquable, Infaillible.

Du celte *min*, petit, mince, qui échappe, se perd, &c., l'allemand *mangel*, défaut, privation, & notre mot *manquer*, qui désigne l'absence, la privation, le besoin d'une chose ; d'où, *immanquable*, ce qui ne peut *manquer*, ce qui est assuré, ce qui arrivera certainement. De *fal*, lat. *fallere*, faillir, tomber, tromper, le mot *infaillible*, qui ne peut être en défaut ; errer, se tromper, ou être trompé. *Immanquable* ne se dit que des choses : un événement est *immanquable* ; le succès d'une entreprise bien combinée est *immanquable*. *Infaillible* se dit proprement des personnes, de la science, de l'opinion : un oracle est *infaillible* ; la conséquence de deux prémisses évidentes, est *infaillible*

Infaillible, appliqué secondairement aux choses, diffère d'*immanquable* par son idée propre,

propre, par un rapport particulier à la ſcience, au jugement porté ſur les choſes. *Immanquable* déſigne la certitude objective, ou que l'objet eſt en lui-même certain ; & *infaillible*, la certitude idéale qu'on a, une ſcience certaine de l'objet. Suivant la diſpoſition & le cours des choſes, il y a une ſorte de néceſſité qu'un événement *immanquable* arrive ; ſuivant les connoiſſances & les preuves qu'on a des choſes, il eſt conſtant & indubitable que l'événement *infaillible* arrivera.

Un effet eſt *immanquable*, qui dépend d'une cauſe néceſſaire : une prédiction eſt *infaillible*, qui procede d'une ſcience certaine. Le lever du ſoleil eſt *immanquable*, c'eſt l'ordre de la Nature ; une regle d'arithmétique eſt *infaillible*, elle eſt fondée ſur l'évidence.

Toutes les conditions d'un ſuccès *immanquable* étant remplies, s'il *manque*, l'ordre naturel des choſes eſt dérangé ; & c'eſt un cas extraordinaire. Tous les motifs de croire un ſuccès *infaillible* étant ſuppoſés, ſi l'événement vous *trompe*, vous vous étiez trompé dans vos calculs, & c'eſt une erreur démontrée.

Lorſque vous me dites qu'un effet eſt *infaillible*, c'eſt votre jugement que vous m'apprenez, ſur le rapport des moyens avec la fin. Si vous me dites qu'il eſt *immanquable*, c'eſt la réalité de ce rapport néceſſaire que vous me préſentez ſans l'appuyer de votre croyance. Vous croyez quelquefois une affaire *infaillible*, qu'elle n'eſt rien moins qu'*immanquable*. Vous trouviez que le gain d'un bon procès étoit *infaillible*, & l'événement vous apprend qu'il n'étoit pas

immanquable. Aussi, dans les cas où ces mots peuvent être assez indifféremment employés, *immanquable*, portant sur la nature ou l'ordre naturel des choses, dit-il quelque chose de plus fort & de plus affirmatif qu'*infaillible*, dans lequel il entre toujours de l'opinion, & par-là quelque incertitude, lorsque l'un & l'autre termes ne sont pas pris à toute rigueur.

* Ces deux adjectifs terminés en *ble*, & les adjectifs du même ordre en *ible*, *able*, *ble*, se prennent tantôt dans un sens strict, tantôt dans un sens relâché. De-là il résulte de continuelles équivoques. *Ble* signifie ce qui peut être, la puissance, la possibilité; & dans la composition d'un mot négatif, ce qui ne peut pas être, l'impuissance ou l'impossibilité. Mais dans le style trop commun de l'exagération, on dira qu'une affaire qui doit réussir, est *infaillible* ou *immanquable*, quoiqu'il puisse très-bien arriver qu'elle ne réussisse pas. De même on dit qu'une chose est *impossible*, lorsque le succès n'en est pas vraisemblable, quoiqu'il soit possible : d'où la nécessité de distinguer dans le langage rigoureux de la science divers genres d'*impossibilité*. Une chose *nuisible* est celle qui peut nuire : mais comment distinguer celle qui nuit en effet ? Un pur esprit est réellement *invisible*; & nous disons également qu'un homme est *invisible*, pour indiquer qu'il ne se montre pas ou qu'il se montre rarement : le langage devient donc nécessairement obscur, par la pauvreté de la Langue. Dès qu'on est réduit à charger un mot d'une acception qu'il n'a pas

naturellement, le Lecteur est d'abord suspendu entre le sens qu'il a de lui-même & celui qu'on lui attribue. Ce double emploi nuit tout-à-la-fois à la clarté & à l'énergie. Quand on voudra se faire une Langue juste & philosophique, on s'attachera aux ressources qu'elle offre elle-même, pour distinguer par les modifications usitées des mots, les modifications particulieres de l'idée générale ou commune. Ainsi, par exemple, *ible*, *able*, exprime ce qui peut être ou se faire; & *ile*, *ale*, *il*, *al*, ce qui est, ce qui se fait: *facile* signifie ce qui se fait, ce qui se fait sans peine; *faisable*, ce qui peut se faire, ce qui peut se faire avec du travail: *nuisile* auroit de même distingué ce qui nuit, de la chose *nuisible* ou qui peut ou doit nuire: *fusile* signifie proprement ce qui se fond; & *fusible*, ce qui peut se fondre. *Invisible* auroit ainsi distingué ce qu'on ne voit pas, de l'*invisible* qu'on ne peut pas voir. Ce que je dis de ces deux terminaisons, pour donner un exemple, doit s'entendre de toutes les autres terminaisons significatives. Ceux qui m'accuseroient de vouloir établir un jargon barbare, ne m'auroient pas entendu. Quiconque est dans la nécessité de faire un nouveau mot pour être précis, fera des mots convenables & utiles, en observant cette regle tirée du fond même de la Langue. Il faut souffrir les abus qu'il n'est plus possible de réformer: mais pour ne plus retomber dans les abus; pour les réformer, quand la chose est possible, il faut les connoître; il faut les faire connoître, afin de disposer les esprits aux changemens utiles. La Physique moderne, science

presque nouvelle, a fait ainsi une nouvelle Langue, & cette Langue est, en général, faite selon les regles essentielles de la formation du langage.

Immodéré, Démesuré, Excessif, Outré.

Immodéré, ce qui n'est pas *modéré*, ce qui est sans modération. Cette famille vient de *mod*, étendue, grandeur, mesure, regle; & particuliérement dans ses dérivés, *milieu*, (lat. *medium*), terme moyen, la retenue, le tempérament, en un mot le point jusqu'où l'on peut ou doit aller, & où il faut s'arrêter. Ceux qui diront *immodération*, d'après le latin qui nous a donné cette famille, & avec Montaigne, le Duc de la Rochefoucauld, &c., mériteront d'être applaudis.

Démésuré, qui n'est rien moins que *mesuré*, qui est sans *mesure*. Ces mots appartiennent à la racine précédente; mais ils désignent particuliérement une étendue déterminée, proportionnée, fixée par une regle. D'ailleurs, *démesuré* dit plus qu'*immodéré* : le dernier mot est purement négatif, il n'indique qu'un défaut de *modération*; & l'autre marque l'action positive de passer la *mesure* & d'aller beaucoup plus loin.

Excessif, qui excede ou sort des bornes, qui va trop loin. Sa valeur littérale est de *sortir du cas & de tomber en passant par-dessus. Cad*, *cadere*, tomber, tomber dessous, succomber, faire une chûte : *ced*, *cedere*, quitter sa place,

ſe retirer, s'éloigner, franchir ſes bords. *Exceſſif* renferme ainſi l'idée d'une choſe nuiſible, comme *excéder*.

Outré, qui paſſe outre, outre-paſſe, qui va par-delà. *Outre*, jadis *oultre*, eſt le latin *ultrà*, au-delà, par-delà, loin de là. *Ul*, *ult*, déſigne ce qui eſt éloigné, reculé; *ultimus*, ce qui eſt fort éloigné, très reculé, le dernier. La force des mots *outrer*, *outrance*, *outrage*, eſt trop généralement ſentie, pour qu'il ne ſuffiſe pas d'avoir expliqué le ſens de leur racine.

Ce qui paſſe le juſte milieu & tend à l'extrême, eſt *immodéré*. Ce qui paſſe la meſure & ne garde plus de proportion, eſt *démeſuré*. Ce qui paſſe par-deſſus les bornes & ſe répand au dehors, hors de là, eſt *exceſſif*. Ce qui paſſe de beaucoup le but & va loin par-delà, eſt *outré*.

La choſe *immodérée* peche par trop de force & d'action. La choſe *démeſurée* peche beaucoup par trop d'étendue & de grandeur. La choſe *exceſſive* peche par ſurabondance & abus. La choſe *outrée* peche par violence & exagération.

Il faut retenir & contenir ce qui deviendroit *immodéré*. Il faut reprimer & reſſerrer ce qui ſeroit *démeſuré*. Il faut arrêter & réduire ce qui devient *exceſſif*. Il faut adoucir & affoiblir ce qui eſt *outré*.

On *modere* l'action & l'activité, & par conſéquent tout ce qui peut en avoir trop, ſoit au phyſique, ſoit au moral, le chaud & le froid, le mouvement & l'exercice, les appétits & les deſirs, les ſentimens & les idées, les penſées & les paroles, les plaiſirs & les peines, la joie & la douleur, la liberté & les charges,

&c. Tout ce qui eſt actif, eſt *immodéré*, s'il n'eſt *modéré*.

On *meſure* les dimenſions & les proportions, & parconſéquent tout ce qui eſt ſujet à des regles d'étendue & de quantité. Ainſi les hauteurs & les diſtances, la durée & l'eſpace, les mouvemens & la marche, la taille & la ſtature, les forces & leur emploi, nos démarches & notre conduite, nos penſées & nos entrepriſes, la puiſſance & les prétentions, tout ce qui eſt conſidéré comme grand & comparé avec une meſure phyſique, ou avec une regle morale telle que la juſtice, le bons ſens, la prudence, l'ordre établi, peut-être meſuré ou *déme ſuré*.

Il y a *excès* en tout genre & en tout ſens, comme il y a *défaut*. Au phyſique, tout ce qui ſur-paſſe, déborde & va plus loin que l'objet de comparaiſon, *excede*. Au figuré, tout ce qui *excede*, eſt vicieux; l'*excès* eſt vicieux, même dans la vertu. On dit un *froid exceſſif*, une *grandeur exceſſive*, une *force exceſſive*, une *abondance exceſſive*, une *perſonne exceſſive en un point*, une *liberté exceſſive*, des *flatteries exceſſives*, &c. Tout ce qui *excede*, d'une maniere nuiſible, les bornes naturelles ou établies dans un ſens quelconque, eſt *exceſſif*. La ſurabondance eſt *exceſſive*, dès qu'elle eſt nuiſible.

La prépoſition *outre* déſigne proprement le lieu au delà duquel on va; c'eſt le mouvement ou l'action d'aller, qu'elle exprime. Ainſi ce qui ſort de ſa place & paſſe le but ou le terme, eſt *outré*. Ce mot ne ſe dit guere, dans le ſens propre, que pour exprimer un grand excès de laſſitude, la fatigue extrême, le travail pouſſé

jusqu'à l'épuisement des forces. Puisqu'il marque le mouvement, il peint très-bien l'effet de la colere qui transporte un homme hors de lui, & l'emporte loin de la raison. Un cheval est *outré* de fatigue; une personne est *outrée* de colere. Au figuré, c'est *outrer* que de sortir de la nature, de la vérité, de la vraisemblance, de la regle, des convenances, & d'aller au delà du but, de maniere à choquer ou révolter les esprits, suivant la nature des choses. Des modes sont *outrées*, quand elles deviennent des parures ou des décorations de théâtre. On *outre* les choses qu'on exagere sans pudeur ou à plaisir. Avec une charge excessive, un personnage est *outré*. Des peines sont *outrées*, qui n'excitent que l'horreur contre la tyrannie. Un esprit extraordinaire *outre* tout jusqu'à la raison, comme le dit Bayle. L'hyperbole est ridicule, quand elle est *outrée*.

* L'idée de passer un terme & d'aller trop loin, distingue ces épithetes de quelques autres semblables, telles, par exemple, que *déréglé* & *désordonné*.

Il suffit qu'une chose soit hors de la *régle* ou de *l'ordre*, qu'elle viole la regle ou blesse l'ordre, pour qu'elle soit *déréglée* ou *désordonnée*. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit poussée plus loin: il suffit qu'elle n'aille point par la bonne voie; le *déréglement* & le *désordre* n'annoncent proprement que des écarts, avec la différence que les écarts du *déréglement* ne sont relatifs qu'à tel ou tel devoir, & que ceux du *désordre* tombent sur un systême, un ensemble, une ordonnance réguliere de choses & avec plus d'excès ou plus d'effet.

Immunité, Exemption.

De *mun*, lat. *munus* (charge, office, tâche, devoir), le mot *immunitas*, *immunité*, décharge, liberté, soustraction, *exemption*. Du latin *emo* (rendre sien, acheter, s'approprier), le composé *eximo* (ôter, retrancher, priver), & le substantif *exemptio*, *exemption*, retranchement, délivrance, suppression.

L'*immunité* est la dispense d'une *charge* onéreuse : l'*exemption* est une exception à une *obligation* commune. L'*exemption* vous met hors de rang : l'*immunité* vous met à l'abri d'une servitude. Telle est la valeur propre des mots restreints dans notre Langue à désigner certains avantages.

Immunité ne se dit proprement qu'en matiere de Jurisprudence & de finance : c'est une *exemption* de charges civiles ou de droits fiscaux. L'*exemption* s'étend à tous les genres de charges, de droits, de devoirs, d'obligations, dont on peut être affranchi ; ainsi on dit *exemption* de soins, de vices, d'infirmités, &c., dans l'ordre ou moral ou physique.

L'*immunité* est proprement un titre en vertu duquel les personnes ou les choses sont soustraites à quelque charge civile ou sociale. L'*exemption* est l'affranchissement particulier de quelque charge à laquelle des personnes ou des choses auroient été soumises avec les autres, sans cette exception à la regle commune.

L'*immunité* eſt plutôt une ſorte de droit établi & fondé ſur la nature ou la qualité des choſes : l'*exemption* eſt plutôt une ſorte de privilége accordé en faveur ou par des conſidérations particulieres. L'*immunité* des perſonnes & des biens eccléſiaſtiques, eſt un droit ancien ou une poſſeſſion ancienne, fondée ſur leur conſécration au culte divin. L'*exemption* des égliſes & des monaſteres ſouſtraits à la juriſdiction des Evèques, eſt une faveur par laquelle les Papes prouvent, au jugement d'un Docteur de l'Egliſe, qu'ils ont la plénitude de la puiſſance, mais non qu'ils aient la plénitude de la juſtice. Sans doute c'eſt par cette raiſon que l'*immunité* ſemble avoir quelque choſe de reſpectable, & que l'*exemption* entraîne ſouvent quelque choſe d'odieux.

L'*exemption* qui décharge les uns en ſurchargeant les autres, eſt vraiment odieuſe, puiſqu'elle fait payer à ceux-ci la dette de ceux-là. L'*immunité* qui décharge d'un droit celui qui en paye un autre équivalent ſans reflet ſur autrui, eſt vraiment reſpectable, puiſqu'elle n'empêche point que chacun n'acquitte ſa dette & ſa dette ſeule.

En matiere d'impoſition, celui qui n'a rien, a un droit bien rigoureux à l'*immunité* abſolue ; celui qui a beaucoup, a de grands moyens d'*exemption*.

* *Immunité* s'applique principalement aux *exemptions* dont des corps, des communautés, des villes, un ordre de citoyens jouiſſent. On dira plutôt *exemption*, lorſqu'il s'agira de priviléges particuliers, perſonnels, ou attachés à des

offices qui ne tiennent point à l'ordre naturel de la société. Le Clergé défend ses *immunités*: un citoyen obtient un Arrêt d'*exemption*. Les droits octroyés à des communautés supposent des motifs puissans que les priviléges donnés à des particuliers ne promettent pas toujours.

Immunité marque, d'une maniere générale, la décharge ou l'*exemption* de charge, sans spécifier de laquelle; c'est au mot *exemption* que cette fonction grammaticale est réservée. On dit l'*exemption* & non l'*immunité* de tailles, de droit de franc-fiefs, de guet & de garde, de tutele, d'hommage. On dit l'*immunité* plutôt que l'*exemption* des personnes, des lieux, d'un genre de commerce, d'une communauté. L'*immunité* tombe donc proprement sur les objets qui en jouissent; & l'*exemption* détermine de quels avantages particuliers ils jouissent. La prérogative de l'*immunité* attachée à certains lieux, procure à ceux qui les habitent, l'*exemption* de certains droits, de certaines sujétions, de poursuites personnelles.

* Les *libertés*, les *franchises*, les *immunités*, les *exemptions* sont souvent associées & mêlées dans le style des réglemens. On observe que les *libertés* & les *franchises* consistent à n'être point sujets à certaines charges ou devoirs; au lieu que l'*immunité* & l'*exemption* consistent à en être déchargés par une concession particuliere, sans laquelle on y seroit sujet. Voyez *liberté*, *franchise*.

* Des Ecrivains modernes qui ont traité de

l'ordre politique de la finance, on dit *immune*, comme on dit *exempt*; & ils ont eu raiſon, ce me ſemble : *immune* vaut bien *immunité* ; l'*immunité* eſt la qualité d'*immune* ; l'*exemption* n'eſt proprement que l'action de rendre *exempt*.

Imperfection, Défaut, Défectuoſité.

L'ABBÉ GIRARD obſerve que le vice eſt un mal qui naît du fond ou d'une diſpoſition *naturelle* de la choſe, & qui en corrompt la bonté. Le vice eſt en effet une mauvaiſe qualité interne ; principe de mal, de dépravation, de corruption, quelle qu'en ſoit la cauſe ou la ſource ; car le vice ſe contracte. Le même Auteur eſtime que la *faute*, en marquant le *manquement* effectif de l'ouvrage, déſigne auſſi le *manquement* de l'ouvrier. L'idee eſt juſte : mais le *manquement* eſt, à proprement parler, de l'ouvrier, de l'auteur; & il produit dans la choſe, dans l'ouvrage, un *manque*.

Ces notions ſont aſſez diſtinctes & aſſez préciſes pour me diſpenſer de revenir ſur ces termes. L'*imperfection*, le *défaut*, la *défectuoſité* ſont plus ſynonymes, & peut-être leur différences n'ont elles pas été aſſez marquées.

Le *défaut*, dit-on, eſt un mal qui conſiſte dans un écart poſitif de la regle. L'idée eſt trop vague. Le vice eſt auſſi un mal & un écart de la regle : mais le *vice* corrompt ; & le *défaut* ne fait qu'altérer, ſans corrompre eſſentiellement. Avec un *vice*, la choſe eſt mauvaiſe : avec un

défaut, la chose est encore essentiellement bonne ; mais elle l'est moins qu'elle ne doit l'être, elle ne l'est pas entiérement. Le *défaut* est ou le manque d'une bonne qualité, d'un avantage qu'il convient ; mais qu'il n'est pas absolument essentiel d'avoir, pour être bien ; ou une qualité positive, repréhensible & désavantageuse, qui contrarie, affoiblit, offusque ce qu'on a de bon, de bien. C'est un *défaut* que de n'avoir pas ce qu'il *faut* ou d'avoir ce qu'il ne *faut* pas, pour être exactement conforme à la regle, au modele du bien, du beau, &c., en ayant toutefois les conditions les plus essentielles de la regle, & les traits les plus caractéristiques du modele. Le mot vient de la racine *fal*, faillir, défaillir, cheoir, décheoir, donner dans le *faux*, tomber dans une *faute*. Le *défaut* mene à la *faute*.

Défectuosité marque, dit-on, quelque chose qui n'est pas mal par lui-même, mais uniquement par rapport au but de la chose ou au service qu'on s'en propose. La *défectuosité* est vraiment un *défaut*, mais uniquement un *defaut de forme*, de conformation, de configuration, ou tout autre accident qui ôte à la chose une propriété. Ce mot exprime la qualité de *défectueux* ; & l'on est *défectueux* par quelque *défaut*. C'est une *défectuosité*, dans un acte, de n'être point paraphé à toutes les apostilles : ce *défaut* de forme rend l'acte *défectueux* & sujet à contestation. Une *défectuosité*, un accident empêche qu'un bloc de marbre ne soit taillé en statue. Une *défectuosité* dans un diamant, dans un ouvrage précieux, en diminue beaucoup le prix. Ce mot ne se dit pas dans un sens moral où les

formes ne font rien : il se dit des objets physiques auxquels les formes font beaucoup ; & en matiere de pratique, où quelquefois les formes font tout. L'Auteur fait voir qu'il n'a pas saisi l'idée du mot, en disant que la roture est en France une *défectuosité*. La roture a sans doute beaucoup d'inconvéniens & de désavantages ; mais on ne dira jamais qu'un roturier est un citoyen *défectueux* : la roture ne lui ôte rien de sa qualité, de son vrai prix, de ses droits naturels. La *défectuosité* rend la chose *informe*, *difforme*, ou non-conforme ou peu propre à sa destination.

Imperfection, a-t-on ajouté, désigne quelque chose de moins de conséquence que tout ce que les mot précédens font entendre ; & il est plus d'usage dans la Morale que dans la Physique & dans la Mécanique. Il faut dire ce que c'est que l'*imperfection*, un manque de *perfection*. En Physique & en Mécanique, tout comme en Morale, une chose a des *imperfections* tant qu'elle manque de certaines *perfections* dont elle est susceptible : elle est dans un état d'*imperfection* tant qu'elle n'est pas achevée, finie, faite & parfaite. Il y a l'*imperfection* comme la *perfection* en tout genre. *Imperfection* n'exprime proprement qu'un *défaut* négatif, l'absence, la privation, le manque : s'il désigne quelquefois des *défauts* graves, c'est de la maniere la plus douce & la plus modérée, comme si l'on ne pouvoit pas exiger qu'une chose fût parfaite. On dit *supporter les imperfections, comme les défauts de son prochain* : or ce qu'on *supporte* est grave, pesant, fâcheux ; mais l'expression est du langage de la

patience, de l'indulgence, de la bénignité.

L'*imperfection* fait que la chose n'a pas la perfection, certaine perfection, le degré de perfection qu'elle doit ou peut avoir. Le *défaut* fait que la chose n'a pas toute l'intégrité, toute la rectitude ou toute la pureté qu'elle doit avoir. La *défectuosité* fait que la chose n'a pas tout le relief, toute la propriété, tout l'effet qu'elle doit avoir.

L'*imperfection* laisse quelque chose à désirer & à ajouter. Le *défaut* laisse quelque chose à reprendre & à corriger. La *défectuosité* laisse quelque chose à réformer ou à suppléer.

L'*imperfection* fait ombre dans le tableau : le *défaut* fait tache : la *défectuosité* fait disgrace.

On passe sur des *imperfections*. Ce qu'il y a de plus heureux à l'égard d'un *défaut*, c'est qu'on le pardonne. Il faut que la *défectuosité* disparoisse; cachez-là, si vous ne pouvez l'ôter.

Il y a de l'art à laisser des *imperfections* pour faire ressortir davantage les beautés. L'art de se faire pardonner les *défauts*, est de les racheter par des beautés imposantes. Le sublime de l'art est de tirer de la *défectuosité* même une beauté.

Vous trouveriez des *imperfections* dans un Auteur sans *défaut*. On trouve à la fin que le mieux est ce qui a le moins de *défauts*. Nous ne trouverions peut-être aucun objet sans *défectuosités*, si notre œil étoit assez clair voyant pour les distinguer.

D'une *imperfection* légere, l'on vous fait un *défaut*. D'un *défaut*, l'on fera votre caractere. De la *défectuosité* de votre conformation, l'on fait une injure.

L'imperfection dégénere en *défaut*; le *défaut*, en vice; la *défectuosité*, en difformité.

Impertinent, Insolent.

La Bruyere a tracé, dans son douzieme Chapitre, les caracteres du *sot*, du *fat* & de l'*impertinent*, en Ecrivain qui cherche plutôt à peindre à grands coups de pinceau, qu'à définir les termes selon la rigueur philosophique. Son texte copié & commenté a fourni à l'Encyclopédie un article de Synonymes, quoique son dessein ait été uniquement de marquer la gradation du *sot* au *fat*, & du *fat*, à l'*impertinent*, par des traits fortement prononcés. Il est dit, dans le commentaire, que ce se sont-là de ces mots que, dans toutes les Langues, il est impossible de définir, parce qu'ils renferment une *collection* d'idées qui varient suivant les mœurs dans chaque pays & dans chaque siecle, & qu'ils s'étendent encore sur les tons, les gestes & les manieres. Les mots les plus difficiles à définir ou même indéfinissables, sont ceux qui ne présentent qu'une idée simple qu'on ne sauroit analyser. *Sot*, *fat*, *impertinent*, ne sont point de ce genre; & peut-être ne renferment-ils pas tant d'idées qu'il ne soit facile de les réduire à une notion courte.

Le *sot* (*a*) est celui qui croit fermement &

(*a*) *Sot*, qui n'a point d'esprit, de sens, de jugement;

qui prétend même avoir tout l'esprit & le jugement qu'il n'a pas ; ou du moins qui croit & prétend être doué d'esprit & de jugement autant qu'il en est dépourvu. Le *fat* est une espece de *sot* vain & maniéré, qui, par son ton, son air, son assurance, sa hardiesse, sa suffisance, affecte beaucoup plus d'esprit ou de mérite qu'il n'en a, & qui n'en a que pour imposer à des *sots* : tel est son genre de *sottise*.

L'*impertinent* n'a que des rapports éloignés avec le *sot* : le *fat* est bien plus près de lui. L'*impertinent*, dit la Bruyere, est un *fat* outré. Le *fat* lasse, ennuie, dégoûte, rebute ; l'*impertinent* rebute, aigrit, irrite, offense ; il commence où l'autre finit. Le *fat* est entre l'*impertinent* & le *sot* ; il est composé de l'un & de l'autre. Le *sot* est embarrassé de sa personne ; le *fat* a l'air libre & assuré : l'*impertinent* passe à l'effronterie : le mérite a de la pudeur.

On a bien senti que ces remarques ne déter-

---

qui se conduit gauchement, ridiculement, follement : le *sot* est une bête, mais qui ne croit pas l'être, & qui n'est pas une bonne bête. Ce mot est ancien ; il étoit connu des Francs & des Anglo-Saxons. Il est même presque aussi ancien que la chose : les Chaldéens & les Syriens disoient *sot*, *sut*, pour désigner un homme dépourvu de sens, un fou, un être vil, méprisable. *Fat* est vraiment le latin *fatuus*, fade, insipide, extravagant, qui parle beaucoup, qui croit dire des oracles, qui ne sait ce qu'il dit (car *fatuus* vient, comme *fatidicus*, de *fa*, parler). En effet le *fat* est un personnage bien fade, bien insipide, bien fastidieux, bien dégoutant, qui parle comme s'il avoit quelque chose à dire, & qui met beaucoup d'importance à ce qu'il dit sans raison.

minoient point assez le caractere de l'*impertinent*. On a donc dit que l'*impertinent* est une espece de *fat enté sur la grossiéreté*; qu'avec la vanité & le dédain, il peche contre la politesse & la bienséance; que ses propos sont sans égard, sans considération, sans respect; qu'il confond l'honnête liberté avec une familiarité excessive; qu'il parle & agit avec une hardiesse *insolente*. Il résulte de là que le propre de l'*impertinent* est de manquer aux autres. Sa hardiesse *insolente* à manquer aux autres ne l'assimile-t-elle pas à l'*insolent* ? En quoi les termes d'*impertinent* & d'*insolent* different-ils, soit qu'ils s'appliquent aux personnes, soit qu'ils servent à qualifier les actions ? c'est ce que je me propose d'examiner.

Impertinent, qui ne convient pas, ce qu'il n'*appartient* pas ou celui à qui il n'*appartient* pas de faire, ce qui ne *tient* point au sujet. Ce mot vient de la racine qui désigne l'action de *tenir*, *contenir*, renfermer, d'où *pertinere*, appartenir, concerner, regarder, convenir, se rapporter à. Nous ne donnons point ordinairement à ce mot toute l'étendue qu'il a naturellement. Aussi vous ne reconnoîtriez pas l'*impertinent* au portrait qu'en trace Théophraste; ce portrait caractérise celui qui parle mal-à-propos, ou plutôt qui parle beaucoup sans rien dire. L'*impertinent* est encore moins reconnoissable dans le personnage qu'on a mis au théâtre sous ce nom. L'usage est de qualifier d'*impertinent* ce qui, en heurtant les bienséances, les convenances, les égards établis, choque les personnes. Quelquefois c'est ce qui choque le sens com-

mun. Au Palais & en Logique on appelle quelquefois *impertinent* ce qui n'appartient pas à la question, ce qui n'y a point de rapport, selon le sens primitif du mot.

Insolent, à la lettre, ce qui n'est pas accoutumé, ce qui n'est pas d'usage, ce dont on n'a pas l'habitude : du latin *soleo*, avoir coutume, faire à l'ordinaire, aller par le chemin batu : nous disions autrefois *souloir*. Le sens propre de ce mot, nous l'exprimons ordinairement par celui d'*extraordinaire* : il est mieux rendu par celui d'*inaccoutumé*, qui est vraiment le mot propre ; car *extraordinaire* présente une trop grande idée avec un grand mouvement de surprise. On dit encore au Palais *insolite* ; et ce mot étoit bon : mais il ne se dit plus que d'un acte, d'une procédure, d'un jugement contraire à l'usage & aux regles. *Insolent* n'est qu'un mot de blame, qui annonce une hardiesse vaine & injurieuse, *telle qu'on en voit peu d'exemples*, tout-à-la-fois humiliante & offensante, outrageante même. Donat appelle *insolent* celui qui agit contre la loi humaine & naturelle.

L'*impertinent* manque, avec impudence, aux égards qu'il convient d'avoir : l'*insolent* manque, avec arrogance, au respect qu'il doit porter. L'*impertinent* vous choque : l'*insolent* vous insulte.

Quelquefois l'*impertinent* ne fait que mépriser les regles de bienséance; il ne vous en veut pas, à vous. Toujours l'*insolent* affecte de dédaigner les personnes ; c'est à vous qu'il en veut.

Celui qui manque d'usage, ou qui agit sans réflexion, commet une sorte d'*impertinence* sans

le savoir, sans le vouloir. Celui qui se permet une *insolence* sait bien ce qu'il fait, & veut le faire.

Il y a des *impertinences* qu'on ne daigne pas relever : mais il n'y a pas une *insolence* dont on ne soit au moins révolté.

L'*impertinent* est ridicule & insupportable : l'*insolent* est odieux & punissable. On fuit, on chasse l'*impertinent :* on repousse, on bannit l'*insolent.*

Les airs de la fatuité, de la prétention, sont *impertinens.* Les airs de hauteur, de dédain, sont *insolens.*

Les gens qui ne veulent pas se connoître & qui exigent beaucoup, sont sujets à trouver des *impertinens* (comme ils disent) : je conviens qu'il est *impertinent* de les connoître. Les gens qui sont accoutumés à impunément abuser de leur élévation ou de leur pouvoir, sont exposés à trouver de même des *insolens ;* je conviens aussi qu'il est *insolent* de ne pas se laisser opprimer.

Un petit mérite, avec beaucoup de vanité, devient assez *impertinent.* La bonne fortune avec assez d'orgueil rend *insolent.*

Il y a une considération capable, ce me semble, de corriger l'*impertinence ;* c'est que les licences prises par l'*impertinent* annoncent la grossiéreté, la rusticité, la mauvaise éducation, l'habitude de la mauvaise compagnie, & un assez bon fonds de sottise. Il y a une autre considération capable peut être de guérir de l'*insolence ;* c'est que la hauteur extravagante se rencon-

tre également chez les valets, chez les gueux, chez les parvenus & autres *insolens* de même acabit.

Du moins, si l'on est *impertinent*, il ne faudroit pas être bas; & si l'on est *insolent*, il ne faudroit pas être lâche.

Impétueux, *Véhément*, *Violent*, *Fougueux*.

Impétueux, mot latin composé de la préposition *in*, contre; de *pet*, aller (*petere*, aller); & de la terminaison *osus*, *eux*, qui marque la force, la grandeur, l'excès. Il exprime littéralement l'action de s'élancer contre, de se jetter ou de fondre sur, d'aller avec une grande force vers. Ainsi le latin *impetere* signifie aller contre, attaquer, assaillir, envahir; *impetus*, effort, assaut, choc, violence.

Véhément, mot également latin, de *veho*, porter, emporter, entraîner, ou de *ve*, fort, extrêmement, & de *ham*, amas, grandeur, abondance, ou de *vé* & *hé*, *hem*, *ham*, désignant le vent, le souffle, & imitant le vent, le souffle fort & continu (*hwet*, *hwat*, vîte, accéléré, en Anglo-Saxon); enfin de la terminaison qui signifie *étant*, ce qui est. Il exprime donc littéralement ce qui se meut, s'emporte, se déploye avec beaucoup de vivacité, une grande vîtesse, & une action accélérée ou du moins soutenue.

Violent, autre mot latin formé de *vi*, force, vigueur, & de *ol*, grand, élevé, avec la termi-

naiſon de l'adjectif précédent. C'eſt littéralement ce qui déploye ou exerce une force, une vigueur capable de s'élever au-deſſus des obſtacles, de les ſurmonter, de les renverſer, ou de s'accroître par la réſiſtance. *Viol*, *violer*, *violation*, *violenter*, & tous les mots de cette famille expriment des tranſports outrés & de fortes atteintes à l'ordre naturel des choſes.

Fougueux, du celte *fo*, *feu*, chaleur, ardeur; d'où le latin *focus*, foyer. C'eſt donc littéralement ce qui part, agit avec l'exploſion, l'éclat, la violence du feu, & d'un *grand* feu ſelon la valeur de ſa terminaiſon.

La vigueur de l'effor & la rapidiré de l'action ſur un objet, caractériſent l'*impétuoſité*. L'énergie & la rapidité conſtante des mouvemens, diſtinguent la *véhémence*. L'excès & l'abus ou les ravages de la force dénoncent la *violence*. La violence & l'éclat de l'exploſion ſignalent la *fougue*.

L'*impétuoſité* dépend principalement de l'*effort* (*impetus*) ou du degré de force de la premiere impulſion : un choc eſt *impétueux*. La *véhémence* appartient à la cauſe puiſſante, qui, ſans avoir beſoin de cet élan, parvenue par des développemens & des progrès ſucceſſifs, mais rapides, au plus haut degré d'énergie, s'y maintient ſans ralentir ſon action : les flammes d'un grand & long embrâſement ſont *véhémentes*. La *violence* eſt propre à une cauſe brutale, aveugle, effrénée, qui s'abandonne à toute ſa furie, que rien n'arrête, & qui répand le déſordre : un emportement qui ne reſpecte rien, eſt *violent*. La *fougue* n'eſt qu'un accès immo-

deré produit par une violente effervescence, mais épuisé, pour-ainsi-dire, par la grandeur de l'explosion, ou dissipé bientôt après : un transport éclatant de colere, est *fougueux*.

Un coup de vent, un tourbillon, un torrent fugitif, des flots soulevés, seront *impétueux*. De grandes tempêtes, des fleuves rapides enflés par des pluies continuelles, les vents du nord qui regnent, déchaînés, sur un horizon, le cours des laves liquides d'un volcan, pressées par une effusion continuelle, seront *véhémens*. Un ouragan qui renverse des édifices, un incendie qui exerce des ravages rapides, une chaleur qui dévore & consume, des maux qui surpassent la force de les supporter, un feu de réverbere, sont *violens*. Des taureaux animés, des jeunes gens livrés à l'ardeur de leur âge, le génie emporté par la fureur poétique, les passions vives, irritées & libres du joug, sont *fougueux*.

On parle de l'*impétuosité* du soldat François : moins soutenue, elle ne sera qu'une *fougue* ; moins précipitée, plus soutenue, & toujours allant à son but, ce seroit de la *véhémence* : elle a toujours plus ou moins de *violence*.

Une bravoure *impétueuse* fait une belle action. Un caractere *véhément* exécute avec une grande vivacité de grandes choses. Une humeur *violente* se porte à tous les excès. Un homme *fougueux* fait de grands écarts.

Un style *impétueux* est très-rapide, & souvent trop ; il va par bonds & souvent au hasard. Un discours *véhément* va droit à ses fins, & avec toute la rapidité propre à accélérer le succès. Une satyre qui ne ménage & ne respecte

rien dans son audace emportée, est *violente*. L'Ode inspirée par un véritable enthousiasme, est *foûgueuse*.

Séneque est un Moraliste *impétueux ;* Démosthene, un Orateur *véhément ;* Juvénal, un Satyrique *violent ;* Lucain, un Poëte fouguenx.

Des desirs *impétueux* n'attendent pas la réflexion, nous forcent d'agir, & nous emportent. Des desirs *véhémens* nous pressent d'entreprendre, nous obligent de poursuivre, & ne nous permettent pas le retour. Des desirs *violens* rompent tous les freins, passent sur tout ce qui les gêne, & ne s'arrêtent que dans l'excès. Des desirs *fougueux* font éruption, jettent un grand feu, & s'éteignent.

Sous un aspect moral, l'*impétuosité* fait craindre la précipitation, la témérité, le relâchement, la chûte : la *véhémence* fait craindre l'imprudence, l'inflexibilité, la violence : la *violence* fait craindre les derniers excès : la *fougue* fait craindre l'aveuglement & le choc.

* *Impétueux* & *véhément* ne s'appliquent qu'au mouvement & à ses causes; avec cette différence que le mouvement *impétueux* est plus précipité & moins durable ou moins égal que celui de la *véhémence*. *Violent* se dit de tout genre d'excès & d'abus de la force. *Fougueux* ne tombe que sur les êtres animés ou personnifiés.

Impétueux & *véhément* se prennent, au figuré, en bonne ou mauvaise part. *Violent* ne se prend qu'en mauvaise part, si ce n'est dans quelques applications détournées. *Fougueux* ne se prend

guere qu'en mauvaise part, si ce n'est quand il s'agit d'un raisonnable enthousiasme.

Impôt, Imposition, Tribut, Contribution, Subside, Subvention, Taxes, Tailles.

Impôt, *impost*, lat. *impositum*, ce qui est *posé*, *mis*, *assis sur*. *Imposition*, l'action d'*imposer*; l'acte par lequel on *impose*, l'*impôt* considéré relativement à cet acte. Ces mots expriment particuliérement, par leur valeur propre, l'assiete de la charge.

Tribut est le latin *tributum*, tiré par Varron de la division du cens par *tribus*; & par Festus, de l'*attribution* faite d'une partie des revenus particuliers au trésor public. Ce mot exprime le partage fait, accordé, assigné à la puissance, selon le sens du verbe *tribuere*. *Contribution* marque le concours de ceux qui contribuent, chacun pour leur contingent, à cette charge, avec un rapport particulier à la levée ou au payement.

Subside, lat. *subsidium*, de *sub* & *sedes*, ce qui est mis *dessous* pour soutenir, élever un *siege*, la puissance, le trône, &c. Il désigne un soutien, un appui, une aide; & indique un acte volontaire, & un impôt subsidiaire ou secondaire.

Subvention, du lat. *sub-venire* (venir au secours), marque le secours, l'aide, l'assistance, dans un besoin pressant, dans les nécessités de

l'Etat. Il indiqueroit un acte de générosité ou de patriotisme, si le secours étoit libre.

Taxe, du celte *tas*, *amas*, élévation, marque le degré, la quotité, le *taux*, le prix en argent auquel les personnes sont taxées ou imposées par le réglement. Ce mot indique une estimation & la fixation de l'*impôt*.

Taille vient de *tal*, couper, diviser. Les Collecteurs qui ne savoient pas écrire, marquoient sur des *tailles* de bois par des incisions, coches ou *entailles*, ce qu'ils recevoient d'une *imposition*, de là, dit on, la dénomination de *taille*. Borel rapporte qu'il reste encore, dans quelques villages du Languedoc, de ces *tailles* qui servoient de cadastres ou plutôt de rôles. Pasquier dit que *taille* vient de *tailler*, diviser; parce qu'au commencement on levoit les *tailles* par capitation. Ce mot désigne purement la division & la répartition de l'*impôt*.

L'*impôt* est la *charge imposée*, en vertu de la confédération sociale & selon la nature des choses, sur les revenus particuliers, pour former un revenu public, essentiellement affecté aux dépenses necessaires à la sûreté, à la stabilité, à la prospérité de l'Etat, & premiérement de ces revenus mêmes économisés & déchargés par-là de plus grandes dépenses privées. L'*impôt* est constitutif du revenu public; de quelque maniere qu'on varie les *impôts* ou plutôt les *impositions*, ils se réduisent à l'*impôt*, à l'unité collective; à l'unité simple.

L'*imposition* est un tel *impôt* particulier, ou une telle portion du revenu public, établi en tel temps, de telle maniere, avec telles condi-

tions. Les *impoſitions* embraſſent toutes les inſtitutions de ce genre, & déſignent particuliérement des charges variables, ajoutées à l'*impôt* primitif & permanent.

Le *tribut* eſt un droit *attribué* au Prince ſur ceux qui lui ſont ſoumis, ſelon des inſtitutions, des conventions, des traités, des regles particulieres. Au lieu de la confédération ſociale déſignée par l'*impôt*, il indique la relation & la dépendance à la puiſſance : il eſt le ſigne & le gage de la dépendance.

La *contribution* eſt proprement tel *tribut extraordinaire* additionnel, particulier, variable, payable par tel ordre de *perſonnes* qui *contribuent* au même objet. Elle eſt au *tribut* ce que l'*impoſition* eſt à l'*impôt*. Le *tribut* & la *contribution* ſont des dettes des particuliers qu'ils acquittent concuremment chacun pour ſa part. Chacun paye ſa *contribution*, la part qu'il doit : mais on ne paye pas ſon *impoſition*, on paye l'*impoſition*, aſſiſe ſur tel ou tel bien, réel ou fictif.

Le *ſubſide* eſt le ſecours accordé à celui qui le reçoit par ceux qui le payent. Si ce *ſubſide* eſt l'*impôt* même, c'eſt l'*impôt* tel que les Peuples ont conſenti à le payer, mais rigoureuſement un *impôt* ſecondaire ou auxiliaire.

La *ſubvention* eſt une *impoſition* auxiliaire ou une augmentation d'*impôt* accordée ou exigée dans une néceſſité preſſante & ſeulement pour cette néceſſité. C'eſt proprement un ſecours fait pour ceſſer avec le beſoin.

La *taxe* eſt proprement une *impoſition* extraordinaire en deniers ou ſommes déterminées & pro-

portionnelles, mise, dans certains cas, sur certaines personnes. On fait, dit l'Académie, une *taxe* sur les aisés, sur les traitans. Les *taxes* prises en général, pour les *impositions*, sont des *impositions* ou plutôt des *contributions forcées*, *régulieres*, fixes, réglées par une évaluation réelle ou supposée des facultés à telle mesure ou quotité pour chaque contribuable, selon le tarif du réglement. La *taxe* suppose la *taxation*; & la *taxation* suppose l'évaluation, & détermine le *taux* de chacun.

La *taille* est une *imposition* particuliere sur la *roture*, & dans son origine une *capitation*, comme je l'ai fait remarquer. Mais on dit quelquefois les *tailles* en général, pour désigner en gros des *impositions* mises, ce semble, à titre de dépendance particuliere, sur le Peuple; ou plutôt des contributions populaires, variables, réparties & réglées sous une forme de *taxe*. Il semble qu'en usant de ce mot, on veuille affecter une sorte de note aux personnes.

L'*impôt* est payé par le *citoyen*, comme membre de la Société; & cette charge sociale & indispensable est le domaine vraiment inaliénable de la Couronne ou de la Puissance conservatrice de l'ordre social. Les *impositions* fondées sur le devoir naturel de l'*impôt*, sont des prescriptions faites à ce titre, au citoyen par la souveraineté ou bien par cette Puissance. On dit les *impositions* royales, & non pas l'*impôt royal*. L'*impôt* est de l'ordre naturel & essentiel des Sociétés; l'*imposition* est d'institution, du moins quant à la forme: les *impositions royales* commencent, en France, à Charles VII & à Louis XI. On fait l'Histoire économique de l'*impôt*, & le détail historique des

impositions : j'aurois fondu l'une & l'autre dans l'*histoire des finances*, partie de l'*histoire générale*, sans laquelle il n'y a point d'histoire.

Le *tribut* & les *contributions* sont payés par les sujets, les vassaux, les vaincus, & même des princes souverains, comme un gage de dépendance. Les premiers Musulmans donnoient aux Peuples vaincus le choix de payer le *tribut* ou de croire à l'Alcoran. La Valachie & la Moldavie payent le *tribut* à la Porte. Le *tribut* est permanent, & la *contribution* peut être passagere. On impose un *tribut* à un Peuple subjugué; on leve des *contributions* dans un pays ennemi. Le concours distingue aussi la *contribution* : des Peuples payent des *contributions*; un Prince paye un *tribut*. L'idée de dépendance caractérise si bien le *tribut*, que Tacite dit de certains Peuples, *ils ne sont pas dégradés par les tributs, & foulés par des Publicains* (*a*).

Le *subside* est payé par un Peuple politiquement libre ou considéré comme tel, parce qu'il s'impose lui-même. Une Puissance absolument indépendante paye des *subsides* à une autre Puissance. Les Etats-Généraux accordoient jadis des *subsides*; nos Rois demandoient des *subsides gracieux*. La Chambre des Communes d'Angleterre regle les *subsides*. Dans les premiers temps des Monarchies modernes de l'Europe, les Peuples formant de vraies Nations ne donnoient que des *subsides* appellés *bienveillances* ou *dons gratuits*.

(*a*) *Nam nec tributis contemnuntur, nec Publicanus atterit. De Mor. German. 29.*

Quant aux *subsides* de Puissance à Puissance, Grotius prétend que celle qui la paye est vraiment *tributaire* de celle qui la reçoit : il auroit pu dire également que celle-ci se vend à l'autre & devient esclave.

La *subvention* est payée passagérement à la nécessité, par le citoyen comme par le sujet, & par les Peuples politiquement libres comme par les autres. Les dons gratuits extraordinaires sont des especes de *subventions*. Cette espece de *subside* est par sa nature momentané : & si elle se fixe & se perpétue, comme la *subvention* annexée à la *taille*, le nom n'indique plus que l'origine de la chose.

Les *taxes* sont payées par les sujets ou par certaine classe de sujets. Par là, on entend les *taxes* régulieres, fixes & permanentes, crées sans le concours des Peuples. Les Francs n'en payoient point; leurs descendans conserverent long-temps ce privilége. Les *subsides* ne se transforment en *taxes* que sous Charles VII & sous Louis XI. A cette époque l'Histoire dit que Charles VII leva des *taxes* pour la valeur de 1,800,000 liv.; Louis XI, pour 4,700,000 liv., &c. Cette maniere de parler seule, annonce une révolution dans la Monarchie. Il y a des *taxes* momentanées qui forment des especes de corvées.

Les *tailles* sont payées par le Peuple, ainsi qu'elles l'ont été par des vassaux ou par des serfs. Les Seigneurs levoient des *tailles* dans leurs domaines. Ainsi ce mot n'annonce point par lui-même l'*imposition* royale. Lorsque les Seigneurs, & ensuite les Villes accordoient quelques *subsides* au Roi, le roi les autorisoit à lever sur leurs sujets

ou leurs habitans, des *tailles* qui les en dédommageoient amplement : il leur remettoit même une partie du *subside*. La *taille*, proprement dite, ne fut d'abord qu'un *subside* accordé par le Tiers-Etat à Philippe le Bel. Mais l'imagination frappée des accessoires a brouillé ensemble les idées de servitude ou de roture & celle de *taille*, lorsque ce *subside* a été traité comme *taxe*. Remarquons que les *tailles* d'abord personnelles parurent toujours, suivant l'opinion transmise par les Francs, incompatibles avec l'idée d'une personne libre.

Impôt, *imposition*, sont les mots propres de la science politique & du Gouvernement, les mots vulgaires lorsqu'on parle d'une maniere générale de ces matieres, les mots les plus usités & les plus convenables, quand il s'agit des temps modernes & du système de l'Europe. Il n'y a pas très-long-temps qu'il ne s'agissoit que de *taxes* & de *tailles*.

Tribut est le terme de l'Histoire, lorsqu'il s'agit des temps & des Peuples anciens ou des Peuples assimilés à ceux-là, à cause de leur éloignement. Rome levoit des *tributs*; les Orientaux en levent aussi. Autrement on ne dira guere *tribut*, que dans le discours recherché, & d'une maniere vague. Mais il est très en usage au figuré ; par cette raison même, il sera moins employé dans le sens propre. Le mot *contribution* ne se prend guere figurément, aussi est-il fort usité au propre. Mais comme il y a différentes acceptions ou qu'il s'applique à d'autres objets analogues, son idée a besoin d'être déterminée par des accessoires. Celui d'*impôt* au contraire n'a qu'un sens invariable ; celui d'*impo-*

ſtion ſe prend dans une autre acception, mais fort reſtreinte quant à l'uſage.

Subſide a un ſens borné, de même que *ſubvention*. C'eſt le mot propre pour diſtinguer les *impoſitions* Angloiſes & autres ſemblables. *Subvention*, attendu la forme actuelle des choſes, n'eſt en uſage que pour exprimer les ſecours autrefois donnés dans certains cas. Combien l'Hiſtoire de la Langue nous découvriroit de révolutions politiques & morales !

Taxe & *taille* ſont des mots détournés de leur ſens propre pour déterminer, par l'analogie, certains rapports des *impoſitions* ou plutôt de certaines *contributions*. *Taille* eſt la dénomination propre d'une eſpece particuliere d'*impoſition*. Mais les deux mots, pris dans un ſens générique, n'ont qu'un emploi reſtreint & ſubordonné.

Imprécation, Malédiction, Exécration.

L'*imprécation* eſt, à la lettre, l'action de prier contre, du latin *precatio*, action de prier, & *in*, contre. La *malédiction* eſt l'action de maudire : du lat. *dictio*, action de dire, & *malè*, mal. L'*exécration* eſt l'action d'*exécrer* : du latin *ſecratio*, *conſecratio*, action de ſacrer, ou conſacrer, & *ex*, dehors. *Exécration* exprime deux actions différentes, celle de perdre la qualité de *ſacré*, & celle d'attirer ou provoquer contre quelqu'un la vengeance divine. Dans un ſens relâché, il déſigne encore une ſainte horreur, l'horreur la plus profonde, ou même l'action digne de cette hor-

reur. Il s'agit de l'*exécration* qui réclame la colere du Ciel contre un objet.

L'*imprécation* est donc proprement une priere; la *malédiction*, un souhait ou un arrêt prononcé; l'*exécration*, une sorte d'anatheme religieux. Je dis une sorte d'*anathême*; car ce mot exprime proprement une condamnation qui retranche de la société.

L'*imprécation* est opposée à la *déprécation* prise dans le sens de conjuration; la *déprecation* tend à détourner le mal. La *malédiction* est opposée à la *bénédiction*; la *bénédiction* souhaite ou promet le bien. L'*exécration* est opposée à la *consécration*; la *consécration* met au service & sous la protection de la Divinité.

L'*imprécation* invoque la Puissance contre un objet; la *malediction* prononce son *malheur*; l'*exécration* le dévoue à la vengeance céleste.

Celui qui abuse indignement & impunément de son pouvoir contre celui qui ne peut se défendre, s'attire des *imprécations* : le foible opprime ne peut qu'appeller au secours. Celui qui se complaît dans le mal qu'il fait aux autres ou même dans celui qu'il leur voit souffrir, s'attire des *malédictions* : la plainte dédaignée se change en cris de haine. Celui qui viole audacieusement ce qu'il y a de plus sacré, s'attire des *exécrations* : le sacrilége est proprement & rigoureusement *exécrable*.

La *malédiction* n'exprime donc qu'un souhait vague & indéfini, qu'il arrive du mal à tel objet, ou en général une réprobation; ou plutôt il comprend toutes les manieres de maudire, d'appeller le mal sur quelqu'un. L'*imprécation* est la malédiction

lédiction particuliere par laquelle on prie quelque Puissance d'exaucer nos souhaits. L'*exécration* est l'*imprécation* par laquelle on invoque religieusement la vengeance divine.

Quand les Maltôtiers & les Usuriers disent, s'il faut en croire les Dictionnaires, qu'ils s'engraissent de *malédictions*, ce mot comprend toute sorte de mauvais souhaits, sans en spécifier aucun. Quand les Romains appellent *imprécations*, des espéces de Divinités représentatives de la colere des Dieux, comme les Furies & les Euménides ; ils restreignent ce mot à un sens religieux ; & cette restriction est fondée sur l'usage ordinaire de l'*imprécation*. Quand Salluste rapporte que Catilina prononça l'*exécration*, avant que de donner à boire à ses conjurés la coupe de sang humain, il nous rapporte que l'*exécration* étoit un serment par lequel on avoit coutume de vouer à la vengeance des Dieux, les parjures.

L'*imprécation* part de la colere & de la foiblesse : la *malédiction* vient aussi de la justice & de la puissance : l'*exécration* naît d'une horreur religieuse, & c'est pourquoi ce sentiment s'appelle aussi *exécration*, comme quand on dit avoir en *exécration*.

Lorsque la *malédiction* part de l'autorité, on dit *donner sa malédiction* ; Dieu donne sa *malédiction* aux réprouvés, un pere donne sa *malédiction* à son enfant ; mais les démons donnent des *malédictions* à Dieu, un enfant en donne à son pere. On *fait des imprécations* ou une *imprécation*, comme une priere : Dieu n'en fait pas, car il ne prie pas. On ne donne ni ne fait guere des *exécrations* : on n'en donne point, car

l'*exécration* s'adresse à Dieu ; on n'en fait pas, car *faire des exécrations* se prendroit pour faire des *actions exécrables*. Mais on fait des sermens avec *exécration* ; on charge quelqu'un d'*exécrations*, comme de *malédictions*, d'*imprécations* ; on vomit contre lui, sur lui, des *malédictions*, des *imprécations*, des *exécrations*. Ces mots s'appliquent aux personnes & aux choses.

Nous ne disons point *imprécquer* ; nous laissons perdre *exécrer* ; nous n'avons donc que *maudire*, pour désigner par un verbe ces différentes sortes de *malédictions* : d'où il arrive qu'on cesse de les distinguer. Ainsi Mademoiselle de Scudery a été forcée de dire : « Lorsqu'on ordonna à Théano » de faire des *imprécations* contre *Alcibiade*, » elle répondit qu'elle ne s'étoit pas mise parmi » les Vierges pour *maudire* les hommes, mais » pour louer les Dieux ».

Enfin, le mot d'*imprécation* semble désigner quelque chose de plus fort & de plus véhément. Ainsi la Rhétorique appelle *imprécation* la figure oratoire que lance la *malédiction* sur les auditeurs : on dira les *imprécations* plutôt que les *malédictions* de l'amante de Curiace contre Rome ; *exécration* seroit plus propre pour désigner une cérémonie religieuse, comme chez les Romains.

Imprévu, Inattendu, Inespéré, Inopiné.

Imprévu, ce qui arrive sans que nous l'ayons *prevu*. *Inattendu*, ce qui arrive sans que nous nous y soyons *attendus*. *Inespéré*, ce qui arrive

tandis que nous n'osions l'*espérer*. *Inopiné*, ce qui arrive subitement, sans que nous ayons pu l'*imaginer* ou y *songer*. *Inopiné* vient de *pen*, *penser*, imaginer, songer. Voyez *attendre* & *espérer*, *Prévoir*, voir d'avance, dans l'avenir.

Imprévu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre *prévoyance;* tels sont les événemens intéressans qui surviennent dans nos affaires, nos entreprises, notre fortune, notre santé: nous tâchons de les prévoir, pour nous précautionner, nous prémunir, nous régler, nous conduire. Au milieu de notre course, un obstacle *imprévu* nous arrête. Lorsqu'on compte sur la bonne santé, on est atteint d'une maladie *imprévue*. Un secours *imprévu* nous tire de la détresse, lorsqu'il part d'une main que nous n'avons pas vue s'étendre sur nous.

Inattendu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre *attente*; tels sont les événemens ordinaires qui doivent naturellement arriver, qui sont dans l'ordre commun, auxquels nous sommes plus ou moins préparés. Nous les avons prévus, nous y songeons, nous nous en occupons, nous les *attendons*. La visite d'une personne avec qui vous n'êtes pas en société ou en relation d'affaires, est *inattendue*. Un changement de fortune est *inattendu*, quand on n'a point de raison de le croire prochain. C'est un service *inattendu* que celui qu'on n'a point demandé.

Inespéré regarde les choses qui forment l'objet de nos *espérances*, & par conséquent de nos desirs; tels sont les événemens agréables qui nous délivrent d'une peine, qui nous procurent un plaisir, qui contribuent à notre satisfaction: nous les desi-

rons, nous y croyons, nous nous les promettons ; nous nous en flattons. Une faveur long-temps sollicitée en vain, est *inespérée*. Un bien si éloigné de nous que nous ne tentions pas même d'y atteindre, est *inespéré*, quand il vient à nous. Un succès est *inespéré*, qui nous paroissoit dépourvu de toute apparence.

Inopiné regarde les choses qui font le sujet de notre *surprise* ; tels sont les événemens extraordinaires qui surpassent notre conception, contrarient nos idées, ne nous tombent pas dans l'esprit, & qui arrivent à l'improviste : nous n'y songions pas, nous ne les imaginions pas, nous n'y étions nullement préparés, nous avons peine à y croire. La chute subite d'un bâtiment neuf est *inopinée*. Une attaque est *inopinée*, lorsqu'elle vient tout d'un coup d'un ennemi secret qui vous prend au dépourvu. Les effets singuliers, produits par des causes inconnues, sans avoir été annoncés par quelques signes ou pressentis par quelque augure, sont *inopinés*.

Il n'y a point d'événement si *imprévu* que des gens habiles, lorsqu'il est arrivé, ne se glorifient de l'avoir *prévu* & même prédit. Il n'y a point de disgrace *inattendue* à quoi l'on n'ait absolument pu s'attendre. Il n'y a point de bonheur si *inespéré* que les gens heureux ne trouvent bientôt tout simple & tout naturel. Il n'y a point d'accident si *inopiné* qui ne soit en effet dans l'ordre naturel des choses.

Tout est *imprévu* pour qui ne s'occupe de rien. Tout est *inattendu* pour qui ne compte sur rien. Tout est *inespéré* pour qui n'oseroit se flatter de rien. Tout est *inopiné* pour qui ne sait rien.

Il n'eſt point d'exception plus vaſte que celle des cas *imprévus*. Il n'eſt point de ſentiment plus doux que celui d'un ſervice *inattendu*. Il n'eſt point de joie plus vive que celle d'un bonheur *ineſpéré*. Il n'eſt point de ſurpriſe plus *ſotte* que celle d'une chûte *inopinée*.

Le bon économe prévoit, dans la table anticipée de ſes dépenſes, les dépenſes *imprévues*. L'homme prudent promet peu, pour frapper davantage par des plaiſirs *inattendus*. L'homme modeſte, en ne ſe flattant pas & en n'uſant pas d'avance la jouiſſance de l'avenir, ſe ménage la douceur des ſuccès *ineſpérés*. Le Sage eſt ſi bien préparé à tout événement, qu'il n'eſt pas ſurpris par les coups *inopinés* de la fortune.

Les Sciences s'aggrandiſſent moins par la découverte de ce qu'on cherche, que par des découvertes *ineſpérées* de choſes qu'on ne cherchoit pas : en ce genre le mauvais ſuccès même eſt une vérité *inattendue* & utile. Le génie, au milieu d'une marche *imprévue*, vous étonne tout-à-coup par un vol *inopiné* : cependant *quand il marche, on ſent qu'il a des aîles*.

Impudent, Effronté, Ehonté.

Impudent, qui n'a point de *pudeur*. *Effronté*, qui n'a point de *front*. *Ehonté*, qui n'a point de *honte*.

La *pudeur* eſt un ſentiment de crainte & d'averſion, qui nous détourne & nous fait rougir de tout ce qui bleſſe l'honnêteté & la modeſtie. L'*impu-*

dence eſt de bleſſer ouvertement l'honnêteté ou la modeſtie. L'*impudent* fait, ſelon l'expreſſion de Théophraſte, une profeſſion ouverte de ſe jouer des bienſéances. Comme il y a différentes ſortes de bienſéances, il y a différentes ſortes de *pudeur* : il y a la *pudeur* qui regarde la pureté; il y a la *pudeur* qu'impoſent le reſpect public & le reſpect de ſoi-même; il y a la *pudeur* qui oblige à la retenue même dans des choſes permiſes; il y a la *pudeur* qui n'eſt qu'une honte craintive & délicate, celle, par exemple, dont parle La Fontaine, & qui eſt de demander à ſon ami, &c. Voyez, dans le caractere de l'*impudent*, tracé par Théophraſte, combien d'actions il fait qui ne bleſſent que les bienſéances de ſociété.

Le *front* eſt le ſiege de la pudeur, comme il l'eſt de la hardieſſe. Celui qui n'a point de *front*, ou dont le *front* ne rougit pas, eſt *effronté*. Mais la hardieſſe ſe peint auſſi ſur le *front*, & nous déſignons par le mot *front* une hardieſſe exceſſive, un *front* audacieux, le *front* de l'*effronté*. C'eſt une femme *hardie*, qui s'eſt fait un *front* qui ne rougit jamais. Mais cette hardieſſe, toujours blâmable parce qu'elle eſt trop grande, n'annonce pas eſſentiellement la corruption du cœur & des mœurs. Un enfant n'eſt pas *effronté* comme une femme perdue. Dans les applications les plus communes du mot, il eſt ſenſible qu'il n'a point un caractere odieux. Ainſi nous diſons qu'un enfant hardi eſt un petit *effronté*; qu'il eſt *effronté* comme un Page de Cour. La véritable *effronterie*, dit le Spectateur Anglois, eſt la ſuite naturelle de l'*ignorance*, quoiqu'elle ne s'apperçoive pas de ſon origine. Vopiſcus a dit *effrons* : l'italien dit *efrontato*; &

remarquez (ce qui est important) que *sfrontare* signifie *affronter*. L'*effronterie* est la hardiesse d'*affronter*.

La *honte*, dit Bourdaloue, est une passion que la Nature raisonnable excite en nous; & qui nous détourne, sans que nous remarquions même ni pourquoi ni comment, de tous les excès du vice. Ainsi celui qui n'a plus de *honte*, qui a toute *honte* bue, l'*éhonté* se jette, tête baissée, dans tous ces excès. L'Académie dit que la *honte* est une confusion excitée par l'image de quelque déshonneur: la *honte* se prend aussi pour l'infamie, l'ignominie, l'opprobre. Ainsi l'*éhonté* brave jusqu'au déshonneur & à l'opprobre. *Ehonté* désignoit autrefois également & celui qui est déshonoré, couvert de honte, & celui qui n'a point de honte, qui a perdu toute espèce de pudeur. Ce mot a donc, seul de ces synonymes, une idée forte, grande, précise, précieuse à distinguer. L'Auteur des *Réflexions sur l'usage présent de la Langue*, avoit observé que le mot *effronté* marque seulement une hardiesse trop libre; mais qu'*éhonté* donne à penser davantage, & que le sens en est plus injurieux. Il ajoute que ce mot désigne plus la corruption du cœur; & l'autre, la légéreté de l'esprit & l'indiscrétion. Et nous laisserons tout-à-fait périr un mot si important! Je ne sais pourquoi quelques Modernes disent *déhonté*, c'est *éhonté* qu'on a toujours dit.

L'*impudent* brave, avec une excessive effronterie, les lois de la bienséance, & viole de gaîté de cœur l'honnêteté publique. L'*effronté*, avec une hardiesse insolente, affronte ce qu'il devroit craindre, & franchit les bornes posées par la regle, la raison, la société. L'*éhonté*, avec une extrême

impudence, se joue de l'honnêteté & de l'honneur, & livrera son front à l'infamie aussi tranquillement qu'il livre son cœur à l'iniquité.

L'*impudent* n'a point de décence; il ne respecte ni les choses, ni les hommes, ni lui. L'*effronté* n'a point de considération; il ne connoît ni frein, ni bornes, ni mesure. L'*ehonté* n'a plus de sentiment; il n'y a rien qu'il n'ose, qu'il ne brave, qu'il ne viole de sang froid.

L'*impudent* a secoué le premier des freins qui nous est imposé pour nous retenir dans la bonne voie & nous détourner du mal; la *pudeur*. L'*effronté* a surmonté le sentiment qui naturellement nous contient dans les bornes de la modération; la *crainte*. L'*éhonté* a rompu depuis le premier jusqu'au dernier des liens qui nous empêchent du moins de donner dans les excès & de nous y complaire; la *honte* & la *crainte de la honte*.

Je crains qu'un genre d'*impudence* ne mene à l'autre; l'obstacle qu'on a franchi d'un côté ne nous arrête plus de l'autre : le menteur *impudent* deviendra un *impudent* calomniateur. J'espere que l'expérience & la réflexion éclaireront & désabuseront l'*effronté*; il ne fait pas ou ne sent pas trop ce qu'il fait : il payera son ignorance, son étourderie, sa sottise. Je désespere absolument de l'*éhonté*; il n'a aucune espece de honte : c'est le plus corrompu de tous les hommes.

Inadvertence, Inattention.

J'AUROIS négligé d'assigner la différence de ces termes, si je n'avois vu des Vocabulistes définir l'*inadvertence* un défaut d'attention, une action commise sans attention aux suites qu'elle peut avoir. Il me semble que c'est-là précisément l'*inattention* & nullement l'*inadvertence*.

Selon la valeur propre des mots, l'*inadvertence* désigne le défaut ou la faute de n'avoir pas tourné ou porté ses regards sur un objet, de maniere qu'on n'a pu traiter la chose comme elle l'exigeoit; & l'*inattention*, le défaut ou la faute de n'avoir pas *tendu*, & fixé sa pensée sur un objet, de maniere à pouvoir traiter la chose comme on le devoit. Vous voyez une personne, & vous n'*attendez* pas à savoir les égards que vous devez observer; si vous la *heurtez*, c'est une *inattention*. Vous n'*appercevez* pas cette personne, & vous n'êtes pas *averti* de l'attention que vous devez y faire; si vous la choquez, c'est une *inadvertence*. *Inadvertence* vient, ainsi qu'*avertir*, de *vertir*, tourner *vers*, diriger sur; & *inattention* ou attention, du verbe *tendre*, se fixer contre, s'attacher à. Le verbe latin *advertere* signifie *tourner vers*, voir, appercevoir, reconnoître, remarquer, &c.; & le verbe *attendere*, tendre vers, suivre un objet, y attacher son esprit, considérer son but, donner ses soins, &c.

Dans l'*inadvertence*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti; dans l'*inattention*, vous étiez averti de prendre garde, & vous ne

l'avez pas fait. Dans le premier cas vous auriez pu, vous auriez dû dans le second, éviter la faute. L'*inadvertence* est un accident involontaire; l'*inattention* est une négligence répréhensible. Cependant l'*inadvertence*, si vous avez pu & dû la prévenir, est un tort comme l'*inattention*. Il y aura un défaut de prévoyance dans l'*inadvertence*; il y a dans l'*inattention* un défaut de soin.

Un homme abstrait, absorbé dans ses abstractions, est sujet à de grandes *inadvertences*; il ne voit ni n'entend. Un homme distrait, emporté par ses distractions, est sujet à de grandes *inattentions*; il voit sans remarquer, il entend sans distinguer.

Les gens vifs tombent dans des *inadvertences*; ils vont à leur but sans regarder autour d'eux. Les esprits légers tombent dans des *inattentions*; ils sont à peine tournés vers un objet qu'ils en regardent un autre.

Avec de fréquentes *inadvertences*, vous passerez pour étourdi dans la société : avec de fréquentes *inattentions*, vous passerez pour impoli.

L'étourdi qui, par une précipitation aveugle, ne voit pas ce qu'il y a entre lui & son objet, péchera au moins par de graves *inadvertences*. L'inconsidéré qui, par paresse d'esprit, néglige d'envisager ou d'examiner les différentes faces & les divers rapports d'un objet, les circonstances & les convenances de la chose, les suites & les conséquences d'une action, croira n'avoir à se reprocher que des *inattentions* communes.

Inaptitude, *Incapacité*, *Insuffisance*, *Inhabilité*.

Au lieu d'*inhabilité*, terme de Jurisprudence consacré uniquement à désigner un défaut qui vous prive d'un droit, vous exclut d'une possession, vous interdit un exercice, je voudrois dire *inhabileté*, pour exprimer le contraire d'*habileté* dans toute la force & l'étendue de ce dernier mot. *Malhabileté* dit plus, car il exprime l'idée de *mal* faire. Sans avoir la prétention de former des mots nouveaux ou de changer les mots établis, & sans tirer à conséquence, je risquerai, dans cet article, *inhabileté* selon l'esprit de l'Orthographe françoise, pour exprimer un défaut particulier qui n'est point l'*inhabilité* proprement dite, & qui n'est pas tout-à-fait la *malhabileté*. D'ailleurs, en expliquant l'*inhabileté*, c'est au fond l'*habileté* que j'expliquerai.

L'*inaptitude* est le contraire de l'*aptitude*; & l'*aptitude* est une disposition naturelle & particuliere qui rend fort propre à une chose. *Ap*, *hap*, signifie saisir, *haper*, prendre subitement, & par dérivation, comprendre : de-là le grec *ἀφω*, *ἀπτω*, & le latin *apto*, d'abord *apo* : *aptus* signifie propre & plus propre qu'un autre à une chose, qui saisit vîte, qui comprend aussi-tôt, qui convient bien.

L'*incapacité* est le contraire de la *capacité*; & la *capacité* est une faculté assez grande

pour pouvoir saisir, embrasser & contenir son objet. *Cap* désigne la main, l'action de la main qui prend, contient, exécute, & par analogie la faculté de concevoir, de comprendre, d'exécuter : c'est le sens propre du latin *capax* (capable) & de sa nombreuse famille.

L'*insuffisance* est le contraire de la *suffisance*, prise dans son vrai sens ; & la *suffisance* est le pouvoir proportionnel ou la possession des moyens nécessaires pour réussir. De *fac*, faire, & du mot *sub*, sous, exprimant la force égale à la charge qui est dessus, comme dans *soutenir*, *supporter*, les Latins ont formé *sufficere*, à la lettre, *faire assez*, suffire, être au pair, avoir ou fournir ce qu'il faut.

L'*inhabileté*, ou, d'une maniere positive & plus forte, la *malhabileté*, est le contraire de l'*habileté* ; & l'*habileté* est cette qualité par laquelle une puissance exercée réunit à la supériorité d'intelligence la facilité de l'exécution. *Bal*, *bel*, signifie puissance, force ; *hab*, *av*, avoir, posséder, jouir. Le latin *habilis*, comme notre mot *habile*, réunit la double idée de puissance ou de capacité & de pratique ou d'exercice au moyen de quoi l'on opere vîte & bien. *Bal* indique aussi, comme *cap*, la main. L'*habitude* aide & concourt à l'*habileté*.

L'*inaptitude* exclut tout talent ; l'*incapacité*, tout pouvoir & tout espoir ; l'*insuffisance*, des moyens proportionnés à la fin ; l'*inhabileté*, le talent & l'art qui, dans les difficultés, font les bons & prompts succès.

Avec de l'*inaptitude*, il ne faut entreprendre

que des choses aisées & simples. Avec de l'*incapacité*, il ne faut pas entreprendre. Avec de l'*insuffisance*, il faut peser avant que d'entreprendre. Avec de l'*inhabileté*, il faut travailler & acquérir pour entreprendre des choses difficiles.

Avouez-vous donc à vous-même l'*inaptitude* de vos enfans, au lieu de les tourmenter sans cesse sous prétexte d'inapplication. Je suis bien imbécille & bien vain, c'est-à-dire sot, si je ne sens pas mon *incapacité*. Malheureux qui a besoin de tant de mauvais succès pour se convaincre de son *insuffisance* ! Celui qui, avec de la capacité & de l'industrie, fait reconnoître les torts de son *inhabileté*, deviendra même habile.

* S'il est permis, quand on déploye les richesses de la Langue, d'en observer les imperfections, je demanderai pourquoi, d'une racine établie & connue, nous n'oserions dériver les différens mots nécessaires pour exprimer les différentes modifications de l'idée. J'ai remarqué qu'*habileté* amene naturellement *inhabileté*, comme la possession rappelle l'idée de la privation. Me dira-t-on que ce dernier mot n'est pas français ? Il est si bien français, il appartient si naturellement à la Langue, qu'il sera parfaitement compris par tous ceux qui entendent la Langue & par ceux mêmes qui la savent le moins. Je ne le dissimulerai pas, il me semble que c'est une timidité puérile que de s'abstenir d'un mot clair, expressif & nécessaire, par la seule raison qu'on ne le dit pas. Ne

confondons pas l'ufage avec la Langue même : la Langue a un fonds de richeffes ; & l'ufage puife dans ce fonds avec plus ou moins d'abondance. Le meilleur ufage n'eft pas celui qui n'en tire qu'une certaine quantité déterminée de mots ; c'eft celui qui en tire la plus grande quantité poffible de mots propres & convenables pour exprimer la plus grande quantité poffible d'idées diftinctes.

Confidérez la Langue grecque ; voyez le petit nombre de fes racines ; fuivez l'immenfité de fes familles ; comptez la multitude des rapports qu'elle exprime avec la même racine modifiée par des compofitions, des prépofitions, des terminaifons, des défimences qui portent de nouvelles idées ; & réfléchiffez enfin fur cette heureufe liberté qu'elle laiffoit aux Ecrivains, de former, par des combinaifons nouvelles, des racines établies & des mots connus, cette belle poéfie qui peint tout avec des traits fi frappans, & cette profonde philofophie qui exprime tout d'une maniere fi diftincte. C'eft fur-tout la timidité des efprits qui fait la timidité de la Langue : c'eft fur-tout l'ignorance des valeurs & des reffources de la Langue, qui produit cette timidité des efprits. Le génie d'une Langue fe fixe, & il devient invariable : l'ufage n'eft jamais invariablement fixé, & il faut s'élever au-deffus de l'ufage pour enrichir & perfectionner la Langue.

Je demande encore pourquoi nous avons ceffé de dire *apte*, tandis que nous difons *aptitude*, *inaptitude*, *inepte*. Remarquez que nous ne connoîtrons la valeur de ces dérivés, que

par l'explication du mot radical. Il faut donc nécessairement recourir à ce qui n'est plus connu, pour entendre ce qui ne l'est pas assez. Le mot *apte* bien entendu, nous n'aurions peut-être pas forcé *inepte* à signifier, hors de sa portée naturelle, *sot* ou *impertinent*. Enfin, *apte* n'est point suppléé par *capable*. Ce dernier, par sa terminaison *ble*, n'indique qu'un pouvoir vague ou de la possibilité : l'autre, par la sienne, indique la *propriété* ou un pouvoir prochain ou une disposition particuliere à l'acte. *Apte* dit même plus que *propre* (mot d'ailleurs d'un usage plus étendu) ; il désigne une qualité active, & une disposition plus grande & peu commune. Une personne *apte* à une chose, y est très-propre, & s'y porte naturellement.

* J'aurois pu ajouter à ces mots celui d'*impéritie*, qui désigne l'ignorance de l'art qu'on professe, ou le défaut des connoissances nécessaites pour la fonction publique qu'on exerce, la grande *inhabileté* de celui qui doit savoir. Ce mot latin, sans famille dans notre Langue, quoiqu'on ait dit autrefois *péritie*, exprime parfaitement l'idée précédente; car *peritus* composé de *per* & *itus*, signifie à la lettre, celui qui a passé par les épreuves, qui a acquis une grande science ou une grande expérience, qui est maître dans son Art. Montesquieu dit que les Romains vouloient rendre les Médecins responsables de leur *imperitie*. Rolin observe que Crassus blâmoit, non les écoles de Rhéteurs, mais l'*impéritie* des Maîtres. *Voyez* le Dictionnaire de Trévoux.

Incendie, *Embrasement*.

JE trouve dans un Dictionnaire que l'*incendie* est un grand *embrasement*, & l'*embrasement* un grand *incendie*. Vaugelas remarque que les bons Ecrivains du temps du Cardinal du Perron & de Coeffeteau, évitoient le mot d'*incendie* ; & même que les plus exacts de son temps préféroient celui d'*embrasement*. Selon lui, *embrasement* se dit d'un feu mis au hasard, & *incendie*, d'un feu mis à dessein. Présentement, observe Bouhours, *incendie* n'est pas moins usité dans le sens d'*embrasement*.

Incendie a pour racine le mot celte *can*, blanc, brillant ; d'où *cand*, blancheur, candeur (& le mot savant *incandescence*) ; *cinis*, cendre, résidu blanchâtre ; les verbes latins *accendere*, mettre le feu à ; *incendere*, mettre en feu ; *succendere*, mettre le feu dessous. *Incendie* désigne parfaitement l'action ardente d'un grand feu.

Embrasement a pour racine le mot primitif *bar*, *ber*, lumiere, clarté, éclat ; d'où de grandes familles qui, chez les Orientaux comme chez les Occidentaux, expriment le feu, son action, ses propriétés, ses effets, comme dans *briller*, *brûler*, *brasier*, *embraser*. *Embrasement* désigne l'action étendue d'un feu violent.

Un corps est proprement *embrasé*, lorsqu'il est pénétré de feu, dans toute sa substance, sans que ce feu s'élance au-dessus de sa surface ; circonstance

circonstance qui distingue le corps *enflammé*. Le feu, lorsqu'il a pénétré toutes les parties d'une grande masse ou d'un amas de choses, forme l'*embrasement*, proprement dit ; comme il faut que tout brûle ou que tout soit en feu pour former le *brasier*. L'*embrasement* est donc une sorte de conflagration ou de combustion totale, ou plutôt un feu général. L'*incendie* au contraire a des progrès successifs : il s'allume, il s'accroît, il se communique, il gagne, il *embrase* des masses énormes, des maisons, des villages, des bois, des forêts.

Une étincelle allume un *incendie*, & l'*incendie* produit un vaste *embrasement*. L'*incendie* est un courant de feu ; l'*embrasement* présente un brasier ardent. L'*incendie* porte, lance de toute part les flammes ; dans l'*embrasement*, le feu est par-tout, tout brûle, tout se consume.

L'*incendie* de Rome par Néron, commença dans la partie du cirque adossée au Mont Palatin & au Mont Cœlius. Faute de remparts & d'édifices revêtus de gros murs, & par le concours actifs d'une foule d'incendiaires, l'*embrasement* fut bientôt général ; & du feu, on fuyoit dans le feu. L'*incendie* dura six jours & sept nuits (*a*).

Le Poëte chante l'*incendie* ou l'*inflammation* successive de Troie. Le Peintre en représente l'*embrasement* ou la *conflagration* générale.

Les plaques de fer de M. Hartley, le mortier & les lattes du Lord Mahone, l'enduit de

(*a*) Tacit. Annal. l. xv.

M. le Docteur Glaser appliqué aux charpentes (inventions éprouvées), préserveroient les édifices de l'*incendie* que les pompes ne font qu'arrêter avec beaucoup de peine & de danger. Les méthodes imaginées en Silésie & dans diverses autres contrées du Nord pour construire à peu de frais des toits *non-inflammables* (méthodes que j'ai autrefois consignées dans la *Gazette d'Agriculture*), préviendroient ces especes d'*embrasemens* qui, par l'effet d'une rapide communication, consument bientôt des hameaux & des villages entiers, couverts de chaume. Quand les villages brûlent, les moissons brûlent & la terre se calcine ; & il y a bien peu de villages où il se trouve même des pompes.

Il y a telle ville où il ne se passe guere de jours dans l'année que le feu ne prenne quelque part ; mais on ne compte que les *incendies*. Il y a des exemples d'*embrasemens* spontanés & subits de bois & de champs : mais est-il possible de les prévoir pour les prévenir par des appareils électriques ; tels qu'on en employe contre la foudre & qu'on peut en employer contre les tremblemens de terre ?

* L'*embrasement* ne présente l'objet que sous un aspect physique : l'*incendie* le présente en outre sous un aspect moral. C'est l'effet naturel que nous considérons dans l'*embrasement* ; c'est le malheur & un grand malheur que nous considérons dans l'*incendie*. La Physique & la Chymie s'occuperont de l'*embrasement* des corps : l'Histoire nous retracera les terribles effets d'un grand *incendie*. Si, dans ces derniers cas, on

a dit autrefois *embrasement*, la Langue s'est épurée & perfectionnée en lui substituant celui d'*incendie*.

* Il est faux que l'*embrasement* soit un grand *incendie*, à considérer seulement les choses quant à l'étendue. L'*embrasement* a lieu même dans un amas de choses combustibles ou inflammables, assez petit pour ne pas seulement réveiller l'idée de l'*incendie*. Au figuré, on dira l'*embrasement d'un cœur*, l'*embrasement de l'amour divin*. Jamais le bon goût ne dira l'*incendie* d'un cœur, ou un *incendie* d'amour. Le goût a sa raison dans les choses mêmes; s'il ne la démêle pas toujours, il la sent du moins.

Il est inutile d'observer que ces mots, employés au figuré, se distinguent par les mêmes différences. Une guerre qui s'allume successivement entre plusieurs Puissances, une révolte qui gagne d'une province à l'autre, forment des *incendies*. Une guerre qui est allumée tout à la fois en divers pays, une révolte qui a éclaté tout d'un coup dans plusieurs provinces, sont des *embrasemens*.

Enfin le mot *incendie* désigne proprement par sa terminaison ce qui est, l'état où est la chose; & *embrasement*, l'action, la cause, ce qui fait que la chose est dans cet état.

Inculper, Accuser.

Du latin *culpa*, faute, coulpe, vient le verbe *culpare*, imputer à faute, imputer une faute, supposer une faute ou une part dans la faute à

quelqu'un, mettre ou rejetter sur lui le mal, c'est-à-dire *inculper*. La racine des verbes *cudere*, *cudare*, frapper, battre, imprimer, a servi à exprimer figurément l'idée de frapper quelqu'un par des paroles, des reproches, des censures, ou d'imprimer sur lui une note, une tache, un blâme; & c'est le sens littéral du verbe *accusare*, *accuser*.

Dans le style du Palais, style auquel appartiennent principalement ces termes, *inculper* a sur-tout le sens particulier d'impliquer, de mêler quelqu'un dans une mauvaise affaire, comme ayant eu quelque part à l'action. Le sens rigoureux d'*accuser*, est de dénoncer ouvertement & de traduire quelqu'un devant un Juge, comme auteur ou coupable d'un délit, pour en poursuivre la punition.

L'*inculpation* n'est qu'une allégation & un reproche. L'*accusation* est un acte formel, & une action criminelle.

Celui qui vous *inculpe*, vous provoque. Celui qui vous *accuse*, vous poursuit. Le premier est votre détracteur; le second est votre partie.

On *inculpe* celui qu'on ne craint pas de mettre en cause. On *accuse* celui qui est l'objet direct de l'action.

Pour *inculper*, il faudroit être en état d'*accuser*; pour *accuser*, il faut être en état de prouver.

On se disculpe d'une *inculpation*. On se justifie d'une *accusation*.

* Ces termes s'employent dans le sens de reprocher, blâmer, reprendre, censurer.

On *inculpe* proprement en matiere légere ; il s'agit d'une *faute*. On *accuse* sur-tout en matiere plus ou moins grave ; on *accuse* d'une mauvaise action, d'un vice. Qu'on se rappelle la force du sens littéral de ce terme.

On *inculpe*, soit en imputant ce qui est réellement faute, soit en imputant à faute ce qui ne l'est peut-être pas : les Latinistes expliquent *culpo* par *culpæ do*, &c. On *accuse* d'un mal réel, d'une action mauvaise, d'une chose réellement répréhensible, ou *reprochable*.

L'*inculpation* a l'air d'être arbitraire, précaire, conjectural : l'*accusation* est décidée, prononcée, ferme. On impute en *inculpant* ; on attaque en *accusant*.

On croit voir une sorte de malice dans l'*inculpation* ; & dans l'*accusation* une sorte de *malveillance*.

Il y a des gens qui savent qu'on est à moitié disculpé, quand on *inculpe* les autres. Il y en a qui savent qu'il suffit d'*accuser* quelqu'un pour le faire préjuger coupable.

* *Accuser* se prend encore, dans un sens plus relâché, pour déclarer, articuler ; *accuser*, déclarer son jeu ; *accuser* en peinture, rendre sensibles les os, ce qui est couvert, &c. Cette extension est fondée sur l'idée primitive du mot, celle de frapper, rendre frappant. Mais le mot d'*inculper* détermine le genre d'action, une faute ; il ne peut exprimer qu'une faute, une chose blâmable ; il ne peut s'appliquer qu'aux personnes ; par-là même il mérite une attention particuliere.

Incurable, Inguérissable.

Cure (latin *cura*, soin) désigne proprement le traitement du mal. *Guérison* (du theuth. *warren*, garder, conserver, maintenir, rétablir) exprime à la lettre le rétablissement de la santé. Le premier de ces mots annonce donc plutôt le moyen, & l'autre l'effet. Ainsi, 1°. le mal *incurable* est celui qui résiste à tous les remedes; & la maladie *inguérissable*, celle qui ne laisse aucun espoir de salut.

La *cure* est l'ouvrage de l'Art, ou elle est censée l'être : la guérison appartient bien autant à la Nature qu'à l'Art; elle s'opere quelquefois sans remede, & même malgré les remedes. Ainsi, 2°. le mal *incurable* est celui contre lequel tous les efforts de l'Art ne peuvent rien; & la maladie *inguérissable*, celle contre laquelle la Nature & l'Art ne peuvent pas davantage. Il n'y a point de remede à l'un, point de ressources contre l'autre.

La folie est un mal *incurable*; on ne la guérit pas, mais elle n'est point *inguérissable*; on en guérit.

La faim & la soif, dit Nicole, sont des maladies mortelles : les causes en sont *incurables*; & si l'on en arrête l'effet pour quelque temps, elles l'emportent sur tous les *remedes*. L'homme est toujours mourant d'une maladie *inguérissable* & toujours croissante : sa nature est de se détruire.

La *cure* regarde particuliérement les maux opiniâtres, invétérés, extraordinaires, rebelles aux

traitemens communs ; un chirurgien, un médecin fait une belle *cure*, une *cure* merveilleuse. La *guérison* embrasse tous les genres de maux ; elle est facile ou difficile, prompte ou lente, parfaite ou imparfaite, &c. Ainsi, 3°. il n'y a point de remedes, du moins connus, contre les maux *incurables*, ou devenus tels par négligence : il n'y a pas ou on n'imagine pas qu'il y ait des ressources contre les maladies *inguérissables*, quelle qu'en soit l'espece.

Je dis plutôt d'un mal qu'il est *incurable*, & d'une maladie qu'elle est *inguérissable*, parce que le mal n'attaque quelquefois que des organes ou des fonctions qui ne sont pas nécessaires à la vie & même à la santé, au lieu que la maladie attaque la santé même, si ce n'est pas toujours la vie. Or la *cure* détruit bien le mal, mais c'est proprement la *guérison* qui rend la santé. Ainsi, 4°. le mal *incurable* n'est pas toujours funeste & mortel ; il n'en est pas de même de la maladie *inguérissable*. On vit avec des maux *incurables* ; quant à la maladie *inguérissable*, on en meurt.

La *cure* regarde proprement le mal, elle le combat ; la *guérison* regarde la personne, elle lui rend la santé. Ainsi, 5° le mal est plutôt *incurable* & la maladie *inguérissable*. Un mal ne sera pas *incurable*, tandis que le malade, par sa mauvaise conduite, est *inguérissable*.

Malade en état si piteux,
Dites-vous, est *inguérissable*,
Et puis que faire d'un goutteux ?
La *goutte* est un mal *incurable*.

Cependant nous disons les *Incurables*, l'*Hôpital des Incurables*. La raison en est qu'*inguérissable* n'est point un mot établi hors de la conversation familiere. Ainsi donc enfin *incurable* est le mot propre de l'usage & il s'employe au figuré : on dit un vice, une passion *incurable*. *Inguérissable* est un mot bon & utile, qui, placé à propos, figurera bien dans le sens naturel.

Incursion, Irruption.

L'*incursion* est l'action de *courir*, de faire une course, de se jetter dans une voie, sur un objet étranger, pour en rapporter quelque avantage ou une satisfaction quelconque. L'*irruption* est l'action de rompre, de forcer les barrieres & de fondre avec impétuosité sur un nouveau champ, pour y porter & y répandre le ravage.

L'*incursion* est brusque & passagere : si l'on sort tout à coup de sa carriere, on y rentre bientôt. L'*irruption* est violente & soutenue : si l'on renverse la barriere, c'est pour se répandre. L'*incursion* est faite, comme une course, dans un esprit de retour; & l'*irruption* est un acte de violence fait dans un esprit de destruction ou de conquête. Un peuple barbare fait des *incursions* dans un pays pour le piller; il y fera des *irruptions* pour s'en emparer, s'il le peut, ou pour le dévaster tant qu'il ne sera pas repoussé. Les Barbares qui détruisirent l'Empire Romain, commencerent par des *incursions* qu'ils renouvellerent souvent, parce que les Empereurs payoient bien

leur retraite ; & finirent par de terribles *irruptions* dont la violence ne s'arrêta que quand il ne leur resta plus qu'à s'asseoir sur les ruines de l'Empire.

Les causes & l'objet de l'*irruption* sont assez marqués ou plutôt invariablement déterminés par sa violence. L'incursion a divers objets & divers motifs, quelquefois éloignés de cet excès. Le propre de l'*incursion*, c'est d'agir contre l'ordre accoutumé ; & celui de l'*irruption*, d'agir contre l'ordre naturel. Des ennemis qui n'écoutent que la vengeance, feront une *irruption* ; ils veulent nuire : des brigands qui ne cherchent que du butin, feront des *incursions* ; ils veulent avoir. L'homme qui s'applique à l'étude d'une science, fait, dit-on, des *incursions* dans les autres, soit pour son utilité, soit pour son agrément : un tempérament fait, dit-on, des *irruptions* fréquentes contre la vertu qui se contraint sans l'avoir dompté, & pour s'en délivrer ou la détruire. Ainsi le mot *incursion* n'annonce proprement qu'un écart ; tandis que celui d'*irruption* emporte un excès.

Indemniser, Dédommager.

La racine commune de ces deux mots est *dam*, mal, tort, préjudice, perte, dommage. Ils signifient mettre quelqu'un hors de perte, réparer le mal ou le tort qu'il a essuyé, l'affranchir de dommage. *Indemniser*, terme de Palais, c'est *dédommager* quelqu'un d'une perte en vertu d'une obligation, d'un titre quelconque par lequel on étoit engagé. Les *indemnités* sont dans l'ordre de la justice, de l'équité, de la probité, du calcul; les *dédommagemens* sont accordés par la bonté, par la bienveillance, par la pitié, par la charité, si toutefois ils ne sont pas rigoureusement dus. L'*indemnité* est par elle-même plus rigoureuse & plus égale que le *dédommagement* : le *dédommagement* peut être plus ou moins foible ou léger, eu égard à la perte que l'*indemnité* doit couvrir. On *indemnise* en argent ou en valeurs égales des pertes ou des privations appréciables en argent ou en valeurs égales, celui qui ne doit pas les supporter : on *dédommage* par des compensations quelconques, des pertes ou des privations de toute espece, celui-là même à qui on auroit pu les laisser supporter. L'*indemnité* vous rend la même somme de fortune : le *dédommagement* tend à vous rendre une somme semblable d'avantage ou de bonheur.

Un propriétaire *indemnise* son fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions. Le riche *dédommage*, par bienfaisance, le pauvre, d'une perte fâcheuse.

Les loix des Barbares, avec leur tarif pécuniaire des crimes, tendoient du moins à *indemniser* les familles, des torts pécuniaires qu'elles souffroient, par la privation d'un de leurs Membres, mais sans *dédommagement* pour l'Etat. Les Loix modernes ne tendent ni à *dedommager* l'Etat par leurs genres de supplices, ni à procurer une *indemnité* aux familles offensées, même par le don si naturel & si équitable des biens confisqués sur les criminels. N'est-ce pas là pourtant le double objet que la Législation criminelle doit avoir en vue ?

La Justice, lors même qu'elle adjuge les *indemnités* que l'on demande, ne *dédommage* pas le Demandeur des torts qu'il a soufferts par les délais, le déplacement, les poursuites de ses droits : tant il est difficile, même avec les Loix les plus justes & l'application la plus rigoureuse de ces Loix, de rendre une exacte justice !

Un Juge *indemnise* de ses propres biens ceux qui, par sa négligence, ont été frustrés de leurs droits ; & nous l'admirons ! Cependant il n'a fait que son devoir rigoureux : il est donc bien rare qu'on le fasse ! Un Prince *dédommage*, par de nouveaux honneurs, les serviteurs fideles qu'il avoit chassés par de fausses préventions ; & nous le louons ! Il ne donne pourtant qu'une marque d'équité ; *est-ce que les Souverains croiroient dégrader leur Majesté, s'ils avouaient leurs crimes & réparoient leurs torts !*

Quelle *indemnité* devez vous donc, pour la suppression d'un privilége injuste, à celui qui ne faisoit, par ce privilége, que s'enrichir par l'injustice aux dépens du public ? Quel *dédommagement*

devez-vous, pour la suppression d'une place oiseuse, à celui qui ne faisoit que dormir dans cette place pour en retirer de l'argent ?

Un exacteur violent pourra bien *indemniser* le Colon des pertes qu'il lui a causées : mais *dédommagera*-t-il l'Etat des récoltes perdues & de la culture dégradée ?

Comment *indemniser* les Peuples d'un tribut injuste & dissipée ? Si on leur remet ensuite l'impôt légitime, l'Etat est frustré d'une dépense nécessaire. Cherchez des *dédommagemens* : mais quel bien le Gouvernement fera-t-il aux Peuples, qu'il ne soit déjà obligé de leur faire ?

Si l'Artisan n'est *indemnisé* des frais de l'impôt par un surcroît de salaires, comment les acquittera-t-il autrement qu'aux dépens de sa subsistance ? Si les riches n'ont qu'à *dédommager* avec leur bourse les malheureuses victimes de leur insolence & de leurs attentats, n'est-ce pas là, pour eux, une impunité réelle & un encouragement ?

Celui qui a frauduleusement introduit & naturalisé un enfant étranger dans une famille, aura, je le veux, assez de probité pour *indemniser* cette famille de l'héritage que l'étranger lui enleve : mais ne croira-t-il pas en avoir assez fait ? Cependant il lui reste à *dédommager* cette famille de la corruption qu'il y répand, des antipathies qu'il y seme, peut-être de la honte dont cet étranger & ses descendans pourront couvrir ce nom usurpé, enfin de tous les genres de désordres que cette injustice y occasionnera, jusque dans la postérité la plus reculée ? Quels crimes, dont les suites sont irréparables ! Quelle est donc l'idée

que se font de la probité (je mets à part la vertu), ceux qui s'en piquent davantage ?

Pour toutes sortes de pertes, il n'y qu'à *indemniser* l'avare ; il apprécie tout en argent. Pour l'innocence ravie, comment *dédommagerez-vous* un cœur simple ? Des vertus sont-elles à votre disposition ?

La fortune nous *indemnise* souvent, en se jouant, des biens qu'elle nous avoit enlevés. Les douceurs de la vie nous *dédommagent* amplement de ses peines, puisque nous aimons la vie & que nous ne pouvons aimer le mal.

Si l'on m'a interdit l'usage d'un talent acquis à grands frais & nécessaire à mon existence, on m'*indemnisera* ou on ne m'*indemnisera* pas : mais je sais ce qui me *dédommageroit* de la perte injuste de l'honneur même ; moi, ma conscience.

La frugalité nous *indemnise* en quelque sorte de la perte d'un superflu. Votre bienfaisance envers votre ennemi, vous *dédommage* du mal qu'il vous a fait.

Je ne connois guere de conquête qui ait *indemnisé* des frais de la guerre. Je ne connois point de gloire qui *dédommage* un cœur sensible des pleurs qu'elle fait couler.

Alexandre disoit que c'est acte de Roi, que d'encourir le blâme pour faire le bien. Que ne savoit-il donc aussi que c'est acte de Démon, que de faire le mal du genre humain pour courir à la gloire ? Il auroit eu besoin d'un nouveau monde pour *indemniser* celui qu'il avoit conquis : il auroit eu besoin d'un nouvel âge d'homme pour commencer à *dédommager* la terre de tant de ravages par l'exécution de ses grandes vues de

commerce. Il vécut trop, il vécut trop peu, & mourut insolvable du genre humain.

Indolent, Nonchalant, Négligent, Pareſſeux, Fainéant.

De *dol* (peine, fatigue, douleur), *indolent*, qui n'aime pas la peine, qui ne ſe met en peine de rien. De *cal* (chaud, chaleur), *nonchalant*, qui manque de chaleur, d'ardeur. De *leg* (amaſſer, cueillir, ſoigner, choiſir), *négligent*, qui laiſſe aller les choſes, qui n'y donne pas les ſoins convenables. De *peg* (poix, ce qui attache), le latin *piger*, *pareſſeux*, qui reſte comme il eſt, qui ne ſe remue pas. De *fais* (faire), & *néant* (rien), *fainéant*, qui ne fait rien, qui ne veut rien faire.

L'*indolent* craint la peine, il n'aime que la tranquillité. Le *nonchalant* craint la fatigue, il n'aime qu'un bon loiſir. Le *négligent* craint l'application, il n'aime que la diſſipation. Le *pareſſeux* craint l'action, il n'aime rien tant que le repos. Le *fainéant* craint le travail, il n'aime que l'oiſiveté.

Faute de paſſions, de deſirs, de goûts, d'appétits vifs, l'*indolent* ne prend point de part ou d'intérêt aux choſes : s'il agit, il ne s'agite pas, ou ne s'agite pas aſſez pour en ſouffrir ; & c'eſt ce qui conſtitue la tranquillité. Faute de chaleur, d'empreſſement, d'activité, d'énergie, le *nonchalant* n'a pas cœur à l'ouvrage : lâche & lent, s'il agit,

c'eſt à ſon aiſe ou à loiſir ; & s'il prend la peine que la difficulté des choſes exige, il ſe tient toujours fort loin de l'excès. Faute de zèle, de vigilance, de ſoin, de tenue, le *négligent* ne fait rien que trop tard & à demi : ce n'eſt point à faire qu'il ſe refuſe, c'eſt à faire une choſe qui demande de l'application, ou à donner à la choſe l'application qu'elle demande ; il évite, par la diſtraction, la gêne & l'ennui. Faute de reſſort, de courage, de volonté, de réſolution, le *pareſſeux* reſte comme il eſt, plutôt que de ſe mouvoir même pour être mieux, & lors même qu'il le voudroit ; l'inaction eſt ſon élément ; cette inaction preſque abſolue, qui exclut juſqu'à l'action douce & uniforme qu'admet la tranquillité. Faute de bonne volonté, d'émulation, d'habitude, d'ame, le *fainéant* reſte là, déſœuvré, non comme le *pareſſeux* qui n'a pas la force d'entreprendre, mais parce qu'il a une volonté décidée de ne rien faire : il ne fait rien, même quand il fait quelque choſe ; ſa maniere eſt de végéter, ou plutôt il croupit.

Je ne m'aſſocierai point avec l'*indolent*, il faudroit être ſans ceſſe à l'aiguillonner. Je n'employerai pas le *nonchalant*, il faudroit ſans ceſſe l'exciter. Je ne confierai pas mes affaires au *négligent*, il faudroit toujours le ſurveiller. Je n'attendrai pas le *pareſſeux*, il faut l'entraîner. Je ne compterai pas ſur le *fainéant*, il faut le contraindre.

L'*indolence* ſemble prendre ſa ſource dans une ſorte d'apathie, dans l'indifférence ; la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament, dans la langueur des organes ; la *négligence*, dans l'inſouciance, dans la légéreté de l'eſprit,

la *paresse*, dans une sorte d'inertie, dans une grande mollesse; la *fainéantise*, dans la lâcheté de l'ame, dans une *éducation* & une vie oiseuse.

Il y a dans l'*indolence* une sorte de philosophie qui exclut les passions fortes, contient les desirs, échappe aux impressions étrangeres; & se prête néanmoins aux sentimens doux & aux jouissances paisibles. Il y a dans la *nonchalance* le désavantage continuel de trahir la vivacité de ses desirs, d'être toujours loin de son but, de rester derriere les autres, & de travailler long-temps à faire & à jouir peu. Il y a dans la *négligence* le tort grave de traiter légérement ses devoirs, de laisser échapper les occasions, de perdre ses avantages, de se manquer à soi & aux autres. Il y a dans la *paresse* une sorte de volupté funeste, qui nous endort de maniere à nous faire sentir & savourer toute la douceur du sommeil, ouvre l'entrée du cœur aux vices mous & lâches qui la flattent, pendant qu'elle y étouffe toutes les passions actives, usurpe tous les desseins & toutes les actions de la vie, par un délicieux enchantement, & consume notre vigueur, notre vertu, notre existence, sans que nous songions à vivre. Il y a, dans la *fainéantise*, un vice honteux & réfléchi, qui fait qu'on est dans la Société comme si elle étoit faite pour nous & si nous n'étions pas faits pour elle; qu'on veut toujours recueillir sans semer; qu'on ne vit que pour son plaisir, la peine pour les autres; enfin qu'on n'est heureux que par une inutilité licencieuse.

L'abbé Girard a sur ces termes, à peu de chose près, le même fonds d'idées : peut-être étoit-il à propos de les approfondir & de les développer davantage.

davantage. Dans deux articles différens, il semble même confondre le *nonchalant* & le *paresseux*. Le *nonchalant*, dit-il, n° 277, va mollement & lentement dans tout ce qu'il fait; il craint la fatigue : & no. 278, le *paresseux* craint la peine & la fatigue ; il est lent dans ses opérations.

Cet Ecrivain estime qu'on est *indolent*, par défaut de sensibilité ; j'aimerois mieux dire par *indifférence* : car le propre de l'*indolent* est de ne se mettre en peine de rien, ou de se refuser à la peine, ce qui le suppose nécessairement indifférent & non pas nécessairement insensible. Cette *indifférence* naîtra de différentes causes, ou d'une mollesse qui reçoit bien les impressions, mais qui ne répond pas faute de ressort ; ou d'une insensibilité stupide, contre laquelle tout aiguillon s'émousse ; ou d'une sorte d'impassibilité par laquelle l'ame, élevée au-dessus de toute atteinte, jouit d'une paix inaltérable. C'est dans cette derniere espece d'*indolence* que des Philosphes ont placé le bonheur & la perfection. Saint-Evremont a distingué l'*indolence* de mollesse & l'*indolence* de stupidité ; & il parle de cette *indolence* heureuse qui est, non un état sans plaisir & sans douleur, mais le sentiment d'une joie délicate que donne la tranquillité d'esprit. Il paroît que la force du mot *indolent* ne fut pas assez connue, lorsqu'on essaya de lui donner cours, puisque Scarron le confondoit avec *nonchalant*.

> Mille à la Cour se servent d'*indolence*,
> Pour exprimer langueur & *nonchalance* ;
> Et vous diront, d'un ton triste & *dolent*,
> Depuis huit jours, je suis bien *indolent*.

Il faut convenir qu'on ne se serviroit guere de ce mot pour exprimer un état accidentel & passager, une langueur momentanée, une attaque de *nonchalance* ou de *paresse*.

Les Latins avoient, outre le *négligent* (*négligens*), l'*indiligent* (*indiligens*). Ce dernier mot dit moins que le premier, & par-là il feroit utile. L'*indiligent* ne fait que manquer de *diligence*; il perd du temps, il n'est point assidu à l'ouvrage: le *négligent* manque à des soins importans, ou utiles; il perd un temps précieux, il n'est pas occupé de la chose comme il doit l'être.

* « L'*indiligent* semble ne pas profiter de tous » les avantages qu'un peu plus d'activité lui pré» sentoit ».

Induire en, Induire à.

Induire, *conduire* doucement, faire aller *à*, mettre dans; on *induit* à faire, & on *induit* à une chose. Mais on dit quelquefois *induire en*, *induire en tentation*, *en erreur*. L'usage général est pour *induire* à une chose, au *mal*, au *crime*; on ne diroit pas *induire* en *mal*, en *crime*: mais les uns disent *induire en erreur*, & les autres, *induire à erreur*.

Induire en, c'est faire aller *dans*, faire tomber *dans*: *induire à*, c'est faire aller *à*, ou *vers*, mettre seulement sur la voie.

Induire quelqu'un en tentation, c'est le mettre dans l'état, à l'épreuve de la tentation, le ten-

ter, le faire tenter : *induire* quelqu'un au mal, c'eſt l'engager à mal faire, le mettre dans la diſpoſition de faire le mal. La prépoſition *en* exprime l'état où l'on eſt ; & la prépoſition *à*, le but où l'on tend. *Induire en*, eſt la façon de parler la plus naturelle, puiſque *in* ſignifie *en* : *induire à*, ſuivi d'un ſubſtantif, eſt une maniere de parler elliptique, car c'eſt proprement *induire à faire*. Entre ces deux locutions, il y a, ce me ſemble, la même différence qu'entre *conduire dans* & *conduire à* : on *conduit dans* le lieu où l'on eſt ; on *conduit au* lieu où l'on veut aller.

Pourquoi ne diroit-on pas également, mais dans des cas différens, *induire en erreur*, comme on l'a toujours fait, & *induire à erreur*, comme l'ont affecté quelques perſonnes ? Ces expreſſions n'ont pas le même ſens, l'une & l'autre ont leur place diſtincte. A proprement parler, vous trompez celui que vous *induiſez en erreur*, en lui faiſant adopter une choſe fauſſe : vous faites que celui-là ſe trompe, que vous *induiſez à erreur*, en lui ſuggérant des idées avec leſquelles il ſe trompera, s'il les ſuit : dans le ſecond cas, vous êtes une cauſe éloignée de l'erreur ; vous en êtes la cauſe immédiate dans le premier. Un principe mal entendu vous *induit en erreur* ; car vous êtes dans l'erreur, dès que vous l'entendez mal : une vérité imparfaitement connue vous *induit à erreur* ; car, ſi elle ne vous trompe pas puiſque c'eſt une vérité, par-là même que vous la connoiſſez mal, elle vous expoſe à vous tromper vous-même.

« On peut *induire en erreur*, en étant de bonne » foi, mais à coup sûr ce n'eſt pas ſans deſſein » que le méchant vous *induit à erreur* ».

prime un caractere *indélébile*, ou qui ne se perd pas même par l'apostasie & par la damnation. Hors de-là & dans le style grave, *ineffaçable* est le mot naturel & propre : le *caractere* de Ministre du Roi est *ineffaçable*, il ne se perd point par la cessation de toute fonction ministérielle. Cependant il est des cas où *indélebile* mériteroit la préférence, suivant la différence que nous allons remarquer.

Effacer, est synonyme de *rayer*, *raturer*, *biffer* : il suffit qu'une empreinte ne soit pas nette & entiere, pour être *effacée*. Le latin *delere* est synonyme de *ruiner*, *renverser*, *détruire* ; il faut, pour l'appliquer à un objet, que cet objet ne laisse plus de trace ou de vestige qui le fasse reconnoître. Une chose est *indélébile*, lorsqu'il est impossible de l'*effacer*, de l'ôter, de l'enlever, de la dissiper entiérement.

Ineffaçable désigne donc proprement l'*apparence* de la chose empreinte sur une autre : lorsque cette apparence doit toujours être sensible, la chose est *ineffaçable*. *Indélébile* désigne proprement la *tenacité* d'une chose adhérente à une autre : lorsque cette adhérence est indestructible, la chose est *indélébile*.

Ainsi la forme est vraiment *ineffaçable*, & la matiere *indélébile*. Rien ne fera disparoître aux yeux la marque, l'empreinte *ineffaçable* ; rien n'enlevera de dessus un corps l'enduit, la matiere *indélébile* qui le couvre. L'écriture sera donc *ineffaçable*, & l'encre *indélébile* : quoique l'encre soit *indélébile*, l'écriture ne sera pas *ineffaçable*, vous pouvez encore altérer & rayer les mots. Une tache d'eau forte sur une étoffe

C'eſt la force ou l'intenſité qui rend la choſe *inexprimable*.

Les attributs de Dieu, les myſteres de la Religion, les graces divines, les ſecrets de la Providence, &c. ſont *ineffables :* nous ne les comprenons pas, nous ne les pénétrons pas, nous en parlons mal : le nom myſtérieux de *Jehova* étoit *ineffable* chez les Hébreux, c'eſt à-dire qu'il n'étoit pas permis de le proférer, ſi ce n'eſt au Grand-Prêtre. Les Latins donnoient l'épithete d'*ineffables* à ces noms barbares qu'il ne leur étoit pas poſſible de prononcer : ce mot nous ſeroit utile dans ce ſens, parfaitement conforme à ſon idée propre.

Les grandeurs & la gloire de la Divinité, les merveilles de la Nature, les prodiges de la Création, les raviſſemens de la Béatitude, ces voies miraculeuſes de la Providence, tous ces objets élevés au-deſſus de l'eſprit & du langage humain, ſont *inénarrables*. S. Paul, ravi au troiſieme ciel, y voit des choſes *inénarrables*. La narration ſuppoſeroit une ſuite de faits admirables, incroyables, ineffables.

Les ſentimens & les ſenſations, leur douceur & leur charme, les délices & les voluptés, l'attrait & la ſuavité de la grace, le *je ne ſais quoi* que l'ont ſent ſi bien ſans pouvoir en démêler la vertu & en donner une idée, c'eſt ce qu'on qualifie d'*indicible :* on dit un plaiſir, une ſatisfaction, une joie *indicibles ;* on ſent tout cela, mais on ne peut pas dire, définir, expliquer ce que c'eſt. L'eſprit n'a qu'une idée groſſiere, confuſe & vague de ces ſentimens, dont la langue ne peut déployer les ſecrets &

La Loi, dit Tite-Live (*a*), est chose sourde & *inexorable* : tant mieux, je ne la verrai que comme tutélaire. La tyrannie est une barre de fer aigre & *inflexible* ; eh bien, j'attendrai qu'elle casse. Le remords est un vengeur infaillible & *impitoyable* : ô terreur! paix avec ma conscience. L'envie est une ennemie lâche & *implacable* ; que m'importe? par où pourrois je l'exciter?

La mort est *inexorable* :

> On a beau la *prier*,
> La cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles
> Et nous laisse crier.

Sachons donc mourir. Le destin est *inflexible* : mais si dans les événemens de la vie, il nous laisse peu de chose qui nous appartienne, il nous laisse du moins la maniere de les supporter. Sachons donc nous y plier. Le mal est notre héritage :

> Comme un tigre *impitoyable*,
> Le mal a brisé mes os,
> Et sa rage insatiable
> Ne me laisse aucun repos.

Sachons donc souffrir. Les passions, dès qu'elles dominent, sont toutes des furies *implacables* ; & celles qui nous flattent le plus sont celles qui nous persécutent & nous tourmentent davantage. Sachons donc les gouverner. Voilà tout le secret de la vie.

(*a*) *Leges, rem surdam & inexorabilem, l. 2.*

Infamie, *Ignominie*, *Opprobre*.

Infamie, formé de *in*, non ou sans, & de *fama*, réputation, autrefois *fame*; d'où *famé*, *diffamé*, *infame*, &c. *Ignominie*, formé de la même négation & de *nomen*, nom. *Opprobre*, formé de *ob*, devant, en face, & de *probrum* blâme, reproche, affront, grande honte, opposé à *prob*, qui marque l'approbation, l'éloge, l'honnêteté, la probité. Les mots latins *opprobro*, *opprobratio*, signifient reprocher, reproche, outrage, traitement outrageant.

Selon la force des termes, l'*infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur; l'*ignominie* souille le nom, donne un vilain renom; l'*opprobre* assujettit aux reproches, soumet aux outrages.

Selon les Interpretes latins (*a*), le mot *infamia* differe d'*ignominia*, en ce que l'*infamie* est répandue par la voix publique, & l'*ignominie* prononcée par le Juge. L'*infamie* est au contraire, dans notre Langue, une peine infligée par la Loi, & non l'*ignominie* : *la Cour te déclare infame*. Mais il y a aussi une *infamie* de fait. Tous les savans conviennent que l'*ignominie* est une note imprimée sur le *nom* ; & Cicéron, l. 4. de sa République, observe que l'animadversion du jugement tombant sur le *nom*, elle s'appelle, par cette raison, *ignominie*. Mais nous avons peu d'égard à l'idée propre du mot.

(*a*) *Cornel. Fronto, de Vocab. signific.*

agens, des facultés, des moyens sont *inefficaces*, quand ils n'ont point leur effet, car ils concouroient du moins à produire l'événement. Vous direz d'un projet, d'un dessein, qu'il est *ineffectif*; & d'un secours, d'un remede, qu'il est *inefficace*. Une *velléité* qui se borne à un desir fugitif, & qui n'a point de puissance, est *ineffective* : une volonté qui se réduit en acte, mais qui échoue; est *inefficace*. L'Abbé de la Trappe parle de ces *velléités*, de ces desirs, de ces intentions sans vertu, quand il emploie l'épithete d'*ineffectif*. Dans ce sens, ce mot seroit utile.

Inexorable, Inflexible, Impitoyable, Implacable.

Inexorable, qu'on ne gagne point, qu'on ne peut fléchir par les prieres : du latin *orare*, prier; *exorare*, gagner, obtenir par les prieres. *Inflexible*, qui ne fléchit point, qu'on ne peut ployer; rac. *flec*, *flac*, qui exprime l'action de ployer, courber, aller dans un autre sens : il ne s'agit ici que d'une acception morale de dureté. *Impitoyable*, qui est sans pitié, qu'on ne touche point; rac. *pi*, doux, bon. *Implacable*, qu'on ne peut appaiser, qu'on ne ramene point; du lat. *placare*, appaiser, adoucir.

Ainsi on ne fléchit point par les prieres celui qui est *inexorable*. On ne fléchit en aucune maniere celui qui est *inflexible*. On ne fléchit point par les signes de la souffrance celui qui est *impi-*

C'est donc le jugement qui frappe d'*infamie*. C'est l'opinon d'une profonde humiliation attachée aux supplices ou aux peines des crimes bas, qui fait l'*ignominie*. C'est l'abondance de l'*infamie* & de l'*ignominie* versée, pour-ainsi-dire, à pleines mains, qui consomme l'*opprobre*.

Chez les Germains, les traîtres & les transfuges étoient pendus à des arbres; les lâches & les prostitués étoient plongés dans le fond d'un bourbier. Cette diversité de supplice, dit Tacite (*b*), est fondée sur ce que la peine doit exposer au jour les grands crimes, & ensévelir les crimes honteux. La premiere de ces idées se rapporte fort bien à l'*infamie*, & la seconde à l'*ignominie*. L'*opprobre* renferme ce qu'il y a de plus honteux & de plus humiliant dans l'une & dans l'autre.

C'est l'*ignominie*, proprement dite, qui se répand sur la famille d'un coupable; car c'est elle qui répand la honte sur le *nom*. Il y a sans doute une *infamie* à périr par la main du Bourreau: mais la décollation, par-là qu'elle n'est pas censée *ignominieuse*, ne fait point rejaillir la honte sur la famille. Les accessoires aggravans d'un supplice *ignominieux*, vont jusqu'à l'*opprobre*.

Dans les Dictionnaires, l'*infamie* est la perte de l'honneur, de la réputation, ou du moins une flétrissure notable à l'honneur, à la réputation, soit par l'exécution des Loix, soit par l'opinion publique. L'*ignominie* est un grand

(*a*) *De Moribus German*, XII.

déshonneur, une grande honte, ou une chose qui dégrade, un affront qui vous perd d'honneur. L'*opprobre* est le dernier degré de honte & d'*infamie* attaché aux actions qui méritent le mépris & l'aversion publique, ou bien une injure grieve, un traitement humiliant qui expose à la dérision, aux avanies du public.

Les idées de honte & de blâme sont communes à ces termes : l'*infamie* aggrave ces idées par celles de décri, de flétrissure, de déshonneur ; l'*ignominie*, par celles d'humiliation, d'avilissement, de turpitude ; l'*opprobre*, par celles de rebut, de scandale, d'anathême.

L'*infamie* est attachée à certains genres de professions ou d'actions ; un homme qui a des sentimens & de l'honneur ne s'y livrera pas. L'*ignominie* se répand sur une lâche abjection : celui qui a le sentiment de sa dignité & de son état, n'y tombe point ou ne s'y livre point. L'*opprobre* poursuit le personnage indigne de tous les égards de la Société : celui à qui il reste quelque sentiment ne trouve pas de plus grand supplice que de vivre, quand on est tombé dans cet état.

Servius Tullius échappe à l'*infamie* de la servitude, & devient Roi. Mithridate vaincu ne subira pas l'*ignominie* du joug Romain, il se fait mourir. Mérope, dans la douleur d'avoir perdu son fils, & l'horreur d'épouser l'assassin de son époux, regarde la vie comme un *opprobre*, & la mort comme un devoir.

* Une action *infame* ou qui mérite l'*infamie*,

nous l'appellons aussi *infamie*. L'avare fait des *infamies* pour acquérir de l'argent. C'est une *infamie* que d'insulter un malheureux : l'*infamie* de renier ses peres n'est guere moins commune que celle de conspirer contre ses bienfaiteurs. On dira même familiérement d'une personne toute dégoûtante d'*infamie*, que c'est une *infamie*, une horreur. Mais une action *ignominieuse* ne s'appelle point une *ignominie* ; & il en est de même des personnes. Ce mot exprime uniquement une grande humiliation publique : c'est une *ignominie* pour des Rois, tels que Jugurtha, d'être traînés au char des Triomphateurs Romains : pour un Siphax, de tomber, chargé de fers, aux genoux de Scipion ; pour Louis-le Débonnaire, d'être scandaleusement dépouillé des ornemens de la Royauté : pour Bajazet, de servir de marche-pied à Tamerlan. Une action ne s'appellera pas non plus un *opprobre* ; mais on dit d'une personne abandonnée aux plus horribles excès, qu'elle est la honte & l'*opprobre* de sa famille, de son sexe, de sa Nation, du genre humain. L'*opprobre* comble la mesure de l'*ignominie*, par les dérisions, les outrages, les exécrations accumulées. Jésus-Christ boit tout le calice de l'*opprobre*.

Il est donc faux qu'*infamie* dise plus qu'*ignominie* ; car, par exemple, si un usurier fait des *infamies*, si l'*infamie* est attachée à son métier, il n'est pas pour cela couvert d'*ignominie* ; il faudroit qu'il subît quelque peine *ignominieuse*. Il n'y a point de difficulté sur le mot *opprobre*. Horace a peint par un seul trait toute l'hor-

reur de la pauvreté, en disant qu'elle est un grand *opprobre* (a).

Infatuer, Fasciner, Entêter.

PRÉVENIR, préoccuper à l'excès : tel est le sens figuré de ces termes. *Infatuer*; lat. *infatuare*, signifie à la lettre, rendre fou, faire perdre le sens, renverser l'esprit ou la tête : de *fatuus*, insensé, extravagant, qui parle sans savoir ce qu'il dit; & n'oublions pas l'idée de *fat*. *Fasciner*, lat. *fascinare*, grec, *bas-kainô*, pour *phraskainô*, signifie, dit-on, littéralement, soumettre par des regards, par des charmes; vaincre (grec *kainô*) par l'œil (*phas*, œil, lumiere; de *fa*, *fo*, *feu*, lumiere); éblouir par des prestiges qui font voir les choses autrement qu'elles ne sont. Je crois que le sens littéral de ce mot, c'est de mettre un bandeau sur les yeux : du lat. *fascia*, bande, bandeau; en Languedoc, *faïsce*; en Architecture & dans le Blason, *fasce*. La racine *ask*, *isch*, signifie force, puissance; comme on le voit dans le grec *iskhus*; & *iskhanô* marque l'action puissante de contenir, de réprimer : c'est le mot & le sens de *fasciner*. *Entêter*, c'est, littéralement, porter à la tête, troubler la tête, offenser le cerveau : c'est l'effet produit figurément sur la tête prise pour l'esprit.

(a) *Magnum pauperies opprobrium.*

L'*Infatuation*

L'*infatuation* vous remplit si fort l'esprit d'une idée ou d'un objet qui vous plaît ou vous flatte, qu'il n'est guere possible de vous en détacher. La *fascination* vous aveugle, ou vous éblouit si fort, que vous ne pouvez plus voir les objets tels qu'ils sont, & que vous les voyez tels que vous les imaginez, sans vouloir même qu'on vous décille les yeux, ou qu'on en ôte le bandeau. L'*entêtement* vous tourne l'esprit & vous possede si fort, qu'on ne sait comment vous faire entendre raison, & que vous ne voulez rien entendre.

Il y a une sorte d'engoûment dans celui qui est *infatué*; & l'engoûment empêche que la vérité ne passe jusqu'à son esprit (*a*). Il y a de l'aveuglement dans celui qui est *fasciné*; & l'aveuglement fait qu'on ne croit plus qu'à ses visions. Il y a de la résolution dans celui qui est *entêté*; & sa résolution ne lui permet pas de se départir de son idée.

On est proprement *infatué* de ce qui enfle, de ce qui nous donne une sorte de *fatuité* intérieure : les uns sont *infatués* de leur naissance, de leur noblesse ; les autres, de leurs talens, de leur mérite, &c. : on *infatue* donc les gens

(*a*) *Engoué* signifie, littéralement, qui en a jusqu'au *gosier*, qui a le passage du *gosier* bouché ou embarassé. L'*engoûment* est une espece de léger étranglement, qui fait qu'on ne peut plus avaler, parler, respirer. Quelques personnes disent encore, & assez mal, *ennouer* pour *engouer*. Ce mot vient de *go*, *gou*, gosier, gorge, gueule ; partie naturellement désignée par le son guttural, ou formé par le gosier, & prononcé par *gué*.

vains, les têtes qui fermentent & s'exaltent. On est *infatué* de ce qui brille, de ce qui impose : des charmes, des prestiges, des erreurs séduisantes, de belles apparences, *fascinent :* on *fascine* donc les esprits foibles & superficiels, les gens qu'on subjugue par leur crédulité opiniâtre. On est *entêté* de ce qui affecte, de ce qui tient à nos goûts, au caractere de notre esprit, de notre humeur : vous *entêtez* quelqu'un d'un systême qui cadre avec ses idées, d'une personne qu'il trouve à son gré : on *entête* donc les gens décidés; ceux qui se persuadent volontiers ce qui leur convient.

On ne nous *infatue* pas sans nous; je veux dire que nous nous prêtons à l'*infatuation* par la vanité de nos pensées. On nous *fascine*, pour ainsi-dire, sans nous; j'entends que nous nous laissons *fasciner*, comme des êtres passifs. On ne nous *entête* que par nous; c'est-à-dire, que notre *entêtement* tient sur-tout à notre caractere.

On nous *infatue*, & nous nous *infatuons*. On nous *fascine*, bien plus que nous ne nous *fascinons*. Nous nous *entêtons*, bien plus qu'on ne nous *entête*.

* Dans le sens commun à ces termes, nous disons, en conversation, *embabouiner*, *enfariner*, *empaumer*, pour jetter un ridicule sur la personne qui se laisse prévenir.

On *embabouine* celui qui se laisse puérilement amuser ou bercer comme un enfant, comme un sot. *Bab*, en celte, en lat. *babus*, signifie enfant, qui ne sait pas parler. De-là *babouin*, enfant, mais sur-tout un enfant étourdi, sot,

désagréable; car ce mot est injurieux. C'est affaire, dit-on, aux sots que de se laisser *embabouiner* par les femmes.

Enfariner, à la lettre, poudrer avec de la *farine* : ce mot se dit, au figuré, pour désigner une légere teinture, une couche superficielle, une apparence de science. On est *enfariné* d'Astrologie judiciaire, de Magnétisme, de Jurisprudence : il faut, dit un proverbe Italien, *s'enfariner* de scolastique, & faire un grand fonds de politique. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'exprimer par ce terme une prévention, cette prévention est légere, prise à la légere, inconsidérée & vaine, risible. On dit proverbialement, qu'un homme est venu, la gueule *enfarinée*, dire ou faire quelque chose, pour lui attribuer un empressement ridicule & une sorte confiance.

Empaumer, c'est recevoir dans la *paume* de la main, serrer fortement contre la *paume* de la main, frapper avec la *paume* de la main. Au figuré, on *empaume* l'esprit de quelqu'un, quand on s'en rend le maître de maniere à lui faire croire ou faire tout ce qu'on veut, comme si on le tenoit dans sa main. Rousseau dit, dans le *Flatteur* :

> Quelque faux Complaisant, avec des airs de fat,
> Aura de votre pere *empaumé* la cervelle.

Il y a des vapeurs *puantes*, telles que celles de la savate brûlée, qui sont salutaires dans certains accidens; mais des vapeurs *infectes* sont toujours funestes ou malfaisantes. La Chimie a fructueusement travaillé à détruire l'*infection* & les effets des vapeurs méphitiques. Le jardinier écarte soigneusement les plantes puantes du voisinage des fleurs & des fruits.

On dit que la peste *infecte* une ville, ce n'est pas à dire qu'elle l'*empuantisse*; ce n'est pas la mauvaise odeur, c'est un air mal-sain qu'elle répand : tant il est vrai que l'idée propre d'*infect* & de sa famille est celle d'une corruption contagieuse. On dit proverbialement que les paroles ne *puent* point, attendu qu'il y a des paroles sales & déshonnêtes, & que la saleté produit la mauvaise odeur : tant il est vrai que l'idée propre de *puer* & de sa famille est celle de sentir mauvais, par saleté.

Les mots de cette derniere famille ne sont employés qu'au propre ou dans des façons de parler populaires ou familieres. Il n'en est pas de même de l'autre famille; *infecter* est très communément employé au moral & dans tous les genres de stile : on dit *infecter* les esprits, les mœurs, l'enfance, un peuple, &c.; *infecter* d'horreurs, de vices, d'hérésies, de superstitions, &c.

Inférer, Induire, Conclure.

Ces termes de philosophie indiquent l'action de tirer des conséquences de quelques propositions qu'on a établies.

pour-ainsi-dire, l'esprit sur un autre objet; vous pouvez donc *inferer* d'un principe, d'un raisonnement, quelque chose de très-éloigné qui n'est ni annoncé ni prévu, & dont ensuite il faudra développer & démontrer les rapports avec la these ou la vérité posée. Par exemple, de ce qu'un homme est libre de droit, j'*infere*, par des raisonnemens suivis & d'une conséquence à l'autre, qu'il faut laisser l'ouvrier convenir du salaire avec celui qui veut l'employer. *Induire* marque l'action de conduire à un but par la voie qui doit y mener. Vous *induisez* donc par une suite de propositions, de *déductions*, de conséquence, qui, naturellement & progressivement, rapprochent l'esprit de la vérité à laquelle il s'agit de le faire parvenir : par exemple, la nécessité de renouveller tous les ans les dépenses de la cultivation, vous *induit* à celle de prélever ces avances, sous les produits de la culture pour la maintenir dans le même état; la nécessité de prélever ces avances, à celle de les laisser intactes & exemptes de toute autre charge; la nécessité de les laisser intactes, à celle de rejetter ou d'imposer toute autre charge sur la portion des fruits appartenant au propriétaire, sous peine de dégrader la culture par la soustraction des avances; & c'est où vous en voulez venir. *Conclure* marque le dernier terme du raisonnement ou de l'argument qui prouve la proposition : vous *concluez*-donc par la conséquence que vous tirez de l'argument, comme une vérité prouvée qui met fin au raisonnement. Par exemple, vous dites, un être essentiellement bon, est essentiellement juste. Dieu est l'être essentiellement bon; donc il est essentiellement juste; ou bien, Dieu est bon,

donc il eſt juſte : cette derniere propoſition eſt la *concluſion* qui, par une conſéquence, *clot*, pour-ainſi-dire, le diſcours.

En deux mots, vous *inférez* par une conſéquence fondée ſur les rapports que vous établiſſez entre différentes propoſitions, quelque ſoit votre marche. Vous *induiſez* par une conſéquence qui découle naturellement d'un principe ou d'une vérité dont le développement progreſſif mene droit à votre but : votre marche eſt déterminée par l'ordre naturel des idées & par un but marqué. Vous *concluez* par la conſéquence néceſſaire qui réſulte de vos prémiſſes, & qui termine le raiſonnement : votre marche eſt didactique.

Je conviens qu'*inférer* & *induire* ne différent point aſſez eſſentiellement & d'une maniere aſſez ſenſible, pour qu'on ſoit ſurpris ſi l'un de ces mots eſt négligé. Il eſt inutile de rappeller que *conclure* ne ſe borne pas, comme les deux autres verbes, à un emploi philoſophique; mais il faut remarquer qu'il a toujours la même idée de clore, finir, terminer, déterminer, arrêter, conſommer.

Ingrat à, Ingrat envers.

CORNEILLE dit, dans la ſcène IIe., du deuxieme acte de *Pompée :*

Mais voyant que ce Prince, *ingrat à* ses mérites, &c.

A l'occaſion de ce vers, M. de Voltaire avertit le Lecteur que nous diſons *ingrat envers quelqu'un*, & non pas *ingrat à quelqu'un*. Cette obſervation

très-juste n'est point une critique du vers. Corneille ou Achorée ne dit pas que Ptolomée *soit ingrat envers Pompée*; mais qu'il est *ingrat*, c'est-à-dire, insensible *aux mérites* de cet illustre malheureux.

M. de Voltaire dit lui-même :

> *Ingrat à* tes bontés, *ingrat à* ton amour,
> *Mort de César*, act. 1. sc. 2.

Racine avoit dit :

> Ces mêmes dignités
> Ont rendu Bérénice *ingrate à* vos bontés.

On dira fort bien, une terre *ingrate* à la culture, une pierre *ingrate au* ciseau, un esprit *ingrat* aux leçons, une personne ingrate à nos soins. Nous disons un sol *ingrat*, un sujet *ingrat*, une mémoire *ingrate*, un travail *ingrat*. Un travail difficile, ennuyeux, inutile, est *ingrat*. La mémoire est *ingrate*, qui ne retient rien, qui oublie aisément. Un sujet est *ingrat* s'il ne prête point, s'il offre peu de chose à dire. Une terre *ingrate* à la culture ne répond pas aux soins, ne paye pas les peines du laboureur. Un esprit *ingrat aux* leçons, n'en profite pas. Corneille a pu dire, dans ce sens, un prince *ingrat aux* services, au mérite (plutôt qu'aux mérites), pour dire qu'il n'en est pas touché.

Ainsi on est *ingrat aux* choses, & *ingrat envers* les personnes. *Ingrat à* désigne l'indifférence, l'insensibilité, la résistance de l'objet aux soins, aux efforts, au travail, ou l'inutilité, l'inefficacité, le peu d'effet du travail, des efforts, des soins sur l'objet ingrat. *Ingrat envers* désigne le

vice de celui qui manque de gratitude, qui n'est pas reconnoissant, qui n'a pas les sentimens dus à son bienfaiteur. *Ingrat a* donc, dans ces deux cas, deux acceptions différentes qu'il falloit expliquer.

Inhumer, Enterrer.

Inhumer signifie, à la lettre, comme *enterrer*, mettre en terre, déposer dans la terre : du latin *humus*, terre; & *in*, en. Le latin *inhumare* étant employé dans les épitaphes, les inscriptions, les actes, les registres mortuaires, *inhumer* a été affecté à la sépulture ecclésiastique, & il signifie *enterrer* avec des cérémonies religieuses, rendre les honneurs funebres, ceux de la sépulture. *Enterrer* distingue donc l'acte matériel de mettre en terre; & *inhumer*, l'acte religieux de donner la sépulture.

On *enterre* tout ce qu'on cache en terre : on *inhume* l'homme à qui l'on rend les honneurs funebres. Les ministres de la religion *inhument* les fideles : un assassin *enterre* le cadavre de la personne qu'il a tuée. On *enterre* en tous lieux : on *inhume* proprement, en terre sainte ou dans des lieux consacrés à cet usage pieux.

Charlemagne fut *inhumé* dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle, l'an du Seigneur 814, indiction septieme, le 5 des Calendes de février : on l'*enterra* avec ses habits impériaux & le cilice qu'il avoit coutume de porter, la couronne sur la tête, l'épée au côté, le livre de l'évangile entre les mains. Le mot *enterrer* indique là manifestement

l'action matérielle de mettre en terre le cadavre, sa couronne, son épée, &c. Il est mieux de dire *enterrer le cadavre, inhumer la personne.*

Toutes les religions ont inspiré le respect pour les morts. Celle des Grecs & des Romains laissoient dans un état de souffrance les ames des morts qui n'avoient pas été *inhumés*; & c'étoit une œuvre méritoire que d'*enterrer* les cadavres qu'on trouvoit abandonnés aux injures des élémens & des bêtes féroces.

La sainteté de l'Eglise ne permet pas d'*inhumer*, dans les dépôts consacrés à la sépulture des Fideles, ces rebelles qu'elle a justement rejetté de son sein. Le respect de l'humanité nous oblige à les *enterrer*, pour les soustraire à des outrages révoltants pour un être sensible.

Alexandre fit *inhumer* son bucéphale : car il le fit *enterrer* avec les plus grands honneurs que l'on puisse rendre à l'homme.

On a trouvé dans l'Asie mineure des cimetieres aussi vastes que des grandes villes, où les morts étoient *inhumés* & distingués par leurs titres d'honneur & de gloire : monuments précieux pour l'histoire & pour l'édification de la postérité. Nous voyons encore, malgré les défenses multipliées, *enterrer* les morts jusque dans le sein des églises; usage qui, à peine introduit au commencement du treizieme siecle, contre les regles canoniques, en faveur des seuls bienfaiteurs, profane la sainteté du lieu, & en souille la pureté, en repoussant ou en punissant même de mort le zele des fideles. Et c'est sur-tout par cette considération que je dis ici *enterrer* plutôt qu'*inhumer*. En attendant que les ordonnances fassent *inhumer* les morts

hors des villes, qu'on ait du moins l'attention de faire *enterrer* les animaux à de grandes profondeurs.

Lorsque les Papes avoient interdit un royaume, on *enterroit* les cloches dans des caveaux; & loin d'*inhumer* les morts, au lieu même de les *enterrer*, on les jettoit à la voirie.

On *exhume* un corps, suivant la forme canonique, lorsqu'on a jugé qu'il avoit été *inhumé* contre les regles canoniques. Le Pape Hormisdas fut *exhumé* pour cause d'hérésie. On *déterre*, par quelque motif que ce soit (comme pour confronter un cadavre avec l'assassin), avec ou sans formalité, ce qui étoit *enterré*. Les Huguenots, en haine de la mémoire de Louis XI, *déterrerent* & disperserent ses ossemens.

Le malheureux Empereur Henri IV étoit *inhumé* dans l'Eglise de Liége, mais comme il avoit essuyé l'excommunication, son indigne fils le fit *exhumer* : un manœuvre l'*enterra* dans une cave de Spire, non sans crainte qu'on vint le *déterrer* pour le faire expirer lui-même sur ce cadavre.

* *Inhumer* ne se départ point de son caractere religieux. *Enterrer* prête, par sa valeur physique, à des applications figurées & relâchées. Ainsi, on dit d'un homme qu'il s'est *enterré*, qu'il *s'enterre tout vivant*, parce qu'il ne vit pas dans le monde & pour le monde; ou comme si on ne vivoit pas quand on vit avec soi & pour soi. On dit qu'un local, une maison, des fonds sont *enterrés*, quand ils sont cachés, entourés, dominés de toutes parts. On *enterre* un secret qu'on ne révele pas.

On *enterre* ou plutôt on enfouit un talent dont on ne fait aucun usage, &c.

Injurier, Invectiver.

INJURIER quelqu'un, lui dire des *injures* ou des paroles offensantes. *Invectiver*, contre une personne ou une chose, se répandre contre elle en invectives ou discours véhémens. L'*injure* consiste ici particuliérement dans les termes, & l'*invective* dans les choses & la maniere. Des flots d'*injures* ou de choses offensantes vomis sur un objet, sont des *invectives*. Ce mot vient du latin *invehere*, s'emporter contre : la *véhémence* & l'abondance le distinguent.

Le mépris, l'insolence, la grossiéreté *injurient* : la chaleur, la colere, le zele *invectivent*. Les *injures* appartiennent aux gens du peuple, à ceux qui sont faits pour en être. Les *invectives* sont pour les gens ardens, qui s'abandonnent à leur vivacité, sans même abandonner la décence.

Une *injure* dite de sang-froid, est plus piquante, & plus humiliante qu'une longue & sanglante *invective* : il vaut encore mieux exciter une grande colere qu'un grand mépris.

L'emportement fait souvent tomber l'*invective* dans la bassesse de l'*injure*. Boniface VIII & Philippe-le-Bel, commencent par s'*invectiver* en ennmis furieux, & finissent par s'*injurier* en porte-faix.

L'homme qui se respecte, n'*injurie* pas : mais, violemment ému, il *invective* avec noblesse &

dignité. L'*injure* des paroles n'est guere qu'une ordure qui ne se trouve pas dans une ame noble, & qui ne sort point par une bouche pure. L'*invective* est une flamme qui peut s'allumer dans un grand cœur, & qui doit plutôt purifier les levres que de les souiller.

Il y a des moyens d'ennoblir les *injures*, même les plus grossieres : demandez-les au goût. Il y a l'occasion propre pour employer l'*invective* ; le jugement vous l'indiquera.

On emploie les *injures* faute de raison : il ne faut employer l'*invective* que quand elle est nécessaire pour achever le triomphe de la raison.

Dans une dispute littéraire, celui qui *injurie* est un sot ; & celui qui *invective*, est un fou.

L'*invective* oratoire doit être préparée, amenée, attendue par l'indignation, excitée dans l'ame des auditeurs, nécessaire pour les enflammer de toute la passion de l'Orateur, par sa véhémence. Elle oblige les auditeurs de prononcer tout bas l'*injure* qu'elle ne dit point, & d'avouer l'*injure* inespérée & foudroyante qu'elle dit.

Cicéron déploye toute l'énergie de l'*invective* contre Catilina & contre Antoine. Il s'abaisse jusqu'à l'*injure* plate & même dégoûtante dans son oraison contre Verrès, & même dans quelques Philippiques.

* On n'*injurie* que les *personnes*, on *invective* aussi contre les choses, contre les vices, les abus, les mœurs.

Le libelle diffamatoire *injurie* horriblement un citoyen : la satyre générale *invective* fortement contre la corruption.

Il feroit bien temps d'arrêter la licence d'*injurier* au barreau. Il eſt bien tard d'*invectiver* contre le luxe.

* *Injurier*, déſigne particuliérement l'effet produit par le diſcours, l'offenſe : *invectiver* déſigne proprement la qualité diſtinctive de l'action, la véhémence. Le mot d'*injure* indique par lui-même une ſorte d'injuſtice, une choſe contraire au droit (jus); mais en fait de paroles, les *injures* ont ſeulement quelque choſe d'odieux, ou du moins ſuppoſent une choſe odieuſe qui les mérite. Il n'en eſt pas de même de l'*invective*.

Inſidieux, *Captieux*.

Les Vocabuliſtes entendent également par ces mots, ce *qui tend à ſurprendre*. Il les conſiderent donc & les préſentent comme ſynonymes.

En effet, ces mots annoncent un artifice employé pour ſurprendre, tromper, abuſer : mais cet artifice eſt figuré, dans le mot *inſidieux*, par l'emblème d'une embûche dans laquelle vous êtes pouſſé ou attiré; dans le mot captieux, par l'image d'une main qui s'empare avec dextérité d'une choſe : car *inſidieux* vient du latin *inſidia* (embûche, piége) formé de *in*, dans, en dedans, & de *ſed*, ſiége, place (lieu creuſé, place cachée); & *captieux* vient du lat. *capto* (capter, prendre); formé de *cap*, qui déſigne la main dans l'action de ſaiſir, & l'action même de ſaiſir.

Dans l'emploi des *moyens insidieux*, l'intention est d'induire en erreur ou en faute : dans celui des *moyens captieux*, elle est, d'emporter le consentement ou le suffrage.

Pour parvenir au premier *but*, on vous tend un piége ; pour atteindre au second, on jette sur vous une espece de charme.

Les moyens *insidieux* sont de douces insinuations, des suggestions adroites, des finesses subtiles. Les moyens *captieux* sont des séductions spécieuses, des illusions éblouissantes, de belles apparences. Voyez les Dictionnaires.

La malice des premiers est cachée, vous n'y voyez rien ; la malice des seconds est parée de dehors trompeurs, ous voyez les choses tout autres qu'elles ne sont en effet. Là le secret, ici la fausseté.

Tout ce qui tend à surprendre, discours, actions, caresses, flatteries, présens, &c. s'appelle *insidieux*. On n'appelle *captieux* que les discours, les raisonnemens, les questions, les termes, &c. Ceux-ci n'attaquent que l'esprit ou la raison ; ceux-là vous attaquent de toutes parts.

Quant à leur vertu, les premiers sont faits pour surprendre, les autres sont fort propres à surprendre.

Si les premiers vous entraînent, votre faute est de n'avoir pasassez été sur vos gardes ; vous êtes mal-avisé : si les seconds vous abusent, votre tort est de n'avoir pas su percer à travers les apparences ; vous êtes peu clairvoyant.

Quant aux effets, dans le premier cas, on vous attrappe, vous voilà tombé ; dans le second, vous voilà pris, on vous tient.

Comme

Comme les discours de Mithridate sont *insidieux*, lorsqu'il frappe au cœur de Monime, pour l'ouvrir jusqu'au fond par l'épanouissement de la joie! Comme ils sont *captieux*, lorsque son génie planant au-dessus de tous les obstacles, vole de l'Asie jusque dans les murs de Rome!

A quoi bon cette politique *insidieuse* qui seme le soupçon & la méfiance, & qui ne recueille à la fin que le mépris, la haine, l'horreur & la vengeance? A quoi bon ces clauses *captieuses* dans les traités, qui ne font qu'ajouter la honte de la mauvaise foi à l'injustice qu'on veut commettre, & qu'on ne commettroit pas moins sans ces avilissans prétextes?

L'artifice le plus grossier réussit quelquefois où les moyens les plus *insidieux* échouent: Troye se laisse prendre par un cheval de bois. Un argument *captieux* a, suivant les esprits, un succès que les raisons les plus solides n'auroient pas: l'éclair vous éblouit.

La loi devroit punir, dans un juge, les questions *insidieuses* qui suggerent de funestes réponses à de timides accusés: l'infamie devroit punir les brillantes impostures d'une éloquence *captieuse*, qui abuse les esprits foibles.

La galanterie est le mensonge *insidieux* de l'amour. La modestie est le langage le plus *captieux* de la vanité.

Ce que les raisonnemens les plus *captieux* n'ont pas produit, souvent une caresse *insidieuse* l'opere.

Les présens d'une main intéressée, sont *insidieux*. L'amour-propre est le plus *captieux* des

sophistes. Craignez le serpent caché sous l'herbe : redourez les chants mélodieux des Sirennes.

Quel succès sinon ne se promettoit pas de ses récits *insidieux*, c'est la compassion qu'il inspire. Quel succès n'auroit pas eu, comme philosophe, dans un pays tel que la Grece, un *Fox*, avec ses raisonnemens *captieux*, mais sans ses visions ? c'est l'humanité, c'est la charité qu'il prêche ; c'est la simplicité des mœurs, l'égalité, la communauté de biens.

✻ *Insidieux* se trouve dans le vieux Dictionnaire de Nicod. Vaugelas croyoit que Malherbe en avoit usé le premier. Ce Poëte dit dans sa prose : *ces subtilités insidieuses*, c'est *une insidieuse façon de nuire, que de nuire ensorte qu'on en soit remercié : il ne faut pas se fier aux caresses du monde, elles sont trompeuses, & , s'il faut user de ce mot, insidieuses*. Ces manieres d'employer le mot *insidieux* en font bien sentir la valeur. Vaugelas le protegeoit, parce qu'il est utile, beau, doux à l'oreille ; & il trouvoit de la grace à commencer un vers par *insidieux amour* : mais il observoit judicieusement que ce mot étant purement latin, absolument isolé dans notre langue, étranger pour ceux qui n'entendent pas le latin, il faudroit du temps pour le faire connoître & agréer. L'académie, Bouhours, Thomas Corneille, remarquent que l'augure de ce grammairien fut trompé ; enfin, il a été pleinement accompli. L'académie elle-même adopta ce terme & en certifia l'usage ; mais seulement dans le style soutenu & en poésie. *Insidieux* frayoit le chemin à *insidiateur*, em-

ployé par un des traducteurs de Port-Royal, qui dit : les démons *insidiateurs de nos ames ; ennemi domestique, son* insidiatrice *perpétuelle.* Ce mot n'a pas fait fortune : il est pourtant encore plus beau & même plus nécessaire que celui d'*insidieux* : mais il conviendroit bien moins encore au style médiocre, & je ne voudrois pas lui donner un régime, comme dans ces deux exemples. Je dirois les *insidiateurs*, comme on dit les *conjurateurs*, les *conspirateurs*, sans aucune suite.

Instant, Pressant, Urgent, Imminent.

Instant, qui ne s'arrête pas, qui insiste vivement, qui poursuit ardemment ; mot formé de la négation *in*, & de *stans*, qui s'arrête, reste, demeure fixe. *Pressant*, participe de presser, mettre *prés* à *près* ou tout contre, serrer de près, pousser fortement contre. *Urgent*, qui étreint ou serre très-étroitement, pique vivement, pousse violemment, contraint durement : du latin *urgere*, rac., *erc*, *arg*, signe d'étreinte, de presse, de violence, de contrainte, d'oppression, d'où le grec εἴργω qui a le même sens. *Imminent*, du latin *imminere*, menacer de près, être prêt à tomber dessus, prendre sur, être tout contre.

Instant ne se dit que des prieres, des demandes, des sollicitations, des poursuites qu'on fait avec vivacité, continuité, persévérance, pour obtenir ou pour amasser ce qu'on desire. Pressant se dit de tout ce qui ne souffre aucun délai, ou de ce qui ne laisse point de relâche, des personnes &

des choses qui nous portent à l'action, ou qui veulent une prompte exécution. *Urgent* se dit de certaines choses qui nous aiguillonnent & nous travaillent toujours plus fortement, jusqu'à nous plonger dans la peine, la souffrance, le malheur, si nous n'y avons bientôt pourvu ; comme les affaires, les besoins, les nécessites, les maux. Les Lexicographes qui ne veulent allier cette épithete qu'avec un petit nombre de substantifs, auroient mieux fait d'observer l'usage très-étendu & très-varié qu'en faisoient les Latins, en disant avec Cicéron, l'*urgente vieillesse ;* avec Virgile, l'*urgente pauvreté ;* avec Pline, *la main urgente de l'ennemi ;* & avec plusieurs autres, l'*aiguillon urgent*, d'*urgentes persécutions*, *des commandemens urgens*, &c., dans le sens naturel du mot.

Ainsi les sollicitations *instantes* tendent à ravir, par une ardente persévérance, & par une sorte de violence douce, notre consentement, ou à déterminer notre volonté en faveur d'un objet à l'égard duquel nous n'étions pas bien disposés. Les considérations *pressantes* nous poussent, avec une forte impulsion, à faire ou à faire au plus vîte ce que nous ne ferions pas ou ce que nous négligerions de faire, soit pour notre intérêt, soit pour un intérêt étranger. Les causes *urgentes* nous portent avec une force majeure & violente, à les satisfaire, ou à sortir de l'état dans lequel elles nous tourmentent, si nous ne voulons aggraver le mal. Les dangers *imminens* nous avertissent, par leurs menaces, de ramasser nos forces pour nous dérober aussitôt à un mal très-prochain, sous peine d'en être tout à l'heure frappés.

Les poursuites *instantes* enlevent plus de grace que la faveur même n'en distribue : l'homme qui sait dévorer les refus, a le crédit le plus assuré, les femmes sont en garde contre l'homme entreprenant & *pressant ;* mais vis-à-vis de celui qui ne paroît pas l'être, elles ne sont pas assez en garde contre elles-mêmes. Des millions d'hommes, réunis en société, n'ont pas plus de droit sur la vie d'un d'entre eux, que chacun d'eux n'en auroit, & qu'il n'en avoit lui-même : or, nul homme n'a le droit d'ôter la vie à un autre, hors dans l'*urgente* nécessité de défendre la sienne, & la folie de se tuer soi-même ne peut pas être un droit. La mort n'est pas seulement un péril toujours *imminent* ; c'est un mal actif & continuel, qui emporte, à chaque instant, une portion de notre vie, qui n'est elle-même qu'une mort successive.

La foiblesse de céder aux demandes *instantes* des enfans, en fait des mendians vils qui ne savent plus que demander & tendre la main toute leur vie. La distribution constante de ses travaux & de ses devoirs à des heures réglées, est un excellent moyen pour prévenir les soins accumulés & *pressans*. L'habitude de traiter la misere du peuple comme la plus *urgente* nécessité de l'Etat, est une ressource immanquable pour remédier à toutes les autres. La lâcheté qui détourne nos regards du danger, ne sert qu'à le rendre plus *imminent* & plus terrible.

Les cris de l'infortuné souffrant sont les plus *instantes* des sollicitations ; mais on a soin de ne pas les entendre. L'intérêt personnel est la raison la plus *pressante* d'être juste & bienfai-

ſant, ſi, même indépendamment de tout autre avantage, c'eſt un grand bonheur que d'avoir des droits au bonheur. La ſcience eſt un des beſoins le plus *urgens* de l'homme ; car il eſt à tout moment puni de ſon ignorance. La tyrannie eſt ou croit toujours être dans le péril le plus *imminent ;* elle ne traîne pas ſon ſupplice, elle le porte.

En conſultant ce qu'on a écrit ſur ce dernier mot, j'ai été fort ſurpris de trouver dans un Dictionnaire la remarque ſuivante.

» Il eſt évident, principalement pour ceux » qui ſavent la Langue latine, que *péril émi-* » *nent* eſt pris du latin *periculum imminens ;* » &, malgré cela, nous ne diſons pas *péril* » *imminent*, mais *éminent*, qui ne ſignifie » nullement cela, & qui ne peut ſervir d'épi- » thete au péril ; au lieu qu'*imminent* exprime » une choſe prête à tomber ſur une autre, & » convient très-bien au péril qui eſt ſur le » point d'accabler une perſonne. Il ſeroit ridi- » cule de s'opiniâtrer pour la raiſon contre » l'uſage en matiere de Langues vivantes. Diſ- » grace *imminente*, péril *imminent*. Dans l'En- » cyclopédie, on entend par péril *imminent*, » celui qui eſt proche ; *éminent* marque celui » qui eſt grand. Il eſt bien vrai qu'*éminent* » ſignifie quelquefois *grand*, mais dans un ſens » figuré qui ne peut convenir au péril «.

Eminent ſignifie toujours *grand*, plus grand que les autres, élevé au-deſſus, qui ſurpaſſe ; c'eſt un terme de comparaiſon. Il y a donc des cas où l'on pourroit abſolument dire un *péril éminent*, mais dans le ſens d'un grand péril ;

car *éminent* se prend aussi dans le sens propre : on dit *lieu éminent*. Mais il ne faut pas le dire, par la raison qu'on a confondu *éminent* avec *imminent*, & qu'il ne faut pas donner lieu de les confondre. Tous ceux qui savent la Langue, disent *péril imminent*, & non *éminent*, lorsqu'il s'agit d'un péril présent ou très-pressant, très-prochain. Qu'on me cite un seul Ecrivain connu, un seul homme instruit, qui dise *éminent* pour *imminent*, je croirai qu'il est absolument possible que cet usage l'emporte par la suite ; & alors il faudra proscrire *imminent* comme inutile. Mais jusqu'alors un usage, quelque commun qu'il soit, est toujours un mauvais usage, selon Vaugelas & tous les Grammairiens, lorsqu'il est contraire à la raison, tant que les gens éclairés & polis qui font autorité, le rejettent ; & c'est le cas du péril *éminent*, tel qu'on voudroit l'accréditer.

Intérieur, Interne, Intrinseque.

CES mots, tirés du latin, viennent de la racine *intrà*, dedans ; comme leurs contraires *extérieur*, *externe*, *extrinseque*, de la racine *extrà*, dehors. L'Abbé Girard prétend *qu'intérieur* se dit principalement des choses spirituelles ; qu'*interne* a plus de rapport aux parties du corps ; & qu'*intrinseque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence des choses mêmes, indépendamment de l'estimation des hommes.

Il n'y a point là de différence assignée entre *intérieur* & *interne* ; & il est faux qu'*interne* se dise plutôt du corps, *intérieur* de l'esprit. Tout corps a un *intérieur* ou des parties *intérieures*. On dit l'*intérieur* & l'*extérieur* de la maison ; les organes, tant *intérieurs* qu'*extérieurs*, des animaux ; la surface *intérieure* & la surface *extérieure* d'un globe creux, &c. ; comme on dit le commerce *intérieur* & le commerce *extérieur*, &c. Rien de plus usité que ce langage. Fénélon dit souvent les *opérations internes* du Saint-Esprit, les *douceurs internes* de la grace, &c. : son autorité suffiroit bien pour rassurer les Mystiques, qui tiennent tous un langage semblable : on dit aussi des *causes internes*, des *principes internes*, une *vertu interne*, &c.

Intérieur signifie ce qui est dans la chose, sous sa surface, & non apparent, par opposition à *extérieur*, qui est apparent, hors de la chose, à sa surface. *Interne* signifie ce qui est profondément caché & enfoncé dans la chose, & agit en elle par opposition à *externe*, qui vient du dehors, & agit du dehors sur elle. *Intrinseque* signifie ce qui fait comme partie de la chose, ce qui lui est propre ou essentiel, ce qui fait le fond ou tient au fond de la chose, par opposition à *extrinseque*, qui n'est pas dans la constitution de la chose, ce qui tient à d'autres causes & au-dehors.

Nous appellons *intérieur*, tout ce qui n'est pas apparent, visible, ou très-sensible : nous disons même un mal *intérieur*, un trouble *intérieur*, un mouvement *intérieur*, lorsque ces

accidens se manifestent par quelque signe sensible, mais parce que leur siége propre est dans l'*intérieur* du corps. Nous appellons *interne*, tout ce qui est si caché, si bien renfermé, si concentré dans la chose, qu'il faut en quelque maniere pénétrer dans la chose même pour en découvrir le secret : ainsi nous dirons des principes *internes* de vie & de mort, une vertu *interne* ou occulte, une maladie *interne* ou insensible au dehors. La fievre est toujours *intérieure*; mais elle s'annonce par des symptômes sensibles : quand les symptômes n'existent pas, elle est *interne*. Les *internes* d'un seminaire ou d'un collége, demeurent & restent dans la maison. Les douceurs & les opérations *internes* de la grace, sont secretes & ineffables. Enfin on distingue les propriétés & les qualités *intrinseques* de toutes celles qui sont accidentelles, accessoires, adventices, adhérentes au sujet : on distingue les causes *intrinseques* des maladies qui naissent de la corruption du sujet, de celles qui agissent du dehors, & sur nous, & même en nous : on distingue la bonté, le mérite, la vertu, la valeur *intrinseque* d'une chose d'avec ce qu'elle acquiert en ce genre, ou celle que l'opinion lui attribue : on distingue la valeur *intrinseque* des monnoies & de tous les objets appréciables, par ce qu'ils valent en eux-mêmes & par eux-mêmes, d'avec leur valeur courante ou vénale.

Intérieur est le mot vulgaire & de tous les styles. *Interne* est un mot de Science, de Médecine, de Physique, de Métaphysique & de Théologie, &c. *Intrinseque* est un mot de Métaphysique, de Scholastique, de Commerce.

Joyau, Bijou.

LES Etymologistes dérivent ces deux mots de la racine *jo*, *joc*, *jou*, ce qui est agréable ou amusant, ce qui fait du plaisir ou donne de la joie : de-là les mots *jeu*, *joie*, &c. Ces termes désignent les raretés, les curiosités, les effets de prix, tels que les pierreries, les ouvrages d'or & d'argent, destinés à servir d'ornement ou de parure. Du Cange remarque que ces objets s'appelloient *jocalia*, dans la basse latinité. *Joyau* & *bijou* ont la même origine que *hochet* & *joujou*, & avec de l'analogie dans leur sens. Ces *joyaux* sont des especes de grands *hochets* ; & les *bijoux*, des *joujoux* de prix.

Les *joyaux* sont plus beaux, plus riches, plus précieux ; les *bijoux* sont plus jolis, plus agréables, plus curieux. Dans la comparaison, on voit le *joyau* plus en grand, & le *bijou* plus en petit. On dit les *joyaux* de la Couronne, on les garde dans un trésor : une femme parle de ses *bijoux*, elle les serre dans un écrin.

On dit, par dérision, d'une femme laide & matérielle, c'est un *beau joyau*. On dit d'une jolie petite maison ou d'un joli petit enfant, c'est un *joli bijou*. Vous donnerez à des enfans quelques *bijoux* & non des *joyaux* : une femme s'est réservé dans son contrat de mariage ses *joyaux* ; c'est ainsi du moins qu'on disoit autrefois plutôt que ses *bijoux* (ce qui nous rapproche du sens primitif des termes). Le *joyau* est censé

d'un plus grand prix que le *bijou*. On appelle *Bijoutier* un amateur, par exemple, de tableaux, qui n'aura dans son cabinet que des ouvrages qui ne seront pas d'un grand prix. Ainsi donc les *joyaux*, sont pris en général ou collectivement, pour marquer la richesse de l'ensemble; & un *bijou*, tel *bijou* en particulier, pour en marquer la qualité & l'usage.

* Le *bijou* est toujours un ouvrage travaillé : le *joyau* n'est quelquefois que la matiere brute. C'est sur-tout la façon que l'on considere dans le *bijou*, & la matiere dans le *joyau*. Ainsi la *joaillerie* ou *jouaillerie* se distingue de la *bijouterie*, en ce qu'elle comprend dans son négoce les pierreries qui ne sont pas taillées ou montées, ou autres objets précieux & uniformes, tandis que celle-ci s'occupe d'ouvrages façonnés pour parer les personnes, les appartemens, les cabinets.

Le Dictionnaire du Commerce observe que *bijouterie* a un sens plus général & plus étendu que *joaillerie*, quoiqu'il borne le Bijoutier à de petites curiosités d'ornement & de parure; mais il faut considérer qu'il prend; comme l'Encyclopédie, pour des *bijoux*, une quantité prodigieuse de choses usuelles, telles que des tabatieres, des cannes, des étuis, des navettes, des paniers à ouvrages, &c. : & ces objets-là ne sont pas des *joyaux*, comme les diamans, les perles, les cristaux, les pierreries de toute especes.

* On se servoit plutôt autrefois du mot

joyau ; nous disons plus communément *bijou :* est ce que les petites idées conviendroient mieux à notre esprit & à nos mœurs actuelles ? Est-ce que le luxe, en dégénérant par pauvreté en petites dépenses, auroit aussi dégénéré dans son langage ; & qu'il auroit substitué à ces grands mots des termes plus modestes, par la même raison qui lui fait substituer les gazes & les rubans aux diamans & aux dentelles, jusque dans les corbeilles de mariage ou les présens de noces ? Est-ce plutôt que notre goût a très-à-propos acquis la délicatesse de préférer ce qui est plus agréable à ce qui est plus riche ?

Ire, Colere.

Ire, en lat. *ira*, comme en italien & en espagnol, en anglois, *war-ath*, en hongrois, *har ag*, en allem. *z-or-n*, en grec, ὀργη, &c. est tiré par différens Etymologistes de l'élément, *ar*, élevé, pointu, ardent : ou d'*er*, élevé, hérissé ; ou d'*or*, éclatant, & étincelant, très-grand ; ou d'*ur*, feu, ardeur. Sous tous ces divers rapports, il exprime une grande ardeur, un feu véhément, un mouvement violent. En oriental, *éhrè*, *éharè*, signifie s'enflammer de colere. D'autres font venir le mot *ire* du verbe latin *ire*, parce que l'*ire* nous transporte, nous met hors de nous ; ou du verbe *irruere*, se jetter, se précipiter sur, ce qui est aussi l'effet l'*ire*

Colere, autrefois *cholere*, est un mot grec

formé de χολὴ, bile, tiré lui-même de *hol*, couleur, couleur jaune, celle du soleil. *Hol*, *col*, signifiant *bile*, s'est changé en *gal* dans les Langues teutoniques & runiques. Chez les Grecs & les Latins, *cholera* est un genre de maladie; & cette maladie est un débordement de bile, avec vomissement, déjection, enflure, &c. De-là le sens & le trait distinctif de notre mot *colere*, qui exprime l'*ire* produite par la fermentation & l'exaltation de la bile, avec un grand désordre.

L'*ire* a son principe dans la sensibilité ou l'*irritabilité* : l'*irritation* la produit. *Irriter*, c'est, à la lettre, provoquer l'*ire*. L'*irritation* cause des contractions, des trémoussemens, des mouvemens convulsifs des nerfs : l'*ire* ajoute à ces accidens une idée morale, une explosion véhémente. *Irascible* ne differe d'*irritable* que par ces accessoires.

La *colere* a son principe dans la bile, les humeurs. L'homme dont on a échauffé & allumé la bile, se met en *colere*. Les gens d'un tempérament bilieux, atrabilaire, sont *colériques*, & non pas seulement *irascibles*. La *colere* a également ses effets propres, que nous venons d'assigner à ce mot pris dans son acception primitive & physique.

Ainsi, dans le sens naturel de ces termes, l'*ire* est proprement une effervescence du sang, qui, produite par une vive sensibilité, nous ôte la raison, nous emporte hors de nous, & nous fait poursuivre avec impétuosité l'objet qui nous offense : la *colere* est une effervescence de l'humeur, qui, produite par l'ardeur de la

vengeance, nous trouble l'esprit, répand le désordre dans nos sens, & cherche à se soulager en se déchargeant sur l'objet qui l'excite. Vous enflammez l'*ire* de l'homme sensible : vous allumez la *colere* de l'homme morose. L'*ire* trouble proprement tout le cours des esprits ; la *colere* détruit tout l'équilibre des humeurs. L'*ire* nous surprend & nous emporte ; la *colere* nous maîtrise & nous emporte, ou nous entraîne à son gré. L'*ire*, toujours prompte, violente & franche, éclate, pour-ainsi-dire, au premier choc, & lance avec violence des traits de feu. La *colere*, quelquefois sourde, cachée & perfide, couve alors ses desseins, & se distile, pour-ainsi-dire, au lieu de se répandre à flots impétueux. L'*ire* n'est guere qu'un accès, mais terrible ; la *colere* est quelquefois un état durable. L'*ire* est, en quelque sorte, une convulsion de l'ame ; la *colere* est une maladie. L'*ire* ne ménagera point son objet ; mais elle s'éteint : la *colere* s'acharnera peut-être contre le sien, il faut l'appaiser. L'*ire* ne souffre pas l'offense, la *colere* veut être satisfaite. Enfin l'*ire* est un excès ; la *colere* une passion.

Séneque combat fortement Aristote, qui assigne l'*ire* ou la *colere* pour principe des actions courageuses & grandes ; vaine dispute de mots. Aristote a raison, s'il n'est question que de l'*ire*, considérée comme l'élan impétueux d'une ame exaltée : Séneque a raison, s'il s'agit de la *colere*, considérée comme le violent débordement d'une humeur embrasée. La plupart des disputes, & même des plus importantes, ne viennent que de l'insuffisance des Langues qui n'ont qu'un

terme générique pour exprimer une chose bonne ou mauvaise, & très-différente d'elle-même, selon ses modifications & ses degrés, & de la faute des Auteurs ou des Acteurs qui négligent de définir & de réduire à des notions simples & distinctes les termes avec lesquels ils vont dogmatiser.

Ire a été long-temps très-usité dans le style relevé, sur-tout dans le genre religieux, comme s'il avoit principalement désigné une *noble colere*. Ce dernier mot l'a presque entiérement chassé même des Catéchismes; & à peine le souffre-t-on dans le burlesque ou dans le discours très-familier. Cependant *ire* exprimoit bien, théologiquement, le péché; & *colere* rend bien, philosophiquement, la passion. Je conviens que les meilleurs Ecrivains du siecle de Louis XIV disoient encore souvent l'*ire de Dieu*, l'*ire céleste*, ce qui exclut l'idée de péché: mais n'en est-il pas de même du mot *colere?* Dès qu'on avoit négligé de distinguer l'*ire* de la *colere*, il falloit que la *colere* étouffât l'*ire*. Deux synonymes parfaits ne s'accordent point à régner ensemble; & quoique Ménage trouve le mot d'*ire* beau, l'oreille devoit naturellement donner la préférence à celui de *colere*. Je ne dis pas qu'*ire* ne puisse produire quelquefois un bon effet d'harmonie, & figurer noblement dans la Poésie même. Je crois seulement que ces cas sont infiniment plus rare que ceux où il produiroit un effet tout contraire. Conservons-le donc, sans le prodiguer.

Irréſolu, *Indécis.*

L'*irréſolu* ne ſait à quoi ſe *réſoudre ;* il eſt auſſi lent à prendre un *parti*, que l'homme *réſolu* eſt leſte à le faire. L'*indécis* ne ſait à quoi ſe *décider ;* il eſt auſſi lent à avoir un ſentiment, que l'homme *décidé* eſt leſte à s'en former un. S'il ne s'agit que d'une *irréſolution* ou d'une *indéciſion* paſſagere, on eſt *irréſolu*, tant qu'on eſt indéterminé ſur ce qu'on doit faire ; & *indécis*, tant qu'on eſt incertain ſur ce qu'on doit conclure. Dans le premier cas, on craint & on délibere ; dans le ſecond, on doute & on examine. L'*irréſolu* flotte d'un parti à l'autre ſans s'arrêter définitivement à aucun ; l'*indécis* balance entre des opinions ſans ſe fixer par un jugement.

» La *déciſion*, dit fort bien l'Abbé Girard, » eſt un acte de l'eſprit, & ſuppoſe l'examen. » La *réſolution* eſt un acte de la volonté, & » ſuppoſe la délibération. La premiere attaque » le doute, & fait qu'on ſe déclare ; la ſeconde » attaque l'incertitude, & fait qu'on ſe détermine «. Cette derniere explication n'eſt pas très-juſte : car, comme le remarque fort bien M. Beauzée, l'*incertitude* vient du défaut de lumieres pour ſe décider. Le *doute* produit l'incertitude, & tous deux concernent l'eſprit qui a beſoin d'être éclairé.

Quoiqu'il en ſoit, la premiere diſtinction eſt exacte : *décider* ſignifie *juger ;* & une *déciſion* eſt

eſt un *jugement* : *réſoudre* ſignifie *déterminer* ; & la *réſolution* eſt une volonté déterminée. Ainſi les Vocabuliſtes qui attachent ou à *indécis* ou à *irréſolu* un double rapport avec le jugement & la volonté, ſe trompent ; ils ſe contredisent dans divers articles.

Antoine de Bourbon, pere du plus intrépide & du plus ferme des hommes, fut le plus foible & le moins décidé. On aimeroit mieux lire, à la fin de cette phraſe, *& le moins réſolu* : car la réſolution rappelle bien l'idée de courage, d'intrépidité, de fermeté ; mais l'*indéciſion* n'eſt nullement oppoſée à ces qualités là : on peut être fort *indécis* & fort brave.

Le destin se déclare, & nous venons d'entendre
Ce qu'il a *résolu* du beau-pere & du gendre.
Quand les Dieux étonnés sembloient se partager,
Pharsale a *décidé* ce qu'ils n'osoient juger.

Pompée, sc. 1.

Les Dieux étoient *indécis*, ils n'oſoient *juger* : mais le deſtin *réſout* ; il *veut*, & Céſar a vaincu Pompée.

La Bruyere eſt *indécis*, ſi l'homme *irréſolu* eſt plus malheureux que mépriſable, & s'il y a plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti qu'à n'en point prendre ?

Boſſuet dit : *Nos ſens trop* déciſifs *emportent facilement notre raiſon incertaine &* irréſolue ; & il dit bien, pour nous montrer par la ſingularité de l'expreſſion, la foibleſſe de la raiſon, comparée avec l'activité impérieuſe des ſens.

On eſt ſur-tout *irréſolu* dans les choſes où il

s'agit de se déterminer par goût ou par sentiment. On est proprement *indécis* dans celles où il faut se déterminer par raison & après une discussion.

Cependant il est vrai que la *résolution* emporte ordinairement la *décision*, mais non pas toujours, comme l'Abbé Girard semble le croire. Nous ne prenons guere une détermination sans raison & sans réflexion : mais aussi on ne sauroit dire qu'il ne nous arrive jamais d'agir brutalement & à l'aveugle. La *résolution* n'en est pas moins un acte de la volonté, quand elle suppose une opération de l'esprit ; la *décision*, un jugement que la volonté n'exécute pas toujours par ses *résolutions*.

On est quelquefois très-*décidé* sur la bonté d'un parti, sans être *résolu* à le suivre ; & quelquefois on est *résolu* à suivre un parti, sans être *décidé* sur sa bonté. L'*irrésolu* hésite plutôt sur ce qu'il fera, & l'*indécis* sur ce qu'il doit faire.

Dans l'*irrésolution*, l'ame n'est affectée d'aucun objet assez fortement pour se porter vers lui de préférence. Dans l'*indécision*, l'esprit ne voit dans aucun objet des motifs assez puissans pour fixer son choix.

Une ame foible, craintive, pusillanime, indolente, sans énergie, sans élasticité, sera *irresolue* ; un esprit foible, timide, lent, léger, dépourvu de lumieres, dénué de sagacité, sera *indécis*.

Il faut exciter, piquer, aiguillonner, entraîner l'*irrésolu* ; il faut éclairer, instruire, persuader, convaincre l'*indécis*. Prenez de l'em-

pire sur le cœur du premier, & de l'ascendant sur l'esprit du second.

L'irrésolu aime souvent qu'on le tire de son *irrésolution* ; il sent que c'est foiblesse, il se condamne. *L'indécis* résiste plutôt, quand on veut le retirer de son *indécision* ; il se persuade volontiers que c'est prudence, il s'en applaudit. Le premier a souvent éprouvé qu'à force de temporiser, il perdoit l'à propos : le second a quelquefois éprouvé qu'en ne *décidant* rien, il avoit eu raison. Tâchez de conduire celui-ci, vous menerez plus facilement l'autre.

L'irrésolu & l'*indécis* sont le tourment de ceux qui ont à traiter avec eux. L'on ne conclut rien avec celui-ci ; l'on ne fait rien avec celui-là : mais aussi sont-ils bien punis l'un & l'autre ; l'*irrésolu*, par des regrets toujours renaissans ; l'*indécis*, par des inquiétudes éternelles.

Nous aimons assez l'homme *résolu*, il montre un certain courage ; & nous plaignons l'*irrésolu*, il nous paroît foible. Nous suspectons l'homme *décidé*, il pourroit être présomptueux ; & nous méprisons l'*indécis*, il nous paroît sot.

L'irrésolu n'est pas fait pour des professions dans lesquelles on est fréquemment obligé de se porter subitement à l'action, & de partir, pour-ainsi-dire, de la main, comme dans les armes. *L'indécis* n'est pas propre à réussir dans tout ce qui demande que l'on fasse sur-le-champ des combinaisons rapides, & que l'on juge sur le coup-d'œil ou sur de simples probabilités, comme dans les jeux de commerce.

Tel homme paroît très-*décidé*, qui naturelle-

ment eſt fort *indécis* ; il n'eſt hardi que des idées étrangeres qui l'ont par hazard prévenu, & qui forment tous les jugemens dont il eſt capable.

Saint-Evremont remarque que l'eſprit du Maréchal de Turenne, retiré en lui-même, & plein de ſes projets & de ſes deſſeins, le fit paſſer pour timide & *irréſolu*.

Lorſque nos regles de conduite nous ont ſouvent égarés, nous devenons *irréſolus*. Lorſque nos principes de raiſonnement nous ont ſouvent trompés, nous devenons *indécis*.

* *Irréſolu* paroît mieux convenir à l'égard des perſonnes : *indécis* convient également aux perſonnes & aux choſes. Je dirois plutôt une queſtion *indéciſe* qu'une queſtion *irréſolue*, quoiqu'on diſe *réſoudre* une queſtion ; car ce mot indique l'opération de l'eſprit qui *réſout*. En fait de Sciences, *réſoudre* ſignifie lever, expliquer, faire diſparoître les *difficultés* : *décider*, c'eſt juger, prononcer, lever l'*incertitude*. L'autorité *décide*, & le ſavoir *réſout*. Il faut *réſoudre* les difficultés pour *décider* le cas.

Jugement, Sens.

LE *ſens* intellectuel doit, ſelon le mot, & par une analogie évidente, être dans l'eſprit, ce que le *ſens* matériel eſt dans le corps : c'eſt la faculté de prévenir, connoître, diſtinguer, diſcerner les objets, leurs qualités, leurs rapports. Lorſque cette faculté lie, combine ces

rapports, & prononce ſur leur exiſtence, c'eſt le *jugement :* celui qui *juge* (de *jus dicere*, *judicare*), *dit*, à la lettre, ce qui doit être, ce qui eſt vrai, ce qui eſt *juſte*, (*jus*, *droit*).

Le *ſens* eſt, ce ſemble, l'intelligence qui rend compte des choſes ; & le *jugement*, la raiſon qui ſouſcrit à ce compte. Ou ſi l'on veut, le *ſens* eſt le rapporteur qui expoſe le fait, ou le témoin qui en dépoſe ; & le *jugement*, le Juge qui décide. Nous *jugeons* ſur le rapport de nos *ſens*.

Le *jugement* eſt ſelon le *ſens*. Qui n'a point de *ſens*, n'a point de *jugement* ; qui a peu de *ſens*, a peu de *jugement* ; qui a perdu le *ſens*, a perdu le *jugement*. Il eſt évident que le *ſens* qui donne la connoiſſance des choſes, regle le *jugement* qui prononce ſur l'état des choſes.

Il eſt facile de comprendre pourquoi le *jugement* & le *ſens* ſont ſi ſouvent confondus : c'eſt la même faculté de l'eſprit appliquée à des opérations différentes, mais liées enſemble. Ainſi l'on dit par-tout que le *ſens* eſt la faculté de comprendre & de *juger* raiſonnablement, ſelon la droite raiſon ; mais il eſt clair que, quand cette faculté juge, c'eſt le *jugement*, & que l'idée de *juger* eſt abſolument étrangere au mot *ſens*, qui ne peut, par lui-même, énoncer que des idées analogues à celle des *ſens* phyſiques.

Le *ſens* eſt la raiſon qui éclaire ; le *jugement* eſt la raiſon qui détermine. Ainſi, à proprement parler, le *jugement* n'eſt pas, comme le dit un Moraliſte profond, une grande lumiere de l'eſprit ; c'eſt la détermination à re-

cevoir & à suivre, dans les choses morales & intellectuelles, la lumiere que le *sens* lui présente.

Nous sentons bien que le *sens* n'est pas décidé, determiné, fixe & ferme comme le *jugement*, lorsque nous disons *à mon sens*, pour marquer une sorte d'instinct, de goût, de penchant, une idée, une opinion légere, un avis qui n'est pas raisonné & décidé. Vous parlez ainsi, pour dire que vous ne *jugez* pas, que vous ne portez pas un *jugement*, que c'est plutôt affaire de goût que de *jugement*.

Ce n'est pas que le *sens* ne juge ; mais alors, si nous ne l'appellons pas *jugement*, la raison en est que ses opérations sont si rapides qu'on ne les distingue pas, qu'on ne les apperçoit pas ; on juge, on se détermine comme par instinct. On voit, on sent, pour-ainsi-dire, le *jugement* qui raisonne ou combine ; on diroit que le *sens* dispense de raisonner & de combiner dans ces cas-là.

L'homme d'un grand *sens* voit d'un coup-d'œil, au loin, par-dessus tous les esprits, au fond des choses, & si bien, qu'il semble se passer de *jugement* : son coup-d'œil vaut la réflexion & la méditation. Voir & juger est, pour lui, même chose.

Avec le *bon sens*, on a le *jugement solide*. Un homme de *sens* aura de la profondeur dans le *jugement*. Le *sens commun* promet assez de *jugement* pour qu'on se conduise bien dans les conjonctures ordinaires de la vie. On dira plutôt un *grand sens* qu'un *grand jugement*, je viens

de dire pourquoi. Le *sens*, joint à l'habitude des affaires, rend le *jugement sûr*.

En vain vous auriez le *sens droit*, si vous n'avez pas le *jugement sain* : la droiture ou la rectitude de l'esprit suffit au *sens*; outre la rectitude de l'esprit, il faut, pour le *jugement*, la droiture de l'ame. La passion qui n'est pas assez forte pour vous ôter le *sens*, est assez maligne pour corrompre votre *jugement* : elle met en contradiction le *sens* qui voit bien les choses, avec le *jugement* qui obéit à la volonté pervertie. Il y a des Juges éclairés & corrompus.

Celui qui n'a point de *sens* est bête ou imbécille : celui qui n'a point de *jugement* est fou, extravagant. La raison manque à celui-ci; l'entendement à celui-là. Sans *jugement*, on peut avoir de l'esprit, même du brillant; sans aucun *sens*, on n'en a pas, même du plus commun.

Le *sens* fait l'homme *sensé* : le *jugement*, l'homme *judicieux*. L'homme *sensé* a de la rectitude, du discernement, de la sagesse dans l'esprit : l'homme *judicieux* a de plus de la réflexion, de la critique, de la profondeur. On écoute l'homme *sensé* : on consulte l'homme *judicieux*. Le premier obtient de la considération, & le second de la confiance. Il faut qu'un Ecrivain soit *sensé*, qu'il écrive *sensément*, c'est-à-dire avec sagesse, avec retenue, avec égalité, sans prétention, sans affectation, sans écarts : il faut qu'un Auteur soit *judicieux*, qu'il ait l'esprit philosophique; je veux dire qu'il pense mûrement, qu'il réfléchisse profondément, qu'il discute sagement, qu'il prononce modestement,

qu'il ordonne ſes penſées & ſon diſcours méthodiquement.

Enfin, le *ſens* regarde particuliérement la conduite, les affaires, les objets uſuels. Le *jugement*, conſidéré dans la généralité du mot, embraſſe tous les objets de raiſonnement, les Sciences comme la conduite ordinaire. On demande du *jugement*, & non du ſens, à un Poëte, à un Mathématicien. Le *ſens* n'a beſoin que de notions juſtes ſur les choſes courantes, dans le ſtyle ordinaire : le *jugement* s'éleve, avec l'imagination & les Sciences, juſqu'aux choſes les plus ſublimes.

Juriſte, Juriſconſulte, Légiſte.

Juriſte, qui fait profeſſion de la ſcience du *Droit* (lat. *Jus*, *Juris*). *Juriſconſulte*, qui conſulte ou eſt conſulté ſur le Droit, ſur des points de Droit. *Légiſte*, qui fait profeſſion de la ſcience des Loix. Il y a cette différence entre le *Droit* & les *Loix*, que le *Droit* forme un corps, un Code ; & que les *Loix* ſont des diſpoſitions particulieres du Code. Obſervons encore que les *Loix* rappellent la *légiſlation* & indiquent l'autorité *légiſlative :* le *Droit* ſe forme auſſi de l'opinion des *Juriſconſultes*, des Coutumes, par la force naturelle des choſes. Ainſi les Livres du Digeſte ne ſont que des compilations de réponſes données par les anciens *Juriſconſultes* Romains ; & dans les Inſtituts de Juſtinien, ces réponſes ſont partie du *Droit*

Public. Sans *Loix* expresses, les Coutumes font le *Droit.* Enfin les *Loix* annoncent l'obligation ; la *Loi* lie, & nous enjoint ou nous défend de faire : le *Droit*, *Jus*, annonce la justice ; le *Droit* nous apprend ce qu'il est juste & ce qu'il n'est pas juste de faire.

Il faut convenir qu'on a communément aucun égard à ces distinctions dans l'emploi de *Juriste* & de *Légiste*, dérivés de *Jus* & de *Lex* ; & qu'on n'est *Juriste* qu'en sachant les Loix, comme on n'est *Légiste* qu'en sachant le Droit. Cependant il est à remarquer qu'on n'appellera pas *Légiste* celui qui s'occupe de Droit public, le *Publiciste*, & qu'on pourra fort bien l'appeller *Juriste*, & qu'on le fait même quelquefois. On sent donc encore que ce dernier mot a naturellement plus d'étendue, & un plus grand caractere que le premier. Le *Légiste* s'occupe seulement des Loix écrites, ou, si l'on veut, du Droit ou écrit ou coutumier : mais le *Juriste* s'occupe de tout ce qui a rapport au Droit, aux différentes sortes de Droits, & des rapports que le Droit peut avoir quant à sa source, à son origine, aux regles primitives de la Justice, aux Loix établies, &c. Le *Légiste* saura les Loix ; le *Juriste* jugera même des Loix selon la justice essentielle ; il les interprete, il les concilie ; il en développe les avantages & les inconvéniens, &c.

Convenons encore que ces dénominations s'appliquent çà & là si différemment, qu'elles se réduisent à une idée générale & vague d'application à la Science. Là, le *Juriste* est Docteur en Droit, le *Légiste* Docteur ez Loix : ailleurs

c'eſt l'Ecolier, l'Etudiant, qui eſt *Légiſte* ou *Juriſte*. L'idée propre des termes eſt de faire profeſſion de la Science : leur application propre regarde les gens habiles dans la Science : c'eſt ainſi que les entendoient nos peres. Il paroît même par les anciens Dictionnaires, & particuliérement par celui de l'Académie, qu'on n'appelloit *Juriſte* que l'Auteur qui a écrit ſur des matieres de Droit. Je le prendrois pour le *Juriſprudent* des Latins, ou le Philoſophe en Droit.

Il n'eſt pas étonnant que des termes ſi incertains & ſi variables ſoient à la fin ſi négligés. Nous ne diſons plus guere que *Juriſconſulte* ; & nous appellons même *Juriſconſultes* des gens qu'on ne conſulte pas, mais qui ſeroient bons à conſulter, tels que des Juges habiles, qui ne ſont, à proprement parler, que *Juriſtes*. Les *Juriſconſultes* de Rome, abſolument diſtingués des Avocats ou *Légiſtes* plaidans, comme avoués des Parties, & appellés à leur ſecours (*ad vocati*, appellés à, avoués de), n'avoient d'autres fonctions que de donner des réponſes & des déciſions dans les cas embarraſſans, ſur leſquels ils étoient conſultés. Leur état, d'abord aſſez mépriſé, devint dans la ſuite ſi honorable, qu'ils furent diſtingués par des lettres ou brevets des Empereurs, & regardés comme des Officiers de l'Empire. Aujourd'hui l'Avocat qui, après un long exercice au Barreau, ſe borne à la conſultation dans ſon cabinet, eſt le *Juriſconſulte* proprement dit : mais tout Avocat fait le *Juriſconſulte*, & il devroit en avoir la ſcience.

Il ſembleroit que le *Légiſte* eſt proprement

l'Homme de Loi. Ainsi l'Abbé le Gendre observe, dans ce sens, que l'arrivée des *Légistes* au Parlement, sous Philippe de Valois, causa de grands changemens; & que ces gens pleins de formalités qu'ils avoient puisées dans le Droit, introduisirent la procédure, & par-là se rendirent maîtres des affaires les plus difficiles. Mais la qualification d'*Homme de Loi* désigne particuliérement l'état, la classe, le Corps civil auquel on appartient, sans égard à la science qui est le partage & l'occupation du *Légiste*. On est, par état, *Homme de Loi*; par le devoir de l'état, on est *Légiste*. On est *Homme de Loi*, comme on est *Homme de robe*; à ce titre, on pourra s'appeller *Légiste*, parce qu'on doit l'être.

* A l'occasion des mots *Juriste* & *Légiste*, je remarquerai que notre Langue a quatre terminaisons principales, pour marquer l'application ou le dévouement à un certain genre de science, de doctrine, de travail, d'exercice; à savoir *iste*, *ien*, *eur*, & *ier*. La terminaison *iste* est le signe ordinaire de la profession qu'on fait d'une science, d'une doctrine, & d'une attache particuliere qu'on a pour cette doctrine, pour cette science, de maniere qu'elle va jusqu'à jetter quelquefois un ridicule sur l'abus ou l'excès: on dit les Moralistes, les Economistes, les Publicistes, les Quiétistes: on dira, si l'on veut, les *Magnétistes*, les *Mesméristes*, pour désigner ceux qui croyent au Magnétisme animal, à la doctrine de M. Mesmer. La terminaison *ien* marque, purement & simplement, la profession ou d'une science ou d'un art: on dit les Gram-

mairiens, les Physiciens, les Mathématiciens, les Chirurgiens, les Comédiens : on dira les *Mesmériens*, dans un sens indifférent. La terminaison *eur* est propre pour toute sorte de pratiques, d'exercices, d'habitudes : Professeur, Acteur, Graveur, Porteur, Procureur; le *Magnétiseur* est celui qui magnétise ou pratique le Magnétisme. La terminaison *ier* est principalement affectée à l'ouvrier qui exerce un Art méchanique, un métier : Serrurier, Potier, Teinturier, Menuisier, &c. J'explique plus au long ces terminaisons dans différens articles. Il est à remarquer que leur choix dépend souvent de l'harmonie particuliere du terme qu'il s'agit de modifier. Ainsi, *scot* semble demander & attendre *scotiste*; *logique*, *Logicien*; *docte*, *Docteur*; *œuvre Ouvrier*.

☞ Cet article, renfermant d'ailleurs d'excellentes choses, ne me paroît pas présenter des idées bien claires, & des notions très-exactes.

Juriste est celui qui fait profession de la science du Droit.

Légiste est celui qui fait profession de la science de la Loi. Définissons *Droit* & *Loi*.

Droit est pris en Jurisprudence pour la masse, la collection des *Loix* qui régissent l'Empire, on dit, *le corps de droit*.

Loi signifie regle prescrite, son effet est particulier, elle fait partie du *Droit*. On ne dit pas *Droit* criminel, mais bien *Loix* criminelles.

La *Loi* est donc au *Droit* ce que la partie est au tout, & c'est par cette distinction &

l'application des exemples que nous reconnoîtrons le *Juriste*.

Dans les cours souveraines des Aides & des Comptes, il y avoit des Magistrats qui étoient examinés & reçus les uns sur le *Droit*, les autres sur la *Loi*. Les premiers étoient Avocats & portoient la robe rouge & le chaperon. Les seconds ne subissoient d'examen que sur la *Loi*, sur l'ordonnance particuliere d'après laquelle ils devoient juger, ils portoient la robe noire sans chaperon. Les uns étoient *Juristes*, & les derniers *Légistes*.

L'Avocat est *Juriste*, le Procureur *Légiste*. Les Ecoliers des universités étoient *Juristes*, les clercs de Procureurs *Légistes*.

Justice, *Equité*.

J'OSE dire qu'on n'a point connu le sens étymologique & naturel du mot *justice*, & qu'on n'a point eu assez égard au sens étymologique & naturel du mot *équité*. J'ose dire que les distinctions communément établies entre l'*équité* & la *justice*, ne sont fondées que sur un abus de mot, abus qui change l'état de la question.

La question est de savoir quelle différence il y a, selon la valeur des termes, entre la vertu morale de la *justice*, & la vertu morale de l'*équité*. Il s'agit ici de la *justice* comme de l'*équité* naturelle; il n'y a nulle comparaison à faire entre l'*équité* naturelle, & la *justice* l'égale & distributive, chargée de maintenir les droits de

chacun & de punir la violation de ces droits, ſelon les Loix poſitives ou écrites.

La *juſtice* eſt, dit-on avec raiſon, une vertu qui rend à chacun ce qui lui appartient : l'*équité*, ajoute t-on, ſe prend pour la *juſtice*, conſidérée, non pas dans la rigueur de la Loi, mais dans une modération & un tempérament raiſonnable.

L'*équité* ne ſeroit donc qu'une *juſtice* mitigée : or il eſt évident que cela n'eſt pas, s'il eſt queſtion de la *juſtice* naturelle & eſſentielle qu'il s'agit de garder. Si cette *juſtice* m'ordonne de rendre à chacun ce qui lui appartient, l'*équité* ne peut pas adoucir mon obligation, elle ne peut pas s'accommoder avec l'injuſtice. Plus ſévere même que la *juſtice*, elle m'oblige ſouvent à donner ce que je ne dois point dans la rigueur du droit, comme du ſecours à un malheureux. Si l'*équité* modere dans certains cas la *juſtice* du Juge, c'eſt que la Loi ou la *juſtice poſitive* paſſeroit alors les bornes de la *juſtice* naturelle & eſſentielle. L'*équité* réforme & perfectionne *votre juſtice*.

Les aſſertions ſuivantes ne ſont que des conſéquences & des développemens de l'erreur capitale qui change l'état de la queſtion. La *juſtice*, dit-on, comme la Loi, ne fléchit point : l'*équité* garde un tempérament entre la *juſtice* rigoureuſe & l'indulgence. L'*équité*, ſans Loix écrites, modere légitimement la *juſtice*, ſelon la raiſon, par la droiture & la bonté naturelle. Ainſi Valere Maxime dit que Zaleucus, en s'arrachant un œil pour en ſauver un à ſon fils, expoſé à les perdre tous les deux, ſi les regles de *juſtice* qu'il vient lui-même d'établir ſont obſervées, tient

un juste milieu, par un admirable tempérament d'*équité*, entre le pere clément & le févere Législateur.

Encore une fois, de quelle *justice* me parlez-vous ? d'une *justice* d'institution humaine ; & ses Loix sont émanées d'une volonté libre. Parlez-moi de la *justice* primitive, fondée, comme l'*équité*, sur la Loi naturelle : c'est la comparaison de ces deux qualités qu'on vous demande ; car on sait bien que la *justice positive* ne s'accorde pas toujours avec l'*équité* ; & on sent bien que l'*équité* doit toujours s'accorder avec la *justice naturelle*, quoiqu'elle aille quelquefois plus loin.

La *justice* naturelle & essentielle est également inflexible, quand il s'agit de défendre tout attentat sur les droits d'autrui : l'*équité* aussi, comme toute vertu, est inflexible à l'égard de ce qu'elle prescrit ; car la Loi naturelle l'est. Mais vous ne voulez jamais considérer que la *justice distributive*, qui venge, répare les torts, fait rendre à chacun ce qui lui appartient. Considérons donc la *justice* que j'ai à exercer contre l'homme coupable envers moi : la *justice* naturelle, comme la *justice* civile, me permet de poursuivre la réparation du tort, mais elle ne m'y oblige pas : elle n'est donc pas alors *inflexible* ; car je puis renoncer à mon droit ; & céder mon bien & pardonner ; & c'est à quoi l'*équité* me déterminera quelquefois, & sans blesser la *justice*. Voilà dans quel sens l'*équité* modere, fléchit, adoucit la *justice* : par un principe de clémence, de bonté, d'humanité, elle vous engage à ne pas exercer rigoureusement les

droits que la *justice* vous donne contre l'homme *injuste*; & la *justice* ne se prend pas alors pour la vertu de la *justice* qui défend d'attenter aux droits d'autrui. L'*équité* défend inflexiblement ce que défend la *justice*; car elle ne peut pas autoriser l'injustice. Mais la *justice* blessée dans votre personne, vous donne le droit d'exiger & de poursuivre la réparation du tort; quelquefois l'*équité* vous en détourne: ce qui n'est nullement contraire à la vertu de la *justice*, puisque cette indulgence n'est point une *injustice*; & alors l'*équité* fléchit la *justice*, prise pour la paissance d'exercer votre droit.

La *justice*, ajoute-t-on, est fondée sur la Loi: la Loi doit être fondée sur l'*équité*, puisée dans la Loi naturelle, regle de nos devoirs envers les autres hommes. Est-ce que la *justice* naturelle n'est pas aussi puisée dans la Loi naturelle? Vous m'apprenez donc seulement que la *justice* & les Loix positives ne sont pas toujours fondées sur l'*équité* & sur la Loi naturelle; & je crois que, quand l'*équité* les modere, elle les ramene à la vraie *justice*.

Burlamaqui distingue deux sortes de *justice*, l'une *parfaite* ou *rigoureuse*, l'autre *imparfaite* ou non *rigoureuse*. La premiere, dit-il, est celle par laquelle nous nous acquittons envers le prochain de ce qui lui est dû en vertu d'un droit rigoureux, c'est-à-dire dont il peut raisonnablement exiger l'exécution par la force, si l'on n'y satisfait pas de bon gré; & c'est dans ce sens étroit que l'on prend le plus souvent le terme de *justice*. La seconde est celle par laquelle on rend à autrui des devoirs qui ne lui sont dus qu'en vertu

vertu d'une obligation imparfaite & non rigoureuſe, qui ne peuvent point être exigés par les voies de la contrainte ; mais dont l'accompliſſement eſt laiſſé à l'honneur & à la conſcience d'un chacun. Ces ſortes de devoirs ſont d'ordinaire compris ſous le nom d'humanité, de charité, de bienveillance, par oppoſition à la *juſtice* rigoureuſe & proprement nommée. A ces traits, M. Beauzée a reconnu l'*équité*. Voilà des idées claires qui vont au fond de la queſtion & des choſes, & qui nous donnent en même temps la raiſon pour laquelle on attribue proprement à la *juſtice* la rigueur, à l'*équité* la modération. Cependant l'*équité* ſeroit mal déſignée par la qualité de *juſtice imparfaite* : l'*équité* renferme la *juſtice*, mais elle va au delà. Ce qui eſt *juſte* eſt *équitable* : mais la *juſtice* ne regarde que ce qui eſt dû à la rigueur, en vertu d'un droit ; & l'*équité* s'étend à tout ce qui eſt dû, en vertu de quelque autre titre qui ne forme pas un droit exigible par la force de la *juſtice*.

Remontons juſqu'à la valeur primitive & à l'idée fondamentale des termes. M. de Gébelin avoit dérivé, dans ſes Etymologies françaiſes, le mot *juſte*, du latin *jus*, en celte *iuz*, bouillon, ſauce, potage, *jus* ; ſur ce que le *juſte* fait la part de chacun, ou donne à chacun ce qui lui revient. Dans ſes Etymologies latines, il convient que celle-là n'a pas plu : en conſéquence, il obſerve que le droit & l'autorité ſont rélatifs à l'élévation ; & que c'eſt-là ce que ſignifie le mot *jus*. Vous trouverez en effet l'idée d'élévation & d'autorité dans *jubeo*, commander ; d'où *juſſum*, commandement, ordre : de la racine *hup*, *hub*,

sur, dessus. Cette explication est sans doute vraisemblable. Cependant, suivant la regle genérale & certaine, que les termes moraux & figurés sont primitivement & proprement des dénominations ou des qualifications physiques prises dans un sens moral, à raison d'une analogie très-marquée entre l'objet physique & l'objet moral, il me paroît convenable d'attribuer au *juste* moral, l'idée propre du *juste* pris dans le sens physique & selon ses différentes acceptions.

Ce qui est conforme, parfaitement conforme à la mesure donnée, à la regle, au patron, au modele, ce qui a l'étendue, la forme, les proportions, les conditions requises, ni plus ni moins, s'appelle *juste*. Un habit est *juste*, quand il va parfaitement à votre taille, qu'il colle, pour-ainsi-dire, sur votre corps qui lui sert de patron : une balance est *juste*, qui se tient dans un parfait équilibre, sans pencher ni d'un côté ni de l'autre : une mesure est *juste*, quand elle a exactement l'étendue ou la capacité déterminée : un compte est *juste*, quand il est fait, sans erreur, selon les regles du calcul : une arme est *juste*, lorsqu'elle n'a point de défaut qui l'empêche de frapper droit au but : une observation est *juste*, qui est faite avec l'exactitude & la précision convenable à l'objet : un raisonnement est *juste*, qui est parfaitement conforme aux regles du raisonnement & à la vérité des choses : une pensée est *juste*, qui n'a rien de faux & qui ne convienne au sujet : un esprit est *juste*, qui va droit à l'objet & en démêle sûrement les rapports. La *justesse* consiste dans l'exactitude, la précision, la régularité à faire une chose, conformément à

la regle, à la mesure, au modele, aux proportions données. Les Latins disoient de même, une *juste* grandeur, un ouvrage *juste*, le temps *juste*, &c.; la mesure *juste*, ou qui n'a ni plus ni moins d'étendue qu'elle ne doit en avoir, eu égard à son objet. La *justice* est la parfaite conformité de nos sentimens, de nos actions, avec la regle essentielle du droit, la mesure des droits d'autrui, la raison de leurs propriétés: cette vertu est une volonté ferme & *constante* de se contenir dans les bornes du respect dû aux *droits* ou aux propriétés d'autrui: *jus*, droit, *st*, qui s'arrête, qui est stable. *Just* est un mot celte, au rapport du Perre Pezron: je croirois que son origine remonte jusqu'au mot primitif *hou*, *u*, lieu, placé, étendue, *ici*, *où*. Les Latins en ont fait *us-piàm*, *us-quàm*, quelque part, *us-què*, *jusque*, dans toute cette étendue, *jusqu'à* cette borne où l'on s'arrête; *juxtà*, de même, aussi bien que, tout le long, dans toute l'étendue de la chose, également. L'Académie a rapporté à une racine commune *juste*, dans ses différentes acceptions, *justesse*, *justice*, *ajustement* &c.; ce qui suppose, dans ces termes, une idée commune.

Équité, lat. *æquitas*, signifie, à la lettre, égalité: *æq*, *eg*, ce qui est le même, semblable, uni, égal, uniforme &c.; il n'y a point à cet égard de difficulté. Les Grecs ont dit dans le même sens d'*équité* & par la même raison ἐπιείκεια formé d'εἰκον, image; en hébreu, *heq*, image, peinture, & en arabe, justice, vérité. L'*équité* nous ramene donc aux grands principes de l'*égalité* naturelle, remarquée dans ce mot par M. Beauzée. L'*équité* nous apprend & nous déter-

mine donc à regarder & à traiter les autres comme nos égaux, nos semblables; nos freres, nous-mêmes: de là toutes les vertus séveres qui nous empêchent de leur faire du mal, comme la *justice*: de là toutes les vertus douces qui nous portent à leur faire du bien, comme la bonté. Les Latins, & même leurs Jurisconsultes, ne cessent de joindre ensemble *æquum & bonum*: ce qui est bien, selon la nature, selon la raison, selon l'humanité, selon la regle de l'*égalité* naturelle, est *équitable*. Cicéron (*in Partition.*) attribue à l'*équité* la double idée, 1°. de suivre la raison du droit, du vrai, du juste, du bien; & 2°. de rendre la pareille, ou plutôt de rétablir l'*égalité* par une *juste* compensation, telle que la gratitude pour le bienfait, la réparation pour l'injure. Je dis *réparation* & non pas *vengeance* avec ce Philosophe: je déteste ce mot de *vengeance*, & encore plus celui de *vindicte*: il n'y a que la passion qui se *venge*; il n'y a que la fureur qui parle de *vengeance*: l'*équité*, la *justice*, la raison réparent le mal.

Je ne sais s'il est à présent possible de confondre ensemble la *justice* & l'*équité*; tant les idées en sont distinctes & différentes. Tout le monde comprend comment elles sont si souvent confondues: relâchez, étendez le sens de *justice*, la *justice* devient l'*équité*. Resserrez, restreignez l'*équité* aux objets propres de la *justice*, c'est la *justice*. La *justice* est une des vertus de l'*équité*; mais elle n'en est qu'une. Il est évident que l'*équité* qui tend à établir une égalité morale entre les hommes, qui ordonne des compensations & des réparations dans tous les cas où quelqu'un

a donné ou perdu, qui fait respecter jusqu'à la qualité d'homme, & à plus forte raison les *droits* rigoureux de chacun, renferme la *justice*.

La *justice* proprement dite consiste à observer la regle primitive de se contenir dans les bornes de son droit, qui s'arrête où le droit d'autrui commence. L'*équité* consiste à observer le principe primordial de l'égalité naturelle, en employant, pour le bien des autres, les avantages & les moyens dont la Nature & la fortune vous ont favorisés & les ont privés.

Le droit qui est rigoureusement du ressort de la *justice*, est celui de la propriété; vous connoissez : vous savez ce qui est à vous, ce qui est à moi. Les autres droits qui sont seulement du ressort de l'*équité*, vous les connoissez si vous connoissez vos devoirs : le devoir, dans l'un, suppose dans l'autre un droit. Moi, pauvre, je ne pourrois, sans blesser la *justice*, m'approprier ce superflu qui vous appartient : vous, riches, vous ne pouvez, sans blesser l'*équité* naturelle, me refuser quelque part à ce superflu qui doit, selon la Nature & la raison, faire la subsistance d'un homme. Je ne touche point à ce que je n'ai pas le droit d'exiger : je vous demande fraternellement ce que j'ai droit d'attendre.

L'objet propre de la *justice* est donc le respect de la propriété. L'objet de l'*équité* en général, est le respect de l'humanité.

Votre existence, vos facultés, vos talens, votre travail, les fruits de votre travail, votre fortune, votre réputation, votre honneur sont à vous; la *justice* défend qu'on y porte atteinte, elle efface l'atteinte qu'on y a portée. Mes be-

ſoins, mes miſeres, mes erreurs, mes fautes; mes torts, ſont de la foibleſſe humaine: l'*équité* y compatit, elle vous engage à me faire du bien, quand le bien eſt de le faire.

La *juſtice* nous ſépare, en quelque ſorte, nous iſole, nous défend contre chacun & contre tous, comme s'ils étoient ou s'ils pouvoient devenir nos ennemis. L'*équité* nous rapproche, nous lie, nous confond, pour-ainſi-dire, enſemble comme amis, comme freres, comme membres du même corps. La propriété eſt excluſive; l'égalité eſt communicative.

La fortune & le bonheur ſont faits pour ſe répandre. La *juſtice* protege votre fortune contre ceux mêmes qui n'en ont point: l'*équité* vous apprend que la maniere naturelle & la plus heureuſe d'en jouir eſt d'en faire jouir ceux qui n'en ont point. Deſtinés, par une loi commune, à une jouiſſance commune des biens de la Nature, ils ſeront heureux comme vous, mais ils le ſeront par vous. Vous aurez pour vous vos bienfaits; ils auront pour eux leur gratitude.

La *juſtice* laiſſe une grande inégalité entre les hommes; l'*équité* travaille à la faire diſparoître par une égalité de bonheur.

Pendant que la *juſtice* répare les torts que vous avez ſoufferts par l'injuſtice des hommes, l'*équité* vous preſſe de réparer envers eux les torts qu'ils ſouffrent par l'injuſtice du ſort. Rendez le bien pour le bien; c'eſt encore un principe d'égalité: par-tout vous trouverez des compenſations à faire.

Ne faites tort à perſonne, réparez les torts que vous aurez faits: voilà les préceptes de la

Justice. Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même : voilà les grands préceptes de l'*équité*. . . .

Je m'arrête, peut-être trop tard : j'ai presque fait, sans le vouloir, une dissertation. Mais est-il aisé de quitter la plume, quand il s'agit de fixer & de développer des idées morales qui joignent à tant d'importance tant d'attraits ? Je n'ose ajouter que le terme de *justice* se prend dans des acceptions différentes, qu'il n'auroit pas été inutile de rapprocher & de comparer.

☞ Cet article déjà bien long, est cependant susceptible d'une extension nécessaire à son entier développement, l'Auteur a mieux senti que défini, & il eut été plus concis s'il n'eut consulté que la valeur des termes.

Justice, dérivé de *jus* droit, est, suivant les jurisconsultes, l'action de rendre à chacun ce que le droit ou la loi lui donne. Elle ne peut exister que chez les hommes réunis en société, ayant adopté des regles positives.

L'*équité* est la loi naturelle qui connoît moins les regles de convention, que le sentiment intime, qui nous invite à agir envers les autres, comme nous voudrions qu'on en usât envers nous.

La *justice* est inflexible, elle assure la tranquillité des états, & veille à la sûreté des citoyens. Mais elle se trouve souvent en opposition avec l'*équité*, parceque jugeant d'après des regles invariables, elle ne doit jamais voir que le fait, au lieu que l'*équité* se rapprochant de l'intention

n'a d'autres loix, que celles que la Nature ou les circonstances lui dictent.

L'*équité* nous ramene à l'observance des loix naturelles, elles ne sont pas écrites, mais elles se font sentir, & c'est à ce cri du besoin d'aimer & de traiter les hommes en freres que nous cédons. *On n'est homme*, dit, *la Bruyere*, *que lorsqu'on est équitable.*

Un pere dénaturé déshérite son fils. La *justice* doit confirmer ses dispositions, mais l'*équité* défend de les exécuter.

J'ai été frappé, injurié, j'ai reçu dommage. La *justice* m'offre un recours. Mais si c'est par erreur, si la réparation que j'ai droit de prétendre entraîne la ruine, d'un homme plus malheureux que coupable, dois-je la poursuivre ?

Tout est *juste* quand la loi prononce, c'est à l'*équité* à temperer la rigueur de ses arrêts.

Justification, Apologie.

Justifier, montrer, prouver, déclarer l'innocence d'un accusé, la justice d'une demande, son bon droit. *Apologie* est un mot grec qui signifie discours pour la défense de quelqu'un, action de repousser, par écrit ou de vive voix, une inculpation.

La *justification* est le but de l'*apologie* ; l'*apologie* est un moyen de *justification*. L'*apologie* n'est que la défense de l'accusé : la preuve ou la manifestation de son innocence fait sa *justification*.

Tant de grands hommes ont eu besoin d'*apologie* ! Tant d'innocens n'ont pu parvenir à leur *justification* ! comment dédaigner les accusations ? comment ne pas craindre la calomnie ?

Il est triste d'avoir à faire son *apologie* devant un Public prévenu : il ne veut pas votre *justification*. Souvenez-vous que le courage & la constance le ramenent ; & qu'il y a un temps pour la vérité.

Le terme de *justification* se prend aussi dans le sens d'*apologie*, pour la défense d'un accusé. Mais il annonce alors une preuve complette ou l'assurance du succès ; tandis que toute autre défense marque seulement le dessein & la tâche de se disculper. Je fais mon *apologie*, quand je me défends ; & ma *justification*, quand je me défends d'une maniere victorieuse.

L'*apologie* suppose l'attaque, l'accusation, l'inculpation, puisque c'est une défense. Mais si vous formez vous-même une attaque, une prétention, une demande, vous êtes tenu, comme agresseur, à la *justification* de vos droits ou de vos allégations.

L'*apologie* n'est qu'un moyen particulier de vous justifier : des pieces justificatives, les dépositions de témoins, &c. &c., operent aussi votre *justification*.

L'*apologie* est proprement en paroles : cependant, par extension, l'on dit que les choses font votre *apologie* ainsi que votre éloge, comme on dit qu'elles *parlent* en votre faveur. Ainsi, ce qui sert à votre *justification*, peut s'appeller *apologie*.

Une bonne conduite, constamment soutenue, est une excellente *apologie*, toujours prête contre toutes les accusations : alors, de soi-même, on se défend ; & l'accusation est indigne de créance. La plus terrible des injustices est de ne pas entendre la *justification* d'un accusé : fût-il coupable, vous êtes souverainement injuste ; & vous me faites trembler pour tous les innocens.

Fin du Tome second.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

Les nouveaux Synonymes sont désignés par *.

E.

F.

G.

H.

I.

Fin de la Table du Tome Second.



